هكذا منذ الأصل

UNIVERSITY OF JORDAN
PERIODICALS DIVISION

Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15570 – 7 F — MERCREDI 14 JUIN 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les Serbes de Bosnie annoncent la libération de 130 otages

LE CHEF des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a annoncé, mardi 13 juin en fin de matinée, que cent trente membres du personnel de l'ONU retenus en otages avaient été libérés *« depuis 11 heures »* le même jour. M. Karadzic a ajouté que la décision de libérer tous les otages avait été prise mais que, *« pour des raisons techniques »*, quatorze d'entre eux ne pourraient être relâchés dès mardi. Ces informations ont été données presque simultanément par le présidence de Serbie à Belgrade. Le président serbe, Slobodan Milosevic, souligne ainsi son rôle dans la crise des otages.

Les premiers éléments français de la Force de réaction rapide ont débarqué mardi matin dans le port croate de Split, d'où ils doivent être acheminés vers la Bosnie. A New York, le Conseil de sécurité devait se prononcer au plus tard mercredi sur la création de cette force. En dépit de l'arrivée de ces renforts, la Forpronu a accueilli avec un certain désarroi les consignes lui demandant de renoncer à la « fermeté » et de s'en tenir aux strictes principes du maintien de la paix.

Lire page 2 et notre enquête sur l'art à Sarajevo page 28

Le Japon sans complexe

TOMIICHI MURAYAMA

LE JAPON ne souhaite pas laisser dégénérer politiquement le différend commercial qui l'oppose aux Américains. *« Nous n'avons pas l'intention de sacrifier nos rapports avec les Etats-Unis au profit de relations plus étroites avec l'Asie »*, a déclaré au *Monde*, à Tokyo, le premier ministre japonais Tomiichi Murayama est en partance pour Halifax, au Canada, où il doit rencontrer le président Bill Clinton, quelques heures avant l'ouverture, jeudi 15 juin, du sommet des sept pays les plus industrialisés (G 7). M. Murayama se rendra ensuite à Paris, où il doit s'entretenir, lundi 19 juin, avec Jacques Chirac.

Le premier ministre japonais aborde sans complexe les discussions du G 7. Malgré une conjoncture intérieure défavorable, le Japon aspire, cinquante ans après sa capitulation, à s'affirmer davantage comme un « grand ». M. Murayama estime notamment que les institutions internationales *« doivent être repensées »*, c'est-à-dire rééquilibrées en faveur de son pays.

Lire page 3

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 8 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 45 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 8 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,30 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0614 - 7,00 F

Le RPR refuse de choisir entre le Front national et la gauche au second tour des municipales

Le président du Sénat appelle, au contraire, à « faire barrage » à l'extrême droite

L'ÉVOCATION d'un possible « front républicain », dimanche 11 juin au soir, par Philippe Séguin a relancé le débat à droite sur l'attitude à observer face au péril du Front national. Le souhait du président de l'Assemblée nationale de contituer une alliance entre tous les partis parlementaires, pour éviter la conquête de mairies par l'extrême droite, a été immédiatement contrecarré par Jean-François Mancel, nouveau secrétaire général du RPR. Celui-ci estime en effet que son mouvement doit se battre à la fois contre le Front national et contre la gauche, qu'il accuse d'être responsable du poids électoral des amis de Jean-Marie Le Pen. *« Nous avons deux adversaires*, a-t-il déclaré ; *le Front national d'un côté, et puis les socialistes et les communistes de l'autre. »*

Ce refus de la direction du mouvement néogaulliste pourrait lui créer quelques difficultés avec ses alliés de l'UDF. En effet, René Monory, président du Sénat, s'est déclaré, mardi matin 13 juin, favorable à des retraits réciproques entre le Parti socialiste et la majorité présidentielle. *« Il faut qu'ils comprennent, les uns et les autres, qu'il faut faire barrage au Front national »*, a-t-il martelé. Dans le même temps, M. Le Pen apportait son soutien à Valéry Giscard d'Estaing à Clermont-Ferrand. La liste du Front national ne pouvant se maintenir, son président a demandé aux électeurs *« de se mobiliser pour faire battre le maire socialiste Roger Quillat »*, qui n'aura face à lui au second tour que le président de l'UDF.

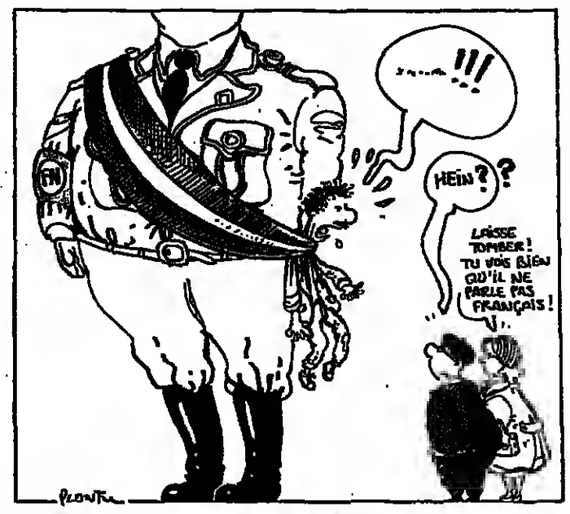

Le PS a récusé toute notion de « front républicain » *« afin de ne pas ajouter à la confusion »*. Mais son bureau national, réuni lundi 12 juin, a engagé ses listes à se retirer partout où elles ne sont pas en situation de l'emporter et où la victoire pourrait revenir à l'extrême droite.

Ce principe, toutefois, ne s'applique pas là où les socialistes estiment que le candidat de la droite n'apporte pas toutes les garanties nécessaires. Ainsi le Parti socialiste va retirer ses listes à Marignane et à Dreux mais refuse de le faire à Nice et à Toulon.

Henri Emmanuelli espérait un geste en retour de la droite, notamment à Vitrolles, Tourcoing et Mulhouse. Dans cette dernière ville, Joseph Klifa, candidat UDF-PSD, devait effectivement rejoindre la liste socialiste de Jean-Marie Bockel, mais la tête de liste du RPR, Robert Arnaud, n'a pas encore fait connaître sa décision.

Lire pages 6 et 16

M. Juppé envisage une hausse exceptionnelle de l'impôt sur la fortune

DANS LE CADRE de la préparation du projet de loi de finances rectificative qui doit être examiné le 28 juin en conseil des ministres, le gouvernement a mis à l'étude la création d'une surtaxe exceptionnelle qui pourrait frapper les tranches supérieures de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). De portée symbolique, la mesure, qui n'est pas définitivement arbitrée, ne rapporterait que 800 millions de francs au maximum. Déjà décidé, le relèvement de 18,6 % à 20 % du taux supérieur de la TVA, qui entrera en vigueur le 1er juillet ou le 1er août, dégagera, lui, 37 milliards de recettes en année pleine et constituera dans la principale ressource de ce collectif budgétaire. Ce prélèvement supplémentaire risque de peser sur la croissance. Les comptes nationaux publiés mardi 13 juin par l'Insee soulignent que si la reprise se confirme, avec une hausse de 0,7 % du produit intérieur brut au premier trimestre de 1995, la consommation reste toujours atone. Elle n'a progressé que de 0,4 % au cours des trois premiers mois de l'année.

Lire page 10

Les anges sont de retour

DES ANGELOTS EN STUC, des posters aux couleurs célestes, des gravures sulpiciennes tapissent les entrées. Au Palais des Congrès à Paris, sept cents personnes, mains et jambes décroisées, paumes retournées, à la lueur de bougies et sur fond de piano, communiquent avec leur ange. Gia et Joël les avaient prévenus : *« Grâce au passage à l'ère du Verseau, l'accès à son ange gardien n'est plus réservé aux seuls initiés. »* Ce « contact » vibratoire va durer vingt minutes. Une expérience intense, éblouissante, fulgurante pour la plus grande partie de la salle.

« J'ai ressenti de la chaleur dans tout le corps », décrit l'une, au micro. *« Mon corps s'est arraché à hauteur de ma poitrine »*, raconte une autre. *« Un champ d'iris violets s'est mis à danser devant mes yeux. » « Une caresse m'a traversé le cou. » « J'ai vu des auras d'un orange lumineux autour des visages... »* Un homme dit avoir reçu un coup au tibia droit. Normal, répond Joël, informaticien de métier, *« les énergies venues du ciel se libèrent par les jambes avant de s'enterrer »*.

L'histoire retiendra que ce dimanche 11 juin, à l'heure où les Français élisaient des conseillers municipaux en chair et en os, se tenait le premier colloque européen sur les anges gardiens. Paco Rabanne, Pierre Jovanovic, Michel Jonasz, Haziel, Patrice Van Eersel, artistes, écrivains, spécialistes se sont succédé à la tribune. Les anges sont-ils de retour ? Le succès des *Dialogues avec l'Ange* de Gitta Mallasz repart. Wim Wenders a filmé *Les Ailes du désir*, Michel Serres raconté savamment *La Légende des anges*. Les librairies ésotériques sont remplies de manuels sur la façon d'identifier son ange et d'obtenir son secours.

Ils s'appellent Yeyalel, Michael, Daniel, Ayael, Raphaël... Soixante-douze dans la Kabbale, en haut desquels trône une hiérarchie d'archanges et de séraphins ; ils travaillent cinq jours : 72 et 5, *« nombres d'or »*, *« divine proportion »*, s'enchante Evelyne Faure, directrice de L'Espace bleu. Mais c'en est fini de l'angélologie rose bonbon. L'ange est devenu le grand communiquant d'une société bloquée, l'autre *« moitié »* sur laquelle on projette ses désirs de légèreté, de beauté, d'énergie, d'harmonie, de santé. Et d'unité, mot-clé pour comprendre le Nouvel Age. Car l'ange, c'est celui qui réconcilie la chair et l'esprit, le matériel et l'immatériel, le terrestre et le céleste, la *« figuration du visible »* et la *« préfiguration de l'invisible »*, disait Gitta Mallasz.

Unité entre homme et Dieu, surtout. Après ses zigzags dans les disciplines orientales, l'astrologie et le bric-à-brac de la « pensée positive », voici le Nouvel Age en contact avec le *« plan divin »*, qu'on atteint par une succession de niveaux vibratoires, par un élargissement de la conscience auquel travaille l'armée des anges. Les fidèles ont fait des expériences de « dédoublement », ou de séparation d'avec leur corps, de proximité de la mort après un accident. Ils ont pratiqué l'Orient, la méditation, le yoga. Sont revenus des dogmes de la médecine, de la psychothérapie, des Eglises. Cherchent, sentent, expérimentent. *« Il y a dans le monde un tel mal-être*, explique un couple. *Et une telle nostalgie d'amour ! »* Amour, le maître-mot. Louise Vincent, venue du Canada, dont l'ange est un dauphin blanc, a soulevé l'enthousiasme en s'écriant : *« Peu importent les croyances de chacun. Si nous croyons à l'amour, nous sommes en contact avec notre ange. »*

Henri Tincq

Un nouveau pacte transatlantique

FAUT-IL accorder de l'importance à l'idée reprise il y a dix jours à Madrid par Warren Christopher, secrétaire d'Etat américain, de créer une zone de libre-échange transatlantique, un projet qui, si on lui donnait suite, compliquerait un peu plus la construction européenne ? Après les empoignades du cycle de l'Uruguay, l'Union européenne (UE) et chacun des pays qui la composent, sauf sans doute la Grande-Bretagne, ont quelques raisons de se méfier des manœuvres de l'administration Clinton. Une administration toujours à l'affût d'avancées commerciales, de reconquête du terrain perdu, et qui pourrait chercher à faire accepter par l'UE ce que celle-ci lui a refusé il y a deux ans, à savoir le libre accès au marché communautaire. Bill Clinton apportera probablement quelques éléments de réponse aux interrogations européennes en recevant, mercredi 14 juin à Washington, à la veille du sommet d'Halifax (Canada), le chef de l'Etat français et le président de la Commission, Jacques Santer.

Malgré la position très difficile dans laquelle il se trouve vis-à-vis du Congrès, le président américain a quelques bons arguments à faire valoir. Qu'on le déplore ou qu'on s'en réjouisse, l'Europe a su jusqu'à présent, tout en s'ouvrant sur l'extérieur, continuer à protéger des pans entiers de son économie. Cela est vrai pour les services audiovisuels (cinéma, télévision), qui ont été exclus des accords du cycle de l'Uruguay, pourtant destinés à libéraliser le commerce dans le monde. Sous des formes diverses, l'UE a également obtenu le droit de conserver, provisoirement ou définitivement, des régimes particuliers pour son agriculture, son électronique grand public, ses transports aériens, son industrie automobile et aéronautique, ses télécommunications de base, sa sidérurgie, et même, dans une moindre mesure, ses marchés publics.

Alain Vernholes

Lire la suite page 16

Aujourd'hui, votre quotidien va beaucoup plus loin avec itineris

L'enquête sur l'affaire Colé

Une semaine après le départ de l'Elysée de François Mitterrand, deux anciens directeurs de son cabinet ont été entendus comme témoins, le 23 mai, sur leurs relations avec Gérard Colé, dans l'enquête sur les malversations reprochées à l'ancien PDG de la Française des jeux. p. 12

Les « repentis » de la Mafia

Ceux qui ont brisé la loi du silence sont en danger de mort. L'Etat italien doit assurer leur sécurité et subvenir aux besoins de leurs proches. p. 14

Des commandes pour la future fusée Ariane-5

Au Salon du Bourget, la société Arianespace, chargée de la commercialisation du lanceur européen, a signé une série de contrats, d'un montant total de 12 milliards de francs, pour la fourniture de quatorze Ariane-5. p. 21

La mort du pianiste Arturo Benedetti-Michelangeli

Considéré comme l'un des plus grands interprètes du siècle, l'artiste italien s'est éteint, dans la nuit du dimanche 11 au lundi 12 juin, à Lugano, à l'âge de soixante-quinze ans. Il laisse le souvenir d'une inégalable pureté sonore. p. 30

Les éditoriaux du « Monde »

Détente nucléaire en Corée ; Front républicain. p. 16

OTAGES Le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a annoncé mardi 13 juin, à Pale, la libération de 130 des 144 « casques bleus » que ses hommes retenaient en otage. Il a précisé que pour des *« raisons techniques »* les 14 autres ne seraient libérés que plus tard. ● HERMINE L'opération de débarquement des premiers éléments français de la Force de réaction rapide (FRR) a commencé mardi matin. Au total, mardi, quelque 200 soldats français devraient être débarqués sur la côte croate pour être déployés en Bosnie-Herzégovine. Le nom de code de l'opération est « Hermine ». ● DÉSARROI En Bosnie cependant, les consignes données samedi aux « casques bleus » de s'en tenir aux stricts principes du *« maintien de la paix »* ont semé le désarroi. Présentées comme une décision *« à court terme »*, ces consignes contredisent les directives de fermeté précédemment données aux « casques bleus ».

Les Serbes de Bosnie annoncent la libération de 130 « casques bleus »

Quatorze soldats de l'ONU restent aux mains des milices de Radovan Karadzic. Tout en se préparant au combat, les Serbes de Bosnie affirment que la prise d'otages avait pour but de mettre en lumière la partialité de l'ONU

PALE
de *notre envoyé spécial*

Le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a annoncé, de son fief de Pale, mardi 13 juin en fin de matinée, que tous les « casques bleus » retenus en otages allaient être libérés. Il a affirmé que 130 d'entre eux étaient *« déjà libres »* depuis 11 heures du matin. Des « raisons techniques » empêchaient, selon M. Karadzic, que les 14 otages restants soient libérés le même jour.

Quelques minutes avant cette annonce du *« président »* des Serbes de Bosnie, un communiqué de la présidence de la République serbe avait donné les mêmes informations à Belgrade. Jovica Stanisic, l'émissaire de Slobodan Milosevic qui avait contribué à la libération de deux premiers groupes d'otages la semaine dernière, se trouvait de nouveau à Pale depuis lundi après-midi. Le rôle-clé du président de Serbie, qui a été très présent depuis le début de la crise des otages, se voit ainsi confirmé. M. Milosevic s'était d'ailleurs entretenu dimanche par téléphone avec le chef de l'Etat français Jacques Chirac et il lui avait affirmé avoir obtenu des Serbes de Bosnie l'assurance d'un dénouement très prochain de la crise.

Malgré cette annonce des Serbes de Bosnie et quelles que soient les pressions exercées sur eux par Belgrade et par la communauté internationale, le discours des dirigeants de Pale reste dur. L'un des conseillers du « gouvernement », Slavisa Rakovic, menace : *« S'il se produit d'autres raids aériens, il y aura cette fois-ci des morts parmi les « casques bleus. »* M. Rakovic, qui se dit *« pessimiste à court terme »*, affirme d'ailleurs croire *« plus en une recrudescence de la guerre qu'en une possibilité d'aboutissement des négociations, car l'été est idéal pour se battre »*.

Dans ce village de montagne, autrefois porte d'accès à la célèbre station de ski de Jahorina, et situé à une vingtaine de kilomètres de Sarajevo, la guerre est toujours proche. *« Comment voulez-vous qu'il en soit autrement ? »*, explique le « ministre des finances » de la « République serbe », dans la chambre d'hôtel où il vit depuis plusieurs mois. *« Nous vivons dans une économie de guerre,* dit Ranko Pjic, *sous le coup de deux embargos, celui de la communauté internationale et celui de la République fédérale de Yougoslavie* [Serbie et Montenegro] ». Le ministre souligne que la « République » serbe de Bosnie *« ne peut compter que sur elle-même »*. Il affirme que Les Serbes de Bosnie disposent d'une autosuffisance alimentaire *« qui atteint 90 % »*.

Les premiers Français de la FRR arrivent à Split

Le projet de résolution entérinant la mise en place d'une Force de réaction rapide (FRR) à dominante franco-britannique pour la Bosnie devrait être voté, mercredi 14 juin au plus tard, par le Conseil de sécurité de l'ONU. L'objectif de la FRR, qui sera placée sous contrôle de l'ONU et devra être opérationnelle d'ici au 30 juin, est de mettre les « casques bleus » en meilleure position pour remplir leur mandat humanitaire et d'interposition. Elle pourra également effectuer des opérations d'urgence pour secourir des éléments menacés de la Forpronu. Les premiers éléments français de cette force multinationale devaient débarquer, mardi, dans le port croate de Split.

FIERTÉ ET DÉTERMINATION

Une aide humanitaire est aussi dispensée par le Commissariat aux réfugiés (HCR), le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la République fédérale de Yougoslavie. D'autre part, quoi qu'en dise un « ministre » de Pale, prétendant que l'embargo décrété par Slobodan Milosevic lui interdit, *« en rentrant de Belgrade, de ramener ne serait-ce qu'un jerricane d'essence »*, les doutes ne sont guère permis sur la réalité de l'étanchéité de la frontière (*voir ci-contre*). Il est de notoriété publique que Belgrade continue de payer les miliciens serbes de Bosnie et que l'embargo proclamé n'est que très partiel. Une mission d'observateurs de l'ONU composée de 150 personnes est chargée de la surveillance de cette frontière, qui ne doit en principe laisser passer que *« l'aide humanitaire »* de Belgrade. Mais il existe plus de trente points de passage, disséminés sur près de 600 kilomètres.

La « République serbe » de Bosnie tient désormais les « casques bleus » pour des ennemis, d'où le qualificatif de *« prisonniers de guerre »* attribué aux soldats détenus. Seuls des « casques bleus » russes ou ukrainiens osent encore se promener avec leurs véhicules blancs dans les rues du village pour faire un peu de tourisme ou quelques emplettes... Pale et l'ensemble de la « République » se préparent de toute manière chaque jour au pire. Tous les hommes de dix-huit à cinquante-cinq ans sont militaires une semaine sur deux et gardent souvent leur treillis au volant du tracteur. Parfois, la lassitude affleure discrètement, mais la fierté et la détermination l'emportent le plus souvent. *« Nous ne pouvons que nous battre ou disparaître »*, assure ainsi Jovan, qui goûte quelques jours de repos dans l'un des rares bars du village montagnard. Plusieurs milliers de réfugiés, pour la plupart en provenance de Sarajevo, se sont installés dans les chalets de montagne et se joignent à la mobilisation générale. Le « Parlement » de Pale, qui doit se réunir mercredi, pourrait une nouvelle fois décréter l'*« état de guerre »* sur l'ensemble du territoire. Lors de cette session, la fusion officielle de la « République serbe » de Bosnie avec celle de Krajina en Croatie pourrait aussi être annoncée.

« Même s'ils ne l'admettent guère, les Serbes de Bosnie sont cependant impatients de trouver une issue au conflit », affirme cependant un observateur, en ajoutant toutefois que si, pour l'instant, les *« colombes »* l'emportent sur les *« faucons »*, ce fragile avantage peut changer extrêmement rapidement. *« Notre démonstration était destinée,* dit le conseiller Rakovic à propos des otages, *à souligner que l'ONU doit rester une force de paix et doit négocier équitablement avec chacune des parties. Car le mandat actuel n'est pas clair et les zones dites de sécurité sont en fait des bases pour nous attaquer. »*

Denis Hautin-Guiraut

Belgrade a livré des missiles SAM-6 aux Serbes de Pale

Selon le *New York Times*, les analystes américains sont convaincus que l'armée yougoslave, depuis Belgrade, a fourni secrètement aux Serbes de Bosnie tout ou partie des batteries de missiles sol-air SAM-6, du type de celles qui ont abattu l'avion F-16 du pilote Scott F. O'Grady. Ces batteries seraient même reliées, pour ce qui concerne la détection-radar et l'équipement informatique, au système yougoslave de défense aérienne. Mais il n'y a pas d'indices comme quoi l'armée de Belgrade est impliquée directement dans la destruction de l'avion américain. De son côté, le *Washington Post* croit savoir que la batterie de SAM-6 avait été repérée par la National Security Agency (NSA), qui dépend du Pentagone, mais que sa position n'a pas été transmise au commandement dont relevait le F-16. *« La mission est en cours d'examen »*, a seulement indiqué le Pentagone.

L'abandon des consignes de fermeté précédemment données à la Forpronu sème le trouble parmi les « casques bleus »

SARAJEVO
de *notre correspondant*

L'objectif de la Forpronu est, en attendant d'éventuelles modifications de son mandat, de *« revenir au statu quo antérieur afin de fournir une plate-forme pour le processus politique »*. *« Nous appliquerons strictement les principes du maintien de la paix jusqu'à nouvel avis »*, a déclaré samedi 10 juin un porte-parole, Alexander Ivanko, dévoilant les ordres donnés par le chef des forces de l'ONU en ex-Yougoslavie, le général français Bernard Janvier. A cette annonce, certains officiers se disaient déçus, dénonçant *« l'abandon de la fermeté »*, d'autres avaient un petit rire nerveux. Aux journalistes qui réclamaient des précisions, M. Ivanko a expliqué, la voix grave, le ton désabusé, ce que signifie le retour au statu quo : *« Nous pouvons essayer d'établir des contacts avec les Serbes de Bosnie, nous pouvons essayer d'acheminer l'aide humanitaire, nous pouvons essayer de ravitailler nos troupes. »*

La déclaration a provoqué un certain émoi à Sarajevo car elle contredit tous les discours émanant des capitales occidentales. Tranquillement, tandis que 144 soldats de l'ONU étaient toujours otages des Serbes, la Forpronu revendiquait solennellement sa paralysie. *« Depuis quelques jours nous sentions une tendance au relâchement,* commentait un officier. *L'émotion provoquée par les images des boucliers humains s'estompe, et nous craignons que nos gouvernements n'aient envie de passer l'éponge, d'éviter l'affrontement. »* M. Ivanko a précisé cependant que ces objectifs sont à court terme, et qu'ils sont susceptibles d'évoluer.

Le trouble était cependant tel que le porte-parole de l'ONU à Zagreb, Fred Eckhard, a dû de nouveau insister lundi sur le fait qu'il s'agissait d'*« une décision politique à court terme »* qui ne signifiait pas *« un rejet définitif d'une action plus musclée »*.

FORMIDABLE JOUJOU

S'agissait-il samedi d'un rappel à l'ordre du général Janvier à une Forpronu qui avait cru un peu vite à un changement de mandat ou d'un message d'apaisement adressé, en fait, aux Serbes, afin d'obtenir rapidement la libération des otages ? En privé, revenant de la satisfaction qui avait suivi l'annonce du projet de Force de réaction rapide (FRR), les officiers de la Forpronu dénoncent, avant même sa création officielle, le rôle que jouera cette force. *« Elle sera un formidable joujou, impossible à utiliser, comparable au soi-disant soutien des avions de l'OTAN »*, dit l'un. *« Il ne faudrait pas oublier qu'en Bosnie l'OTAN a été autant humiliée que la Forpronu*, dit l'autre. *La FRR, si son mandat se limite à la protection des « casques bleus », prendra également ce chemin, inexorablement. »*

Les négociations ont donc repris avec Pale, le fief des séparatistes serbes, la Forpronu et le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) tentant d'obtenir des autorisations pour le passage de convois de ravitaillement. En quelques heures de négociations, les Serbes ont obtenu satisfaction : les camions transportant l'aide humanitaire ne seront plus accompagnés par des « casques bleus » mais par des soldats serbes. C'est la mission première de la Forpronu – l'escorte des convois – qui est ainsi enterrée. *« A quand des chauffeurs serbes au volant des camions ? »*, ironise un « casque bleu ». Le premier convoi a en plus été arrêté, les Serbes ayant *« découvert »* des munitions dans un sac de farine.

« Que fera la FRR pour remédier à ce genre de situation si son mandat ne consiste qu'à protéger les « casques bleus » ? s'interroge un diplomate occidental. *Les Serbes, d'ailleurs, ne s'y trompent pas. L'arrivée de la FRR les dérange beaucoup moins depuis quelques jours. Tant que nous n'imposerons pas les résolutions de l'ONU par la force, et que nous continuerons à négocier le consentement des belligérants, il est permis de s'interroger sur notre efficacité en Bosnie, quelle que soit la structure choisie, Forpronu, FRR ou OTAN. »* Au QG de la Forpronu, les commentaires sont identiques. Les officiers estiment que si la communauté internationale crée la Force de réaction rapide dans un but uniquement dissuasif, ou pour la seule protection des troupes de l'ONU, l'échec est prévisible.

Rémy Ourdan

■ **CROATIE : un casque bleu kényan a été tué par balles** et un membre du contingent slovaque de la force de l'ONU a été blessé, dimanche 11 juin, près de Knin, par trois soldats serbes qui tentaient de s'emparer de leur véhicule. Ces trois hommes ont été arrêtés, lundi, par la police des Serbes indépendantistes de Croatie. – *(AFP.)*

Le président tchèque Vaclav Havel rappelle les Etats-Unis à leurs responsabilités

WASHINGTON
de *notre correspondante*

A l'heure où les Etats-Unis s'interrogent sur leur rôle dans le monde, où leur diplomatie virevolte en Bosnie, le président tchèque Vaclav Havel a pour l'Amérique un message simple et clair : ceux qui ont la puissance doivent en accepter le corollaire, la responsabilité.

Président d'un petit pays, mais fort d'une aura politique et morale encore intacte, Vaclav Havel a choisi l'un des temples de l'élite intellectuelle américaine, l'université Harvard, où il avait été invité le 8 juin à prononcer un discours, pour lancer son appel. Seul *« un renouveau radical de notre sens de la responsabilité »*, estime-t-il, peut relever les nouveaux défis lancés à la civilisation euro-américaine ; *« notre conscience doit rattraper notre raison »*. Cette responsabilité incombe d'abord à ceux qui ont le plus de pouvoir et exercent le plus d'influence.

« Pour les Etats-Unis, l'isolationnisme ne s'est jamais révélé payant », poursuit le président Havel. Ni au début de la première guerre mondiale, ni au début de la deuxième, ni à la fin de celle-ci, lorsqu'un « non » américain à la décision de Staline de diviser le monde eût peut-être épargné la guerre froide et les centaines de milliards de dollars qu'elle a coûté. *« Je vous en supplie,* dit aujourd'hui Vaclav Havel : *ne répétez pas ces erreurs ! Vous ne pouvez tout simplement pas fuir la responsabilité que vous avez en tant que pays le plus puissant du monde. »*

Le lendemain, après un dîner avec le président Clinton, Vaclav Havel précisait que son message s'appliquait d'abord à la Bosnie. Entouré de quelques amis – parmi lesquels Barbra Streisand et Zbigniew Zbrzezinski, l'ancien conseiller du président Carter – réunis pour lui par Madeleine Albright, ambassadeur américain aux Nations unies et tchèque d'origine, dans sa maison de campagne de Virginie, le président-philosophe expliquait que l'Amérique se devait d'agir en Bosnie, parce que c'est une question de morale, parce que des principes sont en jeu. Il rappela qu'il venait d'un pays qui a payé cher, en 1938, la politique d'apaisement ; un pays dont un millier de soldats participent aujourd'hui à la FORPRONU.

Sylvie Kauffmann

Les Quinze s'entendent sur leurs programmes d'aide sans régler le problème de l'Afrique

A Luxembourg, les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne sont parvenus à un accord

LUXEMBOURG
(Union européenne)
de *notre envoyé spécial*

Lors de leur réunion, lundi 12 juin, à Luxembourg, les ministres des affaires étrangères des Quinze sont parvenus à un accord sur la manière de répartir l'aide financière de l'Union européenne entre, d'une part, les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) et, d'autre part, les pays tiers méditerranéens (PTM), c'est-à-dire les pays du Maghreb et de Méditerranée orientale. En dépit du maintien d'une réserve allemande qui risque de faire rebondir la controverse, cet accord devrait épargner aux chefs d'Etat et de gouvernement, lors de leur rendez-vous de Cannes des 26 et 27 juin, une discussion de gros sous qui n'aurait pas relevé le niveau de la rencontre.

La présidence française a accepté de clore la discussion sans que le problème difficile du montant à allouer au huitième Fonds européen de développement (FED), destiné aux soixante-dix pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) liés à l'Union européenne par la convention de Lomé, ait été réglé. Les Allemands et les Anglais, qui entendent voir leur contribution réduite (de 30 % dans le cas des seconds), n'ont toujours pas assoupli leur position. Il manque environ 1 milliard d'écus (1 écu = 6,60 francs) pour arriver au total de 13,3 milliards d'écus que les Français considèrent comme le minimum acceptable. Ce montant signifierait que l'Union consentirait, à quinze, en termes réels (c'est-à-dire actualisés en fonction de l'inflation), un effort du même niveau que celui accompli à douze pour le septième Fonds de développement ! Paris répète depuis des mois qu'il serait inadmissible pour l'Europe de laisser tomber l'Afrique, pauvre parmi les pauvres, et à laquelle elle est liée depuis les premiers jours du Marché commun.

PRESSION INEFFICACE

Jusqu'ici, les Français établissaient un lien entre le dossier du FED, ceux des pays d'Europe centrale et des pays méditerranéens : *« Si on ne s'entend pas sur l'Afrique, il n'y aura pas de montant annoncé pour les pays d'Europe centrale ou pour ceux de la Méditerranée »*, faisait-on valoir à tous les niveaux de l'Etat. La pression ainsi exercée s'est révélée à ce jour inefficace. *« Les dirigeants africains attendent tous que la France les sorte de ce mauvais pas, et Jacques Chirac est viscéralement attaché au maintien, dans de bonnes conditions, de la relation eurafricaine »*, commente un diplomate.

Hervé de Charette, le ministre des affaires étrangères, a souligné *« la nécessité impérative de régler cette affaire dès que possible et avant Cannes »*. Mais comment faire, maintenant que le lien effectivement artificiel avec les dossiers de l'Europe de l'Est et de la Méditerranée a été rompu ? Dans l'hypothèse où aucune formule satisfaisante ne serait dégagée d'ici Cannes, *« il se passerait certainement quelque chose »*, a estimé, sibyllin, M. de Charette.

La Commission avait proposé que l'aide aux PECO, au cours de la période quinquennale 1995-1999, atteigne 6,7 milliards d'écus (43 milliards de francs), et celle aux pays méditerranéens 5,1 milliards (33,1 milliards de francs). L'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas trouvaient ce montant trop élevé. Les Quinze se sont contentés d'indiquer qu'en 1996 le soutien aux PECO atteindra 1,2 milliard d'écus, soit une progression de 7 % par rapport à 1995, et celui aux pays méditerranéens 700 millions, soit une progression de 27 %. La Commission fera des propositions pour chacune des années postérieures à 1996. Elle a précisé son intention d'aboutir au bout du compte, c'est-à-dire en 1999, aux montants qu'elle avait prévus.

Cet accord marque enfin, clairement, par rapport à la répartition qui prévalait jusque-là, l'intention d'un rééquilibrage de l'aide entre les PECO et les pays méditerranéens, donc au profit de ces derniers. *« Nous avons eu à l'esprit la conférence euro-méditerranéenne de Barcelone, en novembre. C'est un arrangement qui nous paraît positif et c'est une bonne nouvelle pour les pays méditerranéens »*, a commenté M. de Charette.

Philippe Lemaitre

■ **ISRAËL : des difficultés techniques mineures subsistent dans** les négociations entre l'Union européenne et Israël sur la conclusion d'un accord d'association, a indiqué le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, à l'issue du Conseil de Luxembourg. La Commission va présenter aux Quinze un *« paquet global »* pour un éventuel accord. Le gouvernement israélien avait entériné le projet d'association le 7 juin en demandant à l'Union européenne d'y apporter des améliorations. – *(AFP)*

... Murayama, premier ministre japonais

« Les institutions internationales doivent être repensées »

« Pas question de sacrifier nos rapports avec les Etats-Unis au profit de relations plus étroites avec l'Asie »

... voyage à l'étranger du président Chirac

Propos recueillis par Bertrand Le Gendre

هكذا عند الأصل

Tomiichi Murayama, premier ministre japonais

« Les institutions internationales doivent être repensées »

TOKYO
de notre envoyé spécial

Le Japon ne souhaite pas laisser dégénérer le différend commercial qui l'oppose aux Américains, affirme le premier ministre japonais. Tomiichi Murayama, qui a accordé à Tokyo un entretien au *Monde* et à des journalistes nord-américains, était en partance pour Halifax (Canada). Il devait y rencontrer le président Clinton, avant l'ouverture, jeudi 15 juin, du sommet des sept pays les plus industrialisés (G7), à la suite duquel il devait se rendre à Paris le 19 juin. M. Murayama a dû faire face, avant son départ, à une motion de censure soumise à la Chambre basse mardi 13 juin. La coalition gouvernementale (partis libéral-démocrate, socialistes et parti Pionnier) n'était pas en danger : le texte a été repoussé par 290 voix contre 189, la Chambre des représentants comptant 511 sièges.

« Certains observateurs considèrent que le différend commercial entre le Japon et les Etats-Unis pourrait influencer leurs relations politiques. Le Japon a-t-il l'intention de donner la priorité à l'Asie ?

– Nous n'avons pas l'intention de sacrifier nos rapports avec les Etats-Unis au profit de relations plus étroites avec l'Asie. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, nous avons établi avec les Etats-Unis des relations très amicales, non seulement importantes pour nos deux pays, mais également pour la paix et la stabilité dans la région Asie-Pacifique. Il nous faut approfondir ensemble les liens au sein de cette région. Nous ne concevons pas de manière distincte les relations entre le Japon et les Etats-Unis et les relations entre le Japon et l'Asie.

– Beaucoup de spécialistes estiment que l'économie japonaise doit être déréglementée, un point de vue que partagent les consommateurs japonais. Pourquoi ne pas l'admettre et favoriser davantage les importations ?

– Il y a beaucoup d'incompréhensions à ce sujet. Entre 1993 et 1994, l'excédent des paiements courants du Japon a décru de manière significative : pour l'année fiscale 1993, il était de 130 milliards de dollars [environ 650 milliards de francs]. L'estimation pour 1994 est de 125 milliards de dollars [environ 625 milliards de francs]. Nous pensons qu'il déclinera encore en 1995. Cela reflète un accroissement régulier des importations. Nous avons également annoncé un programme de déréglementation de cinq ans, ramené ensuite à trois ans au titre des mesures économiques d'urgence qui ont été arrêtées pour tenir compte de la hausse du yen.

» Ce programme de déréglementation sera révisé chaque année en tenant compte des points de vue exprimés à l'intérieur comme à l'extérieur du Japon. Nous pensons qu'il est de nature à accroître la demande intérieure. Je suis convaincu qu'au bout du compte, les difficultés seront surmontées.

– Parlons de la situation monétaire. Le Japon est-il décidé à prendre des mesures drastiques comme celle qui consisterait à internationaliser le rôle du yen ?

– Nous n'avons aucun projet précis dans ce sens. A l'occasion de leur rencontre du mois d'avril, les ministres des finances du G 7 sont tombés d'accord pour considérer que les cours de change actuels reflètent de manière inappropriée l'état de l'économie et que, par conséquent, une remise en ordre organisée serait souhaitable. Nos mesures économiques d'urgence face à la hausse du yen prévoient de favoriser les transactions libellées en yens, mais la décision relève des entreprises privées.

« Pas question de sacrifier nos rapports avec les Etats-Unis au profit de relations plus étroites avec l'Asie »

– Certains suggèrent que l'influence des pays du G 7 sur les affaires du monde va en diminuant, qu'il est beaucoup plus difficile pour eux de coopérer. Pensez-vous que le sommet d'Halifax aura un impact positif sur cette situation ?

– Avec la fin de la guerre froide et la globalisation de l'économie, il est tout à fait essentiel pour les leaders des grands pays, qui représentent à peu près 90 % du PNB global, de se rencontrer et de discuter des enjeux du moment. Je crois que ces contacts sont très favorables à la paix et à la prospérité. Bien entendu, je ne veux pas dire que les membres du G 7 seuls peuvent résoudre tous les problèmes.

– Qu'est-ce que le Japon attend en priorité du sommet d'Halifax ?

– 1995 marque le cinquantième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. En un demi-siècle, beaucoup de choses ont changé en matière économique comme en matière politique. Nous estimons que les institutions internationales – les Nations unies, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale – doivent être repensées.

» En matière économique, nous devons débattre des moyens de libéraliser davantage le commerce multilatéral et d'en consolider les bases. Cela afin d'assurer à l'économie mondiale une croissance soutenue et non inflationniste.

» En matière politique, il nous faut discuter de sujets tels que la prévention et la prolifération des armes de destructions massive. Outre l'accord obtenu aux Nations unies qui prolonge pour une durée indéterminée le traité de non-prolifération, il faut aussi voir comment prévenir et contrôler au mieux les transferts d'armes conventionnelles. Et, bien entendu, nous devons accroître le concours que nous apportons à l'accord conclu entre les Etats-Unis et la Corée du Nord afin de résoudre les problème nucléaires posés par ce pays.

» Au Japon, nous avons dû faire face récemment à une attaque au gaz sarin dans le métro. Le terrorisme est un des sujets sur lesquels nous devons échanger informations et coopération. »

Propos recueillis par Bertrand Le Gendre

Le premier voyage à l'étranger du président Chirac

Jacques Chirac devait quitter Paris mercredi 14 juin pour un séjour de quatre jours à l'étranger qui le conduira à Washington, à New York, puis à Halifax, au Canada, où il participera au sommet du G7, le groupe dit « des sept pays les plus industrialisés » (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie et Japon). Au menu de chacune de ces étapes figureront la Bosnie, l'architecture de la sécurité en Europe, le commerce international, l'emploi, l'aide occidentale aux pays les plus pauvres, la lutte contre le crime organisé, la sécurité nucléaire.

M. Chirac s'entretiendra (d'abord seul puis en compagnie du président de la Commission, le Luxembourgeois Jacques Santer) et dînera mercredi avec Bill Clinton à la Maison Blanche. Il sera jeudi à l'ONU, à New York, pour une séance et un déjeuner de travail avec le secrétaire général Boutros Boutros-Ghali, avant de gagner le Canada en fin d'après-midi. Le G7, qui prendra fin samedi, lui donnera l'occasion de deux entretiens « bilatéraux », l'un avec Boris Eltsine, l'autre avec le premier ministre canadien, Jean Chrétien.

M. Berlusconi annonce la vente de son groupe et réclame des élections à l'automne

Le chef de Forza Italia se dit candidat à la direction du pays

Fort de son succès aux référendums du 11 juin en Italie, le magnat de la télévision et leader politique de Forza Italia, Silvio Berlusconi, a affiché sa satisfaction. N'étant pas contraint de se défaire de deux des trois chaînes nationales qu'il possède, il va pouvoir vendre son groupe dans de meilleures conditions pour se consacrer à la politique. Il a une nouvelle fois réclamé des élections anticipées à l'automne.

ROME
de notre correspondante

C'est un Silvio Berlusconi aux traits tirés, mais dont le sourire est revenu au beau fixe, qui a fait une longue déclaratioo à la presse lundi 12 juin, peu après la confirmation par le ministère de l'intérieur du résultat des référendums. Résultat conforme aux prévisions et qui se traduit pour l'essentiel par une pleine victoire de M. Berlusconi aux questions concernant les télévisions : il gardera donc ses trois chaînes et sa régie publicitaire en l'état.

La presse s'attendait à une « *annonce surprise* ». En fait, l'ex-président du conseil a réaffirmé que, pour sacrifier aux exigences de « transparence », il était prêt à se défaire de la majorité de ses actions dans les télévisions Fininvest, d'autant plus qu'ayant évité le « *couperet des référendums, leur prix n'en sera que plus élevé* ». « *Je ne parlerai que lorsque les choses seront faites et les résultats certains*, expliqualt-il. *Le futur de la Fininvest sera décidé avec tout le calme nécessaire, sur la base de considérations raisannables et justes.* »

Prudence donc, à présent que l'annonce d'une vente éventuelle à des « étrangers » ne peut plus servir la campagne du « non » aux référendums. Une prudence dont s'est départi toutefois un peu le président du groupe Fininvest, Fedele Confalonieri, qui précisait lundi, au cours d'une conférence de presse : « *D'ici quelques semaines à peine il y aura une décision sur Mediaset* [les trois chaînes du groupe et leur régie publicitaire], *les négociations se poursuivent* » *(lire ci-dessous).*

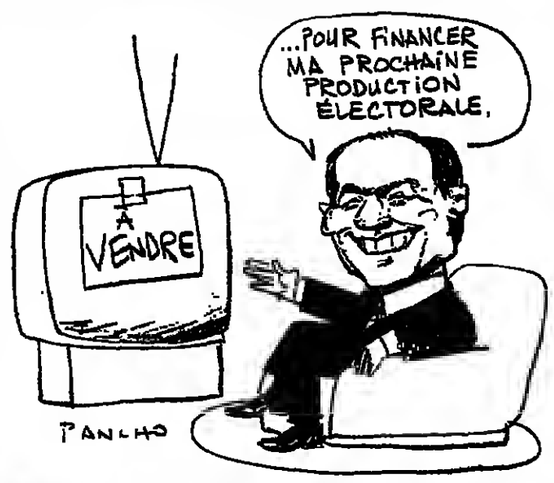

Dans le domaine politique, pas de surprise non plus. Silvio Berluscooi, en proie ces derniers jours à des attaques de moins en moins feutrées au sein du pôle de centre droit, semble avoir repris la main. Remerciant « *un à un* » les électeurs qui ont dit « *non* » « *à une demande arbitraire et injuste, faisant ainsi une extraardinaire preuve d'intelligence, de bon sens et de justice* », l'ex-président du conseil, acculé à la démission en décembre 1994 par la défection de la Ligue du Nord, sortie de la majorité, a précisé qu'il entendait reconquérir sa place : « *C'est avec une grande et sincère émotion que je confirme mon choix. Le mouvement que j'ai fondé* [Forza Italia] *entend se porter candidat à la direction du pays. Je suis à la disposition de ce grand projet.* » M. Berlusconi souhaite « *le retour à la narmalité démocratique en Italie* », qui suppose des élections législatives anticipées à l'automne. Vieux projet que M. Berlusconi partage avec son adversaire, le secrétaire du PDS (gauche progressiste), Massimo D'Alema, alors que nombre de leaders de petites formations aimeraient mieux attendre le printemps 1996.

M.-C. D.

Deux scénarios pour la cession de la Fininvest

SILVIO BERLUSCONI ne renonce pas à céder ses chaînes de télévision. Le fondateur et principal actionnaire de la Fininvest sait que son avenir politique passe par une restructuration du capital de son empire audiovisuel. « *Dans deux ou trois semaines nous chaisirons entre deux solutians : l'introduction en Bourse ou la vente à Rupert Murdoch* », a déclaré, lundi 12 juin, Fedele Confalonieri, président de la Fininvest.

Peu avant les référendums du 11 juin, Silvio Berlusconi rencontrait Rupert Murdoch, PDG de Newscorp, un groupe audiovisuel présent sur trois continents. Pour une somme comprise eotre 2 et 3 milliards de dollars, le magnat australo-américain affichait sa volonté de prendre le contrôle de la majorité du capital des trois chaînes de télévision, de la régie publicitaire Publitalia, du catalogue de programmes et surtout des 2 000 pylônes qui composent le réseau hertzien et servent à retransmettre les signaux des trois chaînes. Une solution Murdoch valoriserait le groupe à près de 5 milliards de dollars (25 milliards de francs) mais signifierait la sortie de Silvio Berlusconi.

PRINCE SAOUDIEN

Tous les groupes de communication du moode continuent aujourd'hui de discuter avec le patron de la Fininvest. Il est toutefois peu imaginable qu'un groupe non italien prenne le contrôle de l'ensemble de la télévision privée du pays. La solution retenue devrait privilégier l'introduction en Bourse et laisser une place de choix au fondateur. C'est dans cette optique que le producteur tunisien Tarak Ben Ammar a travaillé. Aussi étrange que cela paraisse, l'homme qui a produit *La Traviata* de Zeffirelli et *Pirates* de Polanski a été mandaté par Silvio Berlusconi pour monter un tour de table pour le rachat de la majorité du capital du pôle audiovisuel de la Fininvest.

Associé et proche de Silvio Berlusconi depuis une douzaine d'années, Tarak Ben Ammar a travaillé avec la banque d'affaires Morgan Stanley pour rassembler des investisseurs : le groupe audiovisuel allemand Beta Taurus dirigé par Leo Kirch, le groupe américain Warner Entertainment, filiale de Time Warner, et le prince saoudien Al Walid Bin Talal Bin Abdulaziz ont accepté de s'associer pour reprendre les trois chaînes, la régie, le catalogne de programmes et le réseau hertzien, soit un ensemble valorisé par Morgan Stanley à 4,6 milliards de dollars (23 à 25 milliards de francs environ).

Bien que les participations respectives de chacun ne soient pas définitivement arrêtées, le prince Walid, trente-neuf ans, qui possède déjà 10 % de la Citibank, 25 % d'Euro Disney, 10 % de Saks Fifth Avenue et 30 % d'Arab Radio and Television Broadcasting (ART), un ensemble de quatre chaînes qui émettent par satellite (Arabsat) sur l'ensemble du monde islamique, postule pour une part comprise entre 20 et 30 % de la Fininvest, soit un investissement de 500 à 700 millions de dollars. Leo Kirch et Warner Entertainment se contenteraient de 5 à 10 % du capital chacun, tandis que Silvio Berlusconi garderait 25 à 30 % des titres. Le reste (35 à 40 % des actions) serait mis en Bourse cinq mois au plus après la signature de l'accord.

Pour chacun des nouveaux partenaires, la solution a un intérêt. M. Berlusconi demeurerait le principal actionnaire mais aussi l'opérateur du groupe qu'il a fondé. Les capitaux apportés par les investisseurs n'iraient pas dans sa cassette personnelle mais serviraient au désendettement du groupe. Pour le prince Walid, l'investissement financier est exceptionnel : il s'agit d'un des rares ensembles audiovisuels disponibles en Europe. Parallèlement, le prince peut aider la Fininvest à se développer du côté du monde musulman. Tel est d'ailleurs le souhait de Tarak Ben Ammar, persuadé que des programmes de télévision bien pensés peuvent endiguer la montée de l'intégrisme dans les pays arabes et contribuer à la démocratisation de tout le socle islamique, de l'Afrique du Nord à l'Asie.

La Fininvest apporterait une expérience et un savoir-faire qui manquent aux opérateurs de télévision du monde arabe.

Warner et Kirch, quant à eux, consolideraient leur présence en Europe et assureraient la vente de leurs programmes sur les trois cbaines de la Fininvest. « *Etre là, c'est aussi empêcher qu'un concurrent s'installe à votre place* », affirme Tarak Ben Ammar. Toutefois pour Warner, l'intérêt se double d'un autre : le réseau hertzien qui est la propriété de la Fininvest est en effet équipé pour diffuser du téléphone numérique. Dès 1998, date de la fin du monopole des télécommunications en Europe, le réseau Berlusconi pourra donc vendre des conversations téléphoniques en même temps que des images. Un enjeu qui ne laisse pas indifférent US West, l'une des principales compagnies de téléphone régionales des Etats-Unis et l'un des principaux actionnaires de Time Warner aujourd'hui. France Télécom serait également sur les rangs.

Enfin, l'obligation faite par la Cour constitutionnelle italienne à Silvio Berlusconi de vendre, d'ici à 1996, une des chaînes de la Fininvest pourrait être contournée de la façon suivante : Rete Quattro, qui enregistre actuellement l'audience la plus faible, pourrait se transformer en chaîne régionale, un peu sur le modèle de France 3. Cessant d'être une chaîne nationale, elle ferait alors tomber l'oukaze. Silvio Berlusconi fera connaître ses choix début juillet.

Yves Mamou

La lire de nouveau attaquée

Les marchés ont mal accueilli les résultats des référendums en Italie. La lire s'est brutalement repliée, lundi 12 juin, face à la monnaie allemande. Elle est passée de 1 164 à 1 185 lires pour un deutschemark, son plus bas niveau depuis le 30 mai. La Banque d'Italie est intervenue sans succès pour tenter de freiner sa chute. Mardi 13 juin dans la matinée, la faiblesse de la monnaie italienne s'accentuait lors des premières transactions entre banques. Elle s'échangeait à 1 194 lires pour un mark et pourrait, selon les analystes, se rapprocher de son plus bas niveau historique de 1 270 lires pour un mark atteint à la mi-mars. Les taux d'intérêt à long terme se sont fortement tendus. Le rendement des emprunts d'Etat à dix ans a progressé de 12,19 % vendredi soir à 12,57 % lundi soir. La Bourse de Milan a elle aussi fléchi, l'indice Mibtel cédant, lundi, 1,62 %.

"Je ne sais pas comment ils font, mais moi je m'y retrouve"

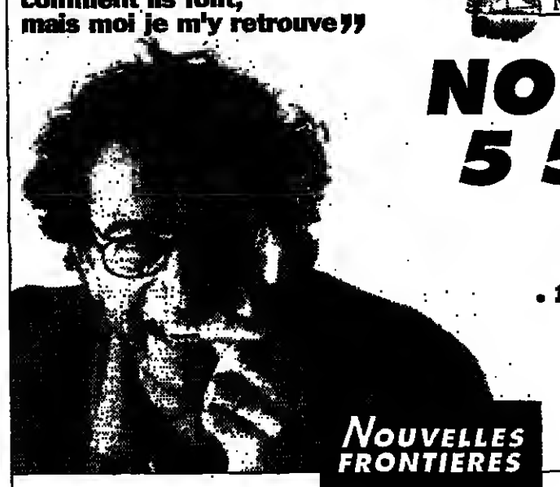

Destination Nouvelle Calédonie

NOUMEA 5 500 F

• vol aller retour
• à certaines dates
• hors taxes aériennes
• 160 agences en France
• (1) 41 41 58 58
• 3615 NF*

* 1,27 la minute

NOUVELLES FRONTIERES

Tout le monde s'y retrouve

Somalie : le général Aïdid aurait été évincé par ses partisans

MOGADISCIO. Le général Mohamed Farah Aïdid, qui avait défié les forces des Nations unies à Mogadiscio, a été chassé de la présidence de sa faction et remplacé par son ancien bras droit, Osman Hassan Ali Atto, ont déclaré, lundi 12 juin, des membres de son clan. Des opposants ont obtenu le vote de cette mesure, dimanche, lors d'une réunion extraordinaire du Congrès somalieo unifié-Alliance nationale somalienne (CSU-ANS), mouvement que le général Aïdid avait formé en 1992 et dont il s'était lui-même proclamé chef. M. Atto, principal financier du général Aïdid, a accusé ce dernier de décourager les efforts de reconstruction de la Somalie et a appelé l'ONU et les organisations humanitaires à renforcer leur aide au pays.

Une délégation du clan Agbal, partisan d'Ali Mahdi Mohamed, qui contrôle le nord de Mogadiscio, assistait à cette réunion, en présence de membres importants du clan Habr Gedir, celui du général Aïdid qui, lui, tient le sud de la capitale somalienne. Ali Mahdi Mohamed s'est félicité lundi du remplacement de son principal adversaire, ce qui laisse espérer une *« réconciliation »* entre les deux factions, recherchée depuis longtemps mais demeurée impossible jusqu'à présent. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

■ **PAKISTAN :** un acte terroriste au cours duquel un enfant a été tué a été commis, dimanche 11 juin à Clifton, quartier résidentiel de Karachi, jusqu'alors épargné par la violence, près de la résidence du premier ministre Benazir Bhutto. Des inconnus, circulant à bord de plusieurs véhicules, ont attaqué la voiture d'un haut fonctionnaire avant d'arroser à la kalachnikov les bas-côtés de l'artère centrale de Clifton. Une roquette, qui n'a pas explosé, a été tirée en direction d'un immeuble d'habitation. – *(AFP)*

■ **CAMBODGE :** la cour municipale de Phnom Penh a condamné, mercredi 31 mai, à un an de prison, pour pédophilie, un ressortissant autrichien de 52 ans. L'application de la sentence a néanmoins été suspendue, puisqu'il n'a pas été trouvé trace de sévices corporels. C'est la première fois dans le pays qu'un étranger est reconnu coupable de tels méfaits. – *(AFP)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE :** un ressortissant vietnamien, M. Nguyen Nhu Vien, 61 ans, professeur à l'université de Tiaret, a été assassiné lundi 12 juin par un groupe armé dans cette ville de l'Ouest algérien. Deux autres ressortissants vietnamiens ont également été tués l'année dernière dans des attentats attribués aux groupes islamistes. – *(AFP)*

AMÉRIQUES

■ **CANADA :** un million d'hectares de forêts ont brûlé dans les provinces de l'ouest du Canada, où sévissent une sécheresse persistante et des vents qui activent les incendies. Dans le seul Saskatchewan, plus de 700 000 hectares ont été détruits en deux semaines. Dans l'Alberta, plus de 200 000 hectares ont été consumés. C'est maintenant le Manitoba qui craint pour ses forêts, où la foudre a déjà allumé plusieurs foyers, lundi 12 juin. – *(AFP)*

■ **CHILI :** le général Manuel Contreras, l'ancien chef de la police secrète sous la dictature de Pinochet, a présenté, lundi 12 juin, un nouveau recours en appel contre sa condamnation le 30 mai à sept ans de prison. Le général Contreras avait été condamné pour l'assassinat en 1976 d'Orlando Letelier, ancien ministre de Salvador Allende. – *(AFP)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL :** le président Ezer Weizman a affirmé, lundi 12 juin, que le gouvernement envisageait un retrait du plateau syrien du Golan *« jusqu'à la frontière internationale »*. C'est la première fois qu'un officiel d'un tel rang affirme aussi nettement qu'Israël envisage de se retirer de la quasi-totalité du Golan, conquis en 1967 et annexé en 1981. Cette déclaration intervient deux jours avant le dépôt par trois députés travaillistes d'un projet de loi visant à bloquer tout retrait du plateau du Golan. – *(AFP)*

■ **LIBAN :** trois Palestiniens ont été tués et treize autres personnes, dont deux Libanais, ont été blessés, lundi 12 juin, lors de combats entre partisans et adversaires du chef de l'OLP, Yasser Arafat, dans le camp de réfugiés d'Aïn héloué, au Liban-sud. Les accrochages se poursuivaient encore mardi matin. – *(AFP)*

EUROPE

■ **ROUMANIE :** le parti ultranationaliste Romania Mare a fait son entrée au gouvernement avec la nomination, lundi 12 juin, de Toma Nastase au poste de secrétaire d'Etat au tourisme. Au début de l'année, le gouvernement s'était engagé à renforcer sa collaboration avec les trois partis nationalistes et ex-communistes qui le soutiennent. – *(AFP)*

■ **RUSSIE :** l'Union européenne a décidé, lundi 12 juin, de continuer à geler l'accord intérimaire sur le partenariat commercial avec la Russie, en raison de la situation en Tchétchénie. – *(AFP)*

■ **BALTES :** les ministres des affaires étrangères des Quinze et les trois premiers ministres baltes ont signé, lundi 12 juin à Luxembourg, les accords d'association de la Lettonie, de la Lituanie et de l'Estonie à l'Union européenne. – *(Reuter.)*

Echec des négociations américano-japonaises sur l'automobile

GENÈVE : reprises lundi 12 juin à Genève, dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les négociations entre les Etats-Unis et le Japon sur l'ouverture du marché japonais de l'automobile et des pièces détachées n'ont pas abouti. Tokyo exigeait que les Américains retirent leurs menaces d'appliquer, à partir du 28 juin, des droits de douane allant jusqu'à 100 % sur les importations de certaines automobiles japonaises aux Etats-Unis, cette action unilatérale étant en désaccord avec les règles de l'OMC. La délégation américaine a refusé, affirmant respecter les règles de l'OMC ; elle juge *« déraisonnable et injuste »* la politique commerciale japonaise. Le premier ministre de Tokyo, Tomiichi Murayama, doit rencontrer le président Bill Clinton le 15 juin, à l'occasion de la réunion du G7 à Halifax (Canada), mais on n'en attend guère de progrès. – *(AFP, Reuter.)*

Grandes réclames Old England

Chemises homme pur coton :
de 250 F à 275 F
Jupe : 470 F

OLD ENGLAND
12, boulevard des Capucines 75009 Paris

L'armée burundaise n'est pas parvenue à chasser de Bujumbura les miliciens hutus

Une quinzaine d'étudiants ont été tués sur le campus universitaire

Depuis deux semaines, Bujumbura est en proie à la violence. Les opérations de « nettoyage » menées par l'armée, majoritairement tutsie, contre les quartiers hutus da la capitale, se sont soldées par plusieurs dizaines de morts, sans que les milices hutues aient été désarmées. Les habitants de ces quartiers, qui avaient fui, sont revenus. Mais le calme n'est pas rétabli pour autant à Bujumbura.

BUJUMBURA
de notre envoyé spécial

Vêtu d'un boubou multicolore, la barbe taillée, le *« major Savimbi »* est détendu. Il reçoit ses visiteurs sans précaution excessive dans une petite maison eo torchis de Kamenge, protégée par trois guetteurs. Il est l'un des hommes les plus recherchés du pays, mais il se sent *« en sécurité »* dans soo quartier, qui a été investi, le 7 juin, par l'armée chargée d'en déloger les bandes armées. « Savimbi » et ses maquisards hutus des Forces pour la défense de la démocratie (FDD) y sont revenus dès le lendemain. *« Nous nous sommes retirés quond l'armée o envahi le quartier ovec les blindés et nous sommes rentrés juste après leur départ sans aucune difficulté. Ils n'ont jomois cherché à contrôler le retour des hobitants. Comment nous distinguer des civils ? Nous sommes simplement des civils en armes. »*

Le « major Savimbi », treotetrois ans, de son vrai nom Pascal Gashirahake, électromécanicien de formation, qui se préseote comme le chef des opérations de la branche armée des FDD, semble surpris que l'oo s'étonne de son retour à Kamenge. Lui n'a *« jomois pensé »* que les soldats pourraient expulser définitivement ses troupes. *« Nous allons poursuivre notre mission de protection de lo population contre l'armée monoethnique tutsie,* ajoute le « major ». *Il faut forcer celle-ci à négocier un partage du pouvoir et un rééquilibrage dons ses rangs. »* Son discours fait écho à celui du Conseil national pour la défense de la démocratie (CNDD), le mouvement de Léonard Nyangoma, ancien ministre de l'intérieur, eo exil.

TIRS DE MORTIER

La vie reprend à Kamenge. Cinq jours après les opérations militaires, les journalistes du *Témoin* foot encore le décompte des morts et des dégâts matériels. Ils en sont à 137 tués, *« sans compter les disporus »*, à Kamenge, Kinama et Gasenyi, 224 maisons pillées et brûlées et deux douzaines de véhicules détruits. A Kamenge, oo a enterré les morts dans les terrains vagues qui ne manquent pas, car, après trois opérations militaires en deux ans, le quartier est truffé d'habitations en ruines et de jardins abandonnés.

Les écoles ont rouvert, comme les restaurants et les échoppes de coiffeurs... Le chef de zooe de Kinama estime que 80 % de la population est de retour. La bière coule à flots. La distribution est bien organisée : les camionnettes conduites par des Tutsis s'arrêtent à la lisière du quartier et passent le relais à des porteurs, à pied ou à hicyclette, qui vont approvisionner les hars. Seuls, les véhicules conduits par des Hutus pénètrent dans le quartier. Kamenge s'étend jusqu'au pied des collines qui donnent directement sur l'arrière-pays. Ses marchés sont approvisionnés.

Mais, lors des *« manœuvres militaires »*, la population a dû passer un jour et une nuit en brousse. Pour empêcher les hliodés de monter, les jeunes ont abattu des arbres en travers du chemin et ont creusé une tranchée que les soldats o'ont pas rebouchée. L'armée a tiré au mortier dans les collines. *« Pourquoi ? Elle savait que les civils s'y étaient réfugiés »*, s'indigne Léonce le rebelle, qui se cache toujours dans la bananeraie avec soo groupe de combattants.

« Les soldats sont arrivés jusqu'à dix mètres de nous mais ils n'ont pas osé s'aventurer parmi les bananiers », dit-il. *« C'est après la visite du président qu'ils ont tout saccagé. Ils ont brûlé nos maisons et mis le feu à mes stocks de vivres »*, renchérit une mère de famille, en montrant un tas de haricots calcinés et de vêtements noircis qu'elle vient de halayer sur le pas de sa porte.

UN COUP D'ÉPÉE DANS L'EAU

L'opératioo de Kamenge n'a été qu'un coup d'épée dans l'eau et on peut se demander si l'armée o'a pas tout fait pour éviter d'avoir à affronter ces rebelles qui la défient depuis un an. Elle aurait simplement cherché à sanver la face en investissant une zooe qu'elle savait évacuée par les bandes armées et par les civils, à l'exception des malades et des vieillards qui ont été une cible facile pour les soldats, estime un diplomate.

Bujumhura tourne la page sur la dernière crise, mais le calme n'est pas revenu pour autant... Depuis la tentative de coup d'Etat d'octobre 1993, l'opposition entretient la tension. Dimanche 11 juin, les stratèges de cette déstabilisation permanente se sont tournés vers l'université de Bujumbura, devenue foyer d'activistes, où l'aile dure de l'opposition tutsie recrute. Dimanche soir, un groupe de jeunes partisans armés de la Solidarité jeunesse pour la défense des droits des minorités (Sojedem) de l'abbé Deo Niyonzimana, a perturbé la kermesse du collège de Kamenge. Bilan : quatre morts, des élèves membres d'associations qui militent pour la paix.

Quelques instants plus tard, les étudiants tutsis s'en sont pris à leurs collègues hutus. Il ont assassiné, sous les yeux des gendarmes chargés de protéger la cité universitaire, une quinzaine d'étudiants. *« Ils ont tué toute lo nuit,* raconte Dismas, un rescapé. *Ils ont poignardé les Hutus qu'ils ont trouvés dans leur chambre. Je me suis caché jusqu'à l'aube et je me suis enfui en courant, jusqu'à Kamenge, le seul endroit où je me sente en sécurité. Je ne retournerai jamais à l'université. »*

Jean Hélène

Les ex-soldats rwandais reçoivent des armes au Zaïre, selon Amnesty

DES ARMES ont été secrètement livrées à l'ancienne armée rwandaise et aux miliciens hutus réfugiés au Zaïre depuis la victoire militaire du Froot patriotique rwandais (FPR), eo juillet 1994, affirme Amnesty International dans un rapport diffusé mardi 13 juin. *« Les ormes provenoient notomment de Bulgorie et d'Albonie, et impliquoient des morchonds d'ormes bosés en Gronde-Bretogne »*, indique l'organisatioo. Elle précise en outre que ces livraisons oot été effectuées avec régularité, une fois par semaine – le mardi à 23 heures, heure locale–, à l'aéroport de Goma, dans l'est du Zaïre, jusqu'à la mi-mai. Les armes arrivalent à hord d'avions-cargos enregistrés ao Ghana, au Nigeria, en Ukraine et en Russie, ajoute Amnesty Internatiooal.

Le rapport accuse également des chefs de l'armée zaïroise de revendre aux anciennes troupes gouvernementales rwandaises les armes qu'ils leur avalent confisquées à leur arrivée au Zaïre. *« Le réormement des responsobles des massacres nécessite une oction urgente de lo port de lo communouté internotionole »*, estime Amnesty, qui appelle les gouvernements mis en cause dans son rapport à empêcher désormais toute livraisoo à l'ex-armée rwandaise et à la milice hutue.

Le premier ministre zaïrois, Kengo wa Doodo, a démenti, dès lundi, tout soutien de son pays à la réorganisation et à l'entraînement des exilés hutus, dans un entretieo accordé à *La Libre Belgique*. M. Kengo reconnaît toutefois que les Hutus qui se trouvent à l'extérieur du Rwanda se préparent à reprendre le pouvoir par la force. *« Le dire ne signifie pas que le Zoïre organise un quelconque entroînement sur son territoire pour ottoquer le Rwondo et le Burundi »*, a-t-il déclaré.

Fio mai, les gouvernements français, chinois et sud-africain avalent démenti les affirmatioos de l'orgaoisation Human Rights Watch, qui les accusait de participer au renforcement des milices rwandaises en exil en leur fournissant des armes. – *(AFP, Reuter.)*

Le régime militaire nigérian du général Abacha n'a pas réussi à asseoir son autorité

LAGOS
de notre correspondante

Deux ans après l'annulation par les militaires du scrutin présidentiel du 12 juin 1993, le Nigéria continue de sombrer lentement. Isolé sur la scène internationale, le régime du général Sani Abacha s'avère aussi incapable de gouverner le pays que de réduire au silence une opposition pourtant trop faible pour le renverser.

Il y a un an, cette opposition morcelée et peu combative formait une *« coolition démocratique »* pour mettre en place un gouvernement d'union nationale. La tentative se soldait par un échec après douze semaines d'agitation dans le Sud et la plus longue grève qu'ait connue le secteur pétrolier. Malgré tout, le gouvernement a été contraint de maintenir la pression sans réussir à asseoir son autorité. Dissoutes en août 1994, les directions syndicales n'ont toujours pas été réélues et les conflits sociaux sont souvent réglés par un licenciement collectif.

UN « MINI-IDI AMIN »

La presse continue de payer cher ses sympathies pour le camp démocratique : l'interdiction, depuis un an, de deux groupes de journaux d'opposition, le *Concord* et le *Punch*, vient d'être recoodulte pour six mois. Mais le Nigéria du général Abacha n'est pas le Chili do général Pinochet : si l'on y harcèle les opposants, oo ne les fait pas disparaître, et, hien que l'écrivain Wole Soyinka ait comparé le chef de l'Etat à un *« mini-Idi Amin »*, les méthodes du général sont moins sanglantes que celles de l'ex-dictateur ougandais.

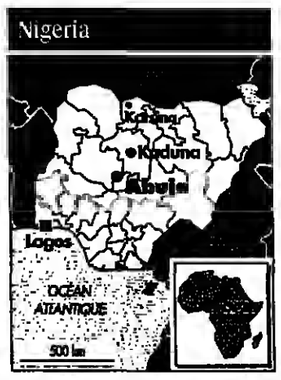

Tout le monde a pourtant pris au sérieux les mises en garde de l'armée et de la police à ceux qui *« risqueraient leur vie »* en manifestant dans la rue, lundi 12 juin, date symbolique, qui rappelle aux Nigérians leurs espoirs déçus de changement. L'anniversaire fut célébré sans incident. Depuis trois semaines, il est vral, plus d'une centaine d'opposants avalent été arrêtés puis, pour partie d'entre eux, relâchés après interrogatoire. Le mouvement « Campagne pour la démocratie », dont le président, le Dr Beko Ransome-Kuti, est toujours en prison, et le Parti de la conscience nationale, fondé par l'avocat Gani Fawehimmi, avaient appelé les Nigérians à rester chez eux.

En mai, cinq prêcheurs de la grande mosqnée de Katsina, à l'extrême nord du pays, ont été inculpés pour avoir critiqué le régime, puis relaxés lorsque les autres mosquées de la ville – l'un des hastions de l'opposition islamiste radicale – se sont solidarisées. La désaffection croissante du Nord est l'un des phénomènes les plus alarmants pour le général Abacha, cloîtré dans son « bunker » d'Aso Rock, à Abuja, et accusé de consacrer plus de temps à ses distractions privées qu'à la conduite des affaires de l'Etat.

RETOUR EN ARRIÈRE

Ainsi, lors d'un séminaire organisé par le gouvernement à Kaduna, la capitale politique du Nord, sur *« l'image morale du Nigéria »* dans les médias internationaux, le ministre de l'agriculture dn précédent cahinet, Adamu Ciroma, membre influent de l'« establishment » nordiste, a incité le général Abacha à agir *« en homme d'Etat »* eo engageant le dialogue et en libérant le vainqueur présumé de l'élection présidentielle du 12 juin 1993, Moshood Ahiola.

La détentioo sans jugement de M. Abiola, qui, le 11 juin 1994, s'est décidé à revendiquer soo titre de président élu, et pale, depuis bientôt un an, le prix d'un courage trop tardif, continue d'agiter l'opposition. Ce milliardaire yoruha incarne bien les ambiguïtés d'une classe d'affaires qui a toujours sacrifié les principes à ses intérêts, *mais s'aperçoit* que le coût de ses compromissions avec les militaires devient exorbitant.

« Nous en ovons ossez : on ne peut plus obtenir de crédit *et tout le monde nous regarde de travers »*, soupire un industriel local. Le maintieo des sanctioos économiques américaines et l'annonce par le ministre britannique de la coopération que le Nigéria pourrait être suspendu du Commonwealth ont accru le pessimisme des milieux d'affaires. La décision du gouvernement de reprendre le contrôle des quatre plus grosses banques privées, comme le projet de supprimer l'autonomie de la Banque centrale, donnent le sentiment d'un pénible retour en arrière.

L'image internationale du Nigéria risque de se détériorer davantage si le procès des « putschistes » de mars se conclut par des peines capitales. L'un des vingt-trois accusés, l'ex-major Akinyemi, a été arrêté plusieurs semaines avant la découverte du complot et devrait sa situation peu enviable au fait que son frère, l'ancien ministre des affaires étrangères Bolaji Akinyemi, est une personnalité très active de l'opposition en exil.

Selon le quotidien *This Day*, un groupe de généraux à la retraite s'inquiéterait du sort réservé à l'ancien chef de l'Etat, l'ex-général Olusegun Ohasanjo, arrêté en mars, qui pourrait être inculpé de *« trahison »* pour avoir eu vent du projet des putschistes sans en avertir les autorités. Quant à son ancien numéro deux, l'ex-général Musa Yara'adua, issu d'une grande famille de Katsina, son *« crime »* serait d'avoir demandé en privé au général Abacha de préciser enfin quand il comptait partir...

Michèle Maringues

La Corée du Nord au
que ses réacteurs nucléaires soi
et Washington ont signé un accord à

La police colomb
pour identifi

Carrosserie auto . Canettes boissons . Boites
Profilés de construction . Bardages de façad
d'autoroutes . Haubans de pont . Clies . Cuve
Ouvrages d'art . Moteurs . Pipelines . Tubes .
Armatures pour le béton . Fil de renforcem
Tôle . Roulements à billes . Barres de torsion .
Ressorts . Boulons . Essieux . Cremaillere
Rails de chemin de fer . Masses tiges po
Tambours de machine à laver . Citernes . Cou
Bonbonnes de coton . Appareils electromenage
Profilés chimiques et alimentaires . Evier
Bâtiments . Accessoires de cuisine . Pots catalyt
Charpenterie . Pieces d'accastillage . Câbl
Plate-forme off-shore . Cuves de centrale
Fourchettes . Hélices de sous-marin . Bous
Moules . Axes de turbine . Equipements po
Gloss . Engins de BTP . Cuisinieres . Frei
Poutrelles . Turbines à gaz . Refrigerateurs .
Enveloppes de fours à micro-ondes . Ponts
gaz . Longerons d'avions . Suspensions . Secr
Barrage . Cuves vinicoles . Futs . Viaducs .

هكذا من الأصل

La Corée du Nord aurait accepté que ses réacteurs nucléaires soient fournis par Séoul

Pyongyang et Washington ont signé un accord à l'issue de longues négociations

Au terme de plusieurs mois de négociations, les Etats-Unis et la Corée du Nord ont conclu, à Kuala Lumpur en Malaisie, un accord pour la modernisation du parc nucléaire nord-coréen. Cet accord passe par la fourniture à Pyongyang de réacteurs à eau légère sud-coréens sous couvert d'un consortium international au sein duquel Séoul jouera, selon la partie américaine, un « rôle central ».

TOKYO
de notre correspondant

Après sept mois et demi de négociations, les Etats-Unis et la Corée du Nord semblent s'être entendus sur l'application de l'accord d'octobre 1994 qui prévoit le remplacement du parc nucléaire nord-coréen par des réacteurs à eau légère moins susceptibles d'être utilisés à des fins nucléaires. Au cours des négociations qui ont commencé le 20 mai à Kuala Lumpur et se sont achevées lundi 12 juin, Pyongyang aurait finalement accepté de recevoir des réacteurs de fabrication sud-coréenne pour remplacer ses anciennes installations.

Telle est du moins la version de l'accord annoncé par le département d'Etat américain. Il reste à en connaître les détails qui seront révélés après examen du texte dans les capitales directement concernées, Washington, Séoul et Tokyo. « *La Corée du Sud va jouer un rôle central* » dans la fourniture des réacteurs, a précisé la partie américaine. A la fin de la semaine dernière, l'agence de presse nord-coréenne avait indiqué qu'un accord de principe avait été conclu sur le modèle des réacteurs et les modalités du contrat.

Aux termes de l'accord du 21 octobre, Washington s'était engagé à fournir à Pyongyang deux réacteurs à eau légère en échange de l'abandon par la Corée du Nord d'un programme nucléaire dont on pouvait craindre qu'il ait été conçu à des fins militaires en raison des quantités de plutonium que ses centrales pouvaient produire. Bien que, dans le texte de l'accord, il n'ait pas été fait mention de l'origine des centrales à eau légère qui seraient fournies à Pyongyang, il était entendu, selon les Américains, que la Corée du Sud, qui assume la plus large part de la charge financière de l'opération – 4,5 milliards de dollars – fournirait les équipements.

Lorsqu'il a été précisé, au début de l'année, alors qu'était en cours de formation le consortium américano-nippo-sud-coréen, l'Organisation pour le développement de l'énergie dans la péninsule coréenne, que Séoul fournirait les centrales, Pyongyang s'est brutalement raidi et a refusé cette proposition. Les Nord-Coréens ont alors mis en avant des considérations de sécurité. Depuis l'armistice de 1953, les deux Corées restent théoriquement en état de guerre. La ligne de démarcation, dernier stigmate de la guerre froide, est l'une des zones les plus militarisées du monde avec, du côté sud, 37 000 soldats américains.

DES « RAISONS INTERNES »

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce raidissement de Pyongyang. Tout d'abord le souci d'un pays, dont l'économie s'effondre notamment faute d'énergie et dont la population souffre de pénuries alimentaires, d'obtenir davantage d'aide des Américains et des Japonais. Au cours des négociations de Kuala Lumpur, les Coréens ont réitéré leur demande d'un concours supplémentaire de 1 milliard de dollars.

Sans donner de précision, les négociateurs nord-coréens à Kuala Lumpur ont aussi fait valoir des « *raisons internes* » pour refuser que les centrales soient fournies par la Corée du Sud. Pendant des décennies, Pyongyang a soutenu auprès de sa population que le Sud était en retard sur le Nord. L'arrivée d'équipements sophistiqués portant le label « made in Korea », après que la propagande a martelé, au cours des derniers mois, qu'ils étaient de médiocre qualité, pourrait jeter le trouble dans les esprits.

Il reste à voir quel habillage dans la formulation de l'accord ou éventuellement quelle nouvelle concession américaine ont conduit les Coréens du Nord à accepter un compromis.

Philippe Pons

Le « Rainbow-Warrior » fait route vers Mururoa

Décidé à dissuader la France de reprendre ses essais atomiques dans le Pacifique, Greenpeace lance une nouvelle expédition

AUCKLAND
de notre envoyée spéciale

Sur le quai, un panneau avec la caricature de Jacques Chirac suggère au passant d'envoyer fax et cartes postales de protestation à l'Elysée. Sur le pont du chalutier vert à trois mâts, on s'embrasse, on serre les enfants qui restent à terre pendant que « papa » va en mission. Le maire d'Auckland et un député d'opposition sont là, mais pas un représentant du gouvernement. On lit le message du consulat de Fidji, puis l'on donne la parole à Yves Sabatier, un habitant d'Auckland à l'origine d'une pétition des Français de Nouvelle-Zélande pour un moratoire définitif des essais. Enfin, un adieu façon maorie : quelques pas de danses, pieds nus, jusqu'à ce que le *Rainbow-Warrior* largue les amarres pour de bon sous un beau soleil d'automne.

Au-delà de l'émotion un peu folklorique du moment, le départ du nouveau *Rainbow-Warrior* à destination de Mururoa revêt un aspect symbolique pour la ville d'Auckland. A la même époque, il y a dix ans, un équipage similaire se préparait à une mission identique, interrompue par deux explosions et la mort d'un photographe. Le choc de l'événement est encore très présent dans les esprits. Cette fois-ci, on espère manifester contre la reprise des essais et non contre les essais eux-mêmes. Mais Jean-Luc Thierry, responsable des questions nucléaires au bureau français de Greenpeace, est inquiet : « *Si le bateau arrive sur place au moment où la France prépare un nouvel essai, ce sera trop tard.* »

Le navire de la « *paix verte* » fera étape au-dessus de l'épave du *Rainbow-Warriar* transformée en récif artificiel, à Matauri Bay, au nord-est de la Nouvelle-Zélande. Il s'arrêtera ensuite à Tahiti, où embarqueront Mgr Gaillot et le leader indépendantiste Oscar Temaru. « *Nous avons cherché à associer des personnes dont l'autorité morale est au-dessus des partis* », ajoute Jean-Luc Thierry, en se réjouissant des déclarations de Gaston Flosse, le président du gouvernement de Polynésie française qui, après vingt ans de soutien aux essais dans le Pacifique, a annoncé dimanche 11 juin qu'il n'était « *pas favorable* » à une reprise. Le nouveau *Rainbow-Warrior* mettra le cap sur Mururoa vers la fin juin, pour une « *action-confrontation* » tenue secrète.

Florence de Changy

La police colombienne offre une prime de 3,2 millions de francs pour identifier les auteurs de l'attentat de Medellin

LE MINISTRE COLOMBIEN de la défense, Fernando Botero devait rendre publics mardi 13 juin les premiers résultats de l'enquête sur l'attentat à la bombe qui a fait, selon un bilan provisoire, 28 morts et plus de 200 blessés samedi 10 juin au soir à Medellin, capitale du département d'Antioquia au nord-est de la Colombie (*Le Monde* du 13 juin). Plusieurs suspects ont été arrêtés mais les autorités – et la Colombie – s'interrogent toujours sur les mobiles et les commanditaires de l'attentat. Le gouvernement a offert une prime de 650 000 dollars (3,2 millions de F) en échange de toute information susceptible de conduire à l'arrestation des auteurs de la tuerie.

En l'absence d'autres indices, la statue du sculpteur Fernando Botero, au pied de laquelle étaient placés dix kilos d'explosifs et de mitraille, reste la principale piste hautement symbolique que peuvent suivre les autorités. Le sculpteur de renommée mondiale est le père de l'actuel ministre de la défense. Celui-ci pouvait être à la fois visé par la guérilla ou par des groupes paramilitaires, extrêmement puissants en Colombie. De plus, l'œuvre, dont le titre est *L'Oiseau*, représentait une énorme colombe de la paix en bronze.

Un premier communiqué de la Coordination de la guérilla Simon- Bolivar, diffusé dimanche soir 11 juin à la télévision colombienne, a d'abord revendiqué l'attentat. Mais les deux principaux mouvements de cette coordination, les FARC (Forces armées révolutionnaires, maoïstes) et l'ELN (Armée de libération nationale, castriste) ont ensuite démenti l'information en diffusant tour à tour deux nouveaux communiqués. A ce stade, seul celui de l'ELN, dont les deux dirigeants sont en prison, a été authentifié. L'ELN assure de plus que « *l'objectif des coupables est d'escamoter le processus de paix* ».

Selon le quotidien espagnol *El Pais*, le premier communiqué affirmant la responsabilité de la guérilla « *pourrait faire partie d'un plan de désinformation orchestré par certains secteurs d'extrême droite qui s'opposent au processus de négociation de paix* » entamé entre la guérilla et le gouvernement depuis de longs mois. Ce communiqué, souligne le quotidien, pourrait être conçu pour « *brouiller l'enquête* » dans la mesure où il annonce deux nouveaux attentats, déjoués par les forces de police, contre des personnalités-clés des négociations de paix : le ministre de l'intérieur Horacio Serpa et le gouverneur de la région de Caldas.

En dehors des groupes de guérilla ou paramilitaires, les auteurs de l'attentat pourraient être aussi liés aux cartels de la drogue après l'arrestation, vendredi 9 juin, du chef de la plus puissante de ces organisations colombiennes, Gilberto Rodriguez Orejuela, chef du cartel de Cali. A la veille de l'attentat de Medellin.

Carrosserie auto . Canettes boissons . Boîtes de conserve
Profilés de construction . Bardages de façade . Glissières
d'autoroutes . Haubans de pont . Clés . Coques de navire
Ouvrages d'art . Moteurs . Pipelines . Tubes . Rails . Pignons
Armatures pour le béton . Fil de renforcement des pneus
Vis . Roulements à billes . Barres de torsion . Amortisseurs
Ressorts . Boulons . Essieux . Crémaillère de direction
Roues de chemin de fer . Masses tiges pour le pétrole
Tambours de machine à laver . Citernes . Couverts de table
Bonnet de coton . Appareils électroménagers . Silos de
produits chimiques et alimentaires . Eviers . Couteaux
Bâtiment . Accessoires de cuisine . Pots catalytiques . Pièces
d'horlogerie . Pièces d'accastillage . Câbles . Ressorts
Plate-forme off-shore . Cuves de centrales nucléaires
Fourchettes . Hélices de sous-marin . Boosters de fusée
Moules . Axes de turbine . Equipements pour le pétrole
Clous . Engins de BTP . Cuisinières . Freins . Grillages
Poutrelles . Turbines à gaz . Réfrigérateurs . Lames de rasoir
Enveloppes de fours à micro-ondes . Ponts . Bonbonnes de
gaz . Longerons d'avions . Suspensions . Sécateurs . Toiture
Bardage . Cuves vinicoles . Fûts . Viaducs . Taille-crayons...

PRIVATISATION

Un seul de ces objets ne sera pas fabriqué en acier au siècle prochain. Devinez lequel.*

[illegible] de tonneau.

L'acier trouve tous les jours de nouveaux débouchés, de nouveaux marchés. Il vit au rythme des industriels, il répond aux besoins des consommateurs, en se transformant sans cesse et en offrant des solutions toujours plus performantes et compétitives. Pour inventer le 3ème millénaire, Usinor Sacilor est à l'écoute permanente de ses clients et développe avec eux des partenariats étroits dans la recherche et daos ses applications technologiques et commerciales.

Au fait, oous regrettons qu'il n'existe pas de bonnet de coton en acier, mais aux dernières nouvelles le cheval blanc d'Henri IV n'est toujours pas noir.

DEVENEZ ACTIONNAIRE. Des mandats d'achat d'actions sont disponibles auprès de votre banque, du Trésor Public, des Caisses d'Epargne, de la Poste et de votre intermédiaire financier habituel. Ils sont révocables jusqu'à la fin de l'avant-dernier jour de la bourse précédant le jour de clôture de l'offre. 3614 USINOR SACILOR

Un document de référence enregistré par la COB en date du 2 juin sous le n° R. 95-049 et une note d'opération préliminaire visée par la COB sont disponibles auprès de votre intermédiaire financier habituel et d'Usinor Sacilor. Une note d'opération définitive sera disponible le jour de l'ouverture de l'offre publique de vente dans les mêmes lieux.

Acier
USINOR SACILOR
ENSEMBLE, FORGEONS LE 3ÈME MILLÉNAIRE

MUNICIPALES En dehors de Philippe Séguin, président (RPR) de l'Assemblée nationale, aucun responsable de droite ou de gauche ne préconise la formule du « front républicain » pour faire barrage au Front national, qui peut se maintenir dans une centaine de villes de plus de 30 000 habitants. ● LE PS appelle ses candidats à se désister en faveur des listes de la majorité pour barrer la route à l'extrême droite, à Marignane (Bouches-du-Rhône) et à Dreux (Eure-et-Loir), espérant une réciprocité. ● RENÉ MONORY, président (UDF-CDS) du Sénat, est favorable à des retraits réciproques, tandis que Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, renvoie dos à dos la gauche et le Front national. ● À VITROLLES (Bouches-du-Rhône), une large opposition se dessine contre la victoire prévisible de Bruno Mégret, délégué général du FN.

Le PS propose le désistement républicain face à l'extrême droite

L'influence de Lionel Jospin et de Laurent Fabius a convaincu Henri Emmanuelli de revenir sur sa position de départ et d'envisager le retrait des socialistes, sans alliance avec la droite, là où leur maintien risquerait de favoriser la victoire du Front national

EN DEMANDANT, lundi 12 juin, à deux de ses listes de se retirer dans des villes où menace l'élection, le 18 juin, d'un maire issu du Front national, le bureau national du PS vient d'accomplir un geste civiquement spectaculaire et politiquement marquant. Voici inventé le principe de « désistement républicain » dans deux villes importantes : Marignane, au cœur du département des Bouches-du-Rhône, submergé par la vague lepéniste ; et surtout Dreux (Eure-et-Loir), cité exutoire depuis 1983 de tous les fantasmes entretenus par le Front national.

C'est cette ville déjà qui, fin 1989, avait posé, avec Marseille, un problème de conscience aux socialistes. Pour ces deux villes qui connaissaient deux élections législatives partielles pour pourvoir au remplacement des nouveaux sénateurs Martial Taugourdeau (RPR) et Jean-Claude Gaudin (UDF), le bureau exécutif du PS avait appelé, après l'élimination de ses candidats au premier tour, à « *faire barrage* » à l'extrême droite. Bien qu'adopté à l'unanimité, cet appel ne s'était pas fait sans débats internes entre les partisans d'un appel sans conditions et ceux qui exigeaient des garanties de la droite. Pour contourner le problème, il était finalement adressé à tous les démocrates et non pas aux seuls électeurs socialistes. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS à l'époque, expliquait qu'il s'agissait de « *mener un combat moral* », et non de former un « front » avec d'autres formations politiques.

« SI ET SEULEMENT SI... »

Cette notion de « front républicain », que Laurent Fabius, premier ministre, avait pourtant été l'un des premiers, à gauche, à agiter avant les élections législatives de 1986, a toujours été appréhendée avec circonspection par les socialistes. La question s'était encore posée un an plus tard à propos du vote du budget de la région Champagne-Ardenne, lorsque le président centriste du conseil régional, Bernard Stasi, ennemi juré des lepénistes, était menacé. Par dix-huit voix contre treize, le premier secrétaire du PS, qui n'était autre que Lionel Jospin, avait été mis en minorité lorsqu'il avait préconisé, au nom d'une « *cohérence morale et politique* », que les conseillers régionaux socialistes votent le budget de M. Stasi.

En vertu de ces débats passés et confus, les dirigeants socialistes pouvaient imaginer qu'ils ne feraient pas l'économie de ce problème lors de ces élections municipales. Henri Emmanuelli l'avait d'un mot évoqué, le 28 mai, en déclarant qu'il n'était pas question pour les candidats socialistes de se retirer en cas de « triangulaire » avec le Front national et la droite, afin de « *ne pas faire cadeau de mairies à la droite* ». Ce postulat de départ avait fait grincer, mais chacun avait choisi de demeurer discret pour ne pas donner plus de publicité gratuite à M. Le Pen.

Dès le 11 juin au soir, le premier secrétaire du PS amendait ce postulat. « *Si et seulement si*, précisait-il, *nous n'étions pas en capacité d'être présents dimanche prochain pour offrir une véritable alternative aux électeurs, c'est bien évidemment à un vote qui protège et renforce la démocratie que j'appelle les socialistes.* » Le tutorat moral qu'exerce désormais M. Jospin sur ce parti n'est sans doute pas étranger à ce changement de pied. Sur ce sujet, M. Fabius ne peut pas être, lui non plus, taxé de mollesse ni d'ambiguïté. Sans parler, cette fois, de front républicain, l'ancien premier ministre envisageait, dès lundi matin, sur France Inter, ce retrait républicain.

UNE ÉTUDE CAS PAR CAS

C'est cette attitude qui a été avalisée, sans difficulté, par le bureau national du PS, récusant, comme le souhaitait aussi expressément le partenaire communiste, toute forme de front républicain qui « *n'éclaircirait pas le débat politique* ». Après une étude cas par cas, les villes de Marignane et de Dreux ont donc été retenues. D'autres villes, mardi, étaient susceptibles d'être ajoutées, en fonction du comportement en retour de la droite et de la personnalité de ses candidats. A Toulon et à Nice, le PS n'a pas voulu favoriser les « enfants naturels » des systèmes Médecin et Arreckx. M. Emmanuelli a expliqué qu'il attendait des gestes du RPR et de l'UDF dans les villes socialistes de Vitrolles, Tourcoing et Mulhouse. Dans cette dernière ville, la tête de liste UDF, Joseph Klifa (PSD), se disait déjà prêt, mardi matin, à rejoindre le maire sortant socialiste Jean-Marie Bockel.

Au travers des propos des uns et des autres, on sent poindre la volonté de prendre le problème du Front national à bras-le-corps. Ce changement de comportement réjouissait, mardi matin, Jean-Christophe Cambadélis, président du Manifeste contre le Front national. « *C'est un tournant satisfaisant*, confie-t-il. *L'implantation nationale du Front national par la voie municipale, comme celle du PCF dans les années 30, impose que les hommes et femmes de gauche se saisissent du problème. A chaque élection, les lepénistes mettent un cran de plus. Demain, on se réveillera avec Le Pen sénateur de Saint-Saint-Denis.* »

Daniel Carton

Le RPR refuse de choisir entre la gauche et le Front national

PAS D'EMBALLEMENT. Le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, a récusé très tôt, lundi 12 juin, l'idée de « *front républicain* » chère à Philippe Séguin. Le président de l'Assemblée nationale avait déjà fait sensation, en pleine campagne présidentielle, en dénonçant « *les clivages surannés* » pour privilégier « *l'attitude qui consiste à faire triompher l'intérêt le plus large chaque fois que l'essentiel est en jeu* » (*Le Monde* du 3 février).

Dimanche soir, sur RTL, M. Séguin a « récidivé ». Interrogé sur la perspective d'alliances éventuelles avec le PS pour faire barrage au Front national, le maire d'Epinal a affirmé : « *Il peut arriver dans certaines villes que la formule, comment dirais-je ?, de front républicain soit envisageable. Moi, ce que je crois, c'est qu'il ne faudra pas les interdire, ces formules-là, sur le plan national au second tour. En revanche, il faudra continuer d'interdire toute alliance, tout rapprochement avec le Front national.* »

Allant dans le même sens, René Monory a déclaré, mardi 10 juin au micro RTL, qu'« *à chaque fois que c'est possible, il faut retirer la liste socialiste, si elle est moins bien placée que la liste de la majorité, et vice et versa.* »

Le secrétaire général du RPR, de son côté, a indiqué, lundi matin sur France-Inter, qu'il n'était « *pas favorable à l'idée d'un front républicain* ». « *Il faut que chacun se batte sous ses couleurs* », a-t-il précisé. « *En ce qui concerne le Front national, notre attitude est très claire*, a ajouté M. Mancel. *Pas d'alliance avec le Front national. Mais en revanche, un discours fort, très présent sur le terrain à l'égard des électeurs du Front national, en leur disant : vous n'allez quand même pas favoriser la victoire d'un candidat socialiste !* »

DEUX FRONTS

Le président du conseil général de l'Oise – département où, dans une ville au moins, Noyon, le FN pourrait prendre la mairie au RPR – estime encore qu'il faut démontrer « *l'inutilité* » du vote en faveur des représentants de M. Le Pen, en expliquant que le nouveau gouvernement est là, précisément, pour dissiper les inquiétudes de cet électorat.

Après « *quatorze ans de socialisme* » comme on dit au RPR, la nouvelle direction du mouvement néogaulliste, installée au début de ce mois par Alain Juppé, considère toujours devoir se battre sur deux fronts : le FN, mais aussi les « *sociolo-communistes* ». Pour mémoire, en juin 1990, Alain Carignon, alors maire de Grenoble, avait été exclu du RPR pour avoir appelé à voter en faveur d'une candidate socialiste lors d'une élection cantonale partielle, afin de faire barrage à un représentant du Front national. La gauche, et les socialistes en particulier, sont responsables de la montée de l'électorat lepéniste, explique-t-on encore au RPR, pour justifier le refus d'accords, même ponctuels, avec le PS.

Nouveau délégué général chargé des fédérations du RPR, Pierre Bédier estime que l'électorat de droite n'est pas mûr pour accepter l'idée de « *front républicain* ». « *Il est profondément anti-socialiste*, explique le député des Yvelines, lui-même candidat en ballottage favorable à Mantes-la-Jolie. *Si l'on se retirait à Vitrolles, notre électorat ne comprendrait pas. Il se partagerait entre la gauche et le FN, et donc Mégret serait élu.* »

DE POSSIBLES « DÉRAPAGES »

Il n'est pas question pour autant de quelque arrangement que ce soit, du moins officiellement, avec les candidats lepénistes. Compte tenu de la brièveté des délais pour le dépôt des listes du second tour – celles-ci devaient être déposées avant mardi minuit –, on n'exclut pas, rue de Lille, au siège du RPR, qu'il puisse y avoir ici ou là des « *dérapages* ». Pour tenter de les prévenir, les secrétaires départementaux ont été mobilisés et des sanctions sont promises pour les candidats qui ne respecteraient pas les consignes nationales. C'est là un test pour l'appareil du RPR, invité à tenir bon la barre.

Jean-Louis Saux

La double stratégie de M. Le Pen

Le président du Front national développe, pour le second tour, une double stratégie. D'un côté, il propose à la majorité de participer à des accords « à la base », en prévenant qu'en cas de non-accord la responsabilité de son parti « *sera totalement dégagée dans le succès des communistes ou des socialistes* ». M. Le Pen a annoncé, mardi, sur France-Inter qu'il pourrait « *publier la liste des maires socialistes en danger* », face auxquels ses électeurs « *n'ayant pas de candidat* » pourront se mobiliser. Il a cité celui de Clermont-Ferrand, contre lequel se présente M. Giscard d'Estaing. D'un autre côté M. Le Pen rappelle que, là où il n'y aura pas d'accord, son parti maintiendra ses listes « *pour obtenir un grand nombre de conseillers municipaux* » et, si possible, une mairie.

Les comptes du lundi

LUNDI est jour des petits. Jusqu'à présent, on ne les avait pas beaucoup regardés, on s'irritait guère prêté attention à leurs bavardages, on s'irritait presque de leur agitation. La politique, c'était l'affaire des grands. Jusqu'à dimanche soir. Parce que le dimanche soir, à l'heure des additions du premier tour, toutes les décimales comptent. Les scores les plus infimes, les plus anecdoctiques, les plus bumbles prennent soudain une importance vitale. Que l'on soit ancien premier ministre, ancien président de la République ou tête de liste anonyme, il faut passer par là. Décrocher son téléphone, solliciter un rendez-vous, patienter, négocier, accepter, promettre.

RÉCIT

Certains s'y étaient préparés. A Clermont-Ferrand, le socialiste Roger Quilliot avait retenu à l'avance pour rencontrer les Verts. En un mot, le tour était joué. La « liste d'union démocratique et sociale » du maire sortant est devenue, lundi, une « liste d'union démocratique, écologiste et sociale ». Son rival, Valéry Giscard d'Estaing, savait, lui, que ces petits-là ne l'aimaient guère. Pour la forme, il a tout de même fait l'effort de trouver de « *l'intérêt* » à leurs propositions, au soir du premier tour.

A Lyon, Raymond Barre, qui espérait qu'une élection au premier tour le dispenserait de ces négociations microcosmiques, n'a pas eu cette chance. A voir, lundi, dans le journal de vingt heures de France 2, le visage exaspéré de l'ancien premier ministre, contraint d'attendre près de son téléphone une réponse d'Henry Chabert et de Michel Noir, on devinait que son aversion revendiquée pour les tractations partisanes, avait encore gagné du terrain.

A Grenoble, la liste de l'écologiste Raymond Avrillier, principal opposant d'Alain Carignon, et celle de Philippe Motte, un représentant de la « *société civile* », ont recueilli à elles deux vingt pour cent des suffrages. Un vrai score de grand. De quoi imposer leurs conditions à Michel Destot, le candidat socialiste. « *Nous voulons former une majorité pour un vrai changement* », a affirmé Raymond Avrillier, en allant jusqu'à réclamer la mise en place d'un « *exécutif collégial* ».

A Paris, où toutes les voix comptent pour la gauche si elle veut espérer faire basculer les onzième et vingtième arrondissements, les listes socialistes « Paris s'éveille » ouvrent des yeux concupiscents sur « Paris Ecologie Solidarité ».

Ex-grand, Robert Vigouroux, maire sortant de Marseille, qui a renoncé à sa candidature, ne se résout pas à son changement de statut. Sans que personne soit venu le lui demander, cet ex-socialiste a lancé, lundi, un appel en faveur de la liste conduite par Jean-Claude Gaudin (UDF-PR) et Renaud Muselier (RPR). « *J'ai demandé à l'équipe Gaudin-Muselier de prendre en compte la lutte contre le chômage, le logement pour tous, le refus de l'exclusion et du racisme. Leur complet accord m'a conforté dans mon opinion* », a-t-il déclaré pour justifier sa position.

Plus humblement, le maire sortant d'Argenteuil, Robert Mandargent, communiste reconduit qui avait cru pouvoir défier, seul, la liste d'union de la gauche composée de communistes orthodoxes, de socialistes et d'écologistes, a reconnu son « *échec* » et annoncé son désistement en leur faveur.

Jean-Marie Rausch, à Metz, n'a pas ces soucis. Après avoir oscillé de la droite vers la gauche avant de revenir à sa famille d'origine, il se retrouve aujourd'hui tout seul. Pour le second tour, il affrontera dans une quadrangulaire tous les partis, du PCF au Front national en passant par le RPR, l'UDF et le PS. Il en est, en revanche, un avec lequel le maire sortant sera bien obligé, cette fois, de discuter. A Metz, les électeurs sont 48,66 % à ne pas avoir voté. Ordinairement petit aux élections municipales, le parti de l'abstention a vu grandir, cette fois, le nombre de ses adhérents. Il n'a pas grand-chose à négocier, il ne croit plus guère aux promesses, mais il s'accorde ses rendez-vous que le dimanche.

Récit de nos correspondants

« *Si, au soir du 18 juin, Mégret était élu...* »

VITROLLES (Bouches-du-Rhône)
de notre envoyé spécial

Avec un taux de participation de 75,71 % au premier tour, il reste des abstentionnistes à convaincre à Vitrolles. Dimanche 11 juin, au terme d'une campagne officielle brève mais percutante, précédée de longues manœuvres d'approche, le score exceptionnellement élevé obtenu par Bruno Mégret (43,05 %), numéro deux du *Front national*, face au maire socialiste sortant, Jean-Jacques Anglade (28,88 %), a donné le signal d'une bataille sans précédent et sans merci. Dans cette ville qui, depuis les années 60, est passée de 3 000 à 39 000 habitants, c'est bien un climat de fébrilité, de tension, d'excitation quasi guerrière que l'on percevait, lundi 12 juin, dans les couloirs de l'hôtel de ville, où s'organise la résistance.

« *Nous avons fait à peu près le score que nous prévoyions, entre 25 % et 30 %, mais ce sont les autres listes qui se sont effondrées* », observent les colistiers du maire sortant. Ils attendaient les Verts à 10 %, ils les retrouvent à 5,5 %. Avec 6,31 %, le Parti communiste n'occupe pas le terrain qu'il espérait baliser. Et que dire de la déroute du candidat de l'union de la majorité, Roger Guichard (UDF-PR), qui plafonne à 12,5 %, alors que Jacques Chirac et Edouard Balladur avaient obtenu respectivement 15 % et 13 % fin avril ! L'effet cumulatif de ces reculs ne suffit évidemment pas à expliquer la percée « historique » de M. Mégret, qui s'est lui-même étonné en dépassant les 40 % (*même s'il n'avait échoué que de très peu*, face au PS, aux élections législatives de 1993) et en accédant à la position de favori, pour le second tour, face à M. Anglade, qui a négocié la fusion de sa liste avec celles des communistes et des écologistes.

C'est ainsi : à Vitrolles, grande banlieue active et plutôt souriante du nord-ouest de Marseille, près d'un électeur sur deux a apporté ses suffrages à l'un des plus virulents représentants de l'extrême droite. Par son ampleur, cette réalité politique et sociologique dépasse, à l'évidence, le simple prurit protestataire. Elle est ici d'autant plus dérangeante que, loin de faire dans l'ambiguïté, le très abondant matériel électoral patiemment diffusé depuis près d'un an par M. Mégret a largement recours aux arguments, aux schémas, voire aux dessins les plus simplistes.

M. Mégret, maire potentiel... Cet état de fait invite à un état des lieux : un taux de chômage avoisinant 17 %, alors qu'à travers sa dynamique zone industrielle et son imposant centre commercial Vitrolles regroupe 23 000 emplois ; pas de « ghettos » ni de flambées de violence, mais des cohabitations mal vécues et une petite délinquance socialement perturbante ; une politique d'aménagement ambitieuse, qui pèse sur le taux d'imposition et sur l'endettement de la commune.

LES FRÈRES TAPIE

Alors que la venue de Lionel Jospin à Vitrolles, jeudi 15 juin, à l'occasion de son déplacement à Marseille, semblait acquise, le maire sortant se félicitait de la présence annoncée de Bernard Tapie pour un rassemblement, le lendemain, autour des associations sportives. En sa qualité de président de l'OM-Vitrolles handball (OMVHB), Jean-Claude Tapie, frère de Bernard, n'était pas en reste de solidarité.

Le Centre des jeunes dirigeants de l'étang de Berre et la jeune chambre économique ont fait connaître leur intention de déserter Vitrolles si le Front national s'installe à la mairie. Les responsables du club amateur de football ont adopté la même résolution et, au début de la soirée de lundi, un communiqué signé par les handballeurs de l'OMVHB, pour certains d'entre eux champions du monde, affirmait : « *Amis sportifs, ce soir, c'est l'angoisse qui nous gagne. Ce soir, Mégret a mis le feu dans notre cœur. Notre devise de sportifs, « solidarité, respect d'autrui », est à l'opposé de ses thèses. Dans ces conditions, si, au soir du 18 juin, Mégret était élu, par malheur, maire de Vitrolles, nous demanderions à être libérés de nos obligations de joueurs de l'OMVHB.* »

Robert Belleret

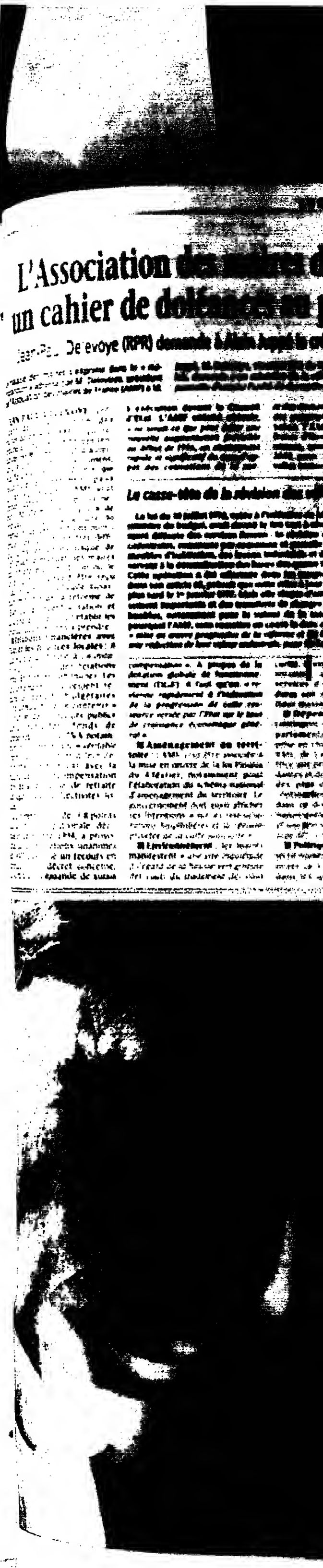

L'Association des maires de France adresse un cahier de doléances au premier ministre

Jean-Paul Delevoye (RPR) demande à Alain Juppé la création d'un « ministère de la ville »

Le malaise des maires s'exprime dans le *« mémorandum »* adressé par M. Delevoye, président de l'Association des maires de France (AMF) à M. Juppé. M. Delevoye, sénateur RPR du Pas-de-Calais, demande *« un ministère de la ville (...) qui permette d'assurer l'unité de conception et d'action de l'Etat »*. Le président de l'AMF dénonce aussi la *« hausse vertigineuse » des dépenses communales liées à l'environnement.*

JEAN-PAUL DELEVOYE, président de l'Associatioo des maires de France (AMF), qui regroupe des maires de toutes tendances politiques, vient d'adresser à Alain Juppé un document, qualifié de « mémorandum », qui récapitule les sept priocipaux dossiers sur lesquels l'AMF veut attirer l'attentioo du gouvernemeot. M. Delevoye – qui a de nouveao souligné, à la suite du premier tour des élections municipales, les conditions très difficiles dans lesquelles risque de s'effectuer le mandat des maires qui ont été élus le 11 juin oo le seront le 18 –, devait être reçu jeudi 15 juin par Claude Goasguen, ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la citoyeonneté, pour établir les priorités des mesures à prendre.

■ **Relations financières avec l'Etat et les finances locales :** il faut mettre un terme à l'*« instabilité chronique »* des relations entre l'Etat et les commues. Les gouvernemeots qui veulent réduire les déficits budgétaires sont conduits à *« contenir »* l'évolution des concours publics aux collectivités (fonds de compensatioo de la TVA notamment) ou à opérer un *« véritable transfert de ressources à leur détriment »* (c'est le cas avec la hausse de la surcompeosation imposée à la caisse de retraite des agents des collectivités locales).

L'augmentation de 3,8 points de la cotisation patronale, décidée en décembre 1994, a provoqué des protestations unanimes et l'AMF a déposé un recours en annulation du décret concerné, assorti d'une demande de sursis à exécution devant le Conseil d'Etat. L'AMF enteod obtenir, *« ne serait-ce que pour éviter une nouvelle augmentation prévisible au début de 1996, un abaissement rapide et significatif du taux d'appel des cotisations de la surcompensation »*. A propos de la dotation globale de fooctionnement (DGF), il faut qu'on *« revienne rapidement à l'indexation de la progression de cette ressource versée par l'Etat sur le taux de croissance économique général »*.

■ **Aménagement do territoire :** l'AMF veut être associée à la mise en œuvre de la loi Pasqua du 4 février, notamment pour l'élaboration du schéma national d'aménagement du territoire. Le gouvernement doit aussi afficher ses intentions *« sur les restructurations hospitalières et la révision projetée de la carte judiciaire »*.

■ **Environnement :** les maires manifestent *« une vive inquiétude à l'égard de la hausse vertigineuse des coûts du traitement des eaux et des déchets à cause notamment des prescriptions européennes »*. Seloo l'AMF, 60 milliards de francs d'investissements, au mioimum, soot nécessaires d'ici à 2002 pour appiquer les oouvelles normes d'hygiène et de sécurité. Il est anormal, seloo l'association, que la TVA pour les services d'élimination des ordures soit encore fixée à 18,6 % (taux maximum).

■ **Dépenses sociales :** le contingent communal dû aux départemeots, qui résulte de la prise en charge des dépenses du RMI, de l'allocation compensatrice aux personnes âgées dépendantes et de la couverture sociale des plus démunis, progresse continuellemeot. L'AMF réclame, dans ce domaine, une *« coordination entre les différents acteurs et une révision des critères de partage des responsabilités »*.

■ **Politique de la ville :** l'objectif ouméro un doit être d'améliorer la situatioo de l'emploi dans les quartiers difficiles. Le fait que le gouvernement n'ait pas eocore publié la liste des *« zones de redynamisation urbaine »* prévues dans la loi Pasqua, dans lesquelles peuvent être accordées des mesures fiscales et sociales dérogatoires pour les entreprises, est un handicap. L'AMF réclame une adaptation de la législation pénale au développement de la petite délinquance, notamment lorsqu'*« elle est le fait de jeunes mineurs »*.

« Il faut, ajoute l'AMF, *un ministère de la ville doté d'attributions et de moyens financiers qui permettent d'assurer l'unité de conception et d'action de l'Etat, le renforcement des pouvoirs des préfets de départements et une simplification des procédures de délégation de crédits. »*

■ **Responsabilité personnelle et pénale des maires :** la multiplicatioo des condamnations dont font l'objet les maires suscite chez ces élus un *« vif émoi et un fort sentiment d'injustice »*. Il faut adapter la législation pour qo'un maire *« ne soit personnellement condamné au pénal que lorsqu'il a effectivement commis une faute personnelle »*. Il convient également d'arrêter *« la dérive actuelle, regrettable et dangereuse pour la démocratie locale »*.

■ **Sécurité civile :** le sujet le plus important touche l'organisation territoriale des services d'incendie et de secours. L'AMF demande au gouvernement d'étudier la participation des bénéficiaires indirects de la sécurité civile – les compagnie d'assurances notamment – au financement des dépenses liées à la mise en œuvre des réformes.

Le casse-tête de la révision des valeurs locatives

La loi du 30 juillet 1990, votée à l'initiative de Michel Charasse, alors ministre du budget, avait donné le feu vert à une opération extrêmement délicate des services fiscaux : la révision des valeurs locatives cadastrales, commune par commune et parcelle par parcelle, des immeubles d'habitation, des locaux industriels et des biens fonciers qui servent à la détermination des bases des quatre impôts locaux directs. Cette opération a été effectuée dans les temps et la « loi Pasqua », dans son article 68, prévoit que cette mise à jour devra s'appliquer au plus tard le 1er janvier 1997. Mais elle risque d'entraîner des bouleversement importants et des transferts de charges fiscales entre contribuables, notamment pour la valeur de la taxe d'habitation. C'est pourquoi l'AMF, sans remettre en cause la date de 1997, demande une *« mise en œuvre progressive de la réforme et un traitement spécial, par une réduction de leur valeur cadastrale, pour les logements sociaux »*.

L'actuel maire de Lyon se retire de la compétition

M. Noir a dû céder à la pression de M. Barre qui refusait catégoriquement sa présence sur les listes communes de la droite

LYON
de notre bureau régional

Rencontres bilatérales au conseil général du Rhône, suspensions des négociations, demandes de délais de réflexion, réunions internes à chaque camp : les discussions, à Lyon, pour la fusion des listes entre Raymond Barre et Henry Chabert ont duré toute la journée du lundi 12 juin. L'ancien premier ministre est allé jusqu'à poser plusieurs ultimatums horaires à M. Chabert, jusqu'au « 20 heures » de France 2, au cours duquel il a laissé entendre que l'accord était conclu.

M. Barre avait fixé ses conditions : deux tiers de RPR-UDF, un tiers de « noiristes », et retrait de M. Noir, puisqu'il a été condamné dans le cadre du procès Botton. L'actuel maire de Lyon n'avait donc guère le choix : ou bien, avec l'accord de M. Chabert et de ses amis, il maintenait ses listes, au risque d'ouvrir une porte aux socialistes dans certains arrondissements ; ou bien il se retirait de la compétition, même si la répartitioo proposée par M. Barre oe correspondait pas au rapport de force des urnes, les listes RPR-UDF ayant obtenu 29,94 % des voix et ne devançant celles de M. Chabert (26,13 %) que dans cinq arrondissements sur neuf.

RÉPARTITION

M. Noir a finalement accepté de se plier aux exigences de M. Barre, puisque M. Chabert devait annoncer officiellement, mardi, dans la matinée, la fusion des deux listes. Pourtaot, du côté des « noiristes », la lecture de l'accord était encore, quelques heures auparavant, sensiblement différente de celle des barristes. Selon eux, ils devraient obtenir, dans le futur exécutif municipal, neuf postes d'adjoint sur vingt et un, alors que, dans l'entourage du député (apparenté UDF) et ancien premier ministre, on tenait fermement à l'application de la règle des deux tiers-un tiers, soit sept adjoints « noiristes » pour quatorze RPR-UDF.

L'âpreté de ces négociations est la conséquence logique d'une campagne qui a vu chaque camp faire monter la pression. En moins de quatre semaines, les chefs de file de deux listes, partageant le même bilan municipal et ne se distinguant guère sur les programmes, ont dû développer d'autres arguments pour se différencier. M. Barre a été contraint de quitter son rôle d'*« homme au-dessus de la mêlée »*, qui ne s'était engagé que *« dans l'intérêt des Lyonnais »*, et de dénoncer *« l'ambiguïté »* de son adversaire. M. Chabert, néophyte en campagne électorale, a vite appris à renvoyer ce type de propos.

L'accord entre M. Barre et M. Chabert ne préjuge pas du comportement de l'électorat noiriste, qui pourrait rechigner, le 18 juin, à se reporter sur ceux qui ont voulu et obtenu le départ du maire. Ce dernier aura tout tenté pour se maintenir sur la scène municipale lyonnaise. A cinquante et un ans, il doit néanmoins se retirer sur la Croix-Rousse, quartier dont il est le député (non-inscrit). Il lui faudra certainement du temps pour refermer – s'il doit y parvenir un jour – la « parenthèse » ouverte par l'affaire Botton.

Bruno Caussé

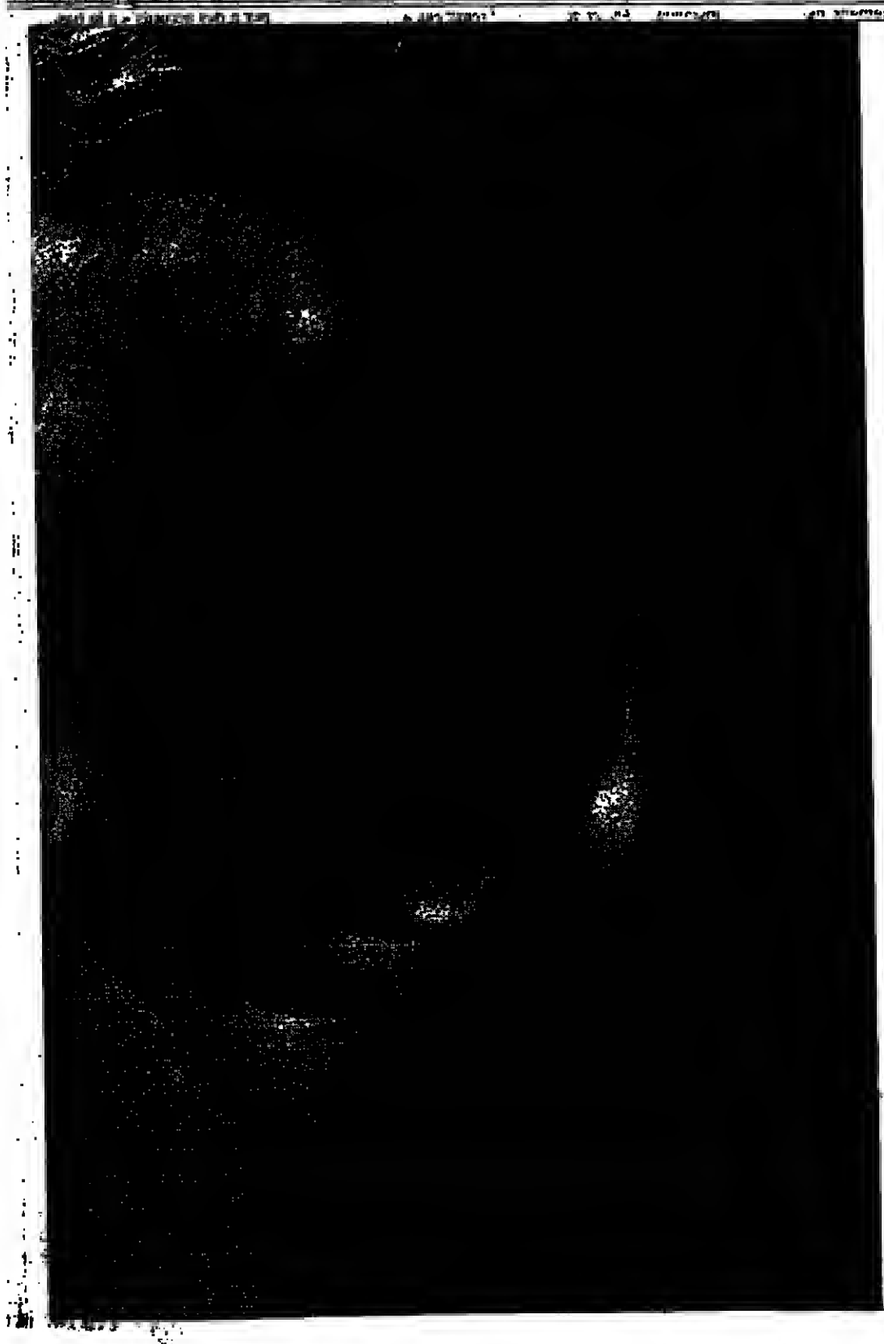

PRIVATISATION

Usinor Sacilor fait de l'acier avec des neurones.

Pour innover, pour maîtriser en permanence un processus industriel complexe, Usinor Sacilor emploie plus de 1000 informaticiens.
Peut-on imaginer qu'un haut-fourneau est doté de 5800 capteurs permettant de mesurer en temps réel et dans des conditions extrêmes de températures près de 3000 paramètres techniques ? Cela demande, dans certaines usines, une puissance de calcul supérieure à celle nécessaire au lancement d'Ariane à Kourou. Pour aller encore plus loin dans le pilotage des hauts-fourneaux, Usinor Sacilor développe actuellement Sachem, un des plus gros systèmes experts civils dans le monde.

Sait-on également que l'épaisseur d'une tôle d'acier pour emballage, destinée aux canettes-boisson par exemple, est maîtrisée au micron près ?

Automates programmables, intelligence artificielle, électronique, lasers, robotique, l'acier est aujourd'hui affaire de très haute technologie. Mais l'essentiel ce sont les neurones des 61400 collaborateurs d'Usinor Sacilor.

DEVENEZ ACTIONNAIRE. Des mandats d'achat d'actions sont disponibles auprès de votre banque, du Trésor Public, des Caisses d'Epargne, de la Poste et de votre intermédiaire financier habituel. Ils sont révocables jusqu'à la fin de l'avant-dernier jour de la bourse précédant le jour de clôture de l'offre. 3614 USINOR SACILOR

Un document de référence enregistré par la COB en date du 2 juin sous le n° R. 95-049 et une note d'opération préliminaire visée par la COB sont disponibles auprès de votre intermédiaire financier habituel et d'Usinor Sacilor. Une note d'opération définitive sera disponible le jour de l'ouverture de l'offre publique de vente dans les mêmes lieux.

Acier
USINOR SACILOR
ENSEMBLE, FORGEONS LE 3ÈME MILLÉNAIRE

DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

GUADELOUPE

La victoire à Port-Louis de la liste indépendantiste de l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe sur celle du maire sortant, ancien membre du Parti communiste guadeloupéen, constamment réélu depuis 1965, constitue l'événement du scrutin.

On note également le succès, remporté dès le premier tour, à Basse-Terre par la liste conduite par Lucette Michaux-Chevry (RPR), ancien ministre délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme, et la réélection facile d'Henri Bangou (Parti populaire de Guyane), sénateur, à Pointe-à-Pitre. En revanche, deux parlementaires socialistes, Frédéric Jalton et François Louisy, qui paraissaient assurés d'une réélection au premier tour aux Abymes et à Goyave, doivent se contenter d'un ballottage favorable.

Basse-Terre (PPDG)

I., 8 945 ; A., 33,32 % ; E., 5 709.

Un. d. (Michaux-Chevry, RPR, pr. c. r.)	3 030	53,07	26
Un. g. (Cléry, PPDG, m.)	1 938	33,94	6
UPLG (Ezelin)	507	8,88	1
div. g. (Valérius)	181	3,17	
div. d. (Lurel, UDF)	53	0,92	

Conseil sortant : 1 PCG, 26 PPDG, 2 UPLG, 3 RPR.

1989. – *I., 9 469 ; A., 48,14 % ; E., 4 594.* – PC (Clery, m.), 2 908 (63,30) ; Un. d. (Beaubrun, RPR), 972 (21,16) ; div. g. (Ezelin), 714 (15,54).

Les Abymes (PS)

I., 31 458 ; A., 41,62 % ; E., 17 278.

PS (Jalton, m., d.)	8 130	47,05	B
div. g. (Nabajoth)	7 094	41,05	
Un. d. (Lacoma, RPR)	1 079	6,24	
div. g. (Nestar, PS)	975	5,64	

Conseil sortant : 35 PS, 8 PS diss., 2 RPR.

1989. – *I., 24 055 ; A., 40,89 % ; E., 13 297.* – PS (Jalton, m., d.), 8 604 (64,71) ; div. g. (Montpierre, PS diss.), 2 807 (21,11) ; Un. d. (Lacoma, RPR), 1 361 (10,24) ; PCG (Louber), 525 (3,95).

Le Gosier (div. g.)

I., 14 284 ; A., 42,36 % ; E., 7 944.

div. g. (Gillot, m.)	4 933	62,09	28
div. g. (Thénard)	2 144	26,98	4
Un. d. (Jeanne-Mozart, RPR)	867	10,91	1

Conseil sortant : 26 div. g., 7 RPR.

1989. – *I., 11 074 ; A., 42,17 % ; E., 6 162.* – Un. d. (Hélène, RPR, m.), 2 305 (37,41) ; div. g. (Gillot), 1 871 (30,36) ; PS (Thenard), 1 247 (20,24) ; Un. g. (Morton, div. g.), 739 (11,99).

Pointe-à-Pitre (PPDG)

I., 16 694 ; A., 42,82 % ; E., 8 899.

PPDG (Bangou, m., s.)	6 224	69,94	30
Un. g. (Thésauros, UPLG)	1 445	16,23	3
Un. d. (Thibault, RPR)	675	7,58	1
div. (Ibo)	555	6,23	1

Nouveau conseil : 1 PS, 1 RPR, 1 div., 30 PPDG, 2 UPLG, 1 PCG.

Conseil sortant : 5 PCG, 29 PPDG, 1 div. d.

1989. – *I., 16 346 ; A., 1,37 % ; E., 9 548.* – PCG (Bangou, m., s.), 8 259 (86,49) ; div. d. (Thibault), 915 (9,58) ; PS (Marie-Gabrielle), 374 (3,91).

Saint-Martin (div. d.)

I., 10 907 ; A., 43,29 % ; E., 5 882.

div. d. (Fleming, m.)	4 266	72,52	29
div. g. (Arnell)	906	15,40	2
div. d. (Hamlet)	710	12,07	2

Conseil sortant : 2 RPR, 31 div. d.

1989. – *I., 7 468 ; A., 33,42 % ; E., 4 908.* – Div. d. (Fleming, m.), 2 721 (55,44) ; div. d. (Petit), 1 592 (32,44) ; RPR (Fleminf), 595 (12,12).

MARTINIQUE

Les électeurs de Fort-de-France, qui ont été surpris par la décision d'Aimé Césaire de *briguer un neuvième mandat, ont eu tout* le loisir de manifester leur déception ou leur désaccord en boudant les urnes. Avec un taux de participatioo de 39 %, l'un des plus bas enregistrés en Martinique, le fait est là : le PPM a été désavoué, Aimé Césaire obtenant son plus faible score depuis 1959.

Il se confirme dorénavant que l'opposition la plus crédible à l'équipe majoritaire, bien que loin derrière, est symbolisée par les indépendantistes du Conseil national des comités populaires, qui obtiennent trois sièges. Divisée et affaiblie, la droite n'obtient *que 12,5 % des suffrages et trois sièges au* conseil municipal. Au Lamentin, le maire sortant communiste est triomphalement réélu, en dépit de ses démêlés avec la justice, ou plutôt grâce à ses ennuis.

Fort-de-France (PPM)

I., 61 667 ; A., 61,03 % ; E., 22 384.

PPM (Césaire, m.)	13 158	58,78	47
ext. g. (Carole)	2 472	11,04	3
RPR (Chalono)	2 301	10,27	3
div. g. (Crusol, PS)	1 956	8,73	2
div. g. (Pierre-Charles, ext. g.)	710	3,17	
ext. g. (Pulvar)	632	2,82	
RPR (Charlec)	489	2,18	
écol. (Boutrin)	445	1,98	
div. (Lechallier)	221	0,98	

Nouveau conseil :

Conseil sortant : 1 ext. g., 49 PPM, 1 UDF, 2 RPR.

1989. – *I., 60 162 ; A., 51,28 % ; E., 27 263.* – Un. g. (Cesaire, PPM, m., d.), 22 336 (81,93) ; Un. d. (Bagoe, RPR), 3 420 (12,54) ; ext. g. (Pierre-Charles), 1 507 (5,53).

Le Lamentin (PCM)

I., 16 877 ; A., 43,50 % ; E., 9 034.

PCM (Samot, m.)	7 648	84,65	33
div. g. (Valère)	1 051	11,63	2
div. d. (Dambo, UDF)	335	3,70	

Conseil sortant : 32 PCM, 1 div. g., 2 div. d.

1989. – *I., 13 872 ; A., 37,73 % ; E., 8 005.* – PCM (Samot), 5 720 (71,46) ; Un. d. (Legares, RPR), 1 210 (15,12) ; PS (Sinosa), 778 (9,72) ; div. g. (Bertide), 297 (3,71).

GUYANE

La plupart des maires des communes les plus importantes ont été réélus, comme Elie Castor (app. PS) à Sinnamary, ou le député (RPR) Léon Bertrand à Saint-Laurent-du-Maroni. Mais les électeurs de Cayenne et de Kourou devront retourner aux urnes. A Kourou, les quatre listes peuvent se maintenir au second tour, la surprise venant de la liste « apolitique » conduite par Yann Pennec, un employé du centre spatial. A Cayenne, trois listes demeurent en coocurrence : celle conduite par Christiane Taubira-Delannon, député (RL), celle de Roland Polycarpe (RPR) et celle du Parti socialiste guyanais de Jean-Claude Lafontaine. Mme Taubira-Delannon devrait pouvoir compter sur les voix de la liste de Fabien Canavy, puisque tous deux ont fait campagne contre le PSG. Il reste que le PSG o'a sans doute pas fait le plein de ses voix à Cayenne, puisque plus de 49 % d'électeurs ne se sont pas déplacés ce dimanche.

Cayenne (PSG)

I., 15 419 ; A., 49,20 % ; E., 7 408.

PSG (Lafontaine)	3 244	43,79	B
div. g. (Taubira-Delannon, WAL, d., d. e.)	2 560	34,55	
RPR (Polycarpe)	880	11,87	
div. g. (Canavy, MDES)	724	9,77	

Coeseil sortant : 36 PSG, 3 RPR *(Gérard Holder n.s.r.p.).*

1989. – *I., 13 980 ; A., 52,75 % ; E., 6 200.* – Un. g. (Holder, PSG, m.), 4 767 (76,89) ; Un. d. (Peyraud, RPR), 887 (14,31) ; div. d. (Catty), 546 (8,81).

RÉUNION

Peu de variation dans la carte municipale de la Réunion où vingt des vingt-quatre maires sortants ont été réélus. A Saint-André, Jean-Paul Virapoullé, député (UDF-CDS), est élu face à une coalition composée do PCR, de Free DOM et du PS. A Saint-Paul, Joseph Sinimalé (RPR) est en ballottage favorable face au député Paul Vergès, président du PCR. Petite surprise de ce premier tour, l'élection confortable de Michel Tamaya (PS) à la mairie de Saint-Denis, face à Jean Chatel, souteou par le RPR et l'UDF. A Saint-Pierre, en revanche, le député (RPR) André-Maurice Pihouée n'a pas réussi à prendre la mairie à Elie Hoarau (PCR). Le mouvement Free DOM a complètement échoué à s'enraciner dans deux communes de l'Est. A Sainte-Marie, Camille Sudre est en troisième position, derrière le maire sortant, Jean-Louis Lagourgue. Secrétaire d'Etat à la francophonie et présidente du conseil régional, Margie Sudre n'avait donné aucune consigne de vote.

Saint-Denis (PC)

I., 71 335 ; A., 46,33 % ; E., 36 863.

Un. g. (Tamaya, PS, m.)	19 991	54,23	44
Un. d. (Chatel, div. d.)	13 130	35,61	10
div. d. (Manglou)	2 339	6,34	1
div. g. (Nativel, PS diss.)	1 403	3,80	

Nouveau conseil : 21 PS, 10 div. g., 13 div. d., 6 PCR, 5 Free Dom.

Conseil sortant : 22 PS, 9 div. g., 2 RPR, 22 div. d.

1989. – *I., 62 015 ; A., 31,89 % ; E., 40 459.* – PS (Annette), 16 820 (41,57) ; app. RPR (Legros, m., d.), 13 368 (33,04) ; div. d. (Boyer E.), 7 810 (19,30) ; PCR (Nurbel), 1 402 (3,47) ; div. d. (Boyer G.), 1 059 (2,62).

Le Port (PCR)

I., 17 442 ; A., 30,40 % ; E., 11 510.

Un. g. (Langenier, PCR, m.)	8 061	70,03	34
div. d. (Rousse, RPR)	2 980	25,89	5
div. d. (Mahé)	469	4,07	

Nouveau conseil : 9 div. g., 5 RPR, 25 PCR.

Conseil sertant : 32 PCR, 1 PS, 6 div. d.

1989. – *I., 16 044 ; A., 20,97 % ; E., 12 351.* – PCR (Pi ; Vergès), 7 580 (61,37) ; RPR (Gonthier) 3 607 (29,20) ; PS *(Bénard)*, 1 164 (9,42).

Saint-André (UDF)

I., 20 741 ; A., 19,27 % ; E., 16 444.

div. d. (Virapoullé, UDF-CDS, m., d.)	8 650	52,60	30
Un. g. (Hoarau, PCR)	7 138	43,40	9
div. d. (Boyer, RPR)	656	3,98	

Nouveau conseil : 2 PS, 1 div. g., 22 UDF, 8 div. d., 6 PCR.

Conseil sortant : 7 PCR, 32 UDF.

1989. – *I., 19 045 ; A., 26,71 % ; E., 13 681.* – UDF-CDS (Virapoullé, m., d.), 7 149 (52,25) ; PCR (Nivienpoullé), 3 599 (26,31) ; div. d. (Ramassamy), 2 152 (15,72) ; PS (Assaby), 406 (2,97) ; div. d. (Ethève), 375 (2,74).

Saint-Louis (RPR)

I., 24 659 ; A., 20,78 % ; E., 18 934.

Un. g. (Ethève, PCR)	9 582	50,60	30
Un. d. (Hoarau, UDF)	8 201	43,31	9
div. (Benard)	923	4,87	
div. (Boqui-Queni)	228	1,20	

Nouveae conseil : 9 div. g., 6 UDF, 3 RPR, 21 PCR.

Conseil sortant : 30 PCR, 3 UDF, 6 div. d. *(Claude Hoarau est candidat à Saint-André).*

1989. – *I., 22 978 ; A., 18,76 % ; E., 18 295.* – PCR (C. Hoarau, m.), 11 262 (61,63) ; div. g. (Hamilcaro), 2 786 (15,24) ; RPR (Ma. Hoarau), 2 778 (15,20) ; div. d. (Sooton), 1 449 (7,93).

Saint-Paul (RPR)

I., 43 042 ; A., 33,01 % ; E., 27 743.

Un. d. (Sinimalé, RPR, m.)	13 115	47,27	B
PCR (Vergès, d.)	8 607	31,02	
div. d. (Bosviel, RPR diss.)	3 792	13,66	
div. g. (Félicité, PS)	757	2,72	
div. d. (Nanécou)	676	2,43	
div. (Estrope)	517	1,86	
div. d. (Law Wai)	279	1,00	

Conseil sortant : 4 PCR, 26 RPR, 15 div. d.

1989. – *I., 37 548 ; A., 21,43 % ; E., 29 006.* – Div. d. (Moussa, m.), 9 111 (31,41) ; PCR (Vergès), 8 907 (30,70) ; RPR (Kichenin), 4 486 (15,47) ; PCR (Pota, d.), 3 479 (11,99) ; UDF-CDS (Siminale), 2 169 (7,48) ; div. d. (Rivière), 450 (1,55) ; PS (Myrthe), 404 (1,39).

Saint-Pierre (PCR)

I., 36 556 ; A., 20,11 % ; E., 28 209.

Un. g. (Hoarau, PCR, m.)	15 878	56,28	35
Un. d. (Pihouée, RPR, d.)	12 331	43,71	10

Nouveau conseil : 7 RPR, 13 div. d., 25 PCR.

Conseil sortant : 21 PCR, 1 PS, 9 div. g., 11 RPR, 2 div. d.

17 septembre 1989. – *I., 31 984 ; A., 17,68 % ; E., 25 965.* – PCR (Hoarau, d.), 13 082 (50,38) ; RPR (Pihouée), 12 063 (46,45) ; PS (Daoudjee), 820 (3,15).

Le Tampon (div. d.)

I., 31 593 ; A., 17,80 % ; E., 25 312.

Un. d. (Thien Ah Koon, div. d., m., d.)	16 144	63,78	36
div. d. (Payet)	5 403	21,34	5
div. d. (Lucilly)	1 365	5,39	1
PCR (Berne)	1 330	5,25	1
Un. g. (Hoarau, PS)	1 070	4,22	

Nouveau conseil : 1 div. g., 41 div. d., 1 PCR.

Conseil sortant : 2 PCR, 2 PS, 35 div. d.

1989. – I., 26 453 ; A., 22,40 % ; E., 19 739. – div. d. (Thien Ahkoon, m., d.), 14 854 (75,25) ; PCR (Berne), 2 531 (12,82) ; PS (Hoarau), 2 354 (11,93).

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Après avoir voté à plus de 60 % pour Jacques Chirac au second tour de l'élection présidentielle, les habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon ont renouvelé leur confiance dans des proportions identiques au maire sortant, le sénateur (app. PS) Albert Penn.

Saint-Pierre (div. g.)

I., 4 002 ; A., 30,25 % ; E., 2 668.

div. g. (Pen, m., s.)	1 659	62,18	24
Un. d. (Grignon, UDF-CDS, d.)	1 009	37,81	5

Conseil sortant : 23 app. PS, 6 UDF-CDS.

1989. – *I., 3 977 ; A., 20,09 % ; E., 2 659.* – Div. g. (Pen, m., s., app. PS), 1 434 (53,93) ; div. d. (Grignon, UDF-CDS), 1 225 (46,07).

NOUVELLE-CALÉDONIE

A Nouméa, dont la population est en majorité d'origine européenne, Jean Lèques (RPCR) est réélu dès le premier tour. L'opposition indépendantiste, divisée, ne remporte, comme en 1989, qu'un seul siège. C'est un revers pour le second de la liste du Front progressiste, Louis Kotra Uregei, président de la puissante Union syndicale des travailleurs kanaks et exploités (USTKE), qui teotait un retour sur le terrain politique. Echec également pour l'Unioo calédonienne, qui avait refusé de faire une liste commune avec les autres composantes du FLNKS. La surprise provient de Génération calédonienne, qui dénonce l'accaparement des leviers politiques et économiques par le RPCR et la perversion de l'esprit des accords de Matignon. Dans le reste du territoire, le président du FLNKS, Paul Néaoutyine, conserve sa mairie de Poindimié ; il avait violemment dénoncé la désunion des indépendantistes dans la quasi-totalité des autres communes du territoire.

Nouméa (RPCR)

I., 36 767 ; A., 43,78 % ; E., 20 158.

RPCR (Lèques, m.)	11 332	56,21	40
MPF (Sarran)	2 732	13,55	3
div. (Delrieu)	2 216	10,99	3
FN (Herpin)	1 794	8,89	2
ind. (Uréné, FLNKS)	1 178	5,84	1
UC (Cortot)	906	4,49	

Nouveau conseil :

Conseil sortant : 1 UC, 37 RPCR, 3 FC, 3 FN, 1 ext. d.

1989. – *I., 33 061 ; A., 39,96 % ; E., 19 353.* – RPCR (Lèques, m.), 11 351 (58,65) ; ext. d. (Sarran, FC), 2 479 (12,81) ; FN (Durand), 2 473 (12,78) ; ext. d. (Benebig), 1 389 (7,18) ; Ind. (Caillard, UC), 996 (5,15) ; Ind. (Belouma, FLNKS), 665 (3,44).

POLYNÉSIE FRANÇAISE

Deux maires sortants n'ont pas été réélus. A Rapa tout d'abord, la plus méridionale des communes polynésiennes, qui vient d'échapper à Lionel Watanabe qui perd le dernier bastion détenu par le Tahoeraa Huiraatira (apparenté RPR) dans l'archipel des Australes. A Maupiti ensuite, commune des îles sous le vent où le parti que dirige M. Gaston Flosse, le député président du gouvernement territorial, a également essuyé un échec cuisant. Si, dans l'ensemble, les électeurs ont reoouvelé leur confiance à la plupart des conseils municipaux sortants des grandes communes, le premier tour a permis au Front de libération polynésien de remporter quelques victoires notables. Le succès le plus éclatant de ce mouvement revient à M. Leontieff, le maire sortant de Arue, sur la côte Est de Tahiti.

Papeete (HA)

I., 14 687 ; A., 33,87 % ; E., 9 430.

RPR (Buillard)	3 695	39,18	B
div. d. (Juventin)	1 974	20,93	
ind. (Salmon)	1 331	14,11	
div. d. (Carlson)	1 289	13,66	
RPR (Van Bastolaer)	767	8,13	
div. (Toomaru)	198	2,09	
ind. (Mataoa)	176	1,86	

1989. – *I., 17 011 ; V., 9 954 ; A., 41,48 % ; E., 9 844.* – Maj. p. (Juventin, div. g., m., Here Ai'A), 6 089 (61,86 %) ; div. d. (Buillard, Tahoeraa Huiraatira, *app. RPR*), 2 056 (21,33 %) ; *div. g. (Van Bastolaer, Honot'A, maj. p.)*, 626 (6,36 %) ; ind. (Salmon, Front de libération de la Polynésie), 484 (4,92 %) ; div. (Bambridge), 445 (4,52 %) ; Ind. (Heparau, ext. g.), 100 (1,01 %).

RECTIFICATIFS

■ **Paris.** Plusieurs erreurs se sont glissées dans nos calculs concernant l'attribution des sièges dans les arrondissements de Paris pourvus au premier tour des élections municipales du 11 *juin*. Dans le cinquième arrondissement, la liste conduite par Jean Tiberi remporte quatre sièges et l'union de la gauche n'en obtient aucun. Dans le huitième arrondissement, la majorité municipale obtient trois sièges et l'union de la gauche aucun. Dans le quinzième, la liste conduite par Edouard Balladur remporte quatorze sièges, mais le Front national n'en obtient pas. Dans le seizième, la liste de Pierre-Christian Taittinger recueille onze sièges et le FN n'en obtient pas. Dans le dix-septième, la liste de Bernard Pons remporte onze sièges, *mais les Verts n'en* ont aucun.

■ **Marseille.** Le même type d'erreurs s'est produit à Marseille. Dans le quatrième secteur, le seul acquis dès le premier tour, treize sièges ont été attribués à la liste d'union de la droite conduite par Jean-Claude Gaudin (UDF-PR), un à la liste d'union de la gauche emmenée par Francis Allouch (PS), et un autre à la liste du Front national d'Hubert Savon. En revanche, la liste divers gauche de Michèle Poucet-Ramade et celle (divers) d'Yves Bonnel n'eu ont obtenu aucun.

■ **Albertville (Savoie).** *La liste divers* cooduite par René Duchamp (div. d.) a obtenu 838 voix, et non 891, tandis que la liste communiste conduite par Gilles Cointy en a recueilli 660 (au lieu de 607). L'attribution des sièges en est modifiée, puisque la liste d'unioo de la droite conduite par Albert Gibello (RPR), arrivée en tête, n'obtient que 25 sièges (au lieu de 26), et que la liste de M. Cointy se voit attribuer deux sièges au lieu d'un.

IP
VENTES PAR ADJUDICATION
Régisseur O.S.P. - 64, rue La Boétie-PARIS
TEL. : 40.75.45.45 - FAX. : 45.63.89.01

75
Vente au Palais de Justice de PARIS
Le lundi 26 juin 1995, à 14 heures
TRÈS BEL APPARTEMENT à PARIS 1er
de 7 pièces principales au 6e étage - Surface 235 m² environ
Une cave et deux chambres
22-24, place Vendôme
OCCUPÉ (voir cahier des charges)
Mise à Prix : 7 500 000 F
Me Yves TOURAILLE, ancien avoué, avocat à PARIS 8e, 48, rue de Clichy. Tél. : 48-74-48-85 - Me A. DIRCKS DILLY, avocat à PARIS 16e, 40, rue Paul-Valéry. Me Antoine CHEVRIER, Mand. Liq. à PARIS 5e, 16, rue de l'Abbé-de-l'Epée
Visites : 14-22 juin 1995 de 10 h 30 à 12 h 30

75
Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS
JEUDI 29 JUIN 1995 à 14 h 30
UNE MAISON à PARIS 16e
11, villa Emile-Meyer - Comprenant 8 pièces principales sur 4 niveaux avec CAVE, COMBLES, PETIT JARDIN - sur terrain de 82 m²
Mise à Prix : 900 000 F
S'adr. à Me A. DELVOLVE, avocat à PARIS 8e, 5, rue de Monceau. Tél. : 42-66-97-97
Sur place pour visiter Vendredi 23 juin 1995 de 10 h à 12 h - MINITEL 3616 Avocat Ventes

75
Vente au Tribunal de Grande Instance de PARIS
Le jeudi 22 juin 1995, à 14 h 30 - en deux lots
à PARIS 16e - 98, av. Raymond-Poincaré
1er lot - UN APPARTEMENT de 5 P.P.
au 1er ét. 128 m² environ, une cave et un box double
2e lot - APPARTEMENT de 2 P.P.
entrée, kitchenette, salle de bains, w.-c. (40 m² environ) au rez-de-chaussée
Mises à Prix : 1er lot - 1 530 000 F - 2e - 450 000 F
S'adr. à la SCP LAFARGE, FLECHEUX & REVUZ par Me Olivier BEJAT, 17, av. de Lamballe 75016 PARIS. Tél. : 42-30-00-70.
Sur les lieux pour visiter le 20 juin 1995 de 14 h à 16 h

75
Vente sur saisie immobilière, au Palais de Justice de PARIS
le lundi 26 juin 1995, à 14 h - En un seul lot
UN APPARTEMENT 4 P.P. à PARIS 17e
au 1er étage à droite avec une chambre au 8e étage et une cave
9, rue Verniquet
Mise à Prix : 900 000 F
S'adresser à Me Xavier RISSELET, avocat à PARIS 8e, 6, rue d'Astorg. Tél. : 47-42-10-12
Au Greffe du TGI à PARIS où copie de l'enchère est déposée
le 20 juin 1995 de 10 h à 11 h.

75
VENTE sur saisie immobilière, Palais de Justice à PARIS
le JEUDI 29 JUIN 1995, à 14 h 30 - EN 3 LOTS
1) - APPARTEMENT de 6 P.P. EN DUPLEX
aux 6e et 7e étg. - 2 Parkings et une Cave
2) - APPARTEMENT de 5 PIÈCES PRINC.
au 5e étg. - 2 Parkings et une Cave
3) - STUDIO au 5e étg. - Parking et une Cave
6 - 6 bis, place du Commerce - PARIS 15e
11-13, et 15, passage des Ecoliers
M. à P. : 4 200 000 F - 2 400 000 F - 650 000 F
S'adr. à Me Henri ELALOUF, avocat à PARIS (75008), 16, rue de Naples.
Tél. : 43-87-21-71 - Sur les lieux pour visiter

75
Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS
le JEUDI 22 JUIN 1995 à 14 h 30 - EN 3 LOTS
- APPARTEMENT de 4 P.P. au 8e ét. CAVE - EMPLAC. de VOIT.
- APPARTEMENT de 3 P.P. au 9e étg. CAVE - EMPLAC. de VOIT.
- APPARTEMENT de 3 P.P. au 12e étg. CAVE - EMPLAC. de VOIT.
72-74, QUAI DE LA LOIRE - PARIS 19e
et 18-20, rue Euryale-Dehaynin - Bâtiment 6, Escal. 2
M. à P. : 700 000 F - 550 000 F - 550 000 F
S'adr. à Me Jack BEAUJARD, avocat à PARIS (75014), 30, rue Daguerre. Tél. : 43-22-74-09 - Sur place pour visiter.

Manière de voir
Le trimestriel édité par LE MONDE diplomatique
LEÇONS D'HISTOIRE
Trop souvent, l'histoire et ses « leçons » semblent se résumer à des frénésies commémoratives et à la représentation d'une humanité apeurée victime des déferlements tragiques. Mais une autre lecture est possible, qui accorde toute sa place à la mémoire des mouvements populaires et de leurs combats, dans le Nord et dans le Sud. Dans ce numéro de Manière de voir, les meilleurs spécialistes proposent des outils de résistance à l'orthodoxie du moment.
Au sommaire :
Réviser l'histoire de l'antifascisme ? par *Maurice Agulhon*. – Consensus social et censure au Japon, par *Christophe Alban*. – Un historien au Puy-du-Fou, par *Michel Vovelle*. – Tranquillité perturbée pour Jaurès, par *Serge Halimi*. – Quand les intellectuels s'enflammaient pour une cause, par *René Bayssière*. – Idéologie des manuels scolaires, par *Pierre Lutz*. – Malcolm X ou miroir de la réalité afro-américaine, par *Achille Mbembe*. – Mémoire pour l'espoir, par *Ignacio Ramonet*.
Chez votre marchand de journaux - 42 F

Commandez vos disques par Minitel
36 15 LEMONDE

La bourse en direct
36 15 LEMONDE

La gauche

L'opposition dénonce la « cult

« A part les musées et la photo – pour les Parisiens –, Arles est une ville culturellement morte. Il ne se passe rien neuf mois sur douze »

La gauche paraît en position favorable pour ravir Arles au RPR

Avec 48,11 % des suffrages exprimés, le socialiste Michel Vauzelle, ancien garde des sceaux, a largement devancé au premier tour le maire sortant, Jean-Pierre Camoin. L'endettement de la ville et les dépenses culturelles de prestige ont pesé dans le scrutin

Parmi les rares villes de plus de 30 000 habitants dirigées aujourd'hui par un maire de la majorité présidentielle qui peuvent, au soir du 18 juin, basculer à gauche, figure Arles (Bouches-du-Rhône). Le candidat de l'union de la gauche, l'ancien ministre socialiste de la justice, Michel Vauzelle, a en effet rassemblé 48,11 % des suffrages, alors que le maire sortant, le RPR Jean-Pierre Camoin, a tout juste dépassé 36 %. Contrairement à 1983 et 1989, le PS et le PCF sont, cette fois-ci, unis. Comme à Orléans (*Le Monde* du 9 juin) et à Valenciennes (*Le Monde* du 10 juin), les thèmes culturels ont occupé une place importante dans les débats et les polémiques de la campagne municipale dans la ville des arènes. Une cité pétrie d'archéologie, d'histoire, de patrimoine architectural prestigieux. Mais une ville où, aussi, les ambitions et les projets culturels du maire ont abouti à un endettement considérable. Le Musée archéologique, par exemple, est considéré comme une œuvre sans aucun doute majeure, mais démesurée pour une ville moyenne.

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Les Arlésiens affectionnent les paradoxes. Lorsque la droite est au pouvoir, comme en 1977, ils se donnent une municipalité communiste. Inversement, quand François Mitterrand est à l'Elysée, comme en 1989, ils réélisent un maire de droite. En pleine vague chiraquienne, ils ont confirmé cette propension, au premier tour du scrutin municipal, en plaçant largement en tête l'ancien ministre socialiste de la justice du gouvernement Bérégovoy, Michel Vauzelle, devant le sénateur (RPR) et maire sortant, Jean-Pierre Camoin.

Il y a six ans, en fait, M. Vauzelle avait déjà été en position de l'emporter après avoir devancé, au premier tour de scrutin, son concurrent du PC, Jacques Perrot, ancien maire d'Arles, battu, en 1983, par M. Camoin.

DOUZE POINTS D'AVANCE

La gauche frôlait, alors, la majorité (49,64 %). Mais, au second tour, M. Vauzelle avait été victime d'un mauvais report de voix communistes et avait nettement échoué avec 47,14 % des suffrages exprimés. L'ancien ministre a, cette fois, réalisé, dès le premier tour, l'union de toutes les « forces de progrès » (socialistes, communistes, groupes d'action municipale, radicaux, écologistes et chevènementistes du Mouvement des citoyens). Avec 48,11 % des suffrages exprimés, il a largement devancé M. Camoin (36,05 %), manquant son élection de seulement 409 voix sur 21 671 suffrages exprimés.

Le maire sortant a pâti, en l'occurrence, de la situation financière, très dégradée, de la commune. Bien qu'il ait été légèrement réduit depuis 1993, l'endettement d'Arles – l'un des plus forts sur le plan national pour des villes de la même importance – représente, en effet, près de 15 000 francs par habitant. Parallèlement, la pression fiscale n'a cessé de s'alourdir au cours des dernières années.

M. Camoin a également été attaqué sur ses « dépenses de prestige », dont, essentiellement, la construction du Musée de l'Arles antique, qui a alimenté les polémiques.

Salué comme une réussite, cet équipement a coûté 75 millions de francs à la commune, alors que, selon les adversaires du maire sortant, les quartiers et hameaux excentrés d'Arles étaient laissés à l'abandon. M. Camoin, en revanche, a fait valoir les efforts consentis par sa municipalité pour désenclaver la commune.

Au premier tour de scrutin, la gauche a totalisé 53,54 % des voix contre 42,75 % à la droite. Cette marge paraît suffisante pour que M. Vauzelle saisisse sa deuxième chance de conquérir la mairie, sauf augmentation spectaculaire de la participation électorale, d'un tour à l'autre, en faveur de M. Camoin.

Guy Porte

L'opposition dénonce la « culture paillettes » de l'équipe en place

ARLES
de notre envoyé spécial

A Arles, les maires passent et Jean-Maurice Rouquette reste. Le tout-puissant directeur des musées de la ville, le protecteur des soixante-quatre monuments classés, ce *« conservateur conservateur »* qui a créé le flambant neuf et monumental Musée de l'Arles aotique (*Le Mande* daté 26-27 mars), le cofondateur des Rencontres internationales de la photographie, le notable rood à l'accent chaleureux, le conteur exceptionnnel et gardien do patrimoine, « Rouquette », comme on l'appelle dans cette belle cité, est un monument en soi, qui, à soixante-trois ans, a vu défiler *« sept municipalités, des maires socialiste, communiste, RPR... »*. Son pronostic pour les municipales ? En bon fonctionnaire, il use d'une de ses pirouettes savoureuses : *« J'en pense rien. C'est oussi imprévisible que le temps. »*

Le temps, cette fois, pourrait avoir tourné. Et Arles passer de la droite à la gauche. Jean-Maurice Rouquette n'a pas d'avis, mais « son » (beau) musée – *« le mausolée de Rouquette »*, comme les Arlésiens le surnomment – attise les conversations et pourrait, entre autres, coûter son poste de maire à Jean-Pierre Camoin (RPR) au profit de Michel Vauzelle (PS). Ce musée brillant montre surtout que la culture, à côté des dossiers traditionnels (chômage, logement, équipements), est un enjeu des municipales.

Avec son patrimoine exceptionnel, ses Rencontres de la photographie, son festival de musique Mosaïque gitane, Arles est une ville de tourisme, qui bénéficie d'un rayonnement ioternational tout en restant une commune populaire de 55 000 babitants, dont plus du tiers viveot dans les hameaux de Camargue ou de Crau. Une cité en proie à de graves difficultés. Qu'on en juge : un des plus gros endettements de France (805 millions de francs en 1993, 775 millions eo 1995), une industrie laminée, 55 % des foyers fiscaux qui sont exonérés de l'impôt sur le revenu, un chômage entre 15 % et 18 %, l'hôpital et la mairie qui sont les deux principaux employeurs, la concurrence de Nîmes, Marseille, Aix, Avignon. *« Heureusement, notre coin est beau »*, affirme un jeune au chômage.

Les Arlésiens, en debors des hôteliers et restaurants, ne réalisent pas bien les retombées touristiques des investissements culturels. Il est vrai qu'ils ont d'autres problèmes. Et se sentent exclus de la culture. Le festival de photo ? *« C'est pour les Parisiens »*, disent-ils, préférant mettre en avant la tauromachie qui enflamme la ville, à Pâques et en septembre. Le musée archéologique ? *« Trop grand, trop cher. Le moire s'est laissé déborder par la folie des grandeurs de Rauquette »*, dit-on un peu partout. Une chose est sûre, la chambre régionale des comptes a épinglé la gestion d'un projet dont le coût a doublé, passant *grosso modo* de 100 à 200 millions de francs – dont 45 % à la charge de la ville –, mais avec un programme et une surface étoffés. Un chauffeur de taxi regrette son emplacement, à l'écart du centre : *« Les touristes viennent et repartent. Sans s'arrêter en ville. »*

Michel Vauzelle sait bien ce que ce mastodonte de 12 000 mètres carrés qui emploie quarante personnes peut apporter mais il le trouve *« surdimensionné »*. *« Faux,* répond le maire, *il est déjà trop petit et il n'a pas coûté cher à la ville. »* Autre argument de la gauche : *« Il fallait créer un établissement public régional, pour ne pas être seuls à payer les 10 millians de francs de fonctionnement. »* Dans son bureau du Musée Réattu, Jean-Maurice Rouquette reste calme : *« Le musée a attiré 26 000 personnes, dont un bon quart d'Arlésiens, en deux mois. Nous espérons 150 000 visiteurs par an. En tenant compte des recettes, ce musée coûtera 5 millions de francs par an à la ville. Ce n'est pas exorbitant pour la plus belle collection archéologique de province. »*

Ce musée archéologique est au cœur d'un casse-tête : comment développer l'économie et attirer les entreprises dans une ville qui n'est pas une capitale régionale ? *« Par le patrimoine. C'est notre seul capital. Ce sera le pain de nos enfants »*, plaide Jean-Maurice Rouquette, qui rappelle que *« douze mille gosses passent chaque année par les services éducatifs de nos musées »*. Et de rappeler qu'Arles bénéficie de la réussite exemplaire des éditions Actes Sud (qui proposent aussi une librairie, un cinéma, des coocerts et débats) et d'Harmonia Mundi, principale maison française de disques classiques. Et, outre le musée, Jean-Pierre Camoin a réalisé, lors de son premier mandat, une médiathèque de 100 millions de francs – dont l'accès est gratuit et le succès salué par tous – dans le bel espace Van Gogh. On lui reproche d'avoir fait trop – la médiathèque, la rocade, le musée – trop vite. *« Dans dix ans, tout le monde me donnera raison »*, répond-il.

« A part les musées et la photo – pour les Parisiens –, Arles est une ville culturellement morte. Il ne se passe rien neuf mois sur douze »

La gauche reconoaît que le maire a soigné l'image de la ville, affirme qu'il n'est pas questioo de remettre en cause les Rencontres photographiqoes mais déoooce *« une culture paillettes dont sont exclus les Arlésiens »* et constate que *« lo culture de proximité a été sacrifiée »*. De oombreux jeunes confirment ces critiques, affirment que, *« à part les musées et la photo, Arles est une ville culturellement morte. Il ne se passe rien neuf mois sur douze »*. Et Michel Vauzelle de sortir sa liste noire : la fermeture du théâtre municipal, dont la façade est en ruine sur le boulevard des Lices, et celle de la MJC, la pauvreté des spectacles vivants, la suppression du festival de l'été (musique, guitare, danse...), l'absence d'animation culturelle dans les quartiers populaires comme Barriol, Tréboo ou Griffeuille, l'*« état déplorable »* des centres sociaux et équipements sportifs... Pour développer cette culture de proximité, Michel Vauzelle a effectué un gros travail de terrain, met en avant François Debost, membre fondateur des ateliers du Théâtre populaire d'Arles, promoteur des conseils de quartier, pour que les élus soient plus proches de la population. Il s'appuie surtout sur Hervé Schiavetti, qui sera son premier adjoint (PC) en cas de victoire, un Arlésien fort apprécié dans la ville où l'on salue son écoute, sa compétence et le travail de proximité. *« A nous de faire en sorte que la population se réapproprie la culture »*, affirme ce dernier.

Jean-Pierre Camoin balaie ces critiques : *« Nous ne pouvons pas tout faire dans une ville moyenne. A côté du patrimoine, nous avons mis en place une politique d'enseignement artistique, natamment avec l'école de musique, des grands événements internationaux, un festival de la traduction littéraire. Et nous projetons la construction d'une salle de concerts de huit cents places et une école des beaux-arts. »*

Nombre d'indices donnent pourtant un avantage à Michel Vauzelle. Contrairement à 1983 et 1989, le PS et le PC sont unis. Place du Forum ou au marché, on parle d'ailleurs plus d'une liste « Vauzelle-Schiavetti » que « Vauzelle ». On dit aussi que, si le maire sortant peut s'appuyer sur d'indéniables qualités humaines, nombre d'Arlésiens trouvent qu'*« il a changé. Il est usé, moins présent. On ne le voit pas assez »*. Il est vrai que, en 1989, dans cette ville traditionnellement de gauche, Jean-Pierre Camoin était donné battu. Et il a gagné. Mais on dit aussi qu'Arles la fière – *« les Arlésiens à la nuque raide »*, dit Jeao-Maurice Rouquette – a toujours voté *« contre Paris. Et Paris, c'est Chirac »*.

Michel Guerrin

PLUS VOUS VOUS EN SERVEZ, PLUS IL RESTE PETIT.

C'est exact. L'ordinateur de poche Psion Series 3a peut contenir toutes les informations d'un système papier, d'aujourd'hui jusqu'au milieu du siècle prochain, sans augmenter d'un iota de taille – et il sait retrouver automatiquement les données dont vous avez besoin.

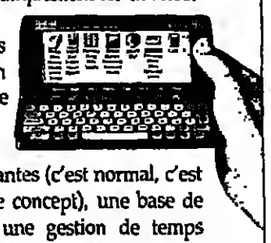

Mais ne vous fiez pas aux apparences. Le Psion Series 3a est un véritable ordinateur, regroupant les fonctions de productivité personnelle les plus puissantes (c'est normal, c'est nous qui avons inventé le concept), une base de données gigantesque et une gestion de temps sophistiquée. Il enregistre les sons et compose vos numéros de téléphone (essayez cela avec un agenda papier).

En plus, avec un traitement de texte et un tableur compatibles PC, c'est un véritable bureau dans votre poche.

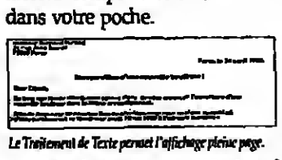

Le Traitement de Texte permet l'affichage pleine page.

Vous pouvez imprimer sur toute imprimante et transférer des fichiers depuis ou vers des logiciels sous Windows.* Il existe même un fax-modem optionnel ainsi qu'une large gamme de logiciels et de mémoires additionnelles.

Et la puissance et la simplicité d'emploi du Psion Series 3a lui ont valu de nombreux prix à travers le monde.

*nécessite câbles et logiciels appropriés.

Pour une documentation en couleur, appelez le (1) 44 62 85 50.

PC User · WHAT PC? · DBA · Computer · WHAT PC?

PSION SERIES 3a

L'ORDINATEUR DE POCHE LE PLUS PERFORMANT DU MONDE

Disponible dans les magasins Fnac, Printemps et Hypermédia, dans certains BHV et Boulanger, la Camif et d'autres magasins indépendants (liste disponible sur demande).

Le premier ministre envisage un relèvement exceptionnel de l'impôt sur la fortune

Le collectif budgétaire prévoit également une forte hausse de la TVA

Le projet de loi de finances rectificatrice pour 1995 sera examiné par le conseil des ministres du 28 juin. Ce délai va permettre à M. Juppé d'étudier la création d'une surtaxe exceptionnelle frappant les tranches supérieures de l'impôt sur la fortune. Cette surtaxe rapporterait au maximum 800 millions de francs, alors que la hausse de la TVA, déjà décidée, apporterait une recette de 37 milliards soit 60 fois plus.

INSTALLÉ à Matignoo depuis pas même un mois, Alain Juppé découvre les difficultés de l'art de gnuverner. La mise au point du projet de loi de finances rectificative pour 1995, à laquelle il s'est attelé, est eo effet contrariée par des exigences cootradictoires. Le premier ministre sait qu'il a tout intérêt à aller vite. Il a sans dnnte déjà beaucoup travaillé, mais les Français, qui oot porté Jacques Chirac à l'Elysée parce qu'il avait fait campagne sur le thème du cbangement, sont pressés d'eo voir la traduction concrète.

Le chef du gouvernement sait aussi que snn équipe joue une grande partie de sa crédibilité sur ce collectif budgétaire. Il hésite donc encore à rendre ses ultimes arbitrages. Le gouvernement peine d'autant plus à arrêter sa copie qu'il peut maintenant redouter de décevoir l'attente créé par la campagne électorale. Cnmpte tenu de l'étroitesse des marges de manoeuvre budgétaires, les mesures pourraient en effet être beaucnup plus modestes que prévu, voire même aller à l'inverse de ce qui avait été annoocé.

Pour cootrebalancer cette impressioo, une première mesure, totalemeot inattendue, est actuellement à l'étude à Matignon. Elle consisterait à relever l'impôt de solidarité sur la furtune (ISF), ainsi que le révèle *Libération* du 13 juin. Le premier ministre n'a pas encore reodu son arbitrage définitif sur la question. Les modalités du dispositif ne sont pas plus définies, mais les experts du gouvernement y travaillent. L'idée pourrait consister à instaurer une surtaxe exceptionnelle, payable à l'automoe procbain. Sans que cela soit définitivemeot arrêté, celle-ci pourrait avoisiner 10 % et oe cooceroer que les trancbes supérieures du barème, c'est-à-dire les très grandes fortunes.

PROMESSE NON TENUE

L'intérêt de la mesure se devine aisémeot. Après une campagne électorale au cours de laquelle Jacques Chirac a pris à parti *« ceux qui s'enrichissent en dormant »*, M. Juppé pourrait avoir à coeur de mootrer qu'il va maintenant mettre en musique la partition présidentielle. De plus, si ce relèvement est purement symbolique – une hausse de 10 % rapportant moins de 800 millions de francs –, il présente l'avantage d'être hautemeot significatif. Ministre délégué au budget en 1986, et donc principal organisateur de la suppression, à cette époque, de l'impôt sur la fortune voulue par M. Chirac et par M. Balladur, M. Juppé pourrait ainsi, à peu de frais, souligner qu'il a fixé un nouveau cap à la politique économique.

Uoe deuxième décision est maintenant arrêtée définitivement : le taux supérieur de la TVA va passer le 1er juillet, ou le 1er août prochaio, de 18,6 % à 20 %, ce qui rapportera 37 milliards de francs à l'Etat en année pleine (soit soixante fois plus que le relèvement envisagé de l'ISF) et aux environs de 13 milliards cette année. Simple à mettre en œuvre, supposée indolore, la décision pose, en réalité, une cascade de problèmes dans lesquels le gouvernement se débat depuis plusieurs jours. La première difficulté tient au cadrage de la politique économique. Après avoir fait campagne en faveur d'une relance par les salaires, c'est-à-dire une thématique quasi-keynésienne, la oouvelle équipe risque de donner maintenant l'impression de changer de cap en mettant en œuvre des prélèvements d'un montant plus important que ce qui va être injecté dans l'écooomie (de l'ordre de 5 milliards) par la revalorisation du salaire minimum et pesant au total, malgré la hausse de l'ISF, beaucoup plus sur les bas reveous que sur les hauts.

La deuxième difficulté est d'ordre politique. Avant l'élection présidentielle, la hausse de la TVA o'avait été évoquée que dans un seul cas de figure : pour compenser des baisses massives de charges sociales, dans le souci de diminuer le coût du travail pour les entreprises, et non pour financer les promesses du candidat Chirac. Or, c'est cela que va mettre en œuvre le collectif budgétaire.

CASSE-TÊTE

La troisième difficulté tient à la mécanique fiscale. Les droits de consommation qui pèsent sur le tabac étant calculés sur les prix publics, c'est-à-dire en incluant la taxe spécifique sur ces produits, la hausse de la TVA entraîne mécaniquement, dans ce cas, une augmentation encore plus forte de la fiscalité totale qui pèse sur eux. Cela pourrait se traduire par une hausse sensible des prix des cigarettes. Pour étudier la question, le ministère des finances reçoit, mardi 13 juin, les représentants de la professsion.

Le calibrage définitif dn plan d'allégements de charges sociales – autre mesure atteodue de ce projet de loi de finances rectificative – constitue un casse-tête encore plus important. Durant toute la campagne, M. Chirac a inlassablement suggéré qu'il était porteur d'un projet n'ayant rien de commun avec celui de M. Balladur, qu'il accusait de préférer les petits pas que lui-même jugeait inefficaces. Or, alnrs que l'ancien premier ministre préconisait un plan d'allègements de charges sociales portant sur quelque 13 milliards de francs, M. Juppé a, semble-t-il, construit un dispositif encore moins ambitieux. Il n'est désormais plus question d'envisager un véritable électro-choc – un allègement de 50 milliards – pour traiter le problème du chômage. Désormais, Matignon ne parle plus que d'un mini-plan, portant sur cinq milliards au cours du second semestre de cette année, et le donble, voire plus, ultérieurement. Dans le cadre d'un « donnant-donnant », seules pourront bénéficier de la mesure les PME qui s'engageront à faire des efforts en matière d'emploi.

UN DÉLAI POUR CONSULTER

La contrainte bndgétaire et la nécessité de réduire les déficits expliquent, évidemment, cette volte-face. Pour le gouvernement, celle-ci n'en est pas moins politiquement délicate à expliquer. Signe des temps : le premier ministre avait un moment envisagé d'avancer au 21 juin la présentation du collectif, pour donner le sentiment d'agir sans tarder, mais il n'en sera rien : le texte n'arrivera devant le conseil des ministres que le 28. Ce délai de grâce permettra au chef de l'Etat de recevoir un à un, du 19 au 23 juin, tous les partenaires sociaux, dont le président du CNPF, Jean Gandois, le 21 juin. Or, le patron des patrons entend bien, sur cette question du « donnant-donnant », faire entendre sa voix, avant que tout soit tranché. Finalement, le premier ministre a donc encore un peu de temps devant lui, pour rendre des arbitrages délicats.

Laurent Mauduit

La croissance pâtit de la faiblesse de la consommation

Alain Juppé peut compter sur une bonne conjoncture économique, mais pas sur une accélération de la croissance. C'est ce que confirment les comptes nationaux publiés mardi 13 juin par l'INSEE. Au premier trimestre de 1995, la hausse du produit intérieur brut a atteint 0,7 %, après 0,8 % au dernier trimestre de 1994. Après une croissance de 2,8 % en 1994, l'acquis de croissance atteint donc déjà 2,1 % à la fin de mars 1995. Ce résultat honorable provient d'une accélération spectaculaire de l'investissement des entreprises. Attendu depuis des mois, la tendance se concrétise : la hausse de ces dépenses d'investissement atteint 2,3 % au cours de ce premier trimestre de 1995, après 1,7 % au trimestre précédent. En revanche, la consommation ne suit pas le mouvement et reste très mollassonne : elle ne progresse que de 0,4 % au cours de ce premier trimestre, après une baisse de 0,1 % au trimestre précédent. Cette atonie pourrait être aggravée par la hausse de la TVA.

Le patronat et les syndicats sont proches d'un accord sur l'insertion des jeunes

Les partenaires sociaux se retrouvent mercredi

LES SYNDICATS (CGT, CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC) et le patronat se retrouvent, mercredi 14 juin au siège du CNPF, afin de faire le point sur les négociations menées depuis février sur les moyens de lutte contre le chômage. Seront explorés les trois axes de réflexioo retenus pour *« donner une nouvelle impulsian à l'emploi »*, mais aussi pour dynamiser le dialogue social que Jean Gandois, le président du CNPF, souhaite permanent : l'aménagement du temps de travail, les niveaux de négociations et l'emploi des jeunes.

C'est sur l'emploi des jeunes que les choses semblent avoir le plus progressé. M. Gandois avait promis au premier ministre, le 29 mai, que le patronat se mobiliserait en faveur des jeunes et annoncé que le CNPF proposerait des engagements chiffrés en échange d'allègements des charges des entreprises. D'ici à février 1997, le patronat serait prêt à insérer en entreprise cent vingt mille jeunes, notamment grâce à des contrats d'accès à l'emploi (CAE). La réunion du groupe de travail, vendredi 9 juin, a permis des avancées sur ce dossier. Le CAE emploi ressemblerait à l'Apej (Aide au premier emploi des jeunes) mais revalorisé. La prime serait portée de 1 000 à 2 000 francs pour les jeunes en grande difficulté et pour les jeunes diplômés au chômage depuis plus de six mois. Les dispositifs de l'alternance seraient renforcés.

Le CNPF et les syndicats jouent une partie importante pour leur image, le 14 juin. C'est peut-être pour désamorcer cette pression que Marc Blondel, secrétaire général de FO, a annoncé, lundi 12 juin, qu'il attendrait la réunion de son comité confédéral national (CCN), la semaine suivante, avant de prendre tout engagement. Pour la CFDT, l'organisation d'une journée d'action sur la réduction du temps de travail, le 14 juin, permet de créer un contrepoids. Soixante-quinze manifestations régionales ou départementales sont prévues. Dans soixante cas, la CFDT reçoit le soutien de la CGT, celui de la FEN dans quarante-cinq, de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) dans trente-huit, de la Fédération syndicale unitaire (FSU) dans quarante, de la CFTC dans trois cas et de FO dans un. Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, a fait monter la pressioo eo estimant que *« le comportement du patronat, qui vise à conditionner l'existence d'objectifs chiffrés d'embauches de jeunes à un engagement du gouvernement d'accorder des aides, enlève toute crédibilité à la volonté du CNPF de prendre sa place dans la bataille pour l'emploi »*.

Le programme de cette seconde réunion au sommet patronat-syndicat est chargé. Sur l'aménagement du temps de travail, les divergences sont claires mais les partenaires sociaux pourraient s'entendre sur un calendrier. En trois mois, les discussions n'ont porté que sur les heures supplémentaires et l'annualisation du temps de travail. Il leur reste à définir la contrepartie de ces mesures et à traiter du temps partiel et des préretraites progressives.

L'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) juge le climat social plus tendu mais refuse tout alarmisme. Dans le numéro de juin d'*Actualité*, elle souligne que *« le risque le plus sérieux d'explosian réside dans les problèmes qui se situent à l'extérieur de l'entreprise : mal de vivre des banlieues, agrégation de mouvements contre l'exclusian »*. Mais un mécontentement latent s'est installé dans les entreprises où les salariés vivent mal l'insécurité de leur emploi et les difficultés d'insertion de leurs enfants.

A. B.-M. et Al. F.

Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT

« Nous n'avons pas le droit d'échouer sur l'emploi »

« Le soutien de la CGT à votre journée d'action du 14 juin annonce-t-il une plus grande unité d'actioo syndicale ?

– L'objectif le 14 juin est de faire pression sur la négociatioo interprofessionelle. Avec, pour thème unique, l'emploi et le temps de travail, et, pour cible unique, les chefs d'entreprise et les chambres patronales au moins autant que les négociateurs patrnnaux. Nous sommes engagés dans une négociation de grande importance. Nnus n'avnns pas le droit d'échouer. Que le patronat ait accepté de discuter sur ces sujets est une première au niveau interprofessionnel. Il faut augmenter nos chances de réussite par une sensibilisation des salariés et accroître la pression sur le patronat très hésitant – quand il n'est pas complètement récalcitrant – dès qu'il entend parler de négociatinn nationale liant organisation, aménagement et réduction globale et diversifiée du temps de travail. L'unité d'action est très contrastée. Selon les thèmes ou selon les lieux, nous avons des partenaires sociaux à géométrie variable.

– Des accords sont-ils en vue avec le CNPF ?

– Cela a été une riche idée d'engager, avant la présidentielle, des négociations interprofessionnelles. Sur les jeunes, le gouvernement a accepté que le contrat d'accès à l'emploi (CAE) rentre dans la négociation et nous sommes à portée d'un accord. Son intérêt principal sera de stabiliser les mesures suivant les besoins des jeunes : qualifiés, non qualifiés, au chômage, avec on sans diplôme. Son second intérêt sera d'impulser la négociation dans les branches, qui devront se fixer des objectifs quantitatifs pour amplifier l'embauche des jeunes.

» Ensuite, il y a une discussion sur les niveaux de négociations. L'enjeu est pour nous la revitalisatioo de la négociation de branche, sans sous-estimer la négociatioo d'entreprise. Le patronat reste tenté par le « tout entreprise ». Mais le gros morceau est le temps de travail. Nous sommes engagés dans un travail de fond, ce qui ne va pas sans confrontation. Le patronat veut plus de souplesse dans l'organisation du travail, y compris sur l'année. Pourquoi pas ? Mais à conditinn que les contreparties soient réelles en termes de limitation des heures supplémentaires et de réduction globale du temps de travail.

– Là aussi il faut du donnant-donnant ?

– Il faut du donnant-donnant et du gagnant-gagnant. Si le patronat veut de la souplesse dans l'organisation du travail, cela entraînera nbligatoirement des modifications sur le temps de travail. L'entreprise y trouvera son compte. Nous voulons que les chômeurs et les salariés y trouvent le leur. Pour les chômeurs, il faut que les mesures aient un impact sur le volume d'emploi. Il faut aussi que les formes de réduction soient suffisamment diversifiées pour laisser aux salariés une marge de choix individuel dans la manière dont ils utilisent leur temps libéré. La négociation doit aussi traiter du temps partiel, des préretraites progressives. Aotant de sujets sur lesquels la réunion du 14 doit donner une impulsion et fixer une échéance de fin de négociation, l'automne par exemple. J'appelle de mes voeux une petite révolution des partenaires sociaux pour parvenir à un accord équilibré qui affiche leur capacité à participer à la résolution du chômage et de l'exclusion.

– Que pensez-vous des priorités sociales du nouveau gouvernement ?

– Je ne mets ni en doute la volonté du nouveau gouvernement de lutter contre le chômage et l'exclusion, ni le besoin de développer des dispositifs qui facilitent l'accès à l'entreprise des cbômeurs de longue durée nu des jeunes en queue de file d'attente. Sur le principe, la CFDT a toujours défendu ce type de mesures. Mais sur l'emploi, au-delà de ces mesures très ciblées, le gouvernement sort difficilement des recettes éprouvées (relance de la croissance, baisse des charges, etc.). La révolution culturelle que le président élu a appelé de ses voeux au cours de la campagne ne semble pas avoir été faite.

> « Il ne faudrait pas que les réformes d'envergure passent à la trappe »

» Deuxièmement, des contradictions apparaissent entre l'affichage de mesures sociales (augmentation du minimum vieillesse, du Smic, des pensions de retraites, etc.), utiles et nécessaires, et leurs contraintes budgétaires. Le gouvernemeot est pris eo tenaille entre le financement de ces mesures et sa volonté dans le même temps de réduire les déficits. Sur les charges, par exemple, on est déjà passé d'un discours général à un discours très ciblé. On ne sait pas très bien qui vont être les bénéficiaires de la réduction des charges sociales sur les bas salaires. Très franchement, je redoute qu'assez rapidement l'affichage social ne se transforme en affichage de rigueur. Du déjà vu !

– Des attentes risquent d'être déçues ?

– Je comprends que ce nouveau gonvernement affiche, changement oblige, des mesures qui donnent le ton. Les cboix qu'il s'apprête à faire à court terme orientent aussi les choix du moyen terme et les réformes annoncées. De ce point de vue, il n'y a pas de changement. On fait face aux urgences. Ainsi, pour réduire les déficits publics et sociaux, une hausse de la TVA, impôt injuste, contrariera la reprise de la consommation. Une distinction entre assurance et solidarité est inadaptée au financement de l'assurance-maladie. Il ne fandrait pas que les réformes d'envergure passent à la trappe. J'ajoute qu'une assimilation de l'allocation dite parentale à un salaire maternel rendant attractif financièrement le maintien de la femme au foyer entraînerait un *casus belli* avec la CFDT.

» Je comprends qu'il y ait un temps de rodage. Cela dit, il semble y avoir de l'hésitation et du flou dans les premières mesures dont on sent bien qu'elles n'ont pas été au-delà de leur affichage préalablement travaillées. Si j'attire l'attention du gouvernement, ce n'est pas pour le plaisir de la critique. Après les espérances que le candidat devenu président a créées, je ne présage pas du niveau des désillusions et des réactions si, au total, il s'avérait que rien ne changeait vraiment. »

Propos recueillis par Alain Beuve-Méry

VACANCES EN ROULOTTE

Sur les chemins de la Saintonge ou de la Gâtine et du Poitou.

2 jours à partir de 1280 F en juin et septembre. 1366 F en juillet et août.

Roulotte pour 5 personnes entièrement équipée, nourriture du cheval comprise.

Demandez le catalogue "Poitou-Charentes Vacances 95"

MAISON POITOU-CHARENTES

68-70, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris, tél. (1) 42.22.83.74, fax (1) 45.49.18.84

Le CNPF veut [illegible]

M. Flosse et Chirac n'ont pas parlé des essais nucléaires

A. B.-M. et Al. F.

Totalisation des voix selon le ministère de l'intérieur

هكذا من الأصل

Le CNPF veut plus de pouvoirs pour réformer l'assurance-maladie

La centrale patronale reprend toute sa place au conseil d'administration de la Caisse nationale, en désignant Georges Jollès comme vice-président. Elle souhaite pouvoir ainsi remodeler en profondeur le système

Le CNPF a décidé, le lundi 12 juin, de reprendre la plénitude de ses responsabilités au sein de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS). Il a désigné Georges Jollès, le président de l'Union des industries textiles (UIT), comme vice-président de la plus importante caisse de Sécurité sociale (500 milliards de francs de remboursements), mettant fin, de ce fait, à un grand vide qui remontait déjà au mois d'octobre 1992. Le chef de file de la représentation patronale, Jean-Louis Giral, avait alors décidé de démissionner de ses fonctions, pour dénoncer la totale impossibilité où se trouvait alors le CNPF de peser sur la gestion de la CNAMTS et, notamment, d'infléchir *« la dérive continue »* des dépenses. Le Conseil national du patronat français critiquait également l'interventionnisme toujours croissant de l'Etat ainsi que la sous-représentation des employeurs au sein du conseil d'administration de la caisse nationale, qui était alors fortement dominée par les représentants de Force ouvrière (FO).

LA POLITIQUE consistant à n'être représenté qu'à un niveau subalterne, pratiquée par le Conseil national du patronat français (CNPF) depuis 1992 pour s'opposer à la dérive des dépenses d'assurance-maladie et à la *« confusion des pouvoirs »*, n'a été d'aucune efficacité : sans représentant de poids à la CNAMTS, le patronat n'a pu peser sur une politique de santé qu'il considère, pourtant, comme *« l'un des éléments de la cohésion sociale du pays »*. Aussi a-t-il décidé, lundi 12 juin, après des mois de débats, de redevenir actif dans le domaine de la santé (9 % du PIB), que les entreprises financent pour les deux tiers, en désignant Georges Jollès, président de l'Union des industries textiles (UIT), comme vice-président de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS).

Entre le système libéral américain et le modèle étatique britannique, le CNPF a choisi de *« donner encore une chance »* au modèle français d'assurance-maladie, qui associe traditionnellement les partenaires sociaux à sa gestion, et de le réformer *« de l'intérieur »* ; mais il a préveno que si, au bout de trois ans, ce pari était perdu, il *« ne s'interdirait pas une vision plus révolutionnaire »*.

Le patronat entend d'abord *« remettre de l'ordre dans les transferts entre branches et entre régimes »*. Il souhaite que soit précisé ce qui relève de la solidarité nationale et ce qui relève de l'assurance-maladie classique. *« La CNAMTS prend en charge des dépenses de solidarité »*, qui, selon lui, relèvent du budget de l'Etat.

CRISE FINANCIÈRE

Le CNPF veut ensuite *« maîtriser les dépenses »*. Il ne lui semble plus possible, en effet, de laisser se perpétuer une situation où celles-ci soot en permanence supérieures aux recettes. Il entend appuyer des expérimentations destinées à *« mieux contrôler les prescriptions sans rationner l'accès à des soins de qualité »*. Enfin, le patronat entend *« clarifier les responsabilités »* an sein de la CNAMTS. Actuellement, regrette M. Jollès, *« l'Etat peut imposer la prise en charge de telle ou telle pathologie, c'est-à-dire qu'il décide des dépenses »*, sans que les partenaires sociaux puissent avoir leur mot à dire. Il propose que l'Etat définisse le champ des responsabilités *« qu'il laisse aux partenaires sociaux afin de supprimer la superposition des pouvoirs »*. De plus, il réclame une composition *« strictement paritaire »* des conseils d'administration des caisses locales lors de leur renouvellement en 1996. La caisse nationale devrait pouvoir nommer son directeur, ce choix étant soumis ensuite à l'approbation du gouvernement. Il réclame pour le conseil d'administration de la CNAMTS *« un véritable pouvoir de contrôle, notamment sur les règles de gestion des caisses régionales d'assurance-maladie et des caisses primaires »*.

Ce *« retour »* du patronat intervient à un moment crucial. La crise financière sans précédent que traverse l'assurance-maladie – son déficit cumulé devrait dépasser 60 milliards de francs en 1994-1995 – a rendu des réformes en profondeur plus que jamais nécessaires. Comme le gouvernement l'avait fait en 1984 pour l'assurance-chômage, puis en 1993 pour l'assurance-vieillesse, Alain Juppé a annoncé son intention de clarifier le mode de financement de l'assurance-maladie. Dans la lettre de mission qu'il a adressée à Elisabeth Hubert, ministre en charge de ce secteur, il précise que *« les comptes doivent être plus transparents et mieux traduire le partage des responsabilités entre ce qui relève de la solidarité et ce qui relève de l'assurance »*. Il s'agit, selon le premier ministre, d'un *« engagement majeur du président de la République, qui devra être mis en œuvre dès 1996 »*.

Cette distinction est souhaitée par le CNPF *(lire ci-contre)*. Elle est également attendue par Force ouvrière, qui a la haute main sur la « Sécu » depuis 1967. Jean-Claude Mallet, président (FO) de la CNAMTS, évalue à environ 50 milliards de francs par an les *« charges indues »* supportées par le régime des salariés au nom de la solidarité nationale. Depuis plusieurs années, il répète qu'elles doivent être prises en charge par l'Etat (exonérations de charges sociales non compensées par l'Etat, couverture des personnes en difficulté, compensation au profit des régimes de non-salariés, etc.).

Le changement d'attitude du CNPF aura, tôt ou tard, des retombées sur les alliances entre les partenaires sociaux au sein de la Sécurité sociale. Au nom de quoi, en effet, FO continuerait-elle de « gérer » l'assurance-maladie ? La question est d'autant plus légitime que Marc Blondel, secrétaire général de cette centrale syndicale, ne manque jamais une occasion de critiquer la politique de maîtrise des dépenses de santé, dénonçant le *« rationnement »* là où il n'y a encore qu'une bien timide politique de régulation du système de soins.

Jean-Michel Bezat et Alain Faujas

Trois étages, trois modes de financement

Le CNPF estime que le système d'assurance-maladie a trois niveaux, auxquels doivent correspondre trois modes de financement. Le premier *« relève de la solidarité nationale »* (pour les sans-ressource) et doit être financé par l'impôt, alors qu'il l'est encore en grande partie par les cotisations salariales et patronales. Le deuxième *« relève de l'assurance collective obligatoire »*, pour les actifs, et son financement doit être assuré par des cotisations sociales. Le troisième *« relève de l'assurance individuelle facultative »*, pour ceux qui veulent disposer d'une couverture sociale plus étendue.

Une partie importante du CNPF ne cache pas que le système actuel est trop généreux à ses yeux et qu'il convient de développer l'assurance individuelle, ce qui « responsabiliserait » les assurés et allègerait d'autant les charges des entreprises. Les syndicats rejettent cette perspective, dans laquelle ils voient le risque d'une *« médecine à deux vitesses »*.

MM. Flosse et Chirac n'ont pas parlé des essais nucléaires

LE PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT POLYNÉSIEN, Gaston Flosse (RPR), reçu pendant près d'une heure à l'Elysée, lundi 12 juin, par Jacques Chirac, a affirmé, à sa sortie du palais présidentiel, que l'entretien avait porté sur *« les problèmes du Pacifique et de la Polynésie »*, mais que la reprise des essais nucléaires n'avait pas été évoquée. M. Flosse avait indiqué dimanche que, dans les pays du Pacifique, *« la protestation est unanime »* contre cette reprise et qu'il comptait en informer M. Chirac.

« En tant que Polynésien et président du gouvernement, je ne suis pas favorable à la reprise des essais, mais je suis français également. Si c'est l'intérêt de la nation et si c'est la décision du président de la République, nous ne pouvons que nous incliner devant cette décision », avait-il déclaré.

DÉPÊCHES

■ **ARGENTEUIL : Robert Montdargent, maire communiste refondateur d'Argenteuil (Val-d'Oise)** depuis 1977, doit proposer mardi 13 juin à son comité de soutien le désistement, sans fusion de listes, en faveur de la liste de Roger Ouvrard, son adjoint, conseiller général communiste « orthodoxe », qui l'a devancé au premier tour de l'élection municipale avec 32,38 % contre 16,78 % au maire sortant. M. Montdargent, qui en 1993 a été le seul député communiste sortant à perdre sa circonscription, pourtant acquise au PC depuis le Front populaire, a pris acte de son *« échec »* et se félicite que M. Ouvrard ait devancé la liste du député RPR Georges Mothron.

■ **AJACCIO : une élection triangulaire** opposera au second tour la liste majorité conduite par Marc Marcangelli, maire sortant et député apparenté UDF – liste sur laquelle figure José Rossi, secrétaire général du PR –, celle de l'union de la gauche conduite par Paul-Antoine Luciani, communiste, et la liste issue de la fusion des deux listes RPR-CDS-div. droite de Philippe Ceccaldi et Marie-Paule Mancini-Nerl. Ces deux dernières listes avaient réuni au premier tour près de 31 % des suffrages alors que la liste sortante n'en recueillait que 30 %. – *(Corresp.)*

■ **PRÉFETS : le conseil des ministres du mardi 13 juin** devait procéder à un mouvement préfectoral. Jacques Barel, préfet hors cadre, devait être nommé préfet de la région Bourgogne, afin de remplacer Michel Besse, devenu directeur de cabinet du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré. Philippe Marland, préfet, ancien conseiller pour les affaires intérieures au cabinet d'Edouard Balladur, devait être nommé préfet des Alpes-Maritimes.

■ **PRIX : l'indice mensuel des prix à la consommation** a augmenté de 0,2 % au cours du mois de mai et de 1,6 % en glissement annuel (comme le mois dernier), selon les statistiques publiées, lundi 12 juin, par l'INSEE. Sur les trois derniers mois l'inflation est de 0,5 %.

■ **FO : Marc Blondel affronte une contestation.** A une semaine du prochain comité confédéral national de Force Ouvrière, son secrétaire général a réaffirmé, lundi 12 juin, son opposition à *« une réunification syndicale avec la CGT »*. Ce faisant, il a évoqué pour la première fois en public un document qui circule, depuis avril, au sein de sa centrale ainsi qu'à la CGT, intitulé *« Manifeste des 500 pour l'indépendance syndicale »* et qui réclame *« une unité syndicale retrouvée »*. Ce manifeste qui émane des militants trotskistes de FO a suscité la rédaction d'une déclaration *« posant le problème de l'indépendance de FO et les problèmes d'orientation »* de la confédération.

Totalisation des voix selon le ministère de l'intérieur

Le ministère de l'intérieur a publié, lundi 12 juin, une totalisation définitive des voix du premier tour des élections municipales dans l'ensemble des communes de métropole. Le nombre des électeurs inscrits était de 38 574 096, et l'abstention s'est élevée à 30,58 %. Le ministère n'a pas fait de distinction entre les candidats de la majorité, contrairement à ce qu'il a fait pour ceux de gauche. Il indique que les listes de la majorité ont obtenu 53,45 % des voix, celles associant la « droite » et le Front national 0,35 %, les listes du Front national 3,90 %, et les « listes d'extrême droite » 0,04 % des suffrages.

Les listes d'*« union de la gauche »* ont pour leur part recueilli 19,53 % des voix, les *« listes du Parti communiste »* 2,14 %, celles du Parti socialiste 7,26 %, les *« listes divers gauche »* 11,17 % et celles d'extrême gauche 0,74 %. Enfin les listes écologistes ont recueillié 1,03 % des voix, les listes régionalistes 0,10 %, les divers 0,29 %.

Nos actionnaires-témoins ont découvert qu'au Nord de l'Ecosse, les monstres font des petits.

Emmanuel Augustin, Irène Bellicard, Shahed K. Bhuyan, Jean-Luc Cazaubranc, Alain Dupla, Martin Dupuit, Cyrille Herbin, Christian Labourdette, Michel Pouey, Annie Roland, Philippe Schoner, actionnaires-témoins, étaient en mission au nord de l'Ecosse du 10 au 12 avril 1995. Tous actionnaires de TOTAL, ils sont venus découvrir la réalité du Groupe, ses développements, ses projets, pour ensuite transmettre au plus large public ce qu'ils ont vu et pensé.

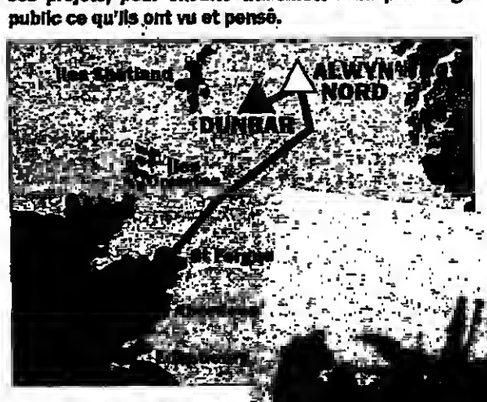

Ils n'en sont toujours pas revenus : ce fut *«une émotion et une excitation incroyables lorsque nous aperçûmes la première plate-forme par le hublot de l'hélicoptère.»*

Le monstre de la mer du Nord les attendait. A 450 km des côtes, les actionnaires-témoins l'ont rencontré. Alwyn est une installation gigantesque en activité depuis 8 ans. Plate-forme mère, Alwyn a désormais un «nouveau-né» : Dunbar. C'est une plate-forme satellite située à 21 km d'Alwyn. Surprise pour les actionnaires-témoins : c'est le petit qui alimente la mère! Dunbar extrait les hydrocarbures et les expédie sans traitement préalable sur Alwyn grâce à un pipe-line isolant à double enveloppe. Alwyn sépare ensuite gaz et pétrole avant de les envoyer sur la côte par pipe-line. N'assurant pas le traitement des hydrocarbures qu'il produit, Dunbar, petit monstre technologique, a permis de réduire nettement les dépenses d'investissements et les coûts d'exploitation : *«Dunbar : un personnel de production réduit au minimum (17 personnes) qui produit des quantités de gaz et de pétrole relativement importantes.»*

Il est aussi adroit qu'économe. Il sait *«tomber en plein dans le mille dans une petite poche de la taille d'un parking, alors qu'elle se trouve éloignée de 4 ou 5 km, à 3000 m de profondeur, sous 150 m d'eau»* rapporte un actionnaire-témoin. *«En plein milieu de la mer du Nord, ces monstres perforent et installent des tuyaux en biais jusqu'à 7 km dans la croûte terrestre, après avoir préalablement exploité des travaux de recherche incroyablement performants...»*

Quand on sait qu'Alwyn, il y a 10 ans, a coûté 15 milliards de francs, on apprécie que Dunbar ait combiné systématiquement techniques économiques et innovations technologiques, réduisant le coût du projet de 30% environ par rapport à une conception classique. Un exemple : tous les équipements annexes au forage sont installés sur une barge-support qui sera retirée à l'issue des travaux.

«Deux objectifs sont présents en permanence» résume une actionnaire-témoin : *«produire et maîtriser les coûts»*.

Qu'ajouter de plus ?

Le compte-rendu de cette mission est disponible sur demande écrite auprès de la Direction de la Communication, "actionnaires-témoins", Tour TOTAL, 24 Cours Michelet, Cedex 47, 92069 Paris La Défense.

TOTAL

VOUS NE NOUS CHOISIREZ PAS PAR HASARD.

FRANÇAISE DES JEUX Deux anciens directeurs du cabinet de François Mitterrand lorsqu'il était président de la République, Jean-Claude Colliard et Gilles Ménage, ont été entendus, le 23 mai à Nanterre, par les policiers chargés de l'enquête sur les malversations reprochées à l'ex-PDG de la Française des jeux, Gérard Colé. ● M. MÉNAGE a expliqué aux enquêteurs qu'un système de primes occultes avait été institutionnalisé à l'Elysée afin de compléter les rémunérations de certains collaborateurs, ajoutant que les avantages consentis à M. Colé l'avaient été sur consignes expresses du secrétariat général de la présidence de la République. ● INTERROGÉ le 23 mars par le juge Isabelle Orsini, l'ancien député gaulliste de Paris, Henri Modiano, a reconnu avoir *« prêté »* à M. Colé un compte en Suisse au nom d'une société panaméenne pour l'aider à surmonter *« ses besoins d'argent »*.

L'Elysée versait des commissions occultes à Gérard Colé

Deux anciens directeurs du cabinet de François Mitterrand, Gilles Ménage et Jean-Claude Colliard, ont été entendus à titre de témoins par les policiers enquêtant sur l'affaire de la Française des jeux. M. Ménage a décrit un système de primes institutionnalisé à l'Elysée

MOINS D'UNE SEMAINE après le départ de M. Mitterrand de l'Elysée, deux de ses anciens collaborateurs ont été entendus par les policiers de l'Office central de répression de la grande délinquance financière (OCRGDF). Convoqués dans les locaux de la direction centrale de la police judiciaire, à Nanterre (Hauts-de-Seine), Gilles Ménage et Jean-Claude Colliard, qui furent tous deux les directeurs du cabinet de l'ancien président de la République, ont été interrogés le 23 mai, à titre de témoins, sur leurs relations avec Gérard Colé, dans le cours de l'enquête sur les malversations reprochées à l'ex-PDG de la Française des jeux (FDJ). Mis en examen le 21 décembre 1994 par le juge d'instruction Isabelle Orsini pour *« abus de biens sociaux, faux, usage de faux et ingérence »*, M. Colé – qui fut également l'un des conseillers de l'ancien président de la République – est soupçonné d'avoir dégagé sur les contrats passés par la FDJ d'importants bénéfices occultes à son profit personnel (*Le Monde* des 20 et 26 janvier).

L'équation de « l'affaire Colé » tient en quelques chiffres : sur ses quatre comptes en banque, l'ancien président du Loto a versé plus de 1,3 million de francs entre le 10 août 1990 et le 17 juillet 1993, toujours en espèces. Durant la même période, ses revenus personnels, détaillés par les enquêteurs, sont loin d'atteindre les mêmes montants. En outre, M. Colé semble n'avoir effectué, sur ces mêmes comptes, aucun retrait (*Le Monde* du 28 avril). Aussi est-ce pour justifier d'un train de vie à l'évidence fastueux que l'ancien conseiller de M. Mitterrand avait mis en avant, dès les premières heures de l'enquête, les revenus parallèles que lui procuraient ses activités multiples au sommet de l'Etat. Pour prodiguer ses avis, il affirme avoir reçu de nombreuses sommes d'argent liquide. Ses défenseurs, Me Patrick Mainsonneuve et Claude Vaillant, en ont récemment fourni un décompte au juge d'instruction.

Aux policiers, Gérard Colé avait expliqué que *« la présidence ne pouvait pas* [le] *régler à* [sa] *juste valeur »* et que, en conséquence, le principe de rémunérations supplémentaires avait été arrêté avec les deux anciens directeurs du cabinet présidentiel. A en croire l'ancien PDG de la Française des jeux, c'était Jean-Claude Colliard, directeur du cabinet de M. Mitterrand de juillet 1982 à juin 1988, qui lui aurait suggéré de se rapprocher de la société d'achat d'espaces publicitaires Carat. Cette société lui versa effectivement plusieurs centaines de milliers de francs d'*« hanaraires de consultotian »*, sur la foi de factures fictives émises au nom d'une fantomatique société fondée par lui en 1967, Tourism Press Service (TPS). Face aux policiers, M. Colliard a nié catégoriquement cette version des faits, affirmaot qu'il ignoralt jusqu'à l'existence de cette société et qu'il s'était précisément affronté à Gérard Colé sur la questioo des *« primes supplémentaires »*. *« Je lui avais dit qu'on lui donnerait un petit quelque chose, sous forme de primes de cabinet,* nous a indiqué M. Colliard. *Mois il en voulait davantage. »*

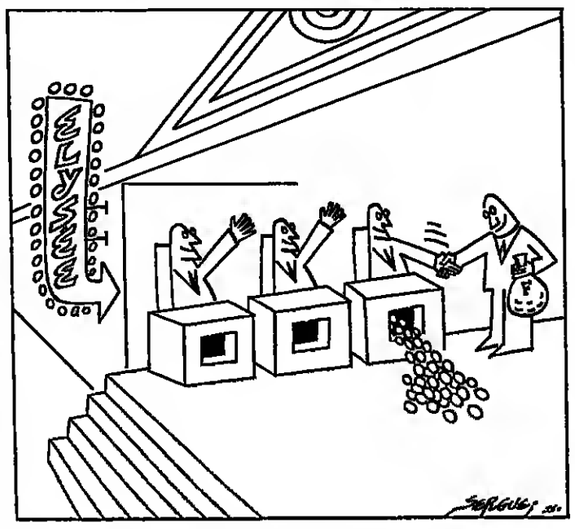

DESSOUS-DE-TABLE OFFICIEL

Toujours selon M. Colé, c'était ensuite Gilles Ménage qui, succédant à Jean-Claude Colliard, lui avait *« demandé de prendre attache »* avec un responsable d'Air France, afin de lui faire établir *« un contrat de chorgé de missian »*. Parlant clairement d'*« emploi fictif »*, l'ex-PDG du Loto assurait que *« cette façon de procéder semblait usuelle »*. Témoignant devant les euquêteurs, M. Méoage, aujourd'hui président d'EDF, a pour sa part reconnu être intervenu en ce sens auprès de la compagnie d'aviation nationale. Plus encore, il a expliqué que ce système de primes occultes était effectivement institutionnalisé à l'Elysée, au point que les avantages consentis à Gérard Colé – de même qu'à d'autres personnalités – l'avaient été sur consigne expresse du secrétariat général de la présidence de la République. Sollicité par *Le Monde*, M. Ménage u'a pas souhaité confirmer ces informations, se contentant d'indiquer, vendredi 9 juin par la voix d'un avocat parisien, qu'il ne souhaitait pas que *« des choses fausses soient écrites sur lui »*.

Le même 23 mai, les policiers avaient également convoqué l'ancien chef de cabinet de Michel Rocard à Matignon, Yves Colmou. Gérard Colé avait en effet expliqué qu'il avait également perçu, entre 1988 et 1991, des primes eo espèces, prélevées sur les fonds spéciaux, qu'il chiffre à 1,5 million de francs et qui étaient, selon lui, destinées au paiement des cooseils qu'il dispeosait à M. Rocard. M. Colmou a admis avoir versé des euveloppes à Gérard Colé en contrepartie de ses prestations, mais en révisant à la baisse le montant et la fréquence des paiements évoqués par M. Colé.

UN SENTIMENT D'IMPUNITÉ

Ces trois auditions ue font guère progresser l'enquête du juge Orsini sur les malversations reprochées à l'ex-président de la FDJ. Mais, en conduisant à nouveau les policiers jusqu'à l'entourage de l'ancien président de la République, elles sont de nature à relancer les spéculations autour des protections dont semble avoir longtemps bénéficié Gérard Colé *(lire ci-contre)*.

Après les contrôleurs d'Etat et l'inspection générale des finances (IGF), qui avaient eu leur temps dénoncé la gestion de M. Colé à la tête de la FDJ, les enquêteurs se demandent aujourd'hui si les raisons de cette dérive financière ne se trouvent pas dans le sentiment d'impunité qu'avaient pu lui conférer, à tort ou à raison, ses relations très haut placées. Est-ce par nostalgie ou par prudence ? L'ancien PDG du Loto avait précieusement conservé les traces de sa proximité avec le chef de l'Etat. Eu témoignent les nombreux documents saisis par les enquêteurs au cours de leurs perquisitions successives, qui donnent à leur dossier un parfum d'archives secrètes : y figurent, pêle-mêle, une note manuscrite de Gérard Colé adressée à Hubert Védrine, l'ancien secrétaire général de l'Elysée ; une télécopie adressée à Michel Charasse ainsi qu'une note destinée au chef do cabinet de ce dernier ; un courrier du 23 décembre 1992 adressé à M. Mitterrand, accompagné de deux notes manuscrites, etc.

Au domicile de M. Colé, à Neuilly, les policiers avaient également saisi une lettre adressée en 1992 à M. Charasse, par laquelle l'ancien PDG du Loto réclamait une intervention dans une embarrassante enquête fiscale sur la fameuse société TPS, et dont *Le Monde* avait déjà évoqué la teneur *(nos éditions du 20 janvier)* : *« j'ai, dimanche, parlé de mes difficultés au président, qui s'en est étonné et m'a dit que tu allais m'arranger ça,* peut-on y lire. *Par ailleurs, pour notre ami G. L.* [Guy Ligier], *tout est fait comme tu le souhaites. Je t'embrasse. »*

Dans un rapport daté du 30 novembre 1994, les enquêteurs de l'OCRGDF estimaieot qoe ces écrits *« permettaient de camprendre camment le dassier n'avait pas* eu de *suite »*. Michel Charasse a pour sa part toujours nié être intervenu en faveur de Gérard Colé. *« M. Charasse n'a jamais été conciliant à l'égard de M. Colé, tant sur son dossier fiscal personnel que sur ses octivités à la tête de la Française des jeux »*, a même affirmé son avocat habituel, Me Gilles-Jean Portejoie.

Force est néanmoins de constater que ce ne fut qu'après le départ de M. Charasse du ministère du budget – qui exerce la tutelle sur la Française des jeux – qu'une suite fut donnée par son successeur, Martin Malvy, aux nombreux rapports, tous alarmistes, rédigés par les contrôleurs d'Etat détachés à la FDJ.

Ainsi, dans un rapport confidentiel daté du 19 février 1993 destiné à la direction du trésor, le contrôleur Michel Bégoo déoooçait *« l'opacité voulue »* de la gestion de la Française des jeux, mettant en avant, en termes non ambigus, les *« risques d'abus de biens sociaux »* pesant sur la société et ses dirigeants.

Hervé Gattegno

Le Loto selon Michel Charasse

Interrogé par la police en décembre 1994, Gérard Colé n'avait pas hésité à revendiquer les patronages les plus élevés. ***« Ma nomination à la tête de France Loto a été une idée de Michel Charasse, à l'époque ministre du budget et conseiller du président,*** **expliquait-il.** ***Il est le seul à avoir jouissance d'un appartement à l'Elysée ; c'est d'ailleurs dans la salle à manger de ses appartements que tous les mercredis, à l'issue du conseil des ministres, avait lieu le « déjeuner des marquis », déjeuner au cours duquel il se ventile*** **[sic]** ***les postes de la République. J'étais invité en permanence à ces déjeuners. En juin 1989, Michel Charasse m'avait demandé si je n'étais pas intéressé par la présidence du Loto national. Je ne connaissais pas les jeux. Charasse m'avait expliqué que le président était embêté par la candidature de deux membres du PS à ce poste. Je me souviens d'ailleurs que Charasse m'avait dit :*** **« Faire voter 16 millions d'électeurs ou les faire jouer au Loto, c'est pareil. »** ***Le président de la République a donné son accord, à la condition que je continue à m'occuper de lui. Je suis donc devenu président de France Loto, et parallèlement, je continuais à travailler pour le président et Michel Rocard »…***

Henri Modiano, l'ami fidèle...

MOINS ILLUSTRE que les nouveaux témoins de l'« affaire Colé », Henri Modiano en demeure sans doute le personnage-clé. Ancien député gaulliste de Paris, homme d'affaires prolifique qui travailla avec Jean-Baptiste Doumeng, le « milliardaire rouge », et eut plusieurs fois maille à partir avec la justice et le fisc français, l'ami le plus énigmatique de Gérard Colé avait, au mois de novembre 1994, brutalement quitté Paris – il y vivait jusqu'alors sous un nom d'emprunt… (*Le Monde* du 21 janvier). A l'évidence, M. Modiano craignait de se voir inquiéter par la justice au lendemain de la découverte, par les policiers, d'une piste helvétique dans le circuit d'évasion de fonds qu'ils soupçonnent Gérard Colé d'avoir organisé à partir de la Française des jeux (FDJ).

L'enquête du juge Isabelle Orsini a établi, grâce au témoignage de l'ancienne compagne de M. Colé, Dominique Galakhoff, et à la suite de la saisie de documents bancaires, que l'ex-président de la FDJ avait pu, avec l'accord de son ami Henri Modiano, utiliser un compte ouvert à la Privat Krediet Bank de Lugano, sur lequel il disposait d'une procuration (*Le Monde* du 20 janvier).

Interrogé le 23 mars par Mme Orsini, l'ancien député a reconnu avoir *« prêté »* ce compte, ouvert au nom de la société panaméenne Bikis Incorporated, à Gérard Colé, afin de l'aider, disait-il, à surmonter *« ses besoins d'orgent »* (*Le Monde* du 28 avril). M. Modiano s'était aussi engagé à fournir à la justice française le libre accès aux documents couverts par le secret bancaire suisse. Dans une lettre datée du 19 mai, il a, depuis, confirmé l'abandon des recours déposés à Lugano contre la demande formulée en septembre 1994 par le juge de Nanterre. Encore cette décision ne concerne-t-elle que le seul compte Bikis. Les enquêteurs ont en effet établi qu'Henri Modiano gérait à Lugano, où il possède une résidence, une multitude de comptes bancaires auxquels la justice souhaitait pouvoir également accéder. Ayant fait parvenir au juge un certificat de la banque suisse attestant que M. Colé, ni aucun de ses parents, n'a jamais effectué la moindre opération sur ces comptes, l'homme d'affaires continue à s'opposer à leur examen.

Fort de son feu vert, les enquêteurs ont en tout cas commencé à faire parler les registres du compte Bikis. Ils ont notamment mis en évidence certains mouvements de fonds – en crédit et en débit – reliant ce compte à d'autres comptes, ouverts aux Etats-Unis, au Panama et dans d'autres lieux exotiques. Ouvert en 1987, le compte Bikis avait été clôturé une première fois l'année suivante. Il fut rouvert en 1990, quelques semaines avant la signature d'un contrat d'exclusivité entre le Loto et TF1, à l'occasion duquel la justice soupçonne Gérard Colé d'avoir encaissé une commission de 3,3 millions de francs.

UNE INVITATION A L'ÉLYSÉE

Versée en trois fois – et en espèces – selon le témoignage de Dominique Galakhoff devant les policiers, puis, le 12 mai, devant le juge d'instruction, ce « pot-de-vin » pourrait avoir été reversé sur le compte de Lugano, qui abritait 7,3 millions de francs à la date du 28 novembre 1990.

Le même compte fut enfin clôturé une seconde fois en septembre 1993. Soit six mois après le déclenchement de l'enquête de l'inspection générale des finances sur la FDJ, et un mois à peine avant l'ouverture d'une enquête préliminaire par le parquet de Nanterre… Chargé par Gérard Colé de prospecter à l'étranger – et notamment dans les pays de l'Est – de nouveaux marchés pour la FDJ, Henri Modiano effectuait des visites assidues au siège de la société. *« Au mains à une occasion,* notaient les policiers dans leur rapport du 30 novembre 1994, *M. Modiono o été convié à déjeuner, le mardi 6 novembre 1990, par Gérard Colé à l'Elysée en campagnie de Michel Charasse. »* Interrogé – à titre de témoin – le 23 mai, l'ancien directeur du cabinet de M. Mitterrand, Jean-Claude Colliard, s'est souvenu des efforts entrepris, quelques années plus tôt, par Henri Modiano pour se rapprocher de l'ancien chef de l'Etat, créant une association *« pour le soutien de l'action du président Mitterrand dons le damaine économique »*.

Le 13 avril 1984, l'ancien élu UDR avait été jusqu'à lancer un appel public *« à tous les hommes que l'on dit de droite, mais pour qui l'intérêt national prime la revanche des clans »* afin de soutenir le président socialiste.

Mais M. Colliard assure que Gérard Colé, quoique déjà conseiller du chef de l'Etat, ne s'était pas entremis pour faciliter ses démarches, qui semblent néanmoins avoir abouti à des contacts personnels avec le président. Les archives de l'Assemblée nationale indiquent que François Mitterrand et Henri Modiano s'étaient croisés au moins une fois auparavant. En juin 1968, ils siégeaient tous deux à l'Assemblée nationale. Le jour de l'ouverture de la session parlementaire, ainsi que veut la tradition, voisins dans l'ordre alphabétique, ils siégèrent côte à côte…

H. G.

Neuf juges d'instruction enquêtent actuellement sur la Générale des eaux

Guy Dejouany estime sa mise en cause « injuste » dans l'affaire du marché de l'eau à la Réunion

GUY DEJOUANY est sorti libre et, apparemment, rasséréné de ses cinq nouvelles heures d'audition par le juge réunionnais Jean-Michel Prêtre, lundi 12 juin à Paris. Habituellement peu bavard, le PDG de la Compagnie générale des eaux a même publié un communiqué dans lequel il qualifie de *« mise en cause injuste »* sa mise en examen pour corruption active. Une mise en examen dont il ne comprend *« ni le fondement ni le moment »*, intervenue, le 24 mai, dans le cadre de l'enquête sur l'attribution du marché de l'eau à Saint-Denis de la Réunion (*Le Monde* du 26 mai).

La contre-attaque ne s'est pas arrêtée là puisque M. Dejouany a tenu à souligner qu'il n'avait *« participé en aucune manière aux faits incriminés et qu'aucun élément nouveau n'est opparu dans l'instruction »*. *« Mais,* a-t-il ajouté, *j'assume cette situotion, de même que j'affirme à nouveau ma solidarité et ma confiance à tous les collaborateurs du groupe. Mon principal souci est de faire en sorte que les conditions du déroulement de l'instructian ne portent pas préjudice à un groupe français prestigieux et à ses deux cent quinze mille salariés. »*

Préjudice… Le mot est lâché. A quinze jours de l'assemblée générale des actionnaires, l'état judiciaire ne se desserre pas. L'audition de Guy Dejouany intervient une semaine seulement après la perquisition du bureau de Paul-Louis Girardot, administrateur-directeur général, et l'auditiou comme témoin d'Henri Proglio, directeur et président de la CGEA, une filiale spécialisée dans la collecte de déchets. Auparavant, dans cette même affaire, le juge Prêtre avait mis en examen trois autres cadres dirigeants, Jean-Dominique Deschamps, directeur général adjoint, Jean-Pierre Tardieu, directeur, et Bernard Portnoi, directeur juridique et des services administratifs…

Le coup est d'autant plus rude qu'il frappe la compagnie maison mère, et que viennent s'ajouter d'autres affaires judiciaires, elles aussi potentiellemeot dévastatrices. C'est d'abord l'information judiciaire sur le versement par le groupe de 13,9 millions de francs à un bureau d'études, Sicopar, du groupe Gifco, proche du Parti communiste, et qui vaut à Jean-Dominique Deschamps une nouvelle mise en examen.

C'est aussi l'affaire des fausses factures des HLM parisiennes dans laquelle deux cadres dirigeants d'une ancienne filiale, la CG2A, ont été mis en examen. C'est encore le dossier des fausses factures du bâtiment en Ile-de-France qui a conduit le juge Jean-Marie Charpier à mettre en examen Régis Calmels, président d'une autre filiale du groupe, la Méditerranéenne des eaux. C'est toujours l'affaire Maurice Arreckx, à Toulon, qui voit la Générale des eaux soupçonnée d'avoir alimenté un compte suisse du sénateur du Var. Etc.

Au total, indique-t-on au siège de la Générale des eaux, où l'on s'efforce à plus de transparence, les neuf juges d'instruction qui enquêtent actuellement sur les activités du groupe ont procédé, à ce jour à une quinzaine de mises en examen… Et l'addition se fait chaque jour plus lourde, au point, désormais, de menacer la stratégie mise au point par Guy Dejouany, lorsque celui-ci a appelé à ses côtés, en novembre 1994, l'associé-gérant de la banque Lazard Frères, Jean-Marie Messier, pour abriter la gestion quotidienne de la Générale des remugles des affaires.

P.-A. G.

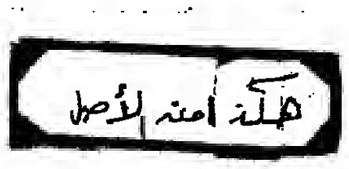

هكذا أمنه الأصل

L'énigme demeure entière à la fin du procès d'Henri Jacomet

Les débats de la cour d'assises n'ont pas permis de dégager d'éléments probants

La cour d'assises de la Haute-Garonne rendra mercredi 14 juin son verdict concernant Henri Jacomet, accusé de deux meurtres et d'un assassinat. A l'issue des débats, les thèses de l'accusation apparaissent toujours aussi fragiles. L'#instruction à l'audience, qui s'est terminée lundi 12 juin, a laissé une impression d'inachevé. Était-il vraiment possible que le jury dispose de tous les éléments permettant de juger Henri Jacomet ?

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Après cinq jours de débats, les morts affreuses de Fabienne, épouse de Jacomet, de Joëlle, belle-sœur du prévenu, toutes deux tuées à la hache et au sabre, et celle de Fernando, l'époux de Joëlle, apparaissent toujours aussi mystérieuses. Le trouble est tel que l'esprit, privé d'une conclusion logique, aurait voulu que l'on cherche encore pour qu'enfin une vérité surgisse. Une vérité qui dissiperait l'immense frustration ressentie, comme quand après la lecture d'un énorme ouvrage, on constate qu'il manque quelques pages à la fin. Mais c'était bien fini. Tous les témoins avaient été entendus et toutes les dépositions avaient été lues.

PROCÈS

Le premier jour, l'examen de la personnalité d'Henri Jacomet n'avait rien apporté qui puisse être rapproché de l'horreur des faits. Le deuxième jour, les dépositions contradictoires des médecins-légistes et des experts en balistique ont surtout permis de douter une fois de plus de la valeur des expertises. Mais ces dépositions autorisaient cependant de revenir à une hypothèse qui fut celle de l'enquête, celle du suicide de Fernando Rodrigues, qui est certain pour plusieurs experts. Le lendemain, cette version fut combattue par un gendarme trop sûr de lui, plus à l'aise dans la démonstration de sa conviction que dans la recherche des preuves. Et ce fut le défilé des habitants du village, incapables de s'entendre sur les heures où ils ont observé les allées et venues de Henri Jacomet et de Fernando Rodrigues.

Le quatrième jour, la cour fut plongée dans les querelles de familles avec leur cortège de ragots et de haine. D'emblée, il est apparu que Jean Soubie, père des deux jeunes femmes tuées, détestait Jacomet. Patriarche despotique, il n'avait pas de mots assez forts pour exprimer son mépris d'un gendre qui avait osé se soustraire à l'ingérence envahissante de sa belle-famille. La sœur cadette de Fabienne dira naïvement : *« J'ai compris que Jacomet nous en voulait parce qu'on se mêlait de sa vie de couple. Il acceptait mal d'être dominé par mon père. »*

Chez les Soubie, on a visiblement une notion rigide de la famille et de l'argent. *« Il ne s'occupait que de sa jument, du football et de ses maîtresses »*, a lancé Jean Soubie. Dès qu'il a été averti du crime, il a eu soo idée : *« J'ai eu le sentiment que c'était Jacamet qui avait fait le coup. »* Puis, on lui a dit que c'était Fernando qui avait tué les deux jeunes femmes avant de se suicider. Il a d'abord accepté cette idée et la famille s'apprêtait à effectuer des démarches pour faire changer le nom de la fille de Fernando. Mais les gendarmes leur ont dit d'attendre car il pourrait y avoir du nouveau...

Aujourd'hui, il ne faut plus parler à Jean Soubie du suicide de Fernando, son autre gendre, dont il dit : *« C'est un gars comme ça ! On ne s'est jamais bagarré. Il m'aidait souvent à la ferronnerie. »* A l'entendre, sa fille Fabienne aurait été malheureuse avec Jacomet mais il n'était pas au courant d'une liaison platonique de Fabienne avec un oncle de Fernando vivant aux Etats-Unis. A la barre, cet oncle (Dimis Rodrigues) a plutôt parlé d'amitié. Les confidences de Fabienne, ses soeurs et à ses amies montrent qu'il s'agissait d'un sentiment plus profond ; pas une passion, mais plutôt un rêve romantique alimenté par son goût des ouvrages de la collection Harlequin.

Voulait-elle partir aux Etats-Unis ? Ce n'est pas certain. Mais l'accusation trouve dans ce projet l'amorce d'un mobile à l'encontre de Jacomet. De Fernando, il fut peu question. Certes, il aurait fait des avances à Fabienne mais les flirts ne vont pas plus loin car la discrétion s'installe sur ce sujet.

Jacomet avait assisté à son procès en silence quand, lundi, le président Maurice Zavaro l'invita à raconter les journées du 12 et du 13 juillet. Dans l'après-midi du drame, il a fait la sieste. A son réveil, il a trouvé ce mot de Fabienne : *« Je suis chez moi. On t'entend. Bisous. »* Il a normalement traduit le lapsus par *« On t'attend »* et s'est rendu chez les parents de son épouse. Mais personne ne lui a répondu. Il est environ 18 heures 30. A 19 heures 30, il revient chez lui et boit l'apéritif avec un témoin qui confirmera qu'il est resté jusqu'à 20 heures 10. C'est l'heure où Fernando serait mort alors que les experts situent le décès des deux jeunes femmes vers 16 heures.

CHEZ LES BEAUX-PARENTS

Henri Jacomet, qui travaille de nuit à la Cellulose d'Aquitaine, repasse devant le pavillon de ses beaux-parents, klaxonne sans succès puis se rend à l'usine. Pendant son travail, il téléphone chez ses beaux-parents depuis une cabine téléphonique de l'usine, vers 22 heures, mais personne ne répond. A 23 heures, il demande le numéro au standard de l'entreprise qui ne le rappelera pas. *« Pourquoi n'avez-vous pas demandé une permission pour aller voir ce qui se passait ? »*, s'est étonné l'avocat général sans obtenir de réponse claire. Le matin, vers 5 heures, Jacomet rentre chez lui. Le lit de sa femme n'est pas défait : *« Là, je me suis inquiété ! »* Il se précipite chez ses beaux-parents. Le pavillon est silencieux. *« Je vois une faible lumière. J'ouvre les volets et j'aperçois Fabienne étendue par terre. »* Les portes étant fermées, il pousse la fenêtre et entre dans le pavillon.

La voix étranglée par l'émotion, Henri Jacomet raconte : *« Je me rappelle Fabienne avec les yeux ouverts. J'ai peut-être paniqué. J'ai eu envie de la sortir et de faire ce que je pouvais. Je ne croyais pas qu'elle était morte. »* Dehors, sur la pelouse, il lui fera du bouche-à-bouche et des mouvements de respiration artificielle : *« J'ai appris que quelquefois, ça marchait. On me reproche de ne pas m'être rendu compte qu'elle était morte. Mais les pompiers eux-mêmes ont pris les précautions d'usage pour la mettre dans l'ambulance. »* Il se souvient s'être énervé. *« Après, ils ne s'en occupaient pas. Je voulais qu'ils l'emmènent à l'hôpital. »*

Les parties civiles et l'avocat général ont souligné ce comportement qui peut sembler incohérent. Mais leurs questions, peu nombreuses, montrent qu'ils n'ont que ce type d'éléments pour étayer l'accusation. Conseil de la mère de Fernando, qui provoquera la réouverture de l'enquête close sur un constat de suicide en déposant une plainte, Me Guy Debuisson s'est attaché à démontrer que le beau-frère d'Henri Jacomet n'aurait eu aucun mobile. Pour affirmer la culpabilité de l'accusé, il se fonde sur une expertise balistique qui s'est avérée fausse à l'audience. Et il lance à l'adresse d'Henri Jacomet, enfermant le jury dans ce dilemme : *« Il n'y a pas de troisième solution ! Si ce n'est pas Fernando, c'est vous ! »* Verdict mercredi 14 juin.

Maurice Peyrot

Nouveau commando anti-IVG à la Croix-Rousse à Lyon

LA DIRECTION des Hospices civils de Lyon a porté plainte, lundi 12 juin, après l'intervention d'un commando anti-IVG au service d'orthogénie de l'hôpital de la Croix-Rousse. *« Composé de neuf membres, ce groupe s'est enchaîné avec des cadenas dans le sas d'accès au bloc opératoire »*, a indiqué la direction dans un communiqué. Le Mouvement français pour le planning familial (MFPF) du Rhône a appelé à un rassemblement, le 26 juin, devant le nouveau palais de justice de Lyon, où doit être jugé un commando anti-IVG qui avait pénétré dans le même hôpital il y a quelques semaines. *« Pour la troisième fois en six mois*, souligne le MFPF, *le centre d'IVG de la Croix-Rousse est envahi par des fanatiques religieux (...). »*

Par ailleurs, le tribunal correctionnel de Chalon-sur-Saône rendra son jugement le 3 juillet après la comparution, lundi, d'un commando anti-IVG qui s'était enchaîné, le 10 avril, au centre d'orthogénie de la maternité de la ville. Le parquet a requis quatre mois de prison avec sursis contre les huit prévenus, dont deux prêtres.

■ **JUSTICE :** Francis Heaulme, ce marginal de trente-cinq ans soupçonné d'avoir pris part à une série de meurtres et déjà reconnu coupable pour l'un d'entre eux, a été une nouvelle fois mis en examen mardi 6 juin à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) par le juge Didier Guissart. Il a avoué aux gendarmes avoir tué, le 4 janvier 1992, Jean Rémy, un Parisien de cinquante et un ans, avant de se rétracter. Une reconstitution devrait avoir lieu sur place vendredi 16 juin. Condamné en janvier 1994 à vingt ans de réclusion criminelle par la cour d'assises du Finistère pour le meurtre d'une aide-soignante de Brest, Francis Heaulme est actuellement mis en examen dans huit autres dossiers. Il est revenu sur tous ses aveux sauf un, concernant le meurtre de Sylvie Rossi, une secrétaire de trente et un ans, tuée dans la région de Reims en 1989.

■ **DROGUE :** les policiers du SRPJ de Rennes ont démantelé ces derniers jours un réseau de trafic de drogue dirigé depuis plusieurs villes de Bretagne par des réfugiés politiques albanais. Une cinquantaine de personnes, dont vingt-cinq Albanais, impliquées dans ce trafic ont été interpellées depuis le 6 juin. Dix-huit ont été mises en examen. Quinze d'entre elles ont été écrouées à Nantes et à Quimper. L'enquête avait débuté après la découverte du cadavre calciné d'un de ces réfugiés, Genni Alfred. Lors d'une perquisition le 6 juin, près d'un kilo d'héroïne a été saisi ainsi que 450 000 francs en liquide.

■ **AFFAIRES :** le maire adjoint de Cahors (Lot), Yves Mellac, en lice pour le second tour des élections municipales sur la liste du maire sortant, Bernard Charles (Radical), a été mis en examen la semaine dernière pour *« prise illégale d'intérêt »*. Dans le cadre de cette affaire, deux personnes ont déjà été mises en examen pour complicité : l'épouse du député-maire de Cahors, Catherine Charles, consultante en cosmétologie pour les laboratoires Pierre-Fabre, et Pierre-Yves Revol, directeur de la communication des laboratoires Pierre-Fabre et président du club de rugby de Castres. Ces mises en examen font suite à l'ouverture, il y a un an, d'une information judiciaire sur les conditions de la cession pour un franc symbolique aux laboratoires Pierre-Fabre d'un terrain de la municipalité.

■ **EXTRADITION :** un Basque de nationalité espagnole, Jose Manuel Aristi-Echaide, membre présumé d'ETA interpellé en décembre 1991, a été extradé lundi par le gouvernement français vers l'Espagne. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, présidée par Henri Le Gall, avait rendu, le 17 novembre 1993, un arrêt autorisant cette extradition, précisant que la justice espagnole ne pourrait le juger que pour un vol à main armé, commis le 4 juin 1984, et une tentative d'assassinat commise le 1er mars 1985.

■ **INCENDIE :** la synagogue de Stains (Seine-Saint-Denis) a été entièrement détruite, dimanche 11 juin, par un incendie dont l'origine reste indéterminée. Construit en structures métalliques de type Pailleron, le bâtiment de 400 mètres carrés a brûlé en 40 minutes, malgré la quarantaine de pompiers rapidement appelés. L'un d'eux a été sérieusement blessé. Les policiers du SDPJ de Bobigny privilégient la thèse de l'accident.

■ **IMMIGRATION :** le tribunal de grande instance de Lyon a autorisé, vendredi 9 juin, le mariage d'un demandeur d'asile, contesté par le procureur de la République. Ce dernier s'était opposé à l'union qui devait être célébrée, le 15 avril à Lyon, entre une Française et un Angolais, entré clandestinement en France durant l'été 1993 et qui avait demandé le statut de réfugié politique au printemps 1995.

Le gourou des « chevaliers du lotus d'or » est soupçonné de viol

GILBERT BOURDIN, le gourou de la secte des « chevaliers du lotus d'or », était toujours en garde à vue, mardi 13 juin en fin de matinée, dans les locaux de la police judiciaire marseillaise. Gilbert Bourdin, le *« Messie cosmoplanétaire »*, et dix-sept autres personnes (*« l'état-major »* de la secte selon la police) avaient été interpellées la veille dans le cadre de l'enquête sur une affaire de viol. Une trentaine de policiers de la division criminelle du Service régional de police judiciaire (SRPJ) de Marseille, agissant sur commission rogatoire du juge Yves Bonnet, de Digne-les-Bains, s'étaient présentés, à l'aube, au temple du Mandarom, à Castellane (Alpes-de-Haute-Provence).

Ce Martiniquais de soixante et onze ans, que ses adeptes vénèrent sous le nom de Seigneur Hamsah Manarah, est accusé de viol par une ancienne disciple, âgée de vingt-neuf ans. Elle affirme avoir été victime d'agressions sexuelles répétées, entre quatorze et dix-huit ans. Une information judiciaire a été ouverte, le 21 avril, pour viol, viol aggravé et agressions sexuelles autres que le viol. Les faits incriminés auraient eu lieu jusqu'au 15 juillet 1985, alors qu'elle séjournait régulièrement avec sa mère au Mandarom. Sa mère, qui est toujours membre de la secte, figurait parmi les personnes placées en garde à vue.

La jeune femme, originaire de Toulon, affirme avoir quitté la secte grâce à son père et à sa sœur, qui n'en font pas partie. Selon son avocate, il lui a fallu plusieurs années pour se défaire de *« l'emprise psychologique »* et engager des poursuites. Interrogé sur ces accusations, M. Bourdin a nié. *« Je vous excommunie ! »*, aurait-il lancé aux policiers. Les pratiques sexuelles du gourou avaient déjà été mises en cause le 6 janvier 1994 dans un reportage de l'émission « Envoyé spécial » sur France 2.

Un autre responsable de la secte a été entendu, lundi, par la brigade financière du SRPJ de Marseille avant d'être relâché. Il s'agit de Bernard Tong Viet, *« conseiller en formalités administratives »* des « chevaliers ». Cet ancien inspecteur des impôts avait publié en 1990, sous le pseudonyme de Bernard Matthieu, un ouvrage à succès, *Le Racket fiscal*.

L'ordre compterait soixante-trois centres de culte en France et environ cinq cents adeptes. Depuis son installation à Castellane, en 1969, il a connu de nombreux démêlés avec la justice, notamment à la suite de plaintes d'associations opposées à la construction d'un temple-pyramide géant (*Le Monde* du 22 décembre 1994). Ses adeptes organisent des cérémonies pour repousser l'attaque de *« milliards de démons et entités malfaisantes »*. Dans un « droit de réponse » adressé au *Monde* en décembre 1991 à la suite d'un article contesté, ils écrivaient notamment : *« L'enseignement comprend aussi bien l'étude de toutes les religions et traditions de la Terre, de tous les textes sacrés d'Orient et d'Occident, que l'étude de la naturopathie, le hatha yoga, les arts martiaux, etc. »*

L'opération de police a provoqué une vive émotion au sein de la communauté. Christine Amory-Mazaudier, chercheur au CNRS et vice-présidente de l'association du temple-pyramide, affirme que *« des policiers et des gendarmes se sont permis de bousculer plusieurs moines et de gifler le gourou »*. Des accusations rejetées par les policiers qui ont agi en présence du magistrat instructeur. M. Bourdin n'aurait opposé aucune résistance.

Ph. Br.
(avec Luc Leroux à Marseille)

Prison pour les installateurs de faux distributeurs de billets de banque

TROIS FABRICANTS et installateurs de faux distributeurs de billets de banque qui avalaient les cartes bancaires après avoir enregistré leurs codes (*le Monde* du 31 mai), Henri Trommeter, Jimmy Menacer et Thierry de Jotemps, ont été condamnés, lundi 12 juin, par le tribunal de Paris à respectivement quatre, trois et un an d'emprisonnement. Les trois prévenus devront payer eoviron 700 000 francs au GIE Carte bancaire, à quatorze banques et une dizaine de particuliers. Cette somme représente le remboursement des fonds détournés et des dommages-intérêts.

Les trois hommes avaient mis au point un système adapté au distributeur qui retenait la carte de l'utilisateur lorsque l'appareil de la banque la restituait. Ils collaient également, sur le clavier du distributeur, un boîtier contenant une petite calculatrice qui enregistrait le code composé. Les escrocs récupéraient la carte et le code qu'ils utilisaient pour retirer de l'argent ou faire des achats.

Deux mois après sa condamnation à perpétuité, Stéphane Delabrière est interné en hôpital psychiatrique

STÉPHANE DELABRIÈRE, condamné le 8 avril, malgré son état mental, à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises de Seine-Maritime, a été transféré il y a une dizaine de jours dans l'unité pour malades difficiles (UMD) de l'hôpital psychiatrique de Sarreguemines (Moselle).

Incarcéré en 1992 après avoir tué une femme âgée de soixante-trois ans et un homme de cinquante-huit ans, Stéphane Delabrière avait tant impressionné les psychiatres que ceux-ci prenaient la peine d'attirer l'attention du juge d'instruction sur l'extrême dangerosité du prisonnier, en insistant sur la nécessité de le placer de façon urgente dans une UMD. Maintenu en prison malgré un rapport d'expertise particulièrement inquiétaot, Stéphane Delabrière tuait, sans raison particulière, un surveillant de la maison d'arrêt de Rouen, le 15 août 1992.

La cour d'assises de Seine-Maritime avait consacré l'essentiel de l'audience à entendre de nombreux experts psychiatres dont les avis sur la santé mentale de l'accusé étaient partagés (*Le Monde* du 11 avril 1995). Les uns déclaraient qu'il s'agissait d'un schizophrène irresponsable, alors que pour les autres ce n'était qu'un pervers psychopathe. Or, selon une appréciation très controversée, ce dernier diagnostic suffisait pour le rendre responsable de ses actes.

Le jury avait donc le choix entre l'acquittement demandé par la défense, ce qui aurait immédiatement provoqué son internement administratif en UMD, et la réclusion criminelle requise par l'avocat général. Cette dernière solution l'emporta malgré l'avertissement d'un expert, le docteur Daniel Zagury, qui déclarait : *« La seule chose que l'on risque de faire en le mettant en prison, c'est d'aboutir à un nouveau meurtre. Sa place est dans une UMD, et le pire serait qu'il fasse des allers et retours entre la prison et l'hôpital. »*

C'est pourtant ce qui semble se dessiner, car Stéphane Delabrière avait déjà été placé en UMD pendant sa détention provisoire après le meurtre du surveillaot. La condamnation, frappée de pourvoi en cassation, n'est pas définitive. Pourtant, son défenseur, Me Hugues Lenormand, n'a pas été informé de l'internement de son client qui refusait tout traitement et multipliait les signes annonçant une reprise de ses pulsions meurtrières.

M. P.

UN CHOIX À LA MESURE
DE VOS RÊVES DE GRANDS ESPACES.

Vol A/R Paris-New York 2300F
Vol Jumbo charter.

Itinéraire individuel 6307F**
"La Route des Canyons": vol A/R + location 7 jours voiture Hartz, cat. A + 7 nuits an hôtal 2 ou 3 étoiles.

Circuit découverte 13550F***
"Californiascope": forfait 16 jours/14 nuits, vol A/R Los Angalas + circuit an autocar climatiaé avec guide accompagnateur, rapas selon programma.

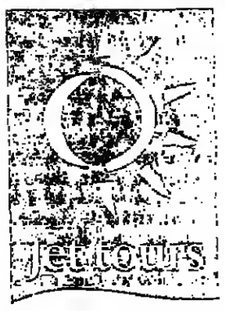

*du 10.09 au 31.10.95, hors frais de dossier. **du 13.06 au 23.06 et du 17.08 au 31.10.95, base 3 personnes, hors frais de dossier. ***du 6.10 au 27.10.96, base 3 personnes. Prix par personne, départ Paris, hors taxes d'aéroport et assurances.

Renseignements et inscriptions dans votre agence de voyages habituelle.

Partir au soleil et demander la lune

Les « repentis » de la Mafia

Ils sont un millier à avoir fait éclater l'« omerta », la loi du silence, pour se confier à la justice. Leur choix est sans retour, car la Pieuvre présente toujours l'addition. L'Etat italien doit subvenir aux besoins de leurs proches et tenter d'assurer leur sécurité

DANS les cours de récréation des écoles de la périphérie de Palerme, *pentito* (« repenti ») est devenu l'injure suprême. *« Fils de pute ! »* dit-on. *Pentito !* » Dans ces quartiers à haute densité mafieuse, comme on les appelle pudiquement, les fils des « parrains » apprennent à haïr avec un vocabulaire nouveau, dicté par les coups de boutoir que l'Etat a portés à Cosa Nostra. Le *pentito*, c'est l'ennemi, celui qui a fait éclater l'*amerta*, la loi du silence. Le gotha de la Mafia est en fuite ou en prison. Le chef des chefs, le Corléonais Toto Riina, « Toto u curtu » (« Toto le courtaud »), après vingt ans de chasse à l'homme, est exhibé dans une cage d'acier de procès en procès. Et souvent lui fait face, dans une autre cage, le « boss » de Catane, le mythique Nitto Santapaola, dit « le Chasseur », qui fit étrangler quatre enfants, lesquels avaient chipé de l'argent à sa mère. Donc le repenti est un traître encore en vie : tôt ou tard il devra payer.

Ils sont pourtant un millier à avoir effectué ce choix sans retour. Un phénomène tel que le ministère de l'intérieur – quelle nouveauté ! – a pu établir des statistiques. Ainsi, en un an, de décembre 1993 à décembre 1994, le nombre des « repentis » est passé de 602 à 968, soit 25 % d'augmentation pour les six derniers mois de 1994. Autant dire que justice et police ont dû rapidement s'adapter, comprendre. Ce n'était pas facile, car jusqu'ici un mafieux repenti, par définition, ne pouvait pas exister.

Il faudra attendre le début des années 80 pour que le commissaire Ninni Cassara réussisse à convaincre Salvatore Contorno, « homme d'honneur » de la « famille » de Santa Maria di Gesu, de parler. A cette époque, la notion de « repenti » n'existe pas. On garantira simplement au mafieux l'anonymat. Pour la première fois, la justice commencera à croire que Cosa Nostra existe autrement qu'à travers des querelles de bandes rivales, qu'elle a une structure unitaire. La questure de Palerme mettra au point en mars de la même année le « rapport des 162 » : une carte, la première, des « familles » de Cosa Nostra. Et Ninni Cassara, pour y avoir participé, payera de sa vie en 1985. La Mafia présente toujours l'addition.

C'est d'ailleurs une des premières paroles que Tommaso Buscetta, le plus grand des repentis, « Don Masino », suprêmement élégant avec ses blazers croisés, ses pantalons gris et ses lunettes fumées, dira au juge Giovanni Falcone en 1984 : *« Je vous avertis, monsieur le juge, après cet interrogatoire vous deviendrez une célébrité, mais ils chercheront à vous détruire physiquement et professionnellement, et ils ferant de même avec moi. N'oubliez pas que le compte que vous aurez ouvert avec Cosa Nostra ne se refermera jamais. Alors, toujours décidé à m'interroger ? »* Falcone était décidé, il payera lui aussi, huit ans plus tard, en sautant sur une bombe près de Palerme avec son escorte et sa femme.

MAIS en attendant, à travers les incroyables révélations de « Don Masino », le voile est levé sur la structure de Cosa Nostra, de ses simples « soldats » aux *capi decine* (chef de dix hommes) en passant par les « familles », les *mandamenti* (plusieurs familles) ; ou la « commission » provinciale de Palerme, la fameuse « *Cupola* », organe suprême de Cosa Nostra. Bien plus qu'un organigramme, Buscetta, « homme d'honneur » de Porta Nuova parti tenter sa chance en Amérique du Sud, livre un sésame pour comprendre. *« Avant lui,* dira Falcone, *nous n'avions qu'une idée superficielle du phénomène mafieux. Avec lui nous avons commencé à regarder à l'intérieur, il nous a donné une clef de lecture essentielle, un langage, un code. Il a été comme un professeur de langue qui permet d'aller chez les Turcs sans s'exprimer seulement par gestes. »* Grâce à ces révélations, 366 mandats d'arrêt sont émis, auxquels s'ajouteront plus tard 127 autres, basés sur les révélations de Salvatore « Totuccio » Contorno, lieutenant de Buscetta. Lequel, avant de collaborer, demandera l'aval de son *capo*, agenouillé devant lui dans la prison. Et Buscetta, retirant sa main que Contorno baisait, dira, paternel : *« Vas, Totuccio, tu peux parler ! »*

Cette maîtrise de soi, ce code *non* écrit entre « hommes d'honneur » qui, dans cette culture de la mort qu'est la Mafia où l'ordre de tuer son frère ne se discute pas, voire se revendique, seront autant de précieux éléments pour aider les enquêteurs à prévoir les réactions de l'adversaire. Encore faut-il savoir provoquer ces confidences. Le couple « repenti »-enquêteur est essentiel. Buscetta dira qu'il n'avait confiance qu'en Falcone, Sicilien lui aussi. Et le juge d'ajouter : *« Entre nous, c'était comme un condensé de milliers d'années de sagesse sicilienne. »* Le résultat est étonnant : *« Dans mon propre sang, moi seul peux mettre la main »*, confie orgueilleusement à Falcone, sidéré, « Totuccio » Contorno, en regrettant qu'un *capo*, Pietro Marchese, n'ait pas été égorgé *« en famille »* par son parent, pourtant commanditaire du meurtre.

Chaque cas est différent, mais en réalité, parmi les « repentis », y en a-t-il un qui le soit vraiment ? Sous le portrait des juges martyrs Falcone et Borsellino, qui furent ses amis, le magistrat Piero Grasso, adjoint du président lors du maxi-procès intenté aux chefs de la Mafia à la fin des années 80 et aujourd'hui membre de la commission pour les collaborateurs de justice du ministère de l'intérieur, reste sceptique : *« Repenti, c'est un terme qui a fleuri au temps du terrorisme. Là, oui, cela avait un sens, celui de quelqu'un qui reniait une idéologie : avec la Mafia, mieux vaut porter de collaborateurs de justice. Quand ils choisissent de sauter le pas, c'est qu'ils n'ont pas le choix. Ils sont en danger au sein de la Mafia. »*

Pourquoi ont-ils collaboré ? Certains comme Buscetta, représentants de la vieille Mafia, ont estimé que la soif de pouvoir des Corléonais ne respectait pas les règles : *« Je ne suis ni un espion ni un repenti, mais l'organisation s'est transformée en une bande d'assassins féroces inspirés par l'intérêt personnel. »* Et Antonino Calderone, ex-parrain repenti de Catane, d'ajouter : *« Toto Riina va détruire Cosa Nostra. On l'appelle « le fauve », « la hyène », mais ce sont des animaux nobles comparés à lui ! »*

D'autres ont pris les devants, comme Salvatore Cancemi, un des derniers « repentis », membre de la puissante *« cupolo »* et acteur à ce titre de l'assassinat du juge Falcone. Il s'est précipité chez les carabiniers à 5 heures du matin en juillet 1993, le jour où il a compris que, pour s'être opposé à Bernardo Provenzano, un des héritiers de Riina, il était condamné.

« L'Etat est investi d'une responsabilité énorme, car, en se confiant à lui, tous sont devenus des cibles vivantes », commente le jeune major Mauro Obinu, un des spécialistes du ROS (Raggruppamento operativo speciale), le commandement spécial anti-Mafia des carabiniers. Beaucoup ont été reniés par leur famille, comme le gendre d'un des parrains repentis les plus célèbres, Giuseppe Pulvirenti. Son père prit la peine d'écrire dans les journaux de Catane pour dire publiquement qu'il le maudissait. Sans parler de la jeune Rita Adria, fille et épouse de mafieux, qui s'était confiée au juge Borsellino, et qui préféra se défenestrer après l'assassinat de ce dernier le 19 juillet 1992. Désir de vengeance, ou de se protéger de rétorsions éventuelles en prenant ses distances ? Sa propre mère vint saccager la tombe.

UN choix irréversible, on l'a dit, que certains ont payé très cher. Le frère, les deux fils et le gendre de « Don Masino » ont été tués, ainsi que, dix ans après, l'autre gendre, à Palerme, son dernier. Contorno a perdu trente membres de sa famille dans ces règlements de compte dits transversaux. Aussi, pour un collaborateur de justice, il faut protéger une, deux familles complètes, quand elles s'associent à leur sort, soit à l'heure actuelle 4 000 personnes. *« Vous êtes marié ? »*, demandera Antonino Calderone à Antonio Manganelli, vice-directeur du Nucleo centrale operativa (service central anti-crime de la police), venu l'interroger. Réponse : *« Non. » « Alors, Dottore,* reprendra le mafieux avant de commencer à collaborer, *je tiens à dire ceci : à partir de ce soir, vous avez une femme et trois enfants ! »* (sous-entendu : les miens).

Dans le bunker sous surveillance armée où il a son bureau à la périphérie de Rome – et où ont transité nombre de « repentis » –, Antonio Manganelli, homme-clef, lui aussi, de la lutte contre la Mafia, raconte avec sa bonne humeur contenue : *« Sous protection, cachés, à ne rien faire, les plus sanguinaires des « boss » se sentent comme des enfants, entièrement dépendants. Et quand on n'a rien à faire tout devient un problème : ainsi, un samedi soir, un « repenti » m'a fait téléphoner d'urgence, il y avait un problème avec sa chaudière et son fils avait froid. Vous imaginez le casse-tête ? Il faut trouver un plombier « sûr », de préférence de la police, et, le samedi, ce n'est pas évident... »*

Des problèmes d'intendance affreusement compliqués, d'autant plus qu'en Italie, contrairement aux Etats-Unis, un « repenti » doit, même en dehors de la prison, effectuer la peine d'emprisonnement qui lui a été infligée. D'où la recherche, souvent, de solutions alternatives à la prison, mais sous surveillance, qui requièrent personnel et argent. De même, dès qu'un mafieux émet le désir de collaborer, la protection doit être immédiate. Une procédure d'urgence d'abord, qui doit être corroborée par la Commission pour les collaborateurs de justice, qui accorde alors le « programme spécial de protection de longue durée ». Seuls, jusqu'ici, cinq programmes ont été révoqués car les « repentis » n'étaient pas fiables, et un seul cas de faux repenti s'est présenté dans les années 80, que le juge Falcone a lui-même tiré au clair. Donc, il faut agir vite et sur tous les fronts. Le commissaire Andrea Grassi explique comment il a fallu trouver des lignes de transport spéciales, dégager des pistes d'aéroport, créer des services de déménagement, voire des quartiers spéciaux clandestins dans les prisons. Le tout de façon discrète pour que personne ne se doute que tel ou tel mafieux collabore. Ensuite viennent les problèmes du logement (changer de province, voire de pays) ; l'école des enfants, l'argent (tarifé théoriquement selon les gallos des familles « moyennes » italiennes avec 800 000 lires par mois pour le chef de famille, 500 par membre de la famille, plus le loyer et les frais de santé), mais avec des dépassements considérables pour les gros collaborateurs. Sans parler du travail : comment recycler des mafieux ? Il y a le cas célèbre du « boss » sous protection, pris au supermarché en train de faire un « casse » avec un pistolet en plastique pour enfant, car, disait-il, il ne s'en sortait pas financièrement. *« Imaginez les problèmes psychologiques d'un mafieux habitué à gagner des milliards de lires, il ne va pas se transformer en petit employé du jour au lendemain »*, ironise le colonel Mario Mori, vice-commandant du ROS des carabiniers. »

Il y a forcément des ratés. Francesco La Licata, un des meilleurs spécialistes de la Mafia, auteur d'ouvrages documentés, raconte qu'un employé du téléphone venu faire une réparation dans l'appartement « protégé » de Buscetta l'a reconnu : sa « couverture » était à la merci d'un employé bavard.

« N'oubliez pas que le compte que vous aurez ouvert avec Cosa Nostra ne se refermera jamais. Alors, toujours décidé à m'interroger ? » (Tommaso Buscetta au juge Falcone)

« Evidemment, il y a de petits problèmes, concède Antonio Manganelli. *La protection des repentis se fabrique tous les jours, de façon empirique, on ne peut rien codifier de façon bureaucratique ! Quant au coût de cette avalanche de repentis, il suffirait de faire un calcul « économique » d'froid et d'en sélectionner cent vrais, puis de cesser de confondre « confession » et « réelle collaboration », déjà on y verrait plus clair. Mais, pour le reste, que faire quand n'importe quel petit juge local peut exiger, même pour un problème annexe vaguement lié à la Mafia, de faire comparaître un repenti ? Cela complique les problèmes de sécurité. »*

CES derniers mois, au moment où un membre de la *cupola* repeoti comme Salvatore Cancemi, reconnaissant une certaine victoire de l'Etat, déclarait : *« Nous devons tous nous agenouiller devant l'Etat »*, c'est l'Etat lui-même qui s'en prenait aux « repentis ». En effet, dans la vague de remise en question de la justice qui a coïncidé avec le gouvernement Berlusconi, les « repentis » ont été très critiqués. Mise en cause de la loi qui gère leurs conditions de protection et de ses coûts ; exigence de déclarations d'intention préalables, ce qui les obligerait à faire « gratuitement » leurs déclarations sans être assurés d'obtenir le programme de protection, etc. Et tout cela au moment où, grâce aux « repentis », des pans entiers de la collaboration entre certains milieux politiques et la Mafia sont éclairés d'un jour nouveau, comme les liens supposés entre l'ex-président du conseil, Giulio Andreotti, avec Cosa Nostra, qui lui vaudront de passer en procès en septembre prochain à Palerme. Les « repentis » sont-ils *« manipulés »*, comme le dit M. Andreotti, ou, au contraire, deviennent-ils si gênants qu'il vaut mieux les faire taire ?

Joacchino Natoli, procureur adjoint du tribunal de Palerme qui travaille sur le dossier Andreotti, explique justement : *« Les repentis ont modulé leurs déclarations en fonction de leur confiance non dans l'Etat mais dans sa volonté de lutter contre la Mafia. La brèche dans le mur de la loi du silence est irréversible, je crois, mais nous avons besoin des repentis. Simplement, faisons en sorte que les repentis ne se repentent pas de nous avoir aidés ! »*

Marie-Claude Decamps

Bâtir l'Europe du XXIe si

par David Davis

C

La recherche d'un consensus peut se révéler longue et difficile. Mais elle est le meilleur gage du ralliement de tous aux décisions quand elles sont arrêtées

Bonne chance, monsieur Toubon

par Henri Leclerc

L

L'institution d'un double degré en matière criminelle est une n
Mais le système proposé sembl
encore bien confus

Bâtir l'Europe du XXIe siècle

par David Davis

CINQUANTE ans de paix et de prospérité – la guerre devenue inenvisageable entre les nations d'Europe de l'Ouest –, tel est le bien précieux que nous ont laissé en héritage Jean Monnet, Robert Schuman et autres pères fondateurs de nos institutions d'après-guerre. Une Europe forte est indispensable pour préserver cet acquis. Mais elle ne le restera que si elle sait évoluer avec son temps. D'où la nécessité de réfléchir mûrement aux adaptations à apporter à l'Union pour répondre aux exigences du XXIe siècle.

La première de ces exigences est d'y accueillir les jeunes démocraties d'Europe centrale et orientale. Ce sera une immense entreprise, mais c'est à la fois un devoir moral et le meilleur gage de notre sécurité à l'horizon lointain.

L'intégration de ces pays supposera bien des changements de leur part et un accompagnement de la nôtre. Nous devrons leur ouvrir la porte le jour où ils seront prêts et ce, sans renoncer à nos acquis. La Grande-Bretagne ne veut pas voir l'Union se réduire à une simple zone de libre-échange. Mais elle ne considère pas non plus qu'il faille imposer à tous les Etats membres des contraintes sans rapport avec la réalité, ni enfermer quiconque dans d'inutiles rigidités. Un savant équilibre s'impose.

Un des grands enjeux de la conférence intergouvernementale de 1996 sera de préparer l'Union à cet élargissement. A Messine, où les représentants personnels des ministres des affaires étrangères ont commencé leurs travaux au sein du « groupe de réflexion » le 2 juin dernier – j'y représentais Douglas Hurd –, deux grandes orientations se sont dégagées. Premièrement, la nécessité de rapprocher l'Europe des citoyens et d'en rationaliser le fonctionnement. Deuxièmement, celle de renforcer sa capacité à agir sur la scène mondiale. Deux idées fortes qui vont dans le sens de la grande Union attendue pour demain.

Ce pas à franchir en direction des citoyens pose le problème du contrôle démocratique de l'Union. La ratification du traité de Maastricht a montré, tant en France qu'en Grande-Bretagne, que l'Europe était devenue pour beaucoup une entité trop lointaine, sur laquelle on avait perdu prise ; que la Commission était perçue comme importune ; et que le Parlement européen – s'il avait, certes, un rôle précieux à jouer – ne pouvait cependant prétendre incarner *seul* la légitimité démocratique de l'Union.

De fait, les citoyens de nations aussi anciennes que la Grande-Bretagne et la France, tout attachés qu'ils soient à la cause de l'Europe, s'en remettent plus spontanément à leurs gouvernements nationaux pour exprimer leur volonté au sein de l'Union, et à leurs Parlements natinnaux pour en assurer le contrôle démocratique.

Nous devnns donc mettre le conseil européen et le conseil des ministres en position d'exercer le contrôle politique du travail législatif de la Commission, si nous voulons que nos citoyens continuent d'adhérer à la poursuite de la construction européenne. Nous devons par ailleurs trouver le moyen d'assncier plus étroitement les Parlements nationaux à la vie communautaire.

La recherche d'un consensus peut se révéler longue et difficile. Mais elle est le meilleur gage du ralliement de tous aux décisions quand elles sont arrêtées

En Grande-Bretagne – comme en France maintenant –, le gouvernement consulte le Parlement sur les projets de législation communautaire et soumet à son accord la position qu'il entend adopter dans la négociation. Il serait bon que des modalités analogues d'exercice du droit de regard des Parlements nationaux soient instituées dans l'ensemble de l'Union. Les liens entre les différents Parlements pourraient être renforcés dans le même temps. Je sais que Paris a de grandes idées sur la question.

Rapprocher l'Europe des citoyens suppose également de tailler dans le maquis des textes réglementaires, qui étouffe la volonté d'entreprendre et anémie l'emploi. C'est là qu'intervient la subsidiarité – ce principe qui veut que l'on n'agisse à l'échelle de l'Union que dans le mesure où l'on peut mieux ensemble qu'isolément et que l'on se garde encore, dans ce cas, de tout autoritarisme intempestif. Plusieurs idées sont actuellement à l'étude à ce sujet. Ainsi envisage-t-on de renforcer les dispositions du traité en y ajontant nne mention dont la fnrmulation a déjà fait l'objet d'un accord en Conseil, ou encore de réserver aux Parlements nationaux le droit d'opposer une *« exception de subsidiarité »*, comme le préconise l'Assemblée nationale française. La Grande-Bretagne est prête à étudier toutes les formules possibles à cet effet.

D'autres aménagements seront également à apporter au fonctionnement de l'Union avant qu'elle ne s'ouvre à de futures adhésions. Il faudra trancher sur des questions aussi diverses que le nombre de commissaires, le poids relatif des Etats membres dans les délibérations et les processus de décision. Il nous faudra partout trouver le juste équilibre entre les pouvoirs de l'Union et ceux des Etats, qui répondent de la volonté des peuples, entre les institutions de notre Europe et celles de nos nations.

L'autre grand chantier consistera à renforcer la place de l'Europe dans le monde. La Grande-Bretagne et la France ont là un rôle particulier à jouer, étant les deux seuls pays de l'Union à entretenir des intérêts aux quatre coins du monde.

Nos citoyens attendent de l'Europe qu'elle agisse – avec profit – sur la scène mondiale. Mais ce n'est pas en plaquant sur le domaine de la politique étrangère et de sécurité des mécanismes empruntés au registre, tout autre, de l'activité économique que nous parviendrons à mener une action extérieure crédible. Les enjeux touchent trop aux intérêts supérieurs des nations pour pouvoir se prêter au vote à la majorité.

La recherche d'un consensus peut se révéler longue et difficile. Mais elle est le meilleur gage dn ralliement de tous aux décisions, une fois celles-ci arrêtées. J'entends parfois dire que l'Union devrait faire plus sur le front de la politique étrangère et de sécurité. C'est sûr. Mais soyons réalistes. C'est aux intéressés de trouver la solution à leurs problèmes. En Bosnie, par exemple, c'est aux protagonistes du conflit d'enterrer la hache de guerre. L'Europe peut certes prêter main-forte, si elle mène une politique bien concertée – ce que d'ailleurs elle fait –, mais elle ne détient pas à elle seule la solution. Dans la pratique, la Grande-Bretagne et la France sont les deux nations qui ont le plus contribué en direct au maintien de la paix et à l'aide humanitaire.

L'Europe peut et doit mieux faire pour dégager une analyse cnmmune des situations et élaborer de concert les nrientations. Elle doit aussi faire un effort de communication pour rendre sa politique plus lisible à l'adresse dn monde. Là encore, des schémas ont été esquissés – en France et ailleurs – pour apporter à la politique extérieure de l'Union un surcroît de cohérence et de continuité. Nnus aurons à les étudier de près au sein du « groupe de réflexion ».

L'Europe doit renforcer sa capacité à agir collectivement si elle veut que sa politique étrangère et de sécurité ne se borne pas à des mots. L'initiative française destinée à promouvoir des relations de « bon voisinage » en Europe de l'Est, par le biais du Pacte de stabilité, montre de quoi l'Union est capable quand elle rassemble ses forces. L'entreprise porte déjà ses fruits, puisqu'elle a débouché sur la Conférence de Parls en mars, et surtout sur la signature du traité entre la Hongrie et la Slovaquie.

Nous devons aussi doter l'Europe d'une capacité accrue en matière de défense. La réflexion à ce sujet doit procéder de deux grands principes : la défense doit rester affaire de coopération entre gouvernements souverains – il n'est guère besoin d'insister sur ce point anprès des deux puissances de l'Union dotées de la force nucléaire. Et la coopération européenne doit venir conforter l'Alliance atlantique, et non en saper les fondements. La Grande-Bretagne a fait des propositions pour renforcer la coopération européenne en matière de défense. Elle préconise d'habiliter l'Union de l'Europe occidentale à planifier d'éventuelles interventions militaires des forces armées européennes et à en gérer l'exécution, le cas échéant. Nous voulons doter la politique étrangère de l'Europe dn bras armé nécessaire, en particulier pour les opérations de maintien de la paix et les missions humanitaires. La Grande-Bretagne aura des propositions constructives à faire à la conférence intergouvernementale destinée à préparer l'Europe à ses prochaines mutations. Je me fais un plaisir d'y participer en étroite liaison avec mon collègue français, Michel Barnier. Je ne saurais mieux définir la ligne que nous adopterons qu'en citant le général de Gaulle quand il déclarait : *« Je souhaite l'Europe, mais l'Europe des réalités ! C'est-à-dire celle des nntions. »*

***David Davis** est le ministre britannique délégué nux affaires européennes.*

Génocide en Tchétchénie

par Alexandre Belavine, Vladimir Drinfeld et Boris Feigine

LES crimes atroces commis par les autnrités et par les forces armées russes en Tchétchénie ne sont pas accidentels et nous en snmmes tnus respnnsables. A en croire les témoignages des journalistes, des défenseurs des droits de l'homme et des mères des soldats qui se battent là-bas, ces crimes se traduisent, nutre le bombardement de villes et de villages habités par des civils, par des prises d'otages, des pillages et la mise en place de camps d'épuration où des hommes et des femmes, détenus pour des raisons raciales, sont souvent cruellement battus, torturés, mutilés et assassinés.

Cette crise n'est pas fortuite. Elle révèle la nature criminelle du régime qui est en train de se former en Russie

Tous ces actes relèvent du génocide. Ce sont des crimes cootre l'humanité. Ils ne doivent pas être considérés comme étant une affaire intérieure à la Russie. La crise tchétchène n'est pas fortuite. Elle révèle la nature criminelle du régime politique qui est en train de se former en Russie.

Le pire est l'absence d'une vision claire de ce fait. L'opinion publique – occidentale en particulier – nourrit l'illusion que la Russie progresse sur la vole de la démocratie et des réformes et que, si l'on ne soutient pas Eltsine, les fascistes comme Jirinovski prendront le pouvoir.

Nous considérons cette opinion comme profondément erronée. S'il déclare défendre la démocratie et les droits de l'homme, le régime, en fait, persécute le peuple avec cynisme et brutalité. Les preuves abondent. Des jnurnalistes et des défenseurs des droits de l'homme ont été frappés et tués pour avoir décnuvert et publié des informations cnmpromettantes pour le régime. Aujourd'hui, le *« rétoblissement de l'ordre constitutionnel en Tchétchénie »* peut conduire à l'anéantissement du peuple tchétchène.

Usant de méthodes fascistes, le régime se sert de Jirinovski et de la menace fasciste pour manipuler l'nplnion publique. La Russie n'avance pas sur la voie de la démocratie et des droits de l'homme. Un nouveau régime y est né, d'une rare cruauté et d'une rare duplicité.

Que s'impose en Russie ce régime criminel ou une démocratie à visage humain dépendra d'abord du peuple de Russie, de son aptitude à percevoir le danger, à prendre ses respnnsabilités, à montrer courage et détermination face au mal.

Il est cependant également capital que l'Occident comprenne véritablement la situation en Russie, et soutienne, non pas Eltsine, mais la démocratie.

***Alexandre Belavine, Boris Feigine** (Institut Landau de physique théorique, Chernogolovka, région de Moscou) et **Vladimir Drinfeld** (Institut des basses températures de Kharkov, Ukraine) sont mathématiciens. Vladimir Drinfeld a reçu en 1990 la médaille Fields de mathématiques. (Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize)*

Bonne chance, monsieur Toubon !

par Henri Leclerc

LE garde des sceaux Jacques Tonbon a donc exprimé sa volonté de *« mettre en œuvre nne politique pénale plus respectueuse des droits de l'hommc »*. Voilà de bonnes intentions qui ne peuvent recevoir que l'adhésion. Ses deux objectifs : instaurer un double degré de juridiction en matière criminelle et réduire la détention provisoire, sont évidemment essentiels. Reste bien sûr à trouver la méthode et à obtenir l'accord du Parlement, sans parler bien sûr de celui, souhaitable, dn corps judiciaire.

S'agissant de la cour d'assises, la seule réforme de fond qu'a connue cette juridiction depuis le début dn XIXe siècle fut celle que promulgua l'acte-dit-loi du 25 novembre 1941, rédigé par Joseph Barthélémy, alors ministre de la justice du régime de Vichy, qui fit délibérer les magistrats avec les jurés. Cette réforme fut validée par une ordonnance du 20 avril 1945, prise alors que le gouvernement disposait encore du pouvoir législatif *« parce que, quand le Parlement sera réuni, il sera trop tard »*, disait Maurice Patin, alors directeur des affaires criminelles et des grâces.

Aujourd'hui, lorsque les jurés populaires sont saisis d'une affaire, ils la jugent sous la conduite d'un haut magistrat qui connaît le dossier écrit de la procédure, mène les débats de façon discrétionnaire et préside à leurs délibérations. L'accusé est obligatoirement détenu.

Se sont déjà prononcés deux magistrats du parquet, un juge d'instruction qui a dirigé l'enquête *« en procédant conformément à* la loi *à tous les nctes d'information qu'il a jugés conformes à la manifestation de* lo *vérité »*, et trois magistrats de la cour d'appel qni ont résumé leur conviction dans un arrêt précisant les charges susceptibles de devenir des preuves après le débat oral.

Cet arrêt de renvoi est lu à l'ouverture de l'audience. L'espace du doute préalable nécessaire à l'élaboration sereine de l'intime conviction est donc singulièrement rédnit. C'est donc la réforme de toute notre procédure pénale qu'il faudrait avoir un jour l'ambition et la force politique d'entreprendre si l'nn voulait qn'elle devienne plns respectueuse des drolts de l'homme. Constatons que le nonvean ponvoir n'a pas cette ambition.

L'institution d'un double degré de juridiction en matière criminelle est une nécessité. Mais le système proposé semble encore bien confus

Mais les pas en avant ne sont pas à négliger, surtout s'ils sont, comme en la circonstance, significatifs. L'institution d'un double degré de juridiction en matière criminelle est une nécessité de justice manifeste qu'imposent de surcroît nos principes fondamentaux et nos engagements internationaux.

Le système prnpnsé par M. Tonbon semble encore bien confus. Faut-il, avant qne les jurés n'abordent une affaire, ajnnter encore la décision de magistrats professionnels retenant de façon motivée la culpabilité et prononçant déjà une peine ? Cela ne paraît guère satisfaisant. Le mieux serait de faire simple.

Ne pourrait-on maintenir le système actuel qui prévoit un deuxième jugement lorsqne la Cour de cassation trouve un vice de forme qui, le plus souvent, tout en affectant la procédure, n'a eu aucune influence sur les conditions dans lesquelles a pu se forger l'intime conviction ? Il suffirait de supprimer l'exigence de la présence de ce vice de forme pour qne, sur le pourvoi effectué dans les mêmes conditions qn'aujonrd'hui, l'affaire soit tout simplement renvoyée devant une autre cour d'assises. Il s'agit là de ce qu'on appelait autrefois l'*« oppel circulaire »*. Il maintient la confiance aux jurés populaires sans organiser de hiérarchie, et réduit néanmoins les risques de dérapage.

S'agissant de la détention provisoire, le garde des sceaux veut supprimer le motif tiré dn critère d'ordre public. Faute de pouvoir remettre en cause les mécanismes de la décision comme le souhaitait la commission Delmas-Marty, il s'agit là néanmoins de la mise en œuvre de l'nne de ses propositions concrètes.

Ce critère, qui fait de la détention provisoire un instrument indirect du maintien de l'ordre, se confond avec celui de la gravité de l'infraction et donne à la décision de placement en détention provisoire un aspect de préjugement manifeste particulièrement désastreux. D'autres gardes des sceaux, d'autres parlementaires ont, à plusieurs reprises depnis quinze ans, tenté d'en obtenir la suppression. Toujours en vain. Bonne chance donc à M. Tonbon.

***Henri Leclerc** est avocat et président de la Ligue des droits de l'homme.*

« N'oubliez pas que le compte que vous aurez ouvert avec Cosa Nostra ne se refermera jamais. Alors, toujours décidé à m'interroger ? » (Tommaso Buscetta au juge Falcone)

Sept nouvelles raisons pour visiter la Place Vendôme

A Genève depuis plus de 150 ans, des artisans passionnés par leur travail créent les montres les plus précieuses du monde.

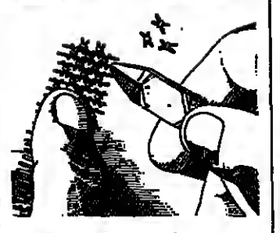

Styliste, horloger, orfèvre, chaîniste, graveur, mais aussi émailleur ou joaillier, ils perpétuent les gestes et les secrets d'autrefois. Une seule manufacture a su préserver ainsi les beaux métiers de l'horlngerie : Patek Philippe.

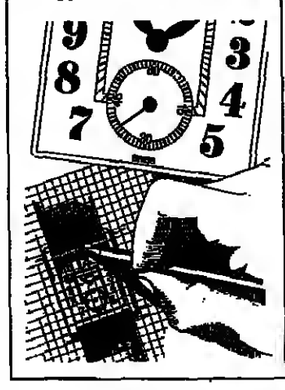

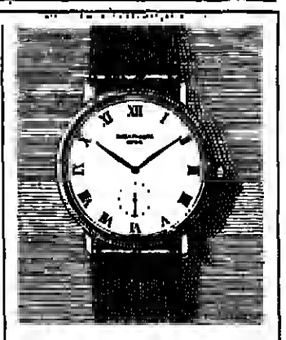

Aujnurd'hui, Patek Philippe s'installe Place Vendôme et invite tous les amateurs de belles montres à venir découvrir les sept métiers de la perfectinn horlogère, ainsi que des pièces exceptionnelles de sa collection de montres anciennes.

"Les Sept Métiers"
Exposition
du 6 au 15 juin 1995

PATEK PHILIPPE
GENEVE

10, Place Vendôme, Paris

Le Monde

Détente nucléaire en Corée

Il aura fallu des mois de laborieuses tractations, marquées par une alternance de phases de tension et de détente, pour que Washington et Pyongyaog trouvent enfin un accord sur les modalités de la reconversion du programme nucléaire nord-coréen. S'il convient de rester prudent à ce stade d'un processus déjà riche en rebondissements – les négociateurs des deux pays doivent obtenir le « feu vert » de leurs capitales respectives –, l'accord de principe conclu, lundi 12 juin, à Kuala Lumpur, en Malaisie, n'en constitue pas moins une victoire de la raison sur les tentations de l'aventurisme nucléaire.

Ce compromis restera finalement comme un cas d'école, et ce à un double titre. D'abord, il aura illustré la détermination des Américains à neutraliser le potentiel nucléaire de puissances régionales ou d'*« enclaves totalitaires »* susceptibles d'en faire usage à des fins militaires. A cet égard, l'attitude américaine à l'égard de la Corée du Nord s'inscrit dans le prolongement des positions américaines au Proche-Orient (Irak, Iran) ou dans le sous-continent indien (Pakistan, Inde). Pyongyang, que la CIA soupçonne d'avoir déjà fabriqué une ou deux armes atomiques, ne pouvait guère s'attendre à la moindre complaisance de la part de Washington.

Exemplaire, cette négociation l'a aussi été par l'habileté déployée par la Corée du Nord qui n'a cessé de faire monter les *« enchères atomiques »*. Du refus de laisser l'Ageoce internationale de l'énergie atomique (AIEA) inspecter la centrale de Yonbyon – fortement soupçonnée de travailler pour la filière militaire – à la menace de quitter le Traité de non prolifération (TNP), les dirigeants de Pyongyang se sont livrés à un chantage permanent qui a finalement porté ses fruits.

Si les Américains n'ont pas cédé sur le fond – la reconversion pacifique du programme nucléaire nord-coréen –, ils ont dû faire des concessions économiques et diplomatiques qui relativisent beaucoup l'intransigeance dont ils se prévalent. Non seulement le régime de Pyongyang obtient une reconnaissance officielle mais, surtout, il s'arrache à un isolement économique qui risquait de lui être fatal. La levée de l'embargo commercial imposé par Washington représente en effet un viatique inespéré pour une économie en plein naufrage.

Au-delà du débat sur la neutralisation du potentiel nucléaire nord-coréen, il reste maintenant à savoir quel est le sort que réserve à la Corée du Sud le compromis entre Washington et Pyongyang. Si comme les Américains le soutiennent, il est acquis que c'est Séoul qui livrera à son voisin du nord le réacteur à eau légère, réputé moins prolifférant, la détente actuelle devrait annoncer un véritable réchauffement du climat dans la péninsule. Si, pour une raison on pour une autre, Pyongyang se cabre de nouveau, l'accord de Knala Lumpur n'aura été qu'une nouvelle et banale péripétie.

Front républicain

FRONT national ou front républicain, l'alternative revient à chaque scrutin local dans les régions où l'extrême droite atteint des scores qui lui permettent de s'immiscer, lors des seconds tours, dans l'affrontement entre la droite et la gauche. Le danger que représentent les hommes et les thèses du Front national doit-il inciter les défenseurs de la démocratie à s'unir pour lui barrer la route ? Les responsabilités qu'ils s'attribuent mutuellement dans la montée du vote protestataire justifient-elles, au contraire, qu'ils opposent jusqu'au bout leurs réponses aux préoccupations que manifestent les électeurs – « leurs » électeurs – en votant pour l'extrême droite ?

Les radicaux et les socialistes avaient inventé, en d'autres temps, la « discipline républicaine », qui consistait, pour leurs candidats, à se retirer devant le mieux placé afin de faire échec aux adversaires du régime. Les ailes droite et gauche du camp républicain effaçaient leurs différences pour préserver ou consolider les bases du système politique au sein duquel elles s'affrontaient.

Les socialistes proposeot aujourd'hui de remettre en vigueur ce principe contre l'extrême droite, en pratiquant le « désistement républicain », pour le second tour des élections municipales, là où le maitien d'une liste de droite ou de gauche, qui n'a aucune chance de l'emporter, risquerait de favoriser la désignation d'un maire du Front national. Les réponses, à droite, sont confuses. Philippe Séguin, reprenant une formule qui avait fait les beaux jours de la campagne présidentielle de Jacques Chirac, a évoqué le « front républicain ». Pour le président de l'Assemblée nationale, l'occasion est bonne de rappeler – et de démontrer par des actes – que le courant politique qui a assuré l'élection du président de la République ne peut se classer purement et simplement à droite. A ses yeux, comme oo sait, le RPR doit renouer avec l'inspiration orginelle du gaullisme et se souvenir que la ligne de démarcation essentielle passe, pour lui, non pas entre la gauche et la droite, mais entre la conception républicaine de la nation et les adversaires du pacte républicain.

Le nouveau secrétaire général do RPR, Jean-François Mancel, mis en place par Jacques Chirac et Alain Juppé, ne partage manifestement pas les vues de Philippe Séguin. Il estime que la majorité ne doit faire aucun cadeau à la gauche, tenue pour responsable des succès de l'extrême droite, et que le meilleur moyen d'aider celle-ci serait, précisément, d'adopter une attitude qui lui permettrait de dénoncer avec plus de force encore la prétendue « colinsloo » des partis de la « bande des quatre ».

Tout est affaire d'évaluation du danger. La véritable bataille engagée pour remettre en marche l'intégration sociale, dans un pays où elle est en panne depuis vingt ans, ne souffre aucune faiblesse vis-à-vis de ceux dont le seul souci est d'y faire obstacle.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué
Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Daniele Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

L'homme élu

par André François

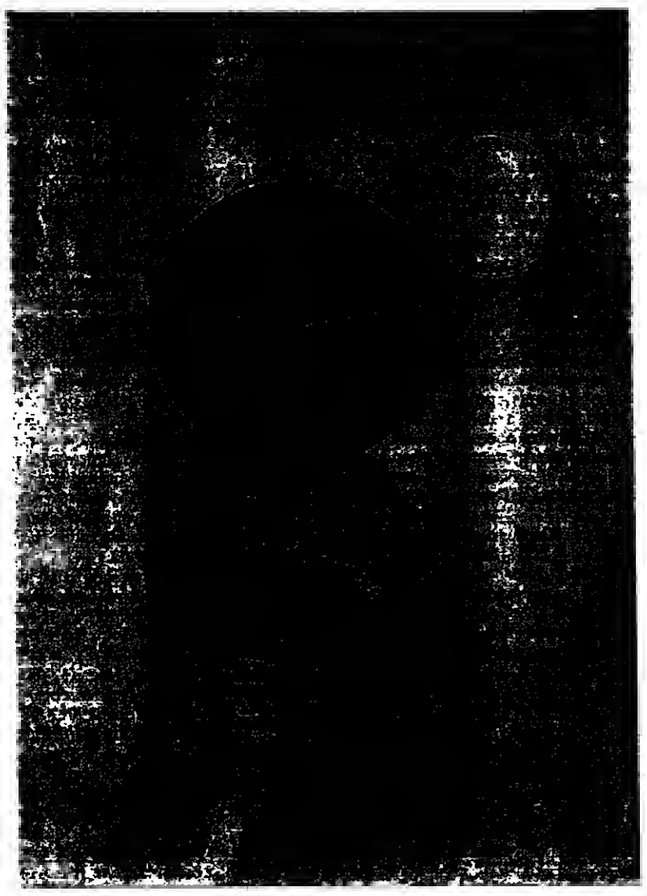

Un nouveau pacte transatlantique

Suite de la première page

Dans tous ces domaines, les Etats-Unis restent demandeurs d'ouvertures supplémentaires du marché européen. On le voit actuellement pour l'industrie aéronautique, mais il y a bien d'autres cas où la préférence communautaire irrite au plus haut point Washington.

On comprendrait donc que la Maison Blanche cherche à remettre sur le tapis des dossiers d'une grande importance et, parmi eux, celui de l'agriculture, que Washington a toujours considéré comme hautement stratégique, puisqu'il est possible par ce biais de faire pression sur des pays importateurs comme la Chine, la Rnssie, l'Egypte. Mais l'Europe brouille les cartes depuis qu'elle a considérablement accru sa production et est devenue exportatrice.

Conçue il y a trente ans, à une époque où la CEE était importatrice nette de produits agricoles, la PAC (politique agricole commune) a transformé, au début des années 80, la Communauté européenne en exportateur net à partir d'un système hautement protectionniste de prélèvements à l'importation et de restitutions à l'exportation. Les Etats-Unis, qui avalent d'abord accepté le système, se sont un peu retrouvés les dindons de la farce. L'agriculture américaine a cédé peu à peu des parts importantes de marché. Ses ventes de blé, qui dépassaient régulièrement 45 % des exportations mondiales avant 1980, n'en représentent plus que 35 %. Dans les achats de l'Europe, la part américaine est revenue à 8,5 %, contre 35 % il y a une douzaine d'années.

Les Européens ont certes un peu baissé leur garde, d'abord en réformant leur politique agricole commune en 1992, ensuite lors des négociations finales de l'Uruguay round, en acceptant de réduire progressivement leurs exportations subventionnées. En revanche, l'Union européenne a maintenu l'essentiel de son système de protection à l'importation, obtenant même des clauses de sauvegarde qui limitent les concessions faites en matière d'accès minimum à son marché.

Il est donc probable que l'administration Clinton, faisant ses comptes, mais tenue par la « clause de paix » qui empêche d'attaquer la oouvelle PAC jusqu'eo 2004, a estimé qu'une zone de libre-échange transatlantique permettrait d'accélérer les choses et de revenir sur certaines concessions accordées à l'Europe. Une hypothèse d'autant plus vraisemblable que Washington s'inquiète sérieusement de la prochaine arrivée dans l'Union des PECO, les pays d'Europe centrale et orientale, dont les capacités agricoles sont impressionnantes, puisqu'ils représeotent 60 % des terres cultivées dans la Communauté et déjà la moitié de sa production céréalière.

Qu'arrivera-t-il lorsque la Pologne, premier producteur de céréales du fait de l'importance de ses surfaces cultivées, commencera à améliorer sa productivité à coups d'engrais et de machines agricoles ? Les accords du cycle de l'Uruguay n'ont presque pas tenu compte de cette inévitable montée en puissance et des importantes capacités d'exportation supplémentaires qu'elles engendreront pour l'Union européenne. Qui en fera les frais : les quinze pays de l'actuelle UE qui se sont engagés à limiter leurs exportations subventionnées ou l'ensemble des producteurs mondiaux, dont les Etats-Unis, si une renégociation devait avoir lieu ? Les retrouvailles des pays preneurs à l'accord de l'Uruguay Round n'auront pas lieu avant décembre 1996, lors de la première réunion ministérielle de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), à Singapour. Un rendez-vous multilatéral lointain aux résultats incertains que Bill Clinton a peut-être envie d'avancer en lui donnant une autre forme : un pacte transatlantique par exemple.

CHANGEMENT DE DÉCOR

A bien y regarder, la proposition de Warren Christopher d'étendre à l'Europe la zone nord-américaine de libre-échange traduit peut-être plus les inquiétudes et les hésitations de la Maison Blanche qu'une nouvelle stratégie de conquête que contredit pour l'instant l'isolationisme d'un Congrès complètement dominé par les Républicains. D'une certaine façon, Bill Clinton et ses conseillers, qui rejettent les thèses protectionnistes développées au Congrès, estiment sans doute que la créatioo d'un bloc régional transatlantique pourrait constituer un compromis honorable entre les positions très antagonistes des démocrates et des républicains : une union entre l'Europe et l'Amérique du Nord autoriserait à être protectionniste avec ceux qui refusent les accommodements bilatéraux ou font traîner en longueur les discussions multilatérales, comme cela s'est passé lors de l'Uruguay Round.

De ce point de vue, le Japon est probablement beaucoup plus visé que l'Europe. Il est significatif que Jeffrey E. Garten, numéro deux du département du commerce, ait, en mars dernier, tout au long d'un discours prononcé devant un auditoire d'hommes d'affaires allemands, insisté sur l'importance capitale de l'Europe pour les Etats-Unis, en termes d'exportations et d'investissements. Le changement de décor est saisissant. Il n'y a pas deux ans, alors que les négociations de l'Uruguay Round accrochaient sur un peu tous les sujets, les Etats-Unis faisaient complaisamment savoir que la zone pacifique les intéressait davantage que la vieille Europe. D'une certaine façon, Jeffrey E. Garten a reconnu que l'Amérique avait trop focalisé son attention sur les marchés dits émergents, les pays qui, comme la Corée du Sud, l'Inde, le Brésil, l'Argentine, sont en train de décoller ou de redécoller, soulignant qu'un taux de croissance de seulement 3 % l'an dans les quinze pays de l'Union européenne représentait pour les exportateurs américains un marché supplémentaire aussi important qu'un nouveau débouché de la taille de Taïwan...

Malgré les attaques de Washington contre Airbus, malgré les reproches répétés adressés aux sociétés étrangères installées aux Etats-Unis d'utiliser les « prix de transfert » pour échapper à l'impôt dû au fisc américain (40 milliards de dollars seraient en jeu), malgré tout ce qui apparaît de ce côté-ci de l'Atlantique comme des agressions injustifiées, la proposition lancée par le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, est peut-être plus un aveu de faiblesse que l'ébauche de nouvelles manœuvres guerrières. Elle pourrait avoir comme principal effet de montrer à l'Europe que les dangers d'une compétition commerciale violente sont plus à craindre venant du Japon que des Etats-Unis. Malgré les apparences...

Alain Vernholes

Fractures morales

par Bertrand Poirot-Delpech de l'Académie française

SI DES MILITAIRES savent abattre un chasseur supersonique en haute altitude, se peut-il qu'ils laissent trois bélicoptères lourds patrouiller longuement sur leur territoire ? Posez la question à des experts. Tous s'étonnent que les Serbes de Bosnie n'aient pas repéré les sauveteurs du pilote abattu la semaine dernière. Même si leur équipement de détection retarde gravement par rapport aux matériels américains, n'ont-ils pas choisi de fermer les yeux et les oreilles, comme ils le font avec les liaisons radio des « casques bleus » retenus en otage, dont les messages d'impuissance profitent plutôt aux gardiens. N'était-ce pas façon d'honorer la puissance des Etats-Unis, d'autant qu'à la différence de l'Europe ils ne menacent pas de s'en servir ?

L'opinion mondiale n'y est pas allée voir de plus près. Comme pendant la guerre du Golfe, ça l'arrange d'être dupe, du moment qu'elle y gagne une belle histoire pour rêver à la bonne nature humaine. Le sauvetage du capitaine O'Grady valait les meilleurs feuilletons d'action. Triomphe de la technique, du courage et de la solidarité, mercis au Ciel, pleurs sur l'épaule du colonel, voix brisée, en « duplex », du père du rescapé : que demander de mieux ?

Les recettes du spectacle ont définitivement supplanté les lois d'accès à la réalité. L'émotion tient lieu de raison, pour l'accès aux faits comme pour l'humanitaire. S'en plaindre, ce serait manquer de cœur !

*
**

Autre bizarrerie de l'information militaire en ex-Yougoslavie : les décideurs français étaient prévenus, et n'importe quel profane pouvait deviner que, si la France donnait son accord à une frappe aérienne de l'OTAN, Radovan Karadzic prendrait en otage nos soldats de la FORPRONU, dont la dispersion et les consignes de non-riposte faisaient des cibles offertes.

Et pourtant nous avons laissé bombarder sans avoir mis nos hommes à l'abri. Comment ? Pourquoi ? La faute à qui ? La question ne sera pas posée.

*
**

Indifférents à la vérité, les citoyens le deviennent aussi à l'éthique. L'élection présidentielle et le premier tour des municipales ont montré que les électeurs ne tenaient plus rigueur aux candidats et aux partis en coquetterie avec la justice.

Tant que les élus de gauche détenaient les records de mise en examen, leurs adversaires, la presse et les arbitres des élégances morales s'indignaient, réclamaient la Haute Cour et une alternance-coup de balai. Depuis que la droite n'a plus rien à envier à la gauche sur ce terrain, il devient malséant d'évoquer les « affaires ». Pour un peu, l'opprobre se retournerait contre journalistes et magistrats, accusés d'acharnement lassant, de piètre revanche.

Le gouvernement des juges entraîne la justice des gouvernés. L'élection tranche en appel. « Et s'il nous plaît, à nous, notre maire corrompu ? » Il y va de l'orgueil de clocher. Si les peuples de gauche et de droite s'entêtent à vouloir Mellick et Mouillot pour maires, dimanche prochain, la justice aura bonne mine ! Le non-droit n'est pas une exclusivité des banlieues et des misérables.

*
**

Pendant ce temps, en pleine brouille des adultes avec la vérité et l'équité, les futurs bacheliers de philosophie planchent sur des sujets datant d'avant l'aveuglement et le cynisme généralisés : peut-on être libre sans le secours de la raison ? L'application du droit dépend-elle des circonstances ?

La vieille distinction entre le monde tel qu'il est et tel qu'il devrait être s'aggrave de trimestre en trimestre. Elle rappelle la désinvolture avec laquelle certains parents exigent des enfants une croyance dans la culture, ou dans la religion, qui les a quittés.

On aimerait savoir comment les candidats au baccalauréat ressentent cette contradiction morale, aussi menaçante pour la cohésion sociale que bien des fractures plus visibles. Continuent-ils à aligner les bons sentiments, de rigueur pour être reçus, ou se laissent-ils aller à dénoncer ce que l'adolescence a l'éphémère talent de débusquer, mieux que personne : l'hypocrisie.

RECTIFICATIFS

ALGÉRIE

L'article de Séverine Labat « La deuxième « guerre d'Algérie » vue de France » (*Le Monde* du 10 juin) mentionnait les émeutes d'octobre 1988, et non 1983 comme il était indiqué par erreur.

CANTONALES

Si Jean-Pierre Combe est arrivé en tête au premier tour des élections cantonales à Cergy (Val-d'Oise), il n'est pas conseiller général, comme nous l'avons écrit, par erreur, dans l'article consacré aux villes nouvelles d'Ile-de-France (*Le Monde* daté mardi 6 juin).

Jean-Pierre Combe avait été battu au second tour par la candidate socialiste Dominique Gillot.

THÈSES
Tarif Étudiant
65 F la ligne H.T.

CONCOURS

LE PALMARÈS DU CONCOURS GÉNÉRAL 1995

LE MINISTÈRE de l'éducation nationale publie lundi le palmarès du Concours général 1995, institution réservée aux meilleurs élèves de première et terminale des lycées publics et privés. Cette année, 18 820 candidats s'étaient présentés dans 40 disciplines – le Concours général est ouvert en 1995 pour la première fois, au-delà des bacs généraux et technologiques, aux élèves préparant le bac professionnel – et 205 prix et accessits ont été décernés ainsi que 105 mentions régionales.

Voici la liste des prix, discipline par discipline, sachant que, dans certains cas, tous les prix (trois prévus par discipline) n'ont pas été attribués faute de copies suffisamment brillantes ;

● **Allemand** : 1er prix : Daniel Mirsky (lycée français Jean-Renoir, Munich) ; 2e prix : Natacha Rimasson (lycée Chateaubriand, Rennes) ; 3e prix : Christine Weigand (lycée Jean-Renoir, Munich).

● **Anglais** : 1er prix : Claire Masurel (lycée Magendie, Bordeaux) ; 2e prix : Myriam Dennehy (lycée Magendie, Bordeaux).

● **Arabe** : 1er prix : Meryem Djerrari (lycée Descartes, Rabat) ; 2e prix : Oumnia Benaddi (lycée Lyautey, Casablanca) ; 3e prix : Leila Rifai (lycée Descartes, Rabat).

● **Artisanat : arts de la pierre**
1er prix : Arnaud Girodet (lycée prof. Les Marcs d'Or, Dijon) ; 2e prix : Sébastien Houdu (CFA A. Poillot, Montalieu-Vercieu, Isère) ; 3e prix : Nicky Jouanneau (CFA A. Poillot, Montalieu-Vercieu).

● **Artisanat : vêtement et accessoire de mode**
1er prix : Shirley Rohart (lycée prof. Lepine, Caen) ; 2e prix : Stéphanie Lacroix (lycée prof. Jacques-Prévert, Dôle) ; 3e prix : Sylvie Ferner (lycée prof. Victor-Hugo, Valence).

● **Arts plastiques** : 1er prix : Jeanne Detallante (lycée Paul-Valéry, Paris) ; 2e prix : Elodie Moulinié (lycée Buffon, Paris) ; 3e prix : Félicien Viguié (lycée Paul-Valéry, Paris).

● **Biochimie-génie biologique** : 1er prix : Fabrice Sanfilippo (lycée Georges-de-La Tour, Metz) ; 2e prix : Ronald Jahke (lycée Jules-Ferry, Cannes).

● **Bois-construction et eménagement du bâtiment** : 1er prix : Vincent Guedelys (CFA du bâtiment, Vannes) ; 2e prix : Ludovic Langlois (lycée prof. La Roquelle, Coutances, Manche) ; 3e prix : Benjamin Howard (lycée prof Bayard, Toulouse).

● **Chimie de labo et de procédés industriels** : 1er prix : Denis Buffière (ENCPB, Paris) ; 2e prix : Benjamin Jakmakian (lycée Jules-Lebleu, Armentières, Nord).

● **Composition française** : 1er prix : Clémence Cardon (lycée Gabriel-Guist'hau, Nantes) ; 2e prix : Pierre Vespenni (lycée Victor-Duruy, Paris) ; 3e prix : Laurent Folliot (lycée Berthelot, Saint-Maur-des-Fossés).

● **Dissertation philosophique (terminales scientifiques et économiques)** : 1er prix : Philippe Gravier (lycée Louis-Lapicque, Epinal) ; 2e prix : Sébastien Veil (lycée Louis-le-Grand, Paris) ; 3e prix : Evelyne Prioux (lycée Jacques-Feyder, Epinay-sur-Seine).

● **Dissertation philosophique (terminale littéraire)** : 1er prix : Nathalie Baxs (lycée François-Ier, Le Havre) ; 2e prix : Hélène Schmit (Lycée de la communication, Metz) ; 3e prix : Marianne Groulez (lycée Einstein, Sainte-Geneviève-des-Bois).

● **Economie** : 1er prix : Elizabeth-Clément (lycée Saint-Paul, Vannes) ; 2e prix : Xavier Dufour (lycée Pierre-Brossolette, Villeurbanne) ; 3e prix : Laurent Martorel (lycée Jean-Durand, Castelnaudary).

● **Education musicale** : 1er prix : Jérôme Cailleux (lycée de Cordouan, Royan) ; 2e prix : Benoît Dratwicki (Lycée Fabert, Metz) ; 3e prix : Laure Boissinot (lycée Joachim-du-Bellay, Angers).

● **Equipements et installations électriques** : 1er prix : Stéphane Rageys (lycée Edouard-Branly, Lyon) ; 2e prix : Yohan Bernard-Granger (lycée ECA, Annecy-le-Vieux).

● **Espagnol** : 1er prix : Xavier Lopez del Rincon (Lycée français, Madrid) ; 2e prix : Pedro Sancha (Lycée français, Madrid) ; 3e prix : Marcos Sanz (Lycée français, Madrid).

● **Génie électronique** : 1er prix : Fabien Marchewka (lycée Lontz, Nancy) ; 2e prix : Antoine Gruel (lycée Clément-Ader, Bernay, Eure) ; 3e prix : Pascal Jouve (lycée Louis-Rascol, Albi).

● **Génie civil** : 1er prix : Franck Nicolardot (lycée Les Marcs d'Or, Dijon).

● **Génie électrotechnique** : 1er prix : Ludovic Loiseau (lycée technique La Mache, Lyon) ; 2e prix : Xavier Palandre (lycée technique La Mache, Lyon) ; 3e prix : Eric Leroy (lycée Maupertuis, Saint-Malo).

● **Génie énergétique** : 1er prix : Christophe Devals (lycée Louis-Vicat, Souillac) ; 2e prix : Ronald Branco (Lycée du génie civil, Antibes).

● **Génie mécanique** : 1er prix : Olivier Bongard (lycée tech. Les Catalins, Montélimar) ; 2e prix : Johan Bejeannin (lycée prof. J.-M. Carriat, Bourg-en-Bresse) ; 3e prix : Robin Gross (lycée Henri-Lontz, Nancy) ; Sébastien Delas (lycée technique Gustave-Eiffel, Bordeaux).

● **Géographie** : 1er prix : François Ratte (lycée Louis-le-Grand, Paris) ; 2e prix : Vladimir Djurovic (lycée Louis-le-Grand, Paris).

● **Hébreu** : 2e prix : Amos Waintrater (lycée Louis-le-Grand, Paris).

● **Histoire** : 1er prix : Johann Chapoutot (lycée Jean-Lurçat, Martigues) ; 2e prix : Nicolas Lemoigne (Ensemble scolaire Jean-XXIII, Montigny) ; 3e prix : Falk Van Gaver (lycée Dumont-d'Urville, Toulon).

● **Italien** : 1er prix : Giulio Cesare Giorgini (lycée Masséna, Nice) ; 2e prix : Marie Allaire (lycée Pierre-de-Fermat, Toulouse) ; 3e prix : Christophe Camard (lycée polyvalent, Chamalières).

● **Mathématiques** : 1er prix : Emmanuel Breuillard (lycée Camille-Guérin, Poitiers) ; 2e prix : Yann Ollivier (lycée Monod, Enghien-les-Bains).

● **Physique de labo et de procédés industriels** : 1er prix : Pascal Thung (ENCPB, Paris) ; 2e prix : Balthazar Le Bihan (lycée Les Catalins, Montélimar).

● **Physique-Chimie** : 1er prix : Emmanuel Fahn (lycée Louis-le-Grand, Paris) ; 2e prix : Yann Ollivier (lycée Monod, Enghien-les-Bains).

● **Portugais** : 1er prix : Manuel Sales (lycée français Charles-Lepierre, Lisbonne) ; 2e prix : Marta Abrantes (lycée français, Lisbonne).

● **Productique mécanique** : 1er prix : Philippe Nue (lycée Marcel-Callo, Redon) ; 2e prix : Sébastien Lemarchand (AFPIM, Le Havre).

● **Restauration : organisation et produits culinaires**
1er prix : Jocelyn Herland (Centre de formation des métiers, Paris) ; 2e prix : Sonia Unterhalt (Lycée hôtelier, Biarritz) ; 3e prix : Pascal Bardet (lycée hôtelier, Souillac).

● **Restauration : service et commercialisation**
1er prix : Florence Baraudon (lycée Saint-Jean, Limoges) ; 2e prix : Nicolas Zerathe (Lycée prof. hôtelier, Souillac) ; 3e prix : Florence Pergeaux (lycée hôtelier M.-Marland, Granville).

● **Russe** : 1er prix : Natacha Rimasson (lycée Châteaubriand, Rennes) ; 2e prix : Alexandre Vinnikov (lycée Sainte-Marie-Grand-Lebrun, Bordeaux).

● **Sciences de la vie et de la terre** : 1er prix : Anne-Sophie Chevasson (lycée Saint-Louis-Saint-Clément, Viry-Châtillon) ; Kristel Hennel (lycée Jacques-Monod, Clamart) ; 3e prix : Stéphanie Herrouin (lycée Saint-Joseph, Lamballe).

● **Sciences économiques et sociales** : 1er prix : Paul Weck (Gymnase Jean-Sturm, Strasbourg) ; 2e prix : Fabrice Casenova (lycée Notre-Dame, Verneuil-sur-Seine) ; 3e prix : Coline Roussel (lycée Jacques-Prévert, Taverny).

● **Sciences médico-sociales** : 1er prix : Armelle Regnier (lycée Montplaisir, Valence) ; 2e prix : Isabelle Lallemand (lycée Michel-de-Montaigne, Mulhouse) ; 3e prix : Catherine Archer (lycée La Martinière-Duchère, Lyon).

● **Technologie et gestion hôtelières** : 1er prix : Marie-Hélène Anger (lycée hôtelier de Saint-Quentin, Guyancourt) ; 2e prix : Guillaume Ricolfi (lycée Médéric-Jean-Drouant, Paris) ; 3e prix : Cyril Quinzin (lycée hôtelier, Le Touquet).

● **Technologie industrielle** : 1er prix : Benoît Bourrel (lycée polyvalent, Châtenay-Malabry) ; 2e prix : Marc-André Delannoy (lycée Ozanam, Lille) ; 3e prix : Eric Bourseau (lycée Charles-Poncet, Cluses).

● **Thème latin** : 1er prix : Carine Roussel (lycée Edouard-Belin, Vesoul) ; 2e prix : Alexandre Hamain (lycée Louis-le-Grand, Paris) ; 3e prix : Sigrid Thiery (lycée Edouard-Belin, Vesoul).

● **Version grecque** : 2e prix : Anne Le Bris (lycée Masséna, Nice) ; 3e prix : Emmanuel Penicaut (lycée Janson-de-Sailly, Paris).

● **Version latine** : 1er prix : Lee Tricher (lycée Henri-IV, Paris) ; 2e prix : Marc Lefrere (lycée Bertrand-de-Born, Périgueux) ; 3e prix : Jérôme Le Coz (lycée Jules-Verne, Nantes).

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Alain et Pascale BOURDELON,
née Schwartzmann
et Aurélien

ont la joie d'annoncer la naissance de

Alix, Arthur, Antoine,

le 8 juin 1995, à Clamart (Hauts-de-Seine).

15 *bis*, rue des Peupliers,
92190 MEUDON.

Marie YMONET,
Jean-Marc BERLIOUX et Paul,

ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils et frère,

Jacques, André, Fernand,

le 24 mai 1995.

Emmanuelle RUFFIÉ,
Nicolas SABRA,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Joseph,

le 29 mai 1995.

Mariages

Le docteur
et Mme Michel GOINEAU,
M. et Mme Raphaël BOCES,

ont le plaisir d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Catherine et Pierre,

célébré dans l'intimité à Lyon, le 27 mai 1995.

11 rue Chapiron,
Bull BP 3588,
98846 Nouméa Cedex (Nlle Calédonie).
14 *bis*, rue de la Folie Regnault,
75011 Paris.

M. et Mme Daniel JOUVE,
M. John Edward Ruiz, Jr,
Mme Mary Alice O'ROURKE,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Patrick et Elizabeth,

le samedi 17 juin 1995, à 16 heures, à l'abbatiale Notre-Dame de Morienval (Oise).

Christine VAN ROYE
et Pierre DEFRAIGNE,

sont heureux de faire part de leur mariage,

célébré le 9 juin 1995 dans l'intimité à Boitsfort.

52, avenue de l'Arbalète,
1170 Bruxelles, Boitsfort.

Décès

– Leslie Auguste,
sa fille,
Sa famille,
Et tous ses amis,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Eliane, veuve AUGUSTE,
née Boutet,

survenu le 10 mai 1995, dans sa quarante-quatrième année.

Les obsèques auront lieu le 14 mai, à 14 h 30, au cimetière du Montparnasse.

On se réunira à l'entrée principale, bd Edgar-Quinet, Paris-14e.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

– M. et Mme Jacques Ballet,
ses parents,
Le docteur et Mme François Ballet,
M. Dominique Ballet,
ses frères et belle-sœur,
Cédric et Clémence Ballet,
ses neveu et nièce,
M. et Mme Raymond Fiat,
ses oncle et tante,

ont la douleur de faire part du décès de

maître Thierry BALLET,
avocat à la cour de Paris,

survenu le 9 juin 1995, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 14 juin, à 9 heures, en l'église de la Sainte-Trinité, Paris-9e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

119, avenue de Malakoff,
75116 Paris.

– Ses associés, son équipe, et tous les membres du

Cabinet Gide Loyrette Nouel,

ont la douleur de faire part du décès de

maître Thierry BALLET,
avocat à la cour de Paris,

survenu le 9 juin 1995, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 14 juin, à 9 heures, en l'église de la Sainte-Trinité, Paris-9e.

26, cours Albert-Ier,
75008 Paris.

– Mme François Chauvot,
Alain et Stéphanie Chauvot,
Le docteur Florence Chauvot-Maës
et Jan Maës,
Denis Florent Chauvot,
ses enfants,
Alexandre et Sarah,
ses petits-enfants,
Les familles Clot et Blanc,
Et ses amis,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. François CHAUVOT,
ancien de la 2e DB,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 8 juin 1995.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 15 juin, à 10 h 45, en l'église de Champagne-sur-Oise (Val-d'Oise).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Bastide basse,
83740 La Cadière-d'Azur.

– Franconville, Ermont,

Mme Fernande Turc-Tricoit,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Guilley, Dauphin,
La famille Chouart,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice TURC,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 9 juin 1995, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 15 juin, à 16 heures, en l'église Saint-François du Plessis-Bouchard (Val-d'Oise), rue Hantelle, où l'on se réunira.

Votre témoignage de sympathie sera reçu sur un registre du souvenir.

L'inhumation se fera au cimetière de Franconville, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, avenue de Chanzy,
95130 Franconville.

– La communauté des petits frères de Jésus du Père de Foucauld,
Et sa famille,

font part du décès du

frère Jean-Marie CORTADE,

survenu le 10 juin 1995, à la fraternité de Saint-Pierre-lès-Aubagne (Bouches-du-Rhône).

Joseph Guivarc'h,
Fraternité Charles-de-Foucauld,
La Thoberte,
Saint-Pierre-lès-Aubagne,
13400 Aubagne.

– La Société nationale pour la défense des animaux,
a le regret d'annoncer la disparition d'une amie,

Paule DROUAUT,
journaliste.

Sa vie a été consacrée à la défense des animaux martyrs. Elle n'a cessé de dénoncer et de lutter contre les atrocités infligées aux animaux.

Nous nous associons à la douleur de sa famille.

– La Protection mondiale des animaux de ferme,
Et MM. Notin et Zuccolo,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Paule DROUAUT,

survenu le 7 juin 1995.

Paule Drouaut était une grande amie des animaux de ferme. Elle les défendait à travers son métier de journaliste, avec beaucoup de courage et de conviction. Les animaux perdent en elle une grande avocate.

– On nous prie d'annoncer le décès de

O.M. Michel DRUCKER,

survenu le 3 juin 1995, dans sa quatre-vingt-douzième année.

De la part de ses enfants, de ses petits-enfants, de ses arrière-petits-enfants,
Et des bénédictines de l'abbaye N.-D.-de-Fidélité, à Jouques, Bouches-du-Rhône,
où ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

14, rue Choron,
75009 Paris.
4, rue Martel,
75010 Paris.

– Mme Marcelle Brisson-Dufrenne,
Les familles Brisson, Rossel
et Boilloux,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mikel DUFRENNE,
philosophe,

survenu le 10 juin 1995, en son domicile.

L'incinération aura lieu le jeudi 15 juin, à 14 h 15, au monument crématoire du cimetière du Père-Lachaise, rue des Rondeaux, Paris-20e.

7, rue Rosa-Bonheur,
75015 Paris.

– La Société française d'esthétique et la *Revue d'esthétique*,

ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de leur président d'honneur, directeur honoraire et ami,

Mikel DUFRENNE,
philosophe et esthéticien,

survenu à Paris, le samedi 10 juin 1995.

– L'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle,

a la tristesse d'annoncer le décès de

Bernard DUPERIER,
compagnon de la Libération,
son président de 1958 à 1962.

– Mme Charlotte Heilbrun,
M. et Mme Gabriel Austin
et leur fille Louise,
Alain et Béatrice Heilbrun
et leurs enfants Benoît et Charlotte,
Mme Françoise Heilbrun,
ses frère, sœurs, beaux-frères
et belle-sœur,
Monique Grandidier,
Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Georges HEILBRUN,
dite Douce,
née Geneviève Camaret,

survenu à Paris, le 10 juin 1995.

Ils rappellent le souvenir de son époux,

Georges HEILBRUN,

disparu le 14 mai 1977.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 15 juin, à 15 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, 75017 Paris, suivie de l'inhumation aux Batignolles, dans la sépulture de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

50, rue Madame,
75006 Paris.
9, rue Gustave-Flaubert,
75017 Paris.
6, rue de Vézelay,
75008 Paris.

– Annie Leconte et Assane N'Doye,
Jean-Louis Leconte,
Et sa fille Louise Leconte,
Kim Slama,
Isabelle de La Patellière,
et sa famille,
Geneviève Genty,
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louis LECONTE,
née Denise Fourel,

survenu le 1er juin 1995.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

5, rue de La Planche,
75007 Paris.
16, rue d'Assas,
75006 Paris.

– Irma Mico,
son épouse,
Ses fils et leurs épouses,
Ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Gyula Julien MICO,

survenu le 8 juin 1995, à Paris, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

118, avenue du général Michel-Bizot,
75012 Paris.

– Monique Rousseau, née Guibert,
son épouse,
Pauline et Emilie,
ses enfants,

Anne Rousseau,
Mino et Dominique Darricau,
Catherine et Christophe Ricour,
Antoine Rousseau,
ses enfants,
Perrine Rousseau-Tisne,

Marco, Amélie, Sébastien, Thomas, Emmanuelle, Sophie, Marion,
ses petits-enfants,

Serge,
son frère,
Claudine,
sa sœur,
Et l'ensemble de la famille,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu du

docteur Claude ROUSSEAU,

survenu le 12 juin 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 15 juin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-de-Lorette, Paris-9e.

41, rue des Martyrs,
75009 Paris.

– Gianna Sistu,
Chrisoäne de Gavardie,
M. et Mme Pierre de Gavardie,
Ivana de Gavardie,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean de GAVARDIE,

le 1er juin 1995.

Pensez à elle.

– Michelle et Jean-Claude Perrot,
ses enfants,
Anne Perrot et Daniel Hirsch,
ses petits-enfants,
Sarah Dormont
et Vincent-Raphaël Hirsch,
ses arrière-petits-enfants,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, de

Mme Andrée ROUX,
née Roulleau,

survenu à Paris, en son domicile, le mercredi 7 juin 1995.

Selon la volonté de la défunte, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

62, rue Madame,
75006 Paris.

– Mme Eva Musnik,
son épouse,
Roger, Gilbert et Nadine,
ses enfants,
Mme Liliane Cohen-Musnik,
sa sœur,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Roland MUSNIK,

survenu à Paris, le 8 juin 1995, à l'âge de soixante-dix ans.

L'inhumation a eu lieu le lundi 12 juin, au cimetière parisien de Bagneux.

– Aline de Saunhac,
Et M. Jean Bleton,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Alain de Saunhac,
ses enfants et petits-enfants,
Flavie, Sophie et Salvy de Saunhac,
Alix de Saunhac,
M. et Mme Amaury de Saunhac,
et leurs enfants,
Mme Aloys de Saunhac,
et ses enfants,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Artémise de SAUNHAC,
née Salvan,

qui s'est éteinte le 9 juin 1995, à Albi, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Elle a rejoint ceux qu'elle aimait qui l'ont précédée dans l'éternité.
Son époux Armand,
Son frère Artémon,
Ses fils, Alain, Arnaud et Aloys,
Sa petite-fille Bénédicte.

Ses obsèques ont eu lieu le 12 juin, à Saint-Salvy d'Albi, sa paroisse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« ...*Eclairez mes yeux afin que je ne m'endorme pas dans la mort...* »
Psaume XII,4.

7, rue Peyrolière,
81000 Albi.

– Mme Claire Xixonet Spira,
Sa fille et ses petites-filles,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Camille XIXONET,
ancien vice-président
du Parti radical socialiste,
ancien cadet de Saumur,
école de Saint-Maixent,

survenu le 6 juin 1995, à l'âge de soixante-quinze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 15 juin, à 11 heures, en l'église Saint-Augustin, place Saint-Augustin, à Paris-8e.

63, boulevard des Batignolles,
75017 Paris.

Messes anniversaires

– Le 21 juin 1991,

Mme Jacques FOCCART,
née Isabelle Fenoglio,

quittait les siens.

Une messe sera célébrée le mercredi 21 juin, à 10 heures, en l'église de Luzarches (Val-d'Oise).

On y associera le souvenir de sa belle-sœur,

Mme Marcelle LAMARRE,

décédée le 22 avril 1993, à Basse-Terre (Guadeloupe).

Une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui les ont connues et aimées.

– Megève, Lucinges.

Pour le quatrième anniversaire du rappel à Dieu de la Comtesse

Alice FOURNIER de ROYER,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

– A l'occasion du troisième anniversaire de la mort tragique de

Claude WEEGER,

une messse sera célébrée le 20 juin 1995, à 12 h 15, à l'église Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, rue de la Lune, à Paris-2e.

Nous prierons pour le repos de son âme, mais également pour ses petits-enfants, ses enfants, son mari, ses parents et ses nombreux amis.

Anniversaires

– Le 14 juin 1994,

Francis LAPIERRE,

nous quittait à l'âge de quarante sept ans.

Tu restes vivant dans nos cœurs.

Débats

– **Débat au C.B.L., 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris. « Jérusalem, an 2000 ! »** avec Me J. Witbeck, avocat international, ce jeudi 15 juin, à 20 h 30.

Communications diverses

– **La Maison de l'hébreu : (1) 47-97-30-22.** Stages individuels de conversation et grammaire (moderne/biblique). Préparation bac hébreu et bar-mitsva à domicile.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE :

● **Séminaires** : F. Proust : « Résistances », 9 et 16 juin, 18 heures-20 heures, université Paris-VII-Jussieu.
J.-P. Marcos, J. Colléony : « Devant l'éthique », 16 juin, 20 heures-22 heures, université Paris-VII-Jussieu.
M. Tort, R. Ivekovic : « Nationalismes, hommes et femmes : la nation mâle ? », 12 juin, 14 heures-18 heures, Maison Suger, 16-18, rue Suger, Paris.
● **Conférence-débat** : autour du livre de Jean-Michel Frodon *L'Age moderne du cinéma français*, avec R. Debray, P. Dagen, M. Deguy, J.-M. Frodon, S. Toubiana, 6 juin, 17 heures-20 heures, EHESS.
● **Samedi autour d'un livre** : *Le Traité de l'évidence*, de Fernando Gil, avec F. Gil, P. Loraux, M. Richir et A. Soulez, 10 juin, 9 h 30-12 h 30, Carré des sciences. Revue « L'Esprit créateur » consacrée à Jean Genet, avec P. Bougon, J. Derrida, A. Dichy, J.-M. Rabaté, 10 juin, 14 heures-17 heures, Carré des sciences.
Renseignements : 44-41-46-80.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Active 24h
soit éteint, que vous
de répondre, la
vos messages. Con
temp
On va beaucc

Conforme à l'original

Allez-y à l'heure
du déjeuner, la Messagerie
Vocale d'Itineris prend tous
vos messages.

itineris

Active 24h/24, que votre téléphone mobile
soit éteint, que vous soyez déjà en ligne ou dans l'impossibilité
de répondre, la Messagerie Vocale d'Itineris prend tous
vos messages. Comme ça vous avez le loisir de gérer votre
temps comme vous le voulez.

NUMÉRO VERT 05 10 07 07

On va beaucoup plus loin avec Itineris.

France Telecom
Mobiles

RETOUR AU PRIVÉ La commission de privatisation a fixé lundi 12 juin un prix indicatif de 82 à 96 francs pour la vente des actions d'Usinor Sacilor, ce qui valorise le groupe entre 19,9 et 23,3 milliards de francs, compte tenu d'une augmentation de capital de 5 milliards. ● L'OPÉRATION s'adresse principalement à des investisseurs institutionnels, les particuliers n'étant appelés à détenir que 20 % du capital. La campagne de pré-placement a été lancée. ● LES RÉSULTATS d'Usinor Sacilor ont été sauvés en 1994 grâce à 2,1 milliards de francs de plus-values de cession. A la suite d'une querelle comptable, la Commission des opérations de Bourse a imposé en 1994 une charge exceptionnelle qui a réduit le bénéfice à 1 milliard. ● REPOSITIONNÉ sur les marchés à plus forte valeur ajoutée, le groupe prévoit de ne plus perdre d'argent en période de crise.

La privatisation d'Usinor Sacilor est surtout destinée aux institutionnels

Le groupe sidérurgique, dont les opérations de vente ont été lancées le 12 juin, est évalué entre 19,9 et 23,3 milliards de francs après une augmentation de capital de 5 milliards. Il espère pouvoir résister à la prochaine crise de l'acier

« LES ACTIONS d'Usinor Sacilor sont destinées à un public averti, qui a un réel intérêt intellectuel pour notre société. Ce n'est pas une action que nous vendons avec l'idée que les actionnaires peuvent escompter une croissance stable. Le risque de retournement est élevé », prévient d'emblée Robert Hudry, directeur général adjoint en charge des finances d'Usinor Sacilor. En lançant, le 12 juin, les opérations de vente du groupe sidérurgique, la commission de privatisation va dans le même sens que le directeur financier. Seules 20 % des actions sont destinées aux particuliers, dont 4 % pour les salariés, le solde se répartissant entre l'Etat (8 % du capital), le Crédit lyonnais (3 %), un groupe d'actionnaires stables (12 %), dont EDF qui prendra entre 4 % et 5 % du capital, et des investisseurs institutionnels (environ 60 %). *« Placer près de 12 milliards de francs auprès des investisseurs institutionnels ne sera pas facile. C'est la plus grosse opération que nous ayons jamais faite »*, reconnaît-on à Bercy.

La commission de privatisation a fixé pour les institutionnels un prix indicatif compris entre 82 et 96 francs par action, ce qui valorise le groupe entre 19,9 et 23,3 milliards de francs, compte tenu d'une augmentation de capital de 5 milliards. L'Etat peut espérer récupérer un peu plus de 10 milliards. Une somme dérisoire comparée aux 100 milliards de francs engloutis dans le sauvetage de la sidérurgie française. Les contribuables ont payé 80 milliards de francs pour accompagner les plans sociaux et 20 milliards pour relancer l'acier français sous la seule bannière d'Usinor Sacilor.

Au regard des sommes investies, le groupe présidé par Francis Mer depuis 1986 ne vaut pas très cher. En 1990, lors de la fusion d'Usinor avec sa filiale Sollac, spécialisée dans les aciers plats, les commissaires aux apports avaient évalué la seule Sollac, qui représente 60 % du chiffre d'affaire du groupe, à 20 milliards de francs. Un an plus tard, au moment où le Crédit lyonnais prend une participation de 20 %, Usinor Sacilor est estimé à 27,5 milliards de francs. Aujourd'hui, l'évaluation de la commission de privatisation fait apparaître une décote par rapport à son concurrent britannique, British Steel, alors que le marché de l'acier est en pleine expansion et qu'Usinor Sacilor a été bénéficiaire en 1994, après avoir accumulé 11,1 milliards de francs de pertes sur trois ans.

Depuis 1992 les investissements se sont effondrés

En réalité, le groupe ne vaut peut-être même pas sa vingtaine de milliards. Pour afficher un résultat positif de 1,7 milliard de francs en 1994, Usinor a eu recours aux recettes classiques d'une entreprise privatisable. Dès 1993, elle a bénéficié d'un changement de méthode comptable concernant l'amortissement de ses hauts fourneaux. Cette modification a eu l'avantage de dégager un résultat exceptionnel de 2,55 milliards en 1993, limitant ainsi la perte des comptes 1993 à 5,7 milliards, mais a entraîné une réaction de la COB en 1994.

Francis Mer a également cédé des actifs, qui lui ont permis de réaliser en 1994 2,15 milliards de plus-values. Un milliard a été récupéré grâce à la vente de 38 % du capital d'Ugine, sa filiale spécialisée dans les aciers inoxydables, et 920 millions avec la cessioo à EDF de la centrale de Richemont en Lorraine. Habilement présentées dans le résultat courant, ces plus-values ont permis d'absorber les frais financiers. Le bénéfice du groupe a été sauvé.

Usinor Sacilor s'est cepeodant redressé. Soutenu par la reprise du marché de l'acier, il a pu augmenter ses volumes de production, mais surtout ses prix, notamment au second semestre 1994. Ses marges d'exploitation sont passées de 5 % du chiffre d'affaires en 1993, au pire de la crise, à 11,8 % l'an dernier. Pour 1995, le groupe, qui prévoit un chiffre d'affaires de 81 milliards de francs, table sur un résultat brut d'exploitation de 12 milliards (contre 9,3 en 1994), réalisé en grande partie par de nouvelles augmentations de tarifs et une amélioration de la productivité. De ce fait, le résultat net atteindrait le chiffre honorable de 3,6 milliards de francs en 1995, selon un document présenté en conseil d'administration. On est très loin des prévisions mirobolantes de 6,6 milliards d'une société d'analystes financiers, dont la maison-mère est banque conseil du gouvernement.

Usinor Sacilor devra afficher, au cours des deux prochaines années, des performances financières hors du commun pour pouvoir affronter le retournement de conjoncture prévu fin 1996. Le groupe, qui s'est repositionné sur des marchés à plus forte valeur ajoutée, croit avoir gagné une certaine résistance face aux cycles. A la suite de l'augmentation de capital qui va lui apporter 5 milliards de fonds propres, il prévoit d'avoir réduit son endettement à zéro d'ici à la fin de 1996. Celui-ci s'élevait à 17,4 milliards fin 1994. *« Au prochain bas de cycle, nous ne perdrons pas d'argent et nous en gagnerons beaucoup en haut de cycle »*, promet, confiant, Francis Mer.

Le groupe, qui ne prévoit ni acquisition ni cession majeure, aura besoin de ressources pour investir dans ses métiers. Depuis 1992, les investissements se sont effondrés, passant de 5,2 à 2,8 milliards en 1994. Ugine souffre de sous-capacités et doit renforcer son outil productif pour faire face à la forte croissance de son marché. Unimétal, filiale spécialisée dans les aciers spéciaux, doit être rapidement recapitalisée. Sollac devra définir rapidement l'avenir de son site lorrain de Florange. Usinor Sacilor aura aussi à éclaircir sa position dans la société allemande Dilling, le Français ne pouvant se contenter de rester actionnaire passif avec 49 % du capital. Ces dossiers demanderont des moyens. Mais les actionnaires ont, eux aussi, des exigences. British Steel, qui reconnaît l'existence d'un risque spécifique à l'acier, leur verse une prime de 50 %. Les investisseurs institutionnels attendent d'Usinor Sacilor un dividende régulier représentant au moins 25 % du bénéfice distribuable. Les étrangers, notamment, restent à convaincre.

Arnaud Leparmentier et Martine Orange

Polémique sur les comptes de 1994

QUEL a été le vrai résultat d'Usinor-Sacilor en 1994 : 1,7 milliard de francs, comme l'affirment la société et ses commissaires aux comptes ou 1 milliard comme le prétend la Commission des opérations de Bourse (COB) ? Les comptes de la société font l'objet d'une polémique à la suite d'un changement de méthode comptable intervenu en 1993.

Jusqu'en 1993, pour financer la réfection de ses hauts fourneaux, Usinor-Sacilor constituait par avance chaque année des provisions pour gros travaux. Quand la réparation avait lieu, celle-ci, entièrement provisionnée, ne pesait pas sur le résultat. La nouvelle méthode, adoptée depuis cette date, consiste à immobiliser les dépenses de réparation lorsque celle-ci a lieu et à les amortir ensuite sur une longue période. Le passage à cette nouvelle approche, qui reflète mieux l'activité économique d'Usinor Sacilor, a fait réaliser au groupe, en 1993, une plus value exceptionnelle de 2,552 milliards, Usinor Sacilor annulant rétroactivement des charges enregistrées depuis 1988.

En 1994, la COB a demandé au groupe de faire marche arrière et de repasser en charge 760 millions de francs qui avaient été immobilisés. *« Ni la règle de prudence ni la recherche de la qualité de l'infarmation ne peuvent conduire une société à réactiver ainsi des chorges du passé »*, explique la COB, le 2 juin, dans la notice d'introduction en Bourse. Les commissaires aux comptes, qui avaient approuvé le changement de méthode en 1993, oot été obligés, pour ne pas se déjuger, d'émettre une réserve sur les comptes 1994. Ils ont expliqué que les exigences de la COB étalent *« discutables au regard des règles camptables françaises »* et non *« canformes aux principes précanisés »* par les normes comptables internationales auxquelles se réfère la société. Cet incident ioquiétaot illustre le besoin urgent de clarification des normes comptables en France.

L'industrie s'est redressée au prix d'une destruction massive d'emplois

PRÈS de deux millions d'emplois perdus, des milliers d'entreprises disparues, des secteurs en déshérence... Les vingt années de restructurations ont été lourdes pour l'industrie. Mais tout n'aurait pas été vain, à en croire le rapport de l'institut économique Rexecode sur la situation de l'industrie, commandé par le GFI (Groupe des fédérations industrielles). *« La langue période des ojustements est derrière nous »*, assure Michel Didier, directeur de Rexecode. *« L'industrie va mieux, beaucoup mieux qu'il y a quinze ans, voire même deux ans. »*

Le lent redressement, qui s'était interrompu avec la récession, a recommencé en 1994. Bien que *« très inégale »*, selon les secteurs ou la taille des entreprises, la reprise s'est manifestée partout. En moyenne, la productioo industrielle, soutenue eo grande partie par les exportations, a progressé de 4,2 % en 1994. Les sociétés qui avaient laisser tomber leurs stocks au plus bas ont commencé à les reconstituer. Les prix industriels, qui accusaient des baisses constantes depuis 1992, sont remontés. Les entreprises ont regagné une rentabilité comparable à celle de 1970. *« Le retard du début des années 80 a été comblé. Les entreprises industrielles françaises peuvent vendre leurs produits en dégageant une marge qui se situe dans la norme des concurrents internationaux »*, note le rapport.

Une différence subsiste avec les autres pays occidentaux : le coût de l'argent. L'industrie, qui s'est vu imposer des taux réels de 5 à 6 % par an, a été contrainte de passer très rapidement d'un financement par endettement à un financement sur fonds propres. Les investissements, qui n'assuraient pas une rentabilité élevée du capital, ont été suspendus. *« En 1994, l'investissement en volume des branches industrielles a été inférieur à celui de 1980, lui-même inférieur à celui des années 70 »*, écrit Rexecode. Ces économies se sont traduites par une hausse spectaculaire du taux d'autofinancement, qui a atteint 124,6 % en 1994. Dans l'esprit des entreprises, ces disponibilités financières ne doivent servir qu'un seul but : poursuivre le désendettement. *« L'industrie a réussi à redevenir compétitive. Mais cette mutation s'est foite au prix d'une quasi-stagnation. En moyenne, la croissance annuelle de l'industrie a été de 1 %, sur vingt ans »*, constate Michel Didier.

L'industrie s'est adaptée à la concurrence internationale dos au mur. Au-delà de la réussite de quelques grands groupes, le tissu industriel a connu une contraction sans précédent. En dix ans, des pans entiers de l'industrie ont été abandonnés : la machine-outil, l'électronique grand public, le machinisme agricole ne sont quasiment plus représentés.

Les destructions d'emplois ont été massives. Entre 1973 et 1993, l'industrie française a supprimé près de 30 % de ses effectifs totaux. A l'exception de la Grande-Bretagne, c'est le plus mauvais résultat en Europe. *« Les conséquences de cette évolution sont lourdes. L'industrie a un rôle d'entraînement sur taute l'écanamie. Sa capacité à maintenir l'emploi rejaillit sur l'emploi total »*, souligne Michel Didier. Sur vingt ans, l'Allemagne a détruit 900 000 emplois dans l'industrie mais eo a créé 1,9 millioo dans l'économie. Durant la même période, la France a fait disparaître 1,7 million d'emplois industriels pour un total de 700 000 créations d'emplois dans d'autres secteurs.

Cette politique d'ajustement n'a été compensée par aucune autre dyoamique. Les efforts de recherche, de développement de nouveaux produits ont été réduits au strict minimum. En 1993, les dépenses de recherche et développement des entreprises représentaient moins de 1,5 % du PIB, selon l'OCDE, soit un tiers de moins qu'en Allemagne.

Ce choix trouve aujourd'hui sa traduction dans l'offre française. L'industrie a retrouvé une compétitivité en termes de prix. Mais au-delà, ses produits se différencient peu de ceux de ses concurrents. Ils n'en sont que plus sensibles aux variations monétaires. Après avoir gagné des parts de marché grâce à la *« désinflation compétitive »*, l'industrie subit le contre-coup des dévaluations. Entre le troisième trimestre de 1992 et le premier de 1994, l'industrie française a perdu *« un point de part de marché vis-à-vis des pays européens et un demi-point par rapport aux neuf principaux partenaires de l'OCDE »*, écrit Rexecode. La crise monétaire intervenue au début 1995 ne fait qu'amplifier le problème.

Ce handicap peut-il être combler ? Commanditaire de cette étude, le GFI souligne la nécessité de poursuivre les efforts entrepris depuis le milieu des années 80. Ceux-ci *« doivent être soutenus par un environnement écanamique adapté, particulièrement dans les domaines législatif, réglementaire et financier »*, insiste Victor Scherrer, président du GFI. Les industriels, en revanche, parlent peu d'avoir un esprit plus offensif dans leur entreprise.

Martine Orange

L'emploi industriel en baisse

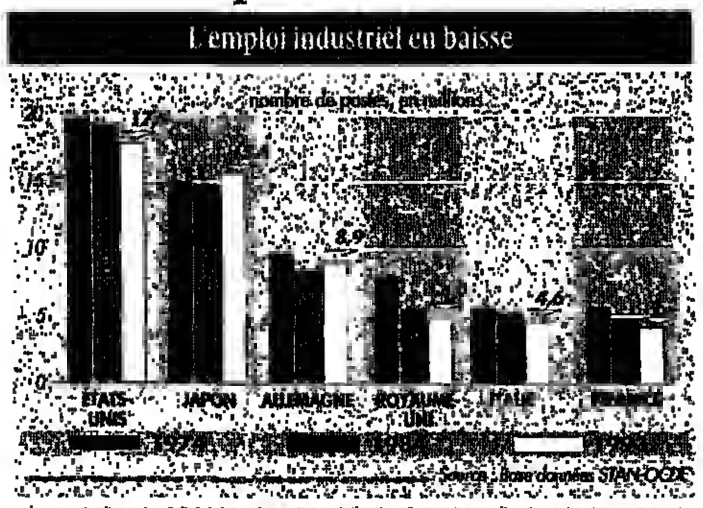

La France a perdu près de 30 % de ses emplois industriels en 30 ans. A l'exception du Royaume-Uni, aucun autre pays occidental n'a réalisé de telles suppressions.

AVIS FINANCIER DES SOCIÉTÉS

SOLSTICE

Sicav d'obligations et autres titres de créances français

Dividende exercice 1994-1995

Le conseil d'administration de la Sicav SOLSTICE, réuni le 4 mai 1995, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1995.

L'intégralité des revenus perçus au cours de l'exercice est distribuée. Le dividende net annuel versé par SOLSTICE s'élève à 92,46 francs.

Sous réserve du vote de l'assemblée générale ordinaire, qui se réunira le 15 juin prochain, le solde du dividende, d'un montant de 42,46 francs, sera détaché le 19 juin et mis en paiement le 21 juin 1995. Il sera assorti d'un acompte de 7,54 francs portant ainsi les revenus distribués à 50 francs par titre détenu.

Décomposition du dividende net (en francs) :	
• Obligations françaises non indexées	33,26 F
• Revenu de titres de créances négociables	16,74 F
• TOTAL	50,00 F

Le conseil d'administration a également décidé de transformer SOLSTICE en Sicav à revenus trimestriels. En conséquence, le prochain acompte sera détaché le 19 septembre et mis en paiement le 21 septembre prochain.

Il est précisé que les autres caractéristiques de votre Sicav restent inchangées.

Gestion : SOGEPOSTE S.A.
Filiale de La Poste
et de la Caisse des dépôts et consignations

LA POSTE

AVIS FINANCIER DES SOCIÉTÉS

SOCIETE DE LA TOUR EIFFEL

Les actionnaires de la Société da la Tour Eiffal, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 9 juin 1995 sous la présidence de Patrick Alexis, ont approuvé les comptes de l'exercice 1994 dont le bénéfice net s'élève à F. 2.498.929,59.

L'Assemblée a approuvé la proposition du Conseil d'Administration de distribuer un dividende de F. 12 par action, auquel s'ajoute un avoir fiscal de F. 6 correspondant à une rémunération globale de F. 18 par action. Ce dividende, égal à celui de l'exercice précédent, sera mis en paiement à partir du 19 juin 1995.

AVIS FINANCIER DES SOCIÉTÉS

Synthélabo

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de Synthélabo s'est réunie le lundi 12 juin 1995 sous la présidence de M. Hervé GUERIN, Président Directeur Général.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1994 et décidé de distribuer un dividende de 3,74 francs par action (contre 3,24 francs en 1993) correspondant, compte tenu de l'avoir fiscal, à un revenu global de 5,61 francs. Le Conseil d'Administration qui s'est réuni à l'issue de l'Assemblée Générale a décidé que le dividende serait mis en paiement à partir du mardi 27 juin 1995.

Le chiffre d'affaires des six premiers mois de l'année devrait être de l'ordre de 4,6 milliards de francs en progression de près de 16%, soit 12% à données comparables. Le chiffre d'affaires des produits stratégiques devrait progresser de près de 22%.

Le rapport annuel de Synthélabo peut être obtenu auprès de la Direction de l'information financière et des relations avec les investisseurs - B.P. 72 - 22 avenue Galilée, 92352 Le Plessis Robinson Cedex. On peut également obtenir des renseignements sur le groupe par minitel, en composant le "3616 CLIFF".

Arianespace a signé un contrat de 12 milliards de francs pour la fourniture de quatorze Ariane-5

Cette commande devrait permettre aux industriels de réduire leurs coûts de production pour rester compétitifs

Arianespace, avec Ariane-4, a réussi à conquérir en quelques années le marché civil des lancements de satellites. Aujourd'hui, la société affiche un carnet de commandes de 16 milliards de francs correspondant à des contrats pour la mise en orbite de 38 satellites. Si l'avenir du lanceur européen est assuré à court terme, il va lui falloir conquérir à nouveau sa clientèle pour l'après 2 000 avec le futur lanceur lourd Ariane-5. La concurrence des Américains, puis des Russes, des Chinois et des Japonais, s'annonce rude.

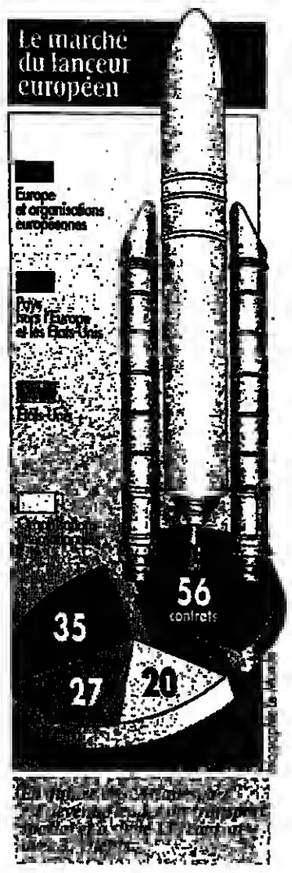

LA SOCIÉTÉ Arianespace, chargée de la commercialisation du lanceur européen, a signé, lundi 12 juin, au salon du Bourget, une série de neuf contrats d'une valeur de 12 milliards de francs pour la fabrication d'un premier lot de quatorze lanceurs Ariane-5. Cette commande est d'autant plus importante qu'elle intervient alors que le premier exemplaire du futur lanceur lourd européen n'a pas encore effectué son premier vol. Le tir depuis la base guyanaise de Kourou de cet Ariane 501 (5 pour Ariane-5 et 01 pour le numéro du vol) ne devrait pas avoir lieu avant la fin du mois de décembre et, plus probablement, dans le courant du mois de janvier. Quant au vol 502, il n'interviendra pas au mieux avant le début du mois d'avril.

Ce n'est qu'au terme de *« ce marathon couru à la vitesse d'un sprinter »*, selon Guy Laslandes, directeur du programme Ariane-5 au Centre national d'études spatiales (CNES), qu'Ariane-5 et ses promoteurs se « frotteront » enfin aux dures réalités du marché. La tâche ne fait pas peur à Arianespace qui a conquis de haute lutte sa place de leader – plus de 50 % des services civils de lancements de satellites – avec les précédents modèles de la fusée européenne. D'ailleurs, son carnet de commandes à la fin du mois de juin devrait être riche de 38 satellites à lancer, représentant un chiffre d'affaires d'un peu plus de 16 milliards de francs.

Pour Charles Bigot, PDG d'Arianespace, *« l'avenir à court terme de la société est bien assuré. Au cours des derniers mois, nous avons gagné treize des vingt-cinq contrats que nous avons négocié et ce malgré l'échec essuyé, en décembre 1994, par le lanceur Ariane-4 »*. Ariane-4, la machine à gagner d'Arianespace, qui a donné tant de satisfaction aux Européens qu'un lot de cinq exemplaires supplémentaires a été commandé au début de l'année aux industriels pour assurer un recoovrement parfait avec le démarrage d'Ariane-5. Le nouvean lanceur européen doit en effet commencer petitement dans la mesure où, à l'exception de ses deux premiers vols de qualification prévus cette année par l'Agence spatiale européenne (ESA), Ariane-5 ne sera tirée commercialement qu'une fois en 1996, deux fois en 1997, trois fois en 1998 et ainsi de suite.

PAS LE DROIT A L'ERREUR

Une montée en puissance relativement lente voulue par les promoteurs du lanceur qui n'ont pas droit à l'erreur, tant d'un point de vue technique que d'un point de vue commercial. Face à la concurrence attendue des lanceurs américains (Atlas de Lockheed-Martin et Delta de McDonnell Douglas), chinois (Loogue Marche), japonais (H-2) et russes (Soyouz, Proton et Zenit), Ariane-5 se doit de tenir ses objectifs : offrir, à partir du seizième exemplaire, un prix en orbite 10 % moins élevé que celui de la version la plus puissante de la famille Ariane-4 et ce pour une capacité pratiquement doublée !

Les Européens vont avoïr fort à faire pour se battre contre leurs concurrents, notamment contre les Chinois et les Russes autorisés à pratiquer actuellement un certain dumping. Arianespace se serait fixé pour objectif un prix de vente de 130 millions de dollars pour un lancement double d'Ariane-5, mais ne pourra y parvenir sans consentir d'importants efforts de productivité.

CINQUANTE NOUVEAUX LANCEURS

C'est dans ce but que la société européenne a commandé un premier lot de quatorze lanceurs Ariane-5 à des coûts qui n'ont pu être obtenus, selon Louis Gallois, Pdg du groupe Aerospatiale, qu'en *« tordant les deux bras aux industriels »*. Mais la compétitivité est à ce prix dans un monde où les *« yoyos »* du dollar ne sont pas toujours favorables au lanceur européen et nû l'on sait bien que les vrais comptes se feront à la fin de l'an 2 000, lorsque le marché des satellites sera mieux cerné.

A cette date, Arianespace aura commandé un second lot, de cinquante lanceurs cette fois. Un minimum semble-t-il pour que les industriels européens puissent réduire encore leurs coûts de production et lutter efficacement contre un Proton russe aux capacités améliorées. Les fabricants de ce dernier préparent, en effet, deux nouvelles versions du dernier étage qui seront disponibles en 1998 et 2000 et lui fourniront une capacité de lancement proche de celle d'Ariane-5.

Les efforts engagés par Arianespace et les industriels européens ne pourront donc se relâcher. Evoluer ou disparaître, telle est la régle. Les Européens l'ont appliqué avec succès jusqu'à présent, multipliant au fil des années les modèles d'Ariane (six pour Ariane-4). Sous la pression ferme des Français, les Européens ont débloqué, au mois d'avril, un budget de 109 millions d'unités de compte (763 millions de francs) pour financer les premières études de ce que l'Agence spatiale européenne nomme le programme « Ariane-5 Evolution».

L'objectif de cette opération qui, si elle est acceptée à l'automne par les ministres de l'Europe spatiale, coûtera au total 1 012,4 million d'unités de compte (7 018 millions de francs), est de faire passer la capacité de mise en orbite d'Ariane-5, en 2001, de 5,9 tonnes en orbite de transfert géostaionnaire (200 km x 36 000 km) à 7,3 t/7,4 t. Cela représente deux satellites géostationnaires de 3,5 tonnes chacun : ceux là même que la fusée américaine Atlas-2 AS se propose aussi de lancer, mais unité par unité.

Mais si les membres de l'Agence spatiale ne doutent pas de la nécessité de faire ses améliorations, ils sont en revanche moins unis dès lors qu'il s'agit d'en payer le prix. L'Italie n'a pas dit oui et il ne fait guère de doute que la réponse de l'Allemagne dépendra de celle de Paris sur sa participation à la partie européenne (programme Colombus dont Bonn est maître d'œuvre) à la station internationale Alpha.

Jean-François Augereau

SALON DU BOURGET

■ **SIKORSKY.** L'hélicoptériste américain Sikorsky a annoncé, lundi 12 juin au salon du Bourget, le lancement du programme d'hélicoptère S 92, « hélibus » de 19 à 22 places. Le premier vol commercial est prévu pour 1998. Cet appareil sera réalisé en coopération avec des partenaires brésilien (4 % de participation), espagnol (7 %), chinois (2 %), japonais (7,5 %), et taïwanais (6,5 %) et russe.

■ **SAAB.** L'avionneur suédois Saab Aircraft a reçu, de la compagnie américaine American Eagle, une commande ferme de vingt-cinq appareils de type Saab 340 B Plus. Ils viendront s'ajouter aux 100 Saab 340 B (34 places) commandés depuis 1989 par AMR Eagle, filiale d'American Airlines.

■ **ROLLS ROYCE.** Le motoriste britannique va équiper cinq Boeing 757 commandés par United Parcel Service (UPS), le montant du contrat étant de l'ordre de 75 millions de dollars, a annoncé Rolls Royce. La société avait déjà un contrat pour motoriser trente-cinq B757 du même client, dont seize exemplaires ont déjà été livrés.

■ **ROCKWELL-DASA.** Les sociétés américaines Rockwell et allemande Dasa présentent pour la première fois au salon du Bourget leur prototype X-31, premier appareil à réaction capable d'accomplir des demi-tours quasiment sur place en vol. Sur contrat du Pentagone et du ministère allemand de la défense, les deux sociétés ont développé un moteur dit à poussée vectorielle : des volets très complexes à la sortie des tuyères permettent au pilote d'orienter à volonté les flux de sortie du réacteur. A terme, cette technologie doit permettre de construire des avions n'ayant plus besoin de gouvernes.

Alliance américano-russe

Les constructeurs des lanceurs russe Proton (Khrunichev et NPO Energia) et américain Atlas (Lockheed Martin) ont annoncé, samedi 10 juin au Bourget, la formation d'une société commune. Baptisée ILS (International Launch Services), cette nouvelle concurrente d'Arianespace proposera des services de lancement depuis Cap Kennedy (Floride), avec Atlas, ou depuis Baïkonour (Kazakhstan), avec Proton, et entend *« conquérir 50 % du marché mondial d'ici à l'an 2000 »*. Avant sa fusion avec le fabricant d'Atlas, Martin Marietta, Lockheed avait déjà créé, fin 1992, avec les mêmes firmes russes, une structure commerciale, LKI (Lockheed Khrunichev International), pour commercialiser le Proton. LKI, dont le carnet de commandes compte vingt satellites à lancer d'ici à l'an 2000, continuera ses activités au sein d'ILS qui, de son côté, assurera un *« rôle de coordination »* entre les services d'Atlas et ceux du Proton.

Bataille transatlantique pour un avion de 100 places à destination de la Chine

Aérospatiale et Dasa ne parviennent pas à présenter une offre commune pour ce marché stratégique

ILS SONT TROIS à se livrer une bataille acharnée en Asie pour construire un avion de cent places. L'américain Boeing, le français Aérospatiale et l'allemand Daimler-Benz Aerospace ont offert leurs services aux Chinois et aux Coréens. Mais les trois concurrents ne défendent ni le même projet ni les mêmes enjeux. La Chine voudrait s'imposer dans les décennies à venir comme une puissance aéronautique. Avec un petit avion à réaction, elle peut espérer obtenir des transferts de technologie qui pourront lui servir pour étendre sa gamme, cela pour un investissement limité.

Cette région du monde affichant les plus fortes perspectives de croissance du transport aérien, Airbus et Boeing se devaient d'y être pour protéger leurs intérêts à long terme. *« Le consortium européen, qui détient actuellement 30 % du marché de la construction aéronautique pour les avions de plus de cent places, peut espérer un jour parvenir à 50 % en se développant en Chine »*, affirme un des partenaires. Boeing, qui détient 60 % de ce marché et se donne comme objectif d'en avoir les deux tiers, ne pouvait lui laisser la place. Mais les deux constructeurs n'ignorent pas que, en proposant un avion de cent places, ils risquent de concurrencer leurs propres modèles. Pour éviter ce piège, Boeing qui disposera fin 1996 d'un 737-600 de cent places, soumet aux Chinois un avion de quatre-vingts à cent passagers. Et les partenaires d'Airbus, Aérospatiale et Daimler-Benz Aeorospace, offrent un avion de cent à cent vingt places pour ne pas concurrencer le plus petit de la gamme Airbus, l'A 319 (cent vingt places).

ENJEUX DIVERGENTS

Unis au sein du consortium Airbus Industrie, les Européens n'ont pas réussi à s'entendre pour faire une offre commune aux Asiatiques. Car l'enjeu pour les deux partenaires n'est pas le même. Dasa ne joue pas moins que l'avenir de sa filiale néerlandaise de transport régional, Fokker, racheté en avril 1993. Elle y aurait déjà englouti quelque 4,55 milliards de francs, y compris les amortissements. Ses ambitions sont, par conséquent, plus importantes que celle de son concurrent français. Daimler-Benz Aerospace espère en effet obtenir des retombées industrielles pour sa filiale. Aérospatiale pense, pour sa part, qu'une seule chaîne de montage suffira à cet avion et qu'elle sera en Asie.

« Une participation minoritaire de l'Europe [dans le projet de cent places] ne me semble pas un bon objectif, a estimé Manfred Bischoff, le nouveau président de Daimler-Benz Aerospace, dimanche 11 juin, à l'occasion du Salon du Bourget. *Tout développement futur devra se faire sur la base du partenariat. »* Côté d'Aérospatiale, on est plus réaliste et l'on estime que cet avion se fera sous contrôle asiatique. Mais l'entreprise française semble, en revanche, plus conservatrice sur un éventuel transfert des technologies d'Airbus.

A ces intérêts divergents s'ajoute une bataille pour le contrôle des avions de transport régionaux en Europe. Dasa, en rachetant Fokker, souhaitait fédérer ce secteur autour d'elle. Jürgen Schrempp, président du groupe Daimler alors à la tête de l'entreprise allemande, avait offert un strapontin au français Aérospatiale et à l'italien Alenia réunis au sein du groupement ATR. Repoussant la proposition, ces derniers ont préféré se tourner vers le britannique British Aerospace, en créant au début du mois une société conjointe, Aero International Regional (AIR). L'entreprise britannique apporte dans la corbeille de mariage les petits avions à réaction de BAe qui viennent compléter la gamme des turbopropulseurs ATR 42 et ATR 72. Baptisée à l'occasion de l'inauguration du Salon du Bourget, la nouvelle entité doit donc être la plate-forme de lancement du futur avion de cent places, a declaré Louis Gallois.

Mais le nouvel ensemble et le pôle Dasa-Fokker sont en concurrence sur pratiquement toute leur gamme... Aujourd'hui, Aérospatiale comme Dasa appellent de leurs vœux une restructuration du transport aérien européen et souhaitent se présenter unis sur le marché asiatique. De leur entente dépend également le développement d'Airbus Industrie. De son côté, Boeing estime qu'une décision pourrait intervenir sur le cent places dès l'automne.

Martine Laronche

L'Europe du transport aérien se délite face aux Etats-Unis

Pour échanger des droits de trafic avec les Américains, les Quinze avancent en ordre dispersé, au grand dam de Bruxelles

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Sans se soucier de l'avis de Bruxelles, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis viennent de libéraliser leurs échanges aériens, s'accordant notamment de nouveaux droits de trafic réciproques (British Airways à Philadelphie, United Airlines à Heathrow). Les uns après les autres, en ordre dispersé, les Etats membres de l'Union européenne (UE) négocient des accords de « ciel ouvert » avec Washington. La Commission européenne les dénonce comme peu équilibrés, contraires à l'intérêt à long terme des compagnies communautaires et agite la menace de les attaqner devant la Cour de justice de Luxembourg. *« C'est le loup dons la bergerie : nous libéralisons notre marché et ce sont les Etats-Unis qui en profitent »*, déplore un haut fonctionnaire bruxellois.

Faisant valoir que l'Union obtiendrait plus des Américains si elle agissait unie, Neil Kinnock, le commissaire responsable, a soumis aux Quinze un projet de mandat l'autorisant à négocier en leurs noms. Les ministres des transports l'examineront lors de leur session du 19 juin à Luxembourg, avec cependant peu de chance de parvenir à s'entendre. Car le problème ne vient pas des Etats-Unis : ils trouvent un intérêt évident à ces accords bilatéraux, mais Federico Pena, secrétaire américain aux Transports, de passage à Paris le 9 juin, peut sereinement se déclarer prêt à discuter directement avec la Commission si elle a autorité *« pour négocier avec nous, et lorsque ses membres seront prêts à ouvrir complètement leur marché »*.

DIVISION ET SUSCEPTIBILITÉ

Or on en est loin. Le problème vient des Etats membres eux-mêmes, divisés, soucieux de conserver leur prérogative dans un secteur où s'exprime le souveraineté nationale, et sceptiques quant à la détermination de la Commission de porter effectivement le différend devant la Cour.

Ceux qui seraient le plus favorables à l'idée d'une négociation collective, au premiers rangs desquels l'Allemagne et, désormais, la France, contestent l'approche très libérale retenue pour le projet de mandat. Bref, au niveau des Quinze, la situation paraît largement bloquée, à moins qu'une majurité se dégage tout de même au Conseil pour explorer l'idée d'une négociation groupée, mais en demandant alors à la Commission de revoir les termes de son projet de mandat.

Fin 1994, les Etats-Unis ont proposé à neuf petits pays européens, dont six appartiennent à l'Union, de négocier avec eux des accords « ciel ouvert ». Il s'agit de l'Autriche, de la Belgique, dn Danemark, de la Finlande, de l'Islande, du Luxembourg, de la Norvège, de la Suède et de la Suisse. Ces accords ont été, pour la plupart d'entre eux, conclus et paraphés. Frederico Pena vient d'annoncer qu'ils seraient bientôt définitivement signés.

RÉCIPROCITÉ TRONQUÉE

De fait, les pays européens en question ont été tentés par des accords qui leur offrent la possibilité d'ouvrir de nouvelles lignes transatlantiques. Mais, fait valoir la Commission, c'est là un bénéfice à courte vue : il n'y a pas de vraie réciprocité, il n'y a pas vraiment « ciel ouvert » pour les Européens, il ne leur sera pas possible de faire du « cabotage », d'obtenir des droits de trafic pour assurer des dessertes à l'intérieur des Etats-Unis. Surtout, elle dénonce l'« effet cumulatif » de cette série d'accords avec les petits pays : grâce aux droits obtenus auprès de chacun d'entre eux, les compagnies américaines vont pouvoir pénétrer les petits pays et, à partir de Luxembourg, de Bruxelles, de Copenhague, développer des réseaux en étoile en Europe, contourner les grands pays plus difficiles à convaincre, et de la sorte créer des distorsions de concurrence préjudiciables, à moyen terme, à l'ensemble des compagnies communautaires sur le territoire même de l'Union. En multipliant les accords, c'est dans le ciel communautaire que les compagnies américaines sont en train d'organiser leur offensive.

Le programme de libéralisation à l'intérieur de l'UE, approuvé jadis par les ministres des transports, est précautionneux : il comporte des dispositions concernant les prix (afin d'éviter le dumping), la sécurité, la protection de l'environnement... *« Il n'y a rien de tout cela dons les accords* d'open sky *négociés avec Washington »*, s'exclame une collaboratrice de M. Kinnock. Bref, à en croire la Commission, s'engager dans cette voie aurait pour effet d'atténuer, voire d'annuler, les garanties qu'entendait assurer la réglementation communautaire.

Mais plusieurs gouvernements ont été irrités par le radicalisme juridique manifesté par la Commission qui a longtemps prétendu que la négociation d'accords aériens avec des pays tiers relevait de sa compétence exclusive. Les Français admettent qu'il y a une certaine logique, ainsi que de bonnes raisons juridiques, pour que de tels accords soient négociés au niveau européen. Ils avaient proposé qu'on s'entendent à Quinze sur un *« socle de principes communs »*, sur un accord-cadre en quelque sorte, étant entendu qn'au-delà chaque Etat membre mènerait sa propre négociation.

Au-delà dn conflit de compétence, plusieurs Etats membres, dont les Français, sont opposés, sur le fonds, au mandat de négociation présenté par la Commission. Ils considèrent que les garde-fous nécessaire à une libéralisation prudente des échanges ont sauté. Bref, la désunion européenne facilite grandement les manœuvres américaines.

Philippe Lemaitre

Inquiète de la situation des banques, la Bourse de Tokyo tombe à son plus bas niveau depuis trois ans

L'indice Nikkei a perdu 26 % depuis le 1er janvier

Pour la quatrième séance consécutive, la Bourse de Tokyo a encore perdu du terrain mardi 13 juin. L'indice Nikkei a abandonné 1,4 % et son recul atteint 6,9 % depuis le 9 juin et l'annonce par le gouvernement japonais d'un plan de sauvetage des banques nipponnes, jugé insuffisant par les boursiers. Le recul des valeurs japonaises est d'autant plus dangereux qu'il fragilise encore plus le système bancaire mis à mal par une masse de créances douteuses.

LA BOURSE DE TOKYO s'enfonce à nouveau et rien ne semble pouvoir l'arrêter. L'indice Nikkei a perdu 5 % la semaine dernière et encore 1,5 % lundi et 1,4 % mardi pour se retrouver à 14 599,68 points, son plus bas niveau depuis le 18 août 1992. Le recul atteint 26 % depuis le début de l'année. Il est encore plus vertigineux (– 62 %) si l'on se réfère au record de près de 39 000 points battu à la fin de l'année 1989, juste avant l'éclatement de la bulle spéculative financière et immobilière. Depuis, le système financier nippon navigue entre crises brutales et rémissions. Il semble aujourd'hui confronté à nouveau à une épreuve majeure.

Elle semble d'autant plus dangereuse que le système bancaire est chancelant sous une masse de milliards de yens de créances douteuses, héritées de l'explosion de la bulle financière, et que la chute de la Bourse rend chaque jour les banques plus fragiles. C'est d'ailleurs l'annonce par le gouvernement japonais (*Le Monde* du 10 juin) de mesures d'aides aux banques jugées insuffisantes qui a provoqué une débandade des investisseurs. « *La question de la santé des banques nipponnes se pose avec d'autant plus d'acuité aujourd'hui que la chute du dollar face au yen a accéléré au cours des derniers mois la baisse de la Bourse* », explique Stéphane Corsaletti de la banque NSM. « *C'est pour cela que la Banque du Japon a ramené en avril son taux d'escompte à 1 %, en le baissant de 0,75 %, afin, comme la Réserve fédérale américaine l'avait fait en 1990, de sauver son système bancaire* », ajoute-t-il.

Une véritable spirale infernale s'est constituée entre les banques et la Bourse. D'un côté, la chute du Nikkei met à mal les bilans des établissements bancaires, qui ont le droit de comptabiliser 45 % de leurs plus-values boursières dans leurs fonds propres. De l'autre, les difficultés des banques alimentent la baisse de la Bourse puisqu'elles représentent 30 % de l'indice Nikkei. Les établissements de crédit ont d'autant plus besoin de capitaux qu'il leur faut absorber une masse de créances douteuses évaluées à plus de 40 000 milliards de yens (2 300 milliards de francs). Avec un indice Nikkei autour de 20 000 points, les plus-values des banques japonaises sont évaluées à 12 000 milliards de yens. Mais si l'indice reste durablement sous les 15 000 points, le stock de plus-values fond à moins de 1 000 milliards de yens.

Do coup, certaines banques pourraient avoir des difficultés à satisfaire les normes internationales de solvabilité. Selon Baring Securities, si le Nikkei tombe à 13 700 points, des établissements comme la Long Term Credit bank, l'Hokkaido Takushoku Bank ou la Toyo Trust and Banking se retrouveraient en dessous du seuil de 8 % de fonds propres. Si l'indice Nikkei descend sous les 13 000 points, au moins huit banques auraient alors des fonds propres insuffisants.

Le point de départ de la baisse de la Bourse de Tokyo est pourtant la hausse du yen face au dollar. Elle pénalise les exportations, diminue la rentabilité des entreprises et constitue un frein à une reprise, déjà affectée par le tremblement de terre de Kobé en janvier. Selon le quotidien *Nikkei*, avec un dollar s'échangeant contre 85 yens – le billet vert est aujourd'hui à 83,70 yens –, la croissance du PNB serait inférieure à 1,9 % cette année. En décembre, le gouvernement de Tokyo prévoyait 2,8 % de croissance. A cette époque, les analystes s'attendaient à une progression moyenne de 35 % des bénéfices des entreprises. Mais chaque baisse d'un yen du dollar minore de 1,3 % les profits des sociétés. A 83,6 yens pour un dollar, la croissance des bénéfices serait réduite à zéro.

Les boursiers nippons n'attendent plus leur salut que du gouvernement afin qu'il mette un terme au conflit commercial avec les Etats-Unis et qu'il prenne des mesures énergiques pour sauver les banques. A Wall Street, on suit avec inquiétude la situation à Tokyo. Le risque de contagion existe. C'est une rumeur de vente d'obligations d'Etat américaines par des investisseurs japonais qui a précipité vendredi 9 juin la baisse de la Bourse de New York.

Eric Leser
(avec l'agence Bloomberg)

La collecte du livret A faiblit en début d'année

Le directeur de la Caisse des dépôts Philippe Lagayette propose des mesures en faveur du logement social

PHILIPPE LAGAYETTE, directeur de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), a profité de la présentation, mardi 13 juin, des résultats définitifs de l'exercice 1994 pour défendre le développement des financements du logement social sur les fonds d'épargne. S'appuyant sur le discours de politique générale du premier ministre, qui prévoit en 1995 un programme de 10 000 logements d'insertion ainsi que la création, avant cet hiver, de 10 000 logements d'extrême urgence, Philippe Lagayette a étudié le moyen de favoriser le logement d'insertion pour des populations très défavorisées.

Le but, explique-t-il, est de créer des possibilités nouvelles de logements pour des personnes qui n'ont pas un revenu régulier supérieur au SMIC et ont des problèmes d'insertion liés à l'absence d'emploi régulier. Cette population a difficilement accès au secteur HLM. La prise en charge des surcoûts de gestion n'est assurée par aucun dispositif stable mais dépend de décisions aléatoires des fonds de solidarité logement (FSL) et des collectivités locales. Enfin, la production de logements d'insertion se heurte à l'absence d'opérateurs, à l'insuffisance de savoir-faire et aux difficultés des montages financiers.

Pour Philippe Lagayette, c'est donc un chaînon manquant qu'il faut créer en complément des dispositifs existants. Ainsi, la CDC préconise la construction de petits ensembles d'une quinzaine de logements au centre des villes, sous forme d'acquisition-réhabilitation, à loyers modestes. Ce projet, qui impliquerait fortement la commune, reposerait sur une subvention de l'Etat égale à 20 % du coût de l'opération et sur un prêt de la Caisse des dépôts à très bas taux d'intérêt (de l'ordre de 2 %). Selon les calculs de la Caisse, le coût pour 10 000 logements s'élèverait à 500 millions de francs pour l'Etat, la CDC consentant 1,9 milliard de francs de prêts. Les propositions de Philippe Lagayette dépendent cependant d'une donnée essentielle : le maintien de la collecte du livret A.

L'année 1994 a connu un renversement de tendance spectaculaire. Après dix ans continus de désaffection des épargnants pour le livret A, les Caisses d'épargne et La Poste ont collecté 10,2 milliards de francs contre un déficit de 33,2 milliards l'année précédente. Mais l'embellie sera-t-elle durable ? Les cinq premiers mois de l'année 1995 font apparaître un net recul de la collecte brute aux guichets. Si La Poste se maintient, hors facteurs saisonniers, à un niveau comparable à celui de la fin de l'année 1994 (+ 2 milliards de francs), les Caisses d'épargne enregistrent une baisse sensible des dépôts (– 6,5 milliards de francs), liée, semble-t-il, au succès des comptes à terme.

Ba. S.

Manque de confiance dans la politique gouvernementale

TOKYO
de notre correspondant

La plus importante chute de l'indice Nikkei depuis trois ans est ressentie à Tokyo comme le reflet à la fois de phénomènes conjoncturels et de l'effritement de l'optimisme suscité ces derniers mois par un début de reprise économique. Le phénomène déclencheur de cette chute est, de l'avis unanime, l'inconsistance du plan du ministère des finances destiné à redonner confiance dans le système bancaire (*Le Monde* du 10 juin) en remédiant au problème des mauvaises dettes. Ce plan est loin d'avoir eu l'impact attendu. Au contraire, l'absence d'engagement des autorités financières de recourir à des fonds publics pour aider les banques a eu un effet démoralisant, personne ne voyant de solution rapide à la charge des créances douteuses.

Le nouveau marasme qui tend à s'instaurer au Kabuto-cho serait en outre à attribuer à la « désertion » des investisseurs institutionnels qui réduiraient leurs placements en actions afin d'obtenir des liquidités. Autre indice du manque de confiance dans la politique gouvernementale, la chute des cours risque enfin de retarder un redressement de l'activité économique qui se fait attendre. La dernière enquête trimestrielle de la Banque du Japon n'incite pas à un grand optimisme.

Dans ces conditions, « *on voit mal quand et comment la chute des cours pourrait être enrayée* », admet un opérateur. La seule arme dont dispose le gouvernement serait la poste. Grâce à ses réserves considérables drainées par l'épargne postale, elle pourrait intervenir sur le marché.

Philippe Pons

La BRI défend la logique des marchés financiers

« *LES AJUSTEMENTS manifestement nécessaires des politiques suivies devraient être effectués sans attendre que la pression du marché les rende inéluctables. Dans l'idéal, les politiques devraient éviter, pour commencer, l'accumulation de déséquilibres.* » Tel est le principal constat dressé par Wim Duisenberg, président de la Banque des règlements internationaux (BRI), à l'occasion de la présentation, lundi 12 juin, du rapport annuel de la banque des banques centrales.

La BRI estime que la volatilité des taux d'intérêt et de changes résulte moins de la versatilité des professionnels que des déséquilibres économiques. Prenant l'exemple du krach obligataire de l'année 1994, elle observe qu'« *une comparaison des taux d'intérêt à l'échelle internationale montre que les hausses ont été particulièrement prononcées dans les pays dont les résultats en matière d'inflation étaient relativement médiocres. Les investisseurs ont également semblé faire preuve d'aversion pour les déficits publics élevés, surtout lorsqu'il est apparu que les incertitudes liées à la situation politique intérieure pouvaient entraver les efforts d'assainissement.* »

M. Duisenberg estime également que « *compte tenu, par exemple, de la situation des balances des paiements, les mouvements relatifs du dollar et du yen intervenus dans les premiers mois de 1995 sont sans doute allés dans le bon sens* ». La BRI note toutefois que l'ampleur des mouvements des cours est accrue par la spectaculaire augmentation du volume des transactions. « *Dans un tel contexte, les cours réagissent souvent rapidement et fortement aux modifications des conditions et des perceptions, leurs mouvements se propageant de plus en plus facilement entre pays et compartiments du marché* ».

Cet essor des transactions concerne en particulier les produits dérivés. Selon la BRI, le nombre des contrats financiers à terme et options échangés sur les marchés organisés s'est accru de 45 % en 1994. « *Plusieurs pertes retentissantes et litiges connexes ont eu apparemment pour effet de réduire l'activité au second semestre, après une expansion rapide au premier* ». « *Ces pertes et la faillite de Baring Brothers au début de 1995 ont alimenté le débat, dans les cercles officiels et privés, sur les risques posés par les produits dérivés.* »

Si elle recommande la mise en place « *de contrôles internes plus rigoureux* », chez les établissements utilisateurs, la BRI prend en revanche position contre toute forme de réglementation supplémentaire. Pour son président, « *il serait tout à fait regrettable que, faute d'avoir su évaluer avec exactitude leurs coûts et leurs avantages, l'on en vienne à leur imposer des contrôles à caractère restrictif susceptibles de nous priver des services qu'ils peuvent rendre* ». La BRI note d'ailleurs avec satisfaction que « *le système financier mondial a démontré sa grande capacité de résistance face à la succession et à la diversité des chocs qui ont marqué l'année écoulée* ».

Pour M. Duisenberg, il ne serait d'ailleurs guère concevable de chercher à revenir en arrière. Les développements financiers ont fini par « *créer un monde nouveau – surtout pour les responsables de la politique économique. Le phénomène n'est pas près de s'inverser, il est même probable qu'il ira en s'accentuant* ».

Le marché automobile européen enregistre une nouvelle baisse

SUR LES CINQ PREMIERS MOIS de l'année, les immatriculations européennes de voitures neuves ont reculé de 0,2 % par rapport à la même période de 1994, en comptant la nouvelle baisse de 0,9 % enregistrée en mai. La mauvaise tenue des marchés français et espagnol, qui profitaient pleinement l'année dernière des effets des primes gouvernementales, explique les performances médiocres des constructeurs français en mai (– 6,1 % pour PSA et – 10,3 % pour Renault). VAG et GM Europe augmentent de 8,2 % et 2,4 %. Les Coréens se sont octroyé 1,5 % du marché en mai, contre 1 % en 1994.

■ **UAP-SUEZ : dans un entretien** accordé à *La Tribune* du mardi 13 juin, Jacques Friedmann, le président de l'UAP, se dit « *choqué* » par la façon dont les discussions entre Suez et Pinault ont été engagées en vue d'un rapprochement entre les deux groupes. Le président de l'UAP, principal actionnaire de Suez avec 6,9 % du capital, conteste un rapprochement qui pose un problème « *de procédure, de forme et de respect des voies normales de décision* ». Un conseil d'administration et une assemblée générale des actionnaires de Suez devaient se tenir mercredi 14 juin en milieu de journée.

■ **BULL : La direction du groupe informatique** a présenté, lundi 12 juin, au comité central d'entreprise une nouvelle version de son plan social, prévoyant la disparition de 944 emplois (équivalents temps plein), soit 10 % des effectifs en France. La première version de ce plan avait été rejetée par la justice. La direction a ajouté une nouvelle mesure : le temps réduit indemnisé de longue durée (Trild). Les syndicats se réservent la possibilité de le soumettre de nouveau à la justice.

■ **SDBO : la filiale du Crédit lyonnais** va introduire dans les prochains jours une « *demande d'attribution* » des actions de Bernard Tapie Finances (BTF) sur lesquelles la banque dispose d'un nantissement, soit environ 98 % du capital, actuellement détenu par Groupe Bernard Tapie (GBT). Cette opération fera de la SDBO le nouveau propriétaire des actifs industriels de Bernard Tapie (Terraillon, Testut, la Vie Claire, Scaime), moyennant un paiement évalué « *à dire d'expert* » et la reprise du passif de BTF.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CNA
CAISSE NATIONALE DES AUTOROUTES
GÉRÉE PAR LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Emprunt Juin 1995

2,5 milliards de Francs
Obligations de 5000 F
Prix d'émission : 4968,50 F
Taux nominal : 7,50 %
Taux de rendement actuariel brut : 7,57 %
1er coupon payable le 26 Juin 1996 pour un montant de 375 F
Durée : 15 ans
Amortissement en totalité le 26 Juin 2010
Jouissance, règlement : 26 Juin 1995

Souscription auprès des Banques, de la Poste, de la Caisse d'Epargne, des Sociétés de Bourse et des comptables du Trésor.
Une fiche d'information (visa C.O.B. N° 95-210 du 07 06 95) peut être obtenue sans frais auprès de la CNA, 11 rue Saint-Dominique - 75356 PARIS 07 SP et des établissements chargés du placement. Clôture sans préavis.

Souscrivez aux conditions de [illegible] pour l'éducation [illegible]

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ELANCIEL
Sicav actions françaises éligible au PEA

Dividende exercice 1994-1995

Le conseil d'administration de la Sicav ELANCIEL, réuni le 12 mai 1995, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1995.

Le dividende net annuel versé par ELANCIEL s'élève à 1,47 franc par action; le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour du détachement.

Sous réserve du vote de l'assemblée générale ordinaire, qui se réunira le 21 juin prochain, le dividende sera détaché le 22 juin et mis en paiement le 26 juin 1995 (possibilité de réinvestissement sans frais jusqu'au 26 septembre 1995).

Décomposition du dividende net [illegible]	
• Actions françaises	1,47 F

Gestion : SOGEPOSTE S.A.
Filiale de La Poste
et de la Caisse des dépôts et consignations

هكذا من الأصل

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé mardi 13 juin à son plus bas niveau depuis trente-quatre mois. L'indice Nikkei a abandonné 1,44 % à 14 599,68 points.

■ **LE JAPON** dispose encore d'une marge de manœuvre pour baisser ses taux d'intérêt, a estimé mardi à Tokyo le directeur général de l'Agence de planification économique.

■ **LE PRÉSIDENT DE LA BUNDESBANK**, Hans Tietmeyer, a estimé lundi qu'une hausse des taux d'intérêt en Allemagne était *« peu probable »*, à l'issue de l'assemblée annuelle de la BRI.

■ **LA LIRE** s'est affaissée lundi sur le marché des changes européen au lendemain de la victoire de Silvio Berlusconi. Elle a terminé la journée à 1 185 lires pour un DM.

■ **LES STOCKS D'ALUMINIUM** sous toutes ses formes dans les pays occidentaux ont augmenté de 102 000 tonnes en avril 1995, à 3,765 millions de tonnes.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 Clôture	CAC 40 1 mois	CAC 40 1 an	SBF 120 3 mois
↗	↘	↘	↗

NEW YORK DOW JONES	LONDRES FT 100	MILAN MIB 30	FRANCFORT DAX 30
↗	↗	↘	↘

Timide reprise à Paris

LA BOURSE de Paris poursuivait son redressement, mardi 13 juin dans la matinée, après son plongeon de vendredi. Aux alentours de midi, l'indice CAC 40 progressait de 0,14 % pour s'inscrire à 1910,46 points. Il avait ouvert en hausse de 0,30 %. Le marché était toutefois peu actif.

Les opérateurs se montrent prudents dans l'attente du sommet d'Halifax qui réunit les chefs d'Etat et de gouvernement des sept pays les plus industrialisés. Des mesures destinées à soutenir le dollar pourraient être annoncées à cette occasion.

A plus court terme, les investisseurs attendaient également la publication, mardi en début d'après-midi, de l'indice des prix à la consommation aux Etats-Unis au mois de mai. Un chiffre médiocre pourrait provoquer une rechute des marchés d'obligations et d'actions. Les investisseurs étrangers, enfin, continuent à se tenir à l'écart du marché français tant que le collectif budgétaire n'aura pas été présenté, ce qui devrait avoir lieu le 28 juin.

Le marché obligataire français était bien orienté mardi matin. Le contrat notionnel du Matif échéance juin gagnait 34 centièmes à 115,46. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor à dix ans s'inscrivait à 7,49 %.

Indice CAC 40 sur un an

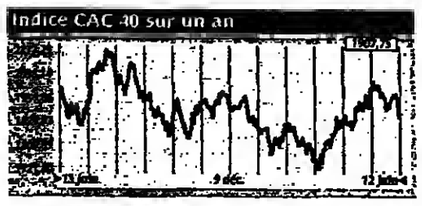

CAC 40/5 jours

Métaleurop, valeur du jour

LA PERTE semestrielle affichée par Métaleurop, filiale du groupe allemand Preussag, spécialisée dans les métaux non ferreux, a pesé sur le cours du titre, lundi 12 juin, à la Bourse de Paris. L'action a perdu 4,5 % à 64,95 francs dans un marché d'environ 27 000 titres. Le groupe a, en effet, annoncé avoir enregistré au premier semestre de son exercice 1994-1995, une perte nette part du groupe de 92 millions de francs, contre un bénéfice de 25 millions de francs en 1993-1994. Outre la perte semestrielle, les boursiers redoutent que le maintien du taux de change du dollar à son niveau actuel ne permette pas à l'amélioration de la conjoncture de se traduire dans les résultats.

LVMH sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 13/06	Var. % 12/06	Var. % 31/12
Esso 1	610	+2,87	−14,68
Mecrologie Inter.1	29,90	+2,75	+50,25
Selectibanque 1	162	+2,47	+5,12
Catalem 1	793	+2,45	+24,49
Ugine S.A 1	334	+2,45	−10,93
SFIM 2	921	+2,33	+8,35
Castorama DI (Li)1	759	+2,15	+13,79
Imetal 1	545	+1,86	+5,62
Bazar Hot. Ville 2	552	+1,84	−3,15
Suez 1	360,50	+1,76	+6,50
BAISSES, 12h30			
Cofiexp	162	−6,09	+4,38
Ecco 1	714	−4,80	+12,61
Valeo 1	246,80	−4,75	−7,10
UGC DA (M) 1	165,10	−4,01	−14,23
Dassault Electro 1	295	−3,55	−25,87
Carus Europ.Reun 1	79,10	−3,18	−11,62
Lagoyre 1	335	−3,18	+24,53
Unibail 1	475	−3,06	−2,66
Cmeens Fr.Priv.B1	257,50	−2,86	+3,26
Radiotechnique 1	482	−2,82	−8,19

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 13/06	Var. % 12/06	Var. % 31/12
NOMAI	135	+35	—
IPBM 2	59	+6,88	−14,49
Devanlay 2	900	+5,88	−9,09
ASAP	15,55	+3,32	−18,15
Sogeris	48	+3,11	−12,77
BAISSES, 12h30			
CMM Industries	10,50	−4,57	−5,40
Sylea 2	485	−4,90	+12,26
Co Sport	200	−4,76	+10,49
Pessaille Poly.CBe	286	−4,63	−10,59
Prer Import	94,10	−3,97	−0,94

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	12/06	09/06	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1313,58	1310,93	+0,20
Ind. gén. SBF 250	1272,12	1270,73	+0,11
Valeurs Indus.	1441,07	1437,59	+0,24
1 - Energie	1418,92	1403,78	+1,08
2 - Produits de base	1337,84	1341,01	−0,24
3 - Construction	1553,04	1561,88	−0,57
4 - Biens d'équip.	1068,10	1064,26	+0,36
5 - Automobile	1872,25	1874,68	−0,13
6 - Biens consom.	1885,63	1885,97	−0,02
7 - Indus. agro-alim.	1364,38	1353,28	+0,82
Services	1262,10	1261,01	+0,09
0 - Distribution	1969,03	1971,79	−0,14
9 - Autres services	967,78	965,24	+0,26
Sociétés financières	1090,52	1091,80	−0,12
10 - Immobilier	750,81	754,40	−1,03
11 - Services financ.	1075,70	1074,45	−0,07
12 - Sociétés invest.	1137,98	1136,67	+0,12
Ind. Second Marché	248,33	248,69	−0,13

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	13/06 Titres échangés	Capitalisation en KF
Valeo 1	337720	8222459
Elf Aquitaine 1	148413	57746417,50
Eaux (Cie Des) 1	96100	53860800
Alcatel Alsthom 1	110450	50005158
Peugeot 1	65725	45524625
Suez 1	174261	45386003,50
Danone 1	52990	43865890
Saint-Gobain 1	72470	43665670
Total 1	115778	39944385,30
Pinault-Prin.Red.1	33535	39764065

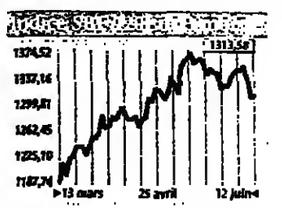

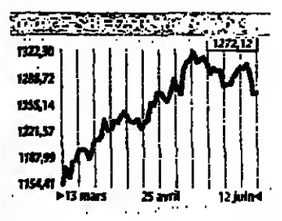

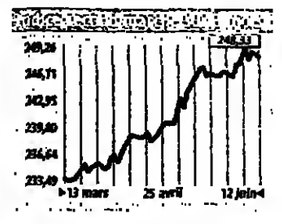

Tokyo au plus bas depuis trente-quatre mois

LA BOURSE DE TOKYO a poursuivi sa chute mardi 13 juin, abandonnant 1,44 % à 14 599,68 points après avoir déjà perdu 1,5 % lundi et 5,08 % pour l'ensemble de la semaine passée. Le Kabuto-cho se retrouve désormais à son plus bas niveau depuis trente-quatre mois. Depuis le début de l'année, l'indice Nikkei accuse un recul de 26 %.

A Wall Street, l'indice Dow Jones a gagné 22,47 points, soit 0,51 %, à 4 446,46 points. Selon les analystes, le ressaisissement du marché avait commencé dès vendredi après-midi, aussitôt après le démenti des rumeurs sur le Japon, démontrant que la tendance de fond restait ferme. IBM a gagné 1 dollar à 90 1/8, après que Lotus eut accepté son offre de rachat pour 3,52 milliards de dollars (64 dollars/action). Lotus, coté sur le second marché, a terminé inchangé à 62 7/8.

Après son fort recul, à la veille du week-end, la Bourse de Londres s'est redressée, soutenue par le marché à terme et l'ouverture positive de Wall Street.

L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 6,9 points, soit 0,2 %, à 3 344,6 points. En revanche, la Bourse de Francfort a terminé en baisse de 0,10 %, l'indice DAX des trente valeurs vedettes ayant atteint 2 119,56 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 12/06	Cours au 09/06	Var. en %
Paris CAC 40	1907,75	1899,02	+0,56
New-York/DJ Indus.	4459,61	4429,14	+0,80
Tokyo/Nikkei	14813,50	15044,28	−1,56
Londres/FT100	3344,60	3337,70	+0,21
Francfort/Dax 30	2119,56	2121,79	−0,10
Francfort/Commer.	777,62	781,08	−0,44
Bruxelles/Bel 20	1631,28	1639,91	−0,53
Bruxelles/Général	1412,14	1419,62	−0,53
Milan/MIB 30	14294	14559	−1,85
Amsterdam/Gé. Cbs	288,50	288	−0,17
Madrid/Ibex 35	293,99	296,35	−0,80
Stockholm/Affärsal	1262	1260,86	+0,15
Londres FT30	2514,60	2514,30	+0,02
Hong Kong/Hang S.	9121,45	9267,82	−1,60
Singapour/Straits	2140,72	2168,64	−0,92

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	09/06	09/06
Alcoa	44,62	44,75
American Express	34,75	34,62
Allied Signal	39,87	39,75
AT & T	50,75	50,62
Bethlehem	15,12	15,25
Boeing Co	62,25	62,37
Caterpillar Inc.	60,87	61,50
Chevron Corp.	48,62	48
Coca-Cola Co	60,25	59,87
Disney Corp.	59	57,37
Du Pont Nemours&Co	67	66,37
Eastman Kodak Co	60,62	59,87
Exxon Corp.	70,37	70,62
Gén. Motors Corp.H	42,12	42,12
Gén. Electric Co	56,75	55,50
Goodyear T & Rubbe	42,12	41,75
IBM	90,12	89,12
Int Paper	78,75	79,25
J.P. Morgan Co	70,37	70
Mc Don Dougl	71,50	71,37
Merck & Co.Inc.	48,25	47,50
Minnesota Mng.&Mfg	59	58,62
Philip Morris	71	70,25
Procter & Gamble C	71	70,25
Sears Roebuck & Co	56,87	56,62
Texaco	67,75	68,87
Union Carb.	29,62	29,50
Utd Technol	77,62	77,12
Westingh. Electric	15,25	15,25
Woolworth	15,37	15,50

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	12/06	09/06
Allied Lyons	5,40	5,41
Barclays Bank	6,77	6,74
B.A.T. Industries	4,98	4,96
British Aerospace	5,24	5,27
British Airways	4,02	4,03
British Gas	3,08	3,09
British Petroleum	4,44	4,41
British Telecom	3,94	3,94
B.T.R.	3,42	3,38
Cadbury Schweppes	4,76	4,75
Eurotunnel	1,79	1,77
Glaxo	7,45	7,34
Grand Metropolitan	3,99	3,99
Guinness	4,71	4,70
Hanson Plc	2,28	2,27
Great Ic	6,17	6,16
H.S.B.C.	8,12	8,23
Imperial Chemical	7,83	7,87
Lloyds Bank	6,47	6,44
Marks and Spencer	4,14	4,13
National Westminst	5,57	5,57
Peninsular Orienta	6,12	6,13
Reuters	4,94	4,91
Saatchi and Saatch	1,01	1,04
Shell Transport	7,66	7,65
Smithkline Beecham	5,45	5,42
Tate and Lyle	4,46	4,41
Unilever Ltd	12,55	12,46
Wellcome	10,73	10,55
Zeneca	10,40	10,40

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	12/06	09/06
Allianz Holding N	2626	2628
Basf AG	306	304,80
Bayer AG	344,10	343
Bay hyp&Wechselbk	385,80	387,50
Bayer Vereinsbank	430,80	431,50
BMW	767	763
Commerzbank	335	338,50
Continental AG	212,50	215
Daimler-Benz AG	688,30	686,50
Degussa	448	444,70
Deutsche Babcock A	167	167
Deutsche Bank AG	70,30	71,40
Dresdner BK AG FR	40,30	40,60
Henkel VZ	536,50	543
Hoechst AG	309,50	311,70
Karstadt AG	578,50	582
Kaufhof Holding	477,50	480
Linde AG	830	823
DT. Lufthansa AG	198,70	197,50
Man AG	366,50	369,50
Mannesmann AG	417,50	416,20
Mettallges AG	24,10	24,50
Preussag AG	415	416,50
Rwe	482,10	482,50
Schering AG	98	97
Siemens AG	682	680,80
Thyssen	261,50	260,60
Veba AG	546,50	544,50
Vlag	548	545,50
Wellag AG	1148	1148

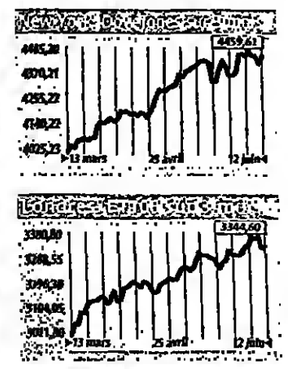

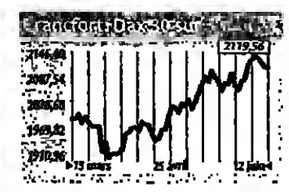

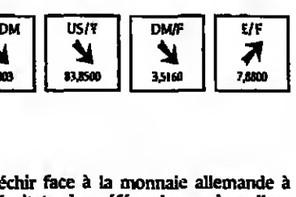

LES TAUX

PARIS Jour le jour	PARIS OAT 10 ans	NEW YORK Jour le jour	NEW YORK Bonds 10 ans	FRANCFORT Jour le jour	FRANCFORT Bunds 10 ans
↘	↘	↗	↗	→	↘

Reprise du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert mardi matin 13 juin en hausse. L'échéance juin gagnait 30 centièmes à 115,42 après quelques minutes de transactions. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 7,51 %, soit un écart de 0,75 % par rapport aux titres d'Etat allemands. La veille, le marché obligataire américain s'était légèrement repris après son plongeon de vendredi. Le rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans s'était détendu de 6,72 % à 6,69 %. Les opérateurs attendaient toutefois la publication, mardi, de l'indice des prix américain au mois de mai pour avoir la confirmation du rebond. Le repli du franc face à la monnaie allemande provoquait des tensions sur les taux d'intérêt à court terme.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

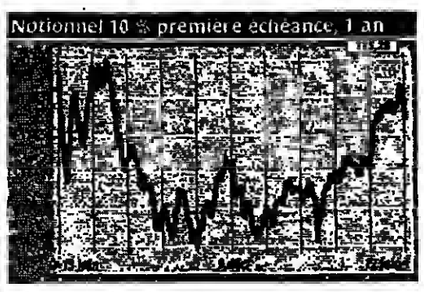

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 12/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,50	7,03	7,95	2,30
Allemagne	4,31	6,50	7,28	2,40
Grande-Bretagne	6,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	5,80
Japon	2,20	3,06	4,75	0,20
Etats-Unis	6	6,66	6,73	3,10

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 12/06	Taux au 09/06	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	6,87	6,89	103,24
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	7,06	6,99	104,06
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	7,37	7,35	105,71
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	7,56	7,50	105,08
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,59	7,58	107,43
Obligations françaises	7,66	7,62	105,09
Fonds d'Etat à TME	−0,89	−0,059	100,71
Fonds d'Etat à TRE	−0,46	−0,48	99,76
Obligat. franç. à TME	−0,58	−0,55	99,99
Obligat. franç. à TRE	+0,10	+0,11	100,49

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 12/06	Vente 12/06	Achat 09/06	Vente 09/06
Jour le jour	7,43	—	7,43	—
1 mois	7,69	7,56	7,60	7,80
3 mois	7,25	7,37	7,12	7,62
6 mois	6,99	7,06	6,88	7,18
1 an	6,56	6,68	6,37	6,87
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	7,45	—	7,45	—
Pibor Francs 3 mois	7,38	—	7,35	—
Pibor Francs 6 mois	7,22	—	7,22	—
Pibor Francs 9 mois	6,85	—	6,81	—
Pibor Francs 12 mois	6,70	—	6,70	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	6,18	—	6,18	—
Pibor Ecu 6 mois	6,19	—	6,19	—
Pibor Ecu 12 mois	6,31	—	6,31	—

MATIF

Échéances 12/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	183374	115,58	115,58	115,04	115,12
Sept. 95	51132	114,84	115,18	114,66	114,74
Déc. 95	186	114,64	114,86	114,64	114,54
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	11214	92,65	92,72	92,62	92,62
Sept. 95	21792	93,47	93,58	93,42	93,48
Déc. 95	7685	93,84	93,91	93,75	93,77
Mars 96	3169	93,84	93,96	93,80	93,81
ECU LONG TERME					
Juin 95	2062	85,74	85,86	85,46	85,50
Sept. 95	478	85,60	85,64	85,24	85,30

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 12/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juin 95	12879	1904	1908	1888	1908
Juillet 95	280	1904,50	1908,50	1899	1910,50
Août 95	1	1915,50	1915,50	1915,50	1921
Sept. 95	127	1928,50	1928,50	1920	1952

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↗ 4,9400	↘ 1,4003	↘ 83,8500	↘ 3,5160	↗ 7,8800

Repli du dollar

LE DOLLAR était en baisse mardi matin 13 juin lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 1,3972 mark, 83,68 yens et 4,92 francs. Les opérateurs ne croient pas que des mesures concrètes pour soutenir le billet vert seront prises lors du sommet d'Halifax, qui se tient du 15 au 18 juin. Sur le marché des devises européennes, la lire italienne continuait à fléchir face à la monnaie allemande à la suite des résultats des référendums, dans l'ensemble favorables à l'ancien président du conseil Silvio Berlusconi. Elle s'inscrivait mardi matin à 1 194 lires pour un mark. Les analystes estiment qu'elle pourrait rapidement se rapprocher de son plus bas niveau historique de 1 270 lires pour un mark, atteint à la mi-mars.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 12/06	% 09/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	351,6000	−0,01	339	363
Ecu	6,4925	−0,04	—	—
Etats-Unis (1 usd)	4,9400	+0,34	4,7000	5,0000
Belgique (100 F)	17,1065	−0,04	16,5500	17,6500
Pays-Bas (100 fl)	314,3100	—	—	—
Italie (1000 lir.)	2,9790	−1,17	2,8000	3,3000
Danemark (100 krd)	90,0200	−0,08	85	95
Irlande (1 lep)	8,0530	+0,41	7,7500	8,5000
Gde-Bretagne (1 L)	7,8800	+0,19	7,5000	8,3500
Grèce (100 drach.)	2,1800	+0,07	2	2,5000
Suède (100 krs)	68,0700	−0,47	68	73
Suisse (100 F)	425,8800	−0,28	411	435
Norvège (100 k)	79,0800	−0,09	75	84
Autriche (100 sch)	50	−0,01	48,5000	51,6000
Espagne (100 pes.)	4,0460	−0,31	3,8000	4,4000
Portugal (100 esc.)	3,3400	−0,30	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,5791	+0,17	3,3500	3,9500
Japon (100 yens)	5,8587	+0,60	5,6500	6
Finlande (mark)	114,5900	+0,01	110	121

PARITÉS DU DOLLAR	13/06	12/06	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4003	1,4025	−0,16
TOKYO : USD/Yens	83,8500	84,1800	−0,39

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9762	4,9772	5,1341	5,1346
Yen (100)	5,8682	5,8763	5,8756	5,8829
Deutschemark	3,5115	3,5125	3,5580	3,5587
Franc Suisse	4,2477	4,2522	4,2660	4,2682
Lire ital. (1000)	3,0177	3,0220	3,0119	3,0133
Livre sterling	7,8962	7,9028	8,0657	8,0716
Peseta (100)	4,0454	4,0511	3,3777	3,3803
Franc Belge	17,094	17,110	17,295	17,303

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	7,25	6,81	6,37
Eurodollar	6,56	6,06	6,06
Eurolivre	6,44	6,62	7,25
Eurodeutschemark	4,44	4,50	4,62

L'OR

	cours 12/06	cours 09/06
Or fin (k. barre)	61250	61200
Or fin (en lingot)	61400	61850
Once d'Or Londres	386,40	—
Pièce française(20f)	353	353
Pièce suisse (20f)	353	356
Pièce Union lat(20f)	354	354
Pièce 20 dollars us	2420	2420
Pièce 10 dollars us	1310	1310
Pièce 50 pesos mex.	2280	2290

LE PÉTROLE

En dollars	cours 12/06	cours 09/06
Brent (Londres)	18,90	18,90
WTI (New York)	16,98	17
Crude Oil (New York)	20,30	20,50

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	12/06	09/06
Dow-Jones comptant	204,32	201,62
Dow-Jones à terme	285,86	284,05
Moody's	—	—

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2931	2906
Cuivre à 3 mois	2879	2869
Aluminium comptant	1762	1774,50
Aluminium à 3 mois	1780	1796
Plomb comptant	615,50	613,50
Plomb à 3 mois	—	—
Etain comptant	6745	6530
Etain à 3 mois	6585	6360
Zinc comptant	1012	1019
Zinc à 3 mois	1034	1035,50
Nickel comptant	7740	7725
Nickel à 3 mois	7740	7725

METAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,73	4,73
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,25	167
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	335,10	261,80
Orge (Londres)	108	107
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1322	1327
Café (Londres)	3079	3079
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02

La collecte du livret A faiblit en début d'année
Le directeur de la Caisse des dépôts Philippe Lagayette propose des mesures en faveur du logement social
Le marché automobile européen enregistre une nouvelle baisse
ELANCIEL
LA POSTE

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 13 JUIN
Liquidation : 23 juin
Taux de report : 7,75
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,14 %
CAC 40 : 1910,40

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
EDF-GDF 3%	7280	7270	- 0,14	163,35
B.N.P. (T.P)	1002	1002	—	49,25
Cr.Lyonnais(T.P.)	888	870	- 2,02	50,35
Renault (T.P.)	1960	1940	- 1,02	92,85
Rhone Poulenc(T.P)	2030	2030	—	101,52
Saint Gobain(T.P.)	1176	—	—	79,01
Thomson S.A (T.P)	1095	1090	- 0,45	46,89
Accor 1	643	642	- 0,16	18
Air Liquide 1	763	765	+ 0,26	14
Alcatel Alsthom 1	449,50	453,50	+ 0,88	15
Alcatel Cable 1	361,50	360	- 0,41	10
Alspi 1	358	355	- 0,84	14
AGF-Ass.Gen.France	162	159,70	- 1,42	3
Axa 1	263,50	261,60	- 0,87	5,50
Bail Invest. 1	894	892	- 0,22	70,10
Bancaire (Cie) 1	580	574	- 1,03	10
Bque Colbert C2#	78,05	78	- 0,06	18
Bazar Hot. Ville 2 ■	542	552	+ 1,84	16
Bertrand Faure 1	199,90	196,20	- 1,85	3,50
BIC 1	804	803	- 0,12	6
BIS 1	415	404	- 2,65	4
B.N.P. 1	243	245,40	+ 0,99	3
Bollore Techno.1	514	510	- 0,78	22
Bongrain 1	2785	2824	+ 1,40	67
Bouygues 1	589	590	+ 0,17	5
Canal + 1	705	700	- 0,71	25
Cap Gemini Sogeti1	160,80	160	- 0,49	7
Carnaudmetalbox 1	216,90	217,10	+ 0,09	4
Carrefour 1	2473	2479	+ 0,24	26
Casino Guichard 1	150	150	—	4
Casino Guich.ADP 1	116	116	—	4,25
Castorama Dl (Li)1 ●	743	759	+ 2,15	10,60
C.C.F. 1	233,70	233,30	- 0,17	4,50
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	52	52	—	2,40
Cegid (Ly) 1	445	449	+ 0,90	26
CEP Communication1	526	526	—	7,50
Cerus Europ.Reun 1	81,70	79,10	- 3,10	10
Cetelem 1	774	793	+ 2,45	10
CGIP 1	1126	1129	+ 0,27	35
Chargeurs 1	997	997	—	14
Christian Dior 1	446,60	449,10	+ 0,56	5
Ciments Fr.Priv.B1	244,50	237,50	- 2,86	17,50
Clarins 1	478	480	+ 0,42	6,60
Club Mediterranee1	496	501	+ 1,01	7
Coflexip	279	262	- 6,09	—
Colas 1	986	977	- 0,91	22
Comptoir Entrep. 1	14,80	14,80	—	7,50
Comptoir Moder. 1	1580	1580	—	20
CPR 1	365,80	369,50	+ 1,01	20
Cred.Fon.France 1	627	621	- 0,95	28
Credit Local Fce 1	449,50	445,50	- 0,89	11
Credit Lyonn.CIP 1	298	294	- 1,34	10
Credit National 1	445,90	440	- 1,32	12
CS(ex.CSEE)1	344	337	- 2,03	3
Damart 1	4701	—	—	60
Danone 1	836	830	- 0,72	16
Dassault-Aviation1	460	461	+ 0,22	7
Dassault Electro 1	304,90	295	- 3,25	4,80
De Dietrich 1	2550	2550	—	49
Degremont 1	410	415	- 0,71	8
Dev.R.N-P.Cal(Li) 2	73	73	—	—
DMC (Dollfus Mi)1	292	285	- 2,39	4
Docks France 1	745	750	+ 0,67	13
Dynaction 1	129,50	129,50	—	3
Eaux (Gle Des) 1	558	559	+ 0,10	11
Ecco 1	750	714	- 4,80	30
Eiffage 1	955	955	—	15,30
Elf Aquitaine 1	388	387,30	- 0,18	13
Eridania Beghin 1	750	763	+ 1,73	30
Essilor Intl 1	867	864	- 0,35	10
Essilor Intl ADP 1	632	632	—	10,80
Esso 1	593	610	+ 2,87	22
Eurafrance 1	1699	1685	- 0,82	48
Euro Disney 1	13,90	15,95	+ 0,31	0,68
Euro RSCG W.W 1	528	525	- 0,56	10,75
Europe 1-1	1252	1252	—	19
Eurotunnel 1	14,40	14,25	- 1,04	—
Filipacchi Medias1	700	699	- 0,14	13
Finextel 1	78	77,70	- 0,38	7,80
Fives-Lille 1	504	506	+ 0,40	11
Fromageries Bel 1	4360	4360	—	35
Galeries Lafayet.1	1969	1932	- 1,88	11
GAN 1	176,10	176,50	+ 0,23	4
Gascogne (B) 1	542	539	- 0,55	7
Gaz et Eaux 1	1955	1926	- 1,48	55
Geophysique 1	365	355,10	- 2,71	8
G.F.C. 1	382	382,10	+ 0,03	18,60
Groupe Andre S.A.1	464	458	- 1,29	9
Groupe De La Cite1	889	870	- 2,13	17
GTM-Entrepose 1	425	418	- 1,65	7,90
Guilbert 1	490	483	- 1,42	10
Guyenne Gascogne 1	1400	1395	- 0,36	24
Havas 1	387,30	393,10	+ 1,49	8
I.D.I.A 1	139	139	—	5
Imetal 1	535	545	+ 1,86	10,90
Immeubl.France 2	348	349	+ 0,29	15,1
Immob.Phenix 1	67	68	+ 1,49	2
Ingenico 1	88	87	- 1,14	1
Interbail 1	364	365	+ 0,27	36
Intertechnique 1	626	—	—	23,50
Jean Lefebvre 1	360	360	—	25
Klepierre 1	602	599	- 0,50	27,75
Labinal 1	835	849	+ 1,67	18
Lafarge 1	378	387,50	+ 0,92	10
Lagardere (MMB) 1	114,60	113,50	- 0,95	2,58
Lapeyre 1	346	335	- 3,10	4,98
Lebon 2	248	247,40	- 0,24	7
Legrand 1	7680	7640	- 0,52	29
Legrand ADP 1	5000	4962	- 0,76	46,40
Legris Indust. 1	379,50	380	+ 0,02	8
Locindus 1	870	865	- 0,57	20,50
L'Oreal 1	1220	1229	+ 0,74	10,80
LVMH Moet Vuitton1	908	909	+ 0,11	5
Lyonnaise Eaux 1	514	516	+ 0,38	11
Marine Wendel 1	401	400	- 0,24	14,70
Matra-Hachette 1	112,80	111	- 1,60	2,50
Metaleurop 1	64,95	64	- 1,46	4
Metrologie Inter.1	29,10	29,90	+ 2,75	—
Michelin 1	216,50	215	- 0,69	1,50
Moulinex 1	115	113,50	- 1,30	4
Navigation Mixte 1	1017	1010	- 0,68	40
Nord-Est 1	140	140	—	5,20
Nordon (Ny) 2	402	401	- 0,24	—
NRJ # 1	416	410	- 1,44	5,40
Olipar 1	11,20	11,20	—	—
Paribas 1	311	310,30	- 0,22	12
Pechiney CIP 1	304	307,50	+ 1,15	9,50
Pechiney Intl 1	124	122,50	- 1,20	5
Pernod-Ricard 1	312,10	312	- 0,03	4,25
Peugeot 1	697	683	- 2,01	10
Pinault-Prin.Red.1	998	1011	+ 1,30	25,20
Plastic-Omn.(Ly) 1	523	511	- 2,29	6,50
Pollet 1	456,50	455,40	- 0,24	7,50
Primagaz 1	853	856	+ 0,35	28
Promodes 1	1094	1091	- 0,27	10,50
Publicis 1	452	451	- 0,22	4
Radiotechnique 1	496	482	- 2,82	10
Remy Cointreau 1	164,60	165	+ 0,24	4,60
Renault 1	157,40	158,40	+ 0,64	—
Rexel 1	805	813	+ 0,99	10
Rhone Poulenc A 1	113,90	113,50	- 0,35	2,40
Rochette (La) 1	50,30	49,20	- 2,19	1,20
Roussel Uclaf 1	713	720	+ 0,98	14,50
Rue Imperiale(Ly)1	3785	3780	- 0,13	95
Sade (Ny) 1	188,10	188	- 0,05	12
Sagem 1	2780	2770	- 0,36	20,50
Saint-Gobain 1	598	603	+ 0,84	14,50
Saint-Louis 1	1485	1492	+ 0,47	35
Salomon (Ly) 1	2200	2215	+ 0,66	20
Salvepar (Ny) 2	429	425	- 0,93	17
Sanofi 1	283,50	284,30	+ 0,28	56
Sat 2	2044	2040	- 0,19	25
Saupiquet (Ns) 1	1225	—	—	20
Schneider 1	371	374,20	+ 0,86	7
SCOR S.A 1	116,10	117,90	+ 1,55	2
S.E.B.1	544	550	+ 1,10	9,20
Sefimeg 1	323	324	+ 0,31	19
SEITA 1	157	156,10	- 0,57	2
Selectibanque 1	158,10	162	+ 2,47	19,14
SFIM 2	900	921	+ 2,33	25
SGE 1	174	173	- 0,57	5
Sidel 1	1654	1660	+ 0,36	13,50
Simco 1	453	451	- 0,44	20,70
S.I.T.A 1	705	705	—	7,50
Skis Rossignol 1	1275	1252	- 1,80	22
Sligos 1	453	445	- 1,77	4
Societe Gale A 1	575	574	- 0,17	16
Sodexho 1	995	1001	+ 0,60	22
Sommer-Allibert 1	1901	1880	- 1,10	33
Sophia 1	457	456	- 0,21	36,40
Sovac 1	421,80	416	- 1,38	14
Spie Batignolles 1	183,90	186	+ 1,14	17
Spir Communic. 1	378	376	- 0,53	18
Strafor Facom 1	642	642	—	23
Suez 1	256	260,50	+ 1,76	4,20
Synthelabo 1	275,10	273	- 0,76	9,24
Technip S.A. 1	301,20	302	+ 0,27	3
Thomson-CSF 1	132,40	132	- 0,30	5
Total 1	290,20	292,50	+ 0,79	8
UAP 1	138,50	137,80	- 0,50	3
UFB Locabail 1	403	404	+ 0,25	18
UGC DA (M) 1	172	165,10	- 4,01	3,54
Ugine S.A 1	326	334	+ 2,45	7,80
UIC 1	93	93	—	25
UIF 1	469	475	+ 1,27	22
UIS 2	208,80	208,80	—	73,40
Unibail 1	490	475	- 3,06	27
Union Assur.Fdal 1	604	606	+ 0,33	18
Valeo 1	259,10	246,80	- 4,75	1,60
Vallourec 1	244	242	- 0,81	6,30
Via Banque 1	313,50	309	- 1,44	12
Worms & Cie 1	252	252	—	7,50
Z.Gr.Zannier #Ly 1	107,50	107	- 0,83	9
Zodiac 1	605	605	—	32
Elf Gabon 1	950	945	- 0,52	56

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
ABN Amro Holding 1	191,50	191,50	—	4,04
American Express 1	170,90	170,30	- 0,35	0,97
Anglo American 1	262,80	263	+ 0,07	1,43
Amgold 1	410	410	—	10,22
Arjo Wiggins App.1	20	19,90	- 0,50	8,36
A.T.T. 1#	250	250	—	1,36
Banco Santander 1#	189,90	186,50	- 1,79	2,42
Barrick Gold 1#	126,10	124,80	- 1,09	0,20
B.A.S.F. 1#	1065	1070	+ 0,46	25,88
Bayer 1#	1206	1214	+ 0,66	33,92
Blenheim Group 1	21,65	21,65	—	0,29
Buffelsfontein 1	29,80	29,80	—	- 3,70
Chase Manhattan 1#	225	223,20	- 0,80	1,92
Cordiant PLC 1	8,10	8	- 1,23	—
Daimler Benz 1#	2444	2444	—	28,32
De Beers 1	125	122,10	- 2,32	0,19
Deutsche Bank 1#	246,10	247	+ 0,36	50,31
Dresdner Bank 1#	142	141	- 0,70	35,12
Driefontein 1	69,50	69,80	+ 0,43	1,25
Du Pont Nemours 1#	335,80	328	- 2,32	2,24
Eastman Kodak 1#	298,90	296,70	- 0,73	7,66
East Rand 1	4,48	4,50	+ 0,44	0,18
Echo Bay Mines 1#	44,55	43,75	- 1,79	0,15
Electrolux 1#	225	229,90	+ 2,17	5,99
Ericsson 1#	388	378	- 2,57	2,65
Exxon Corp. 1#	347,30	345,50	- 0,51	3,09
Ford Motor 1#	142	145,60	+ 2,53	3,38
Freegold 1	58,35	59,60	+ 2,14	1,55
Gencor Limited 1	16	15,60	- 2,50	0,07
General Elec. 1#	275	278	+ 1,09	3,89
General Motors 1#	228,70	227,30	- 0,61	1,24
Cie Belgique 1#	370	367	- 0,81	14,65
Grd Metropolitan 1	31,15	31	- 0,48	0,78
Guinness Plc 1#	36,60	36,50	- 0,27	0,28
Hanson Plc 1	18,60	19	+ 2,15	0,23
Harmony Gold 1	38,70	38,50	- 0,51	0,53
Hewlett-Packard 1#	342,50	335,50	- 2,04	1,24
Hitachi 1#	46,15	46,10	- 0,10	0,05
Hoechst 1#	1085	1099	+ 1,29	25,80
I.B.M 1#	445,60	444,80	- 0,17	1,06
I.C.I 1#	62	—	—	1,34
I.T.T. 1#	540	536	- 0,74	2,72
Ito Yokado 1#	248,80	250	+ 0,48	0,90
Matsushita 1#	74,40	71,40	- 4,03	0,29
Mc Donald's 1#	160,20	161,30	+ 0,72	0,28
Merck and Co 1#	237	237,40	+ 0,16	1,28
Minnesota Mg 1#	290	287,90	- 0,72	2,81
Mitsubishi Corp. 1#	53,95	53,95	—	0,18
Mobil Corporat. 1#	485	485	—	3,25
Morgan J.P. 1#	348,30	348,30	—	3,05
Nestle SA Nom. 1#	5000	5010	+ 0,20	73,29
Nipp. MeatPacker 1#	74,10	73	- 1,48	0,73
Norsk Hydro 1#	200	196,80	- 1,60	2,26
Petrofina 1#	1460	1470	+ 0,68	49,82
Philip Morris 1#	347,50	348,60	+ 0,31	3,43
Philips N.V 1#	198,20	199,90	+ 0,85	2,95
Placer Dome Inc 1#	126	124,40	- 1,26	0,28
Procter Gamble 1#	346,50	347,10	+ 0,17	1,50
Quilmes 1	255	260	+ 1,96	7,13
Randfontein 1	26,35	26,60	+ 0,94	1,18
Rhone Poul.Rorer 1	200,20	197,50	- 1,34	1,28
Royal Dutch 1#	620	619	- 0,16	11,93
R T Z 1#	64,70	64,50	- 0,30	0,54
Sega Enterprises 1	177	176,10	- 0,50	1,06
Saint-Helena 1	44	42,50	- 3,40	2,19
Schlumberger 1#	314,60	310,30	- 1,36	1,83
SGS Thomson Micro.	180	182,30	+ 1,27	—
Shell Transport 1#	60	59,70	- 0,50	1,25
Siemens 1#	2392	2400	+ 0,33	33,72
Sony Corp. 1#	236	226	- 4,23	1,17
Sumitomo Bank 1#	97,50	97,50	—	0,20
T.D.K 1#	214,50	210	- 2,09	1,17
Telefonica 1#	65	65	—	0,80
Toshiba 1#	29,20	29,75	+ 1,88	0,23
Unilever 1#	631	633	+ 0,31	11,11
United Technol. 1#	379,70	380,10	+ 0,10	2,34
Vaal Reefs 1	300	305	+ 1,66	6,30
Volkswagen A.G 1#	1390	1390	—	2,75
Volvo (act.B) 1#	88,40	88	- 0,45	1,63
Western Deep 1	152	154	+ 1,31	2,70
Yamanouchi 1#	110,60	110,40	- 0,10	0,58
Zambia Copper 1	3,16	3,18	+ 0,63	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 13 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	107,85	5,449
CEPME 8,5% 88-97CA	—	8,081
CEPME 9% 89-99 CA#	106,39	7,348
CEPME 9% 92-06 TSR	—	8,753 o
CFD 9,7% 90-03 CB	111,76	3,402 d
CFD 8,6% 92-05 CB	106	2,898
CFF 10% 88-98 CA#	108,25	6,411
CFF 9% 88-97 CA#	104,50	6,238
CFF 10,25%90-01CB#	112,10	2,528
CLF 8,9% 88-00 CA#	106,65	0,389
CLF 9%88-93/98 CA#	104,73	3,255 ↓
CNA 9% 4/92 CB	108,80	0,984
CRH 0,6%92/93/94CB	105,21	8,223 o
CRH 8,5% 87-88 CA#	—	2,322 d
EDF 8,6% 88-89 CA#	105,37	2,780
EDF 8,6% 92 CA#	106,21	1,527
Em.Etat10,26%86 CA	—	2,607
Emp.Etat 6%7/93 CA	98,67	5,458
Finansder 9%91CB#	108,05	4,907
Finansd.8,6%92 CA#	105,05	3,228
Floral9,75% 90 CA#	109,20	8,655 ↓
OAT 9,8% 1/96 CA#	101,67	3,598
OAT 8,50% 6/97 CA#	103,38	8,221
OAT 9,90%85-97 CA#	106,92	4,936 †
OAT 88-98 TME CA	100,21	3,734
OAT 9/1998 TRA	94,89	4,663 o
OAT 9,50%88-98 CA#	107,14	9,188
OAT TMB 01/99 CA	99,52	2,690
OAT 8,125% 99 CA#	104,10	0,422 d
OAT 8,50%90/00 CA#	105,74	1,288
OAT 85/00 TRA CA	102	5,645 ↓
OAT 10% 5/2000 CA#	111,85	0,464
OAT 01 TME CA	100,40	2,734
OAT 8,5% 11/02 CA#	106,91	4,658
OAT 8,50% 2019 CA#	104,61	5,379
OAT 8,50%92-23 CA#	105,20	1,138
PTT 11,2%85-95 CB#	102	5,523 o
SNCF 8,8% 87-94CA	105	3,158
Lyon.Eaux 6,5%90CV	856,10	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	402	406,30
Bains C.Monaco 2	635	632
B.N.P.Intercont.2	315	315
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 2	12,80	12
Cambodge ◆	800	800
Carbone Lorraine 2	597	600
CBC 1	268	260
Centenaire Blanzy ◆	309	309
Ceragen Holding ◆	30	30
Champex (Ny) ◆	15,80	15,80
CIC Un.Euro.CIP 1	323	325
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2171	2171
Cpt Lyon Alem.2	399	399
Concorde-Ass Risq2 ◆	755	755
Gpe Valfond ex.CMP ◆	14,85	14,85
Credit Gen.Ind. ◆	21,70	21,70
Darblay ◆	405	405
Didot Bottin	619	618
Eaux Bassin Vichy ◆	2940	2940
Ecia 1	715	686
Ent.Mag. Paris	4088	4080
Eridania Beghin Cl ◆	734	734
Fidei(exImmofice)2	95	95
Finalens	358	364
F.I.P.P. ◆	104,10	114,70 d
Fonciere (Cie)	533	545
Fonciere Euris	190,10	190,10
Foncina #	446,50	424,20
France I.A.R.D. ◆	812	812
France S.A 1	798	798
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont 1 ◆	273,50	273,50
Genefim	175	175
Gevelot	1390	1390
G.T.I (Transport)2	430	430
Rochefortaise Com.	167,10	167,10
Rosario 2 ◆	208,10	208,10
Rougier #	779	779
S.A.F.I.C Alcan	285	285
Saga ◆	319,90	309,90
Salins du Midi 2	348,30	350
Savoisienne M. ◆	150	150
Silic 2	765	760
S.I.P.H. ◆	166,50	166,50

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	1332	1294
Commerzbank AG	1160	1160
Fiat Ord.	18,25	18,40
Gevaert	259,30	259,30
Gold Fields South	128,50	128,50
Kubota Corp.	29	29
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 13 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	73,65	74,50
AFE 2 #	507	505
Aigle 2 #	261	253
Albert S.A (Ns) ◆	123,20	123,20
Altran Techno 1 #	585	574
Arnault Associes ◆	460	460
Axime (ex.Segin)	284	281,50
B.A.C. ◆	23,70	23,70
Bque Picardie (Li)	580	565
Bque Sofirec (M)	445	440
Bque Tarneaud(B)#	198,50	198,90
Bque Vernes	649	630
Beneteau #	391	400
B I M P	76,95	76,90
Boiron (Ly) 1 #	470	479
Boisset (Ly)#	264,30	264,30
But S.A. 1	1040	1040
Cardif SA 1	715	691
CDA-Cie des Alpes2	145,80	145,70
C.E.E 2#	532	540
CEGEP #	157,10	157,10
Cermex 2 # (Ly)	315,10	320
CFPI	247,90	244
Change Bourse (M)	250	252,50
Christ.Dalloz 2 #	882	881
Cipe France Ly 2 #	740	740
CNIM CA#	278	278
Codetour ◆	305	305
Comp.Euro.Tele-CET ◆	205	205
Conflandey S.A.	320	320
C.A. de la Brie 2	358	358
C.A.Gironde (B)	443,50	444
C.A.Haute Normand.	397	390
C.A.Ille & Vilaine	329,80	328
C.A.Indre et Loire	305	305
C.A. Paris IDF 1	775	754
C.A.de l'Isere Ly#	368	370
C.A.Loire Atl.(Ns)	340	341
C.A.Loire/H.Loire#	822	820
C.A.du Loiret CCI#	470	465
C.A.Morbihan (Ns)	343	342,50
C.A.du Nord (Li)	425	425
C.A. Oise CCI ◆	247	247
C.A.Pas de Calais	412	412
C.A. Somme CCI 2	241	240
C.A.Toulouse (B)	342	343
CFJPE(exGAN part)#2	83,50	82,80
Chaine et Trame #	255	254
C.A. Midi CCI#(Ly)	208	208
Credit de l'Est ◆	426	426
Creeks ◆	99,10	98,10
Delta Prot.# C2 Ly	282	275
Devanlay 2	850	900
Deveaux(Ly)	600	600
Devernois (Ly)	493	504
Ducros Serv.Rapide ◆	55,50	55,50
Ecco Trav. Tempo 1	386,10	380
Elysee Inv. 1	29	25,10
Emin-Leydier# (Ly)	610	609
Eramet 1	358	348
Europ.Extinc.(Ly)#	256,50	255
Europ Propulsion 2	313,40	322
Expand 2	300	300
Factorem	488	488
Faiveley #2	288	291
Finaball 2	118,90	117
Finacor 2	148	148
Fininfo	442	441
Fructivie 1	595	595
Gautier France 2#	346	346,50
Gel 2000 2	114	114
GFI Industries # ◆	382	382
Girodet # (Ly)	69,95	70
GLM S.A.	379,50	378,50
Grandoptic.Photo #	450	450
Gpe Guillin # Ly	156	156
Kindy #	158	158
Guerbet 2 ●	314,30	310

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 13 JUIN

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 12 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Crédit Mutuel Capital	1543,86	1513,59
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	809,98	809,98
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	94,79	92,25
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	91,79	89,33
Intensys D	106,23	105,97
Interoblig	5758,58	5701,56
Intersélection Fce	536,87	526,34
Japacic	167,86	162,97

SYMBOLES
o cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT
3615 LEMONDE
Publicité financière Le Monde : (1) 44 43 76 26

David Stern est la provid

Alors que l'Amérique vibre po
le patron de la

Jean Alesi récompen

Une étude sur les accidents de r

L'ÉVOLUTION DES RÈGLES

هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

SPORTS

NBA Les Houston Rockets sont en passe de remporter, pour la deuxième fois consécutive, la finale du championnat professionnel de basket-ball américain, disputée au meilleur de sept rencontres. Après avoir enlevé les deux premiers matches à Orlando, Houston a gagné à nouveau, dimanche 11 juin à domicile, face à Shaquille O'Neal et ses coéquipiers, notamment grâce à une prestation exceptionnelle de Clyde Drexel au rebond. ● LES ROCKETS, qui mènent désormais 3 à 0 dans cette finale, ne sont plus qu'à une longueur du titre, qui peut être acquis dès mercredi 14 juin, à l'occasion du quatrième match. ● LA SANTÉ ÉCONOMIQUE de la NBA – environ 5 milliards de dollars de chiffre d'affaires – est en grande partie l'œuvre de David Stern, un avocat devenu le patron du basket-ball professionnel quand celui-ci était en difficulté.

David Stern est la providence du basket professionnel américain

Alors que l'Amérique vibre pour la finale entre les Rockets de Houston et le Magic d'Orlando le patron de la NBA travaille à la mondialisation de son sport

NEW YORK
correspondance

Sa vie ressemble à un rêve, l'*American dreom*, cette image d'Epinal de la réussite à mesurer en dollars. Un visage aux rondeurs affables, le cheveu argent et le sourire facile, David Stern, cinquante-deux ans, se racoote peu. Il a tort. Le récit de son existence ferait la fortune des veodeurs d'illusions qui peuplent les allées de Wall Street.

BASKET

Fils d'un *deli* de Manhattan, ces épiciers du coin de la rue qui vous vendent la bière enveloppée dans un sachet de papier et gardent levé leur rideao jusqu'au passage des derniers noctambules, David Stern a partagé sa jeunesse entre sa passion du basket et de patientes études de droit. A d'autres, un tel mariage des genres aurait semblé incongru. Lui en a fait son métier. Et une fortune.

Sa fonction ne connaît pas de juste traduction française: *commissionner* de la NBA, la ligue professionnelle de basket-ball. Une sorte de président de fédération, en beaucoup mieux, puisque son pouvoir lui vient directement des propriétaires d'équipes. Grand patron, donc, d'une organisation sportive qui pèse 5 milliards de dollars et vend ses images aux télévisions de 140 pays. Une entreprise qui a investi plusieurs étages de l'Olympic Tower, un immeuble chic de la Cinquième Avenue, à New York. Et dont les salariés, une volée de *yuppies* qui sautilleot d'un bureau à l'autre en chemise unie et cravate, vous regardent dans le blanc des yeux en expliquant, fiers de leur effet: *« Notre ambitian est de faire du basket le premier sport planétaire. C'est notre désir à tous. Et c'est pour l'atteindre que nous travaillons souvent jusqu'à soixante heures par semaine. »*

Cette volooté leur vient d'en haut, de ce bureau où siège David Stern. Lorsque le *cammissionner* veut étendre les frootières de l'empire NBA à la terre entière, *« 250 millions de persannes aux Etats-Unis et 5 milliards sur la planète »*, il ne perçoit pas l'écho de la moindre cootestatioo. Ce qoe Stern veut, la NBA le peut, a fini par admettre le monde du basket.

David Stern ne se connaît pas d'ennemis. Ses courtisans, eux, se comptent par centaines. A l'automne 1989, un vent de panique s'est engouffré à tous les étages de la maison NBA lorsque la rumeur de son transfert à la NFL, la ligue de football américain, a circulé à Manhattan. La réaction des propriétaires d'équipes de basket ne s'est pas fait attendre. Ils ont mis la main à la poche et offert à leur sorcier en costume gris un contrat record de 27,5 millions de dollars sur cinq ans. Trente millions de francs annuels. Mieux que le salaire que percevait alors Michael Jordan aux Chicago Bulls. Cher? Sans doute. Mais la NBA sait ce qu'elle lui doit. Pour rien au monde elle ne laisserait s'échapper un homme qui l'a sortie de l'ornière, avant de la remettre sur pied et de la couvrir de dollars.

Retour en arrière. Début des années 80. Seize équipes sur vingt-trois ont terminé la saisoo 1980-1981 sans le sou. L'affluence moyenne des rencontres atteint péniblement les dix mille spectateurs, un siège sur deux est resté vide. Pis: la NBA traîne la sulfureuse réputation d'un sport gangrené par la drogue. Un triste tableau que David Stern, jusqu'alors employé dans le cabinet d'avocats de la NBA, va laver à grande eau.

Pour mettre un frein à l'inflation des salaires, le nouveau *commissianner* impose le *salary cap*, un plafond salarial fixé en début de saisou par la NBA, identique pour chacune des franchises. Aux clubs de composer leur cinq majeur sans dépasser le budget imposé. Sur le moment, l'idée surprend de la part d'un pays élevé dans le culte du libéralisme. Aujourd'hui, le sport américain la cite comme exemple de sa capacité à réagir aux coups durs financiers.

L'EXEMPLE DE DISNEY

Ce premier obstacle avalé, David Stern poursuit sa course: *« J'ai cherché à développer le marketing »*, se souvient-il. Encore une fois, il le fait avec méthode et simplicité, adaptant au basket les recettes qui ont fait le succès et la fortune de Walt Disney. Il s'en cache à peine: la réussite commerciale du géant du dessin animé le fascine. *« Disney a des figures qui ant pour noms Mickey ou Donald*, explique-t-il. *Nous avons les nôtres, Magic Johnson, Larry Bird au Michael Jardan. Disney possède des parcs d'attractians. Naus en avons aussi*, ce *sant les salles de basket. Disney inonde le monde avec ses gadgets et ses vidéos. Nous allans en faire autant. »*

En 1988, la vente des produits sous licence NBA culminait à 3 petits milliards de francs. En 1992, année des Jeux de Barcelone et de la *Dream Team*, elle dépassait les 10 milliards. L'an dernier, ce sont 16 milliards qui ont alourdi les caisses du basket américain.

La comparaison avec Disney ne s'arrête pas là. David Stern ne perd jamais de vue que ce sont les enfants qui font et défont les modes sportives aux Etats-Unis: *« Aujourd'hui, le basket est le sport numéro un chez les adolescents américains. Mais naus devons les fidéliser pour qu'ils soient encore nos fans lorsqu'ils deviendront des adultes. »* Le *commissionner* s'appuie sur une recette éprouvée. Il négocie avec la chaîne NBC la présence dans ses grilles d'une émission destinée aux jeunes, « Inside Stuff », programmée le samedi matin, immédiatement après les dessins animés, et que la NBA produit elle-même.

Aujourd'hui, rien n'arrête la croisade de David Stern pour étendre la religion du basket à la planète. Le mois dernier, par exemple, il était dans l'avion présidentiel qui emmenait une délégation de la Maison Blanche à Pretoria, chez Nelson Mandela. Il voyageait avec Hillary Clinton, Al Gore et Jesse Jackson. David Stern a offert un ballon de basket au nouveau président sud-africain.

Alain Mercier

Houston à un point du titre

Alors qu'ils doivent jouer les deux prochains matches de la série finale dans leur salle, les Rockets de Houston mènent déjà 3-0, et sont à une victoire de leur deuxième sacre.

- 1er match: Orlando-Houston 118-120 (a. p.)
- 2e match: Orlando-Houston 106-117
- 3e match: Houston-Orlando 106-103
- 4e match: Houston-Orlando (mercredi 14 juin)
- 5e match: Houston-Orlando (vendredi 16 juin)
- 6e match: Orlando-Houston (dimanche 18 juin)
- 7e match: Orlando-Houston (mercredi 21 juin)

Jean Alesi récompensé de sa fidélité à Ferrari

LES LARMES qui brouillèrent la vue de Jean Alesi lorsqu'il aperçut la Benetton-Renault de Michael Schumacher arrêtée à son stand à douze tours de la fin du Grand Prix du Canada, trahissaient une émotioo d'autant plus intense qu'elle était contenue depuis près de six ans. Quatrième du Grand Prix de France, pour sa première course en formule 1, le 4 juillet 1989, le jeune Avignonnais avait réussi un exploit de bon augure pour la suite de sa carrière. *« Ce n'est pas de la prétention, mais je suis sûr que je serai un jour champion du monde »*, nous avouait-il l'hiver suivant.

Le néophyte semblait devoir brûler les étapes. Les contacts noués par Frank Williams dès novembre 1989 avaient abouti à la signature d'un pré-contrat de deux ans pour les saisons 1991 et 1992 avec l'équipe franco-britannique, alors vice-championne du monde. Une proposition postérieure de Ferrari pour remplacer Nigel Mansell au côté d'Alain Prost en 1991 entraîna un imbroglio jnridico-fiuancier qui aurait pu compromettre la suite de sa carrière.

Enthousiasmé à l'idée de piloter pour la *scuderia*, Jean Alesi se disait prêt à tout abandonner si Frank Williams faisait valoir ses droits. Devant cette détermination, le manager britannique accepta de renoncer à son option en échange d'une Ferrari de 1990 pour sa collectioo de formule 1.

Cette fascination pour la course automobile et pour Ferrari, Jean la doit à son père, Francesco, un Sicilien arrivé en Avignon à dix-neuf ans, en 1959, pour travailler dans un garage. Bon pilote de rallye, il renoncera vite à cette passion pour élever sa famille, acheter un petit garage puis créer une carrosserie qui emploie aujourd'hui une quarantaine de salariés, à Vedène. *« Etre en formule 1, c'est mo manière de le récompenser de ses sacrifices*, dit Jean. *So réussite o toujours été le meilleur exemple pour moi. »* Cette famille respectueuse des traditions siciliennes restera toujours un refuge pour partager bonheurs et doutes ou pour raison garder devant les excès de la formule 1.

Ferrari sera sa seconde famille. Habitués à côtoyer les stars distantes de la *scuderia*, les mécaniciens sont vite séduits par la spontanéité, les attentions du coéquipier d'Alain Prost. *« A seize ans, je travaillais à temps complet avec les ouvriers de mon père*, explique-t-il. *Je connais leurs réactions s'ils ant l'impression d'être mal considérés. »* Mais sa plus belle conquête sera celle des innombrables *tifosi* de la marque italienne. Peut-être parce qu'il était des leurs, il ne manque jamais de les saluer eo prenant la piste lorsqo'il court en Italie ou de dialoguer avec eux en maintes occasions.

Mais c'est surtout par son style de pilotage acrobatique, généreux, toujours à la limite, ses talents de funambule sous la pluie, cultivés comme moniteur de l'école de conduite sur glace de Chamonix, qu'il leur rappelle le plus Gilles Villeneuve, le pilote mythique de Ferrari, dont le poster ornait sa chambre d'adolescent en Avignon. *« Aujourd'hui, je crois que l'efficacité doit primer sur le panache*, estime-t-il. *Mois, à choque fois que je prends lo piste, je cherche à donner du bonheur oux gens. Mon plus grand plaisir est de les voir debout dans les tribunes et de deviner leur joie. »*

PÉRIODE NOIRE

Arrivé dans une période noire pour Ferrari, qui resta plus de trois saisons sans victoire, de 1991 à 1994, malgré la présence en soo seio de pilotes anssi talentoeux qu'Alain Prost ou Gerhard Berger, Jean Alesi fut souvent en proie au doute. Capable de tirer le meilleur de n'importe quelle voiture, à la manière d'un Nigel Mansell, excelle-t-il autant dans la mise au point pour aider ses ingénieurs à la faire progresser? *« Etre pilote chez Ferrari représente quelque chose d'extraordinaire pour moi*, dit-il, *mais vivre ces trois saisons sans résultat me rendait malade, car je prends tout à cœur. »* L'arrivée de Jean Todt à la tête de la *scuderia*, en juillet 1993, a amorcé le redressement de l'écurie italienne, dont Gerhard Berger a été le premier bénéficiaire.

Adulé par les foules, classé parmi les vingt sportifs les mieux payés du monde (plus de 40 millions de francs de gains en 1994), Jean Alesi était en passe de se bâtir une réputation de pilote maudit, à l'image du Néo-Zélandais Chris Amon, l'un de ses prédécesseurs chez Ferrari, qui avait accumulé onze podiums en quatre-vingt-seize courses sans jamais gagner.

« Je ne parviens pas à comprendre comment il o pu disputer plus de quatre-vingts Gronds Prix sans une victoire, avouait récemment le triple champion du monde Jacky Stewart. *Son style de pilotage m'émerveille, son caurage et son brio m'enthousiasment, mais, à sa place, je serais préoccupé. Je chercherais à aller dans une équipe qui gagne. »* Sa victoire au Grand Prix do Canada, le jour de soo trente et unième anniversaire, lui permettra peut-être de concilier cet impératif et sa passion pour Ferrari.

Gérard Albouy

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE FÉMININ EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
5e journée
Poule A

Yougoslavie-Allemagne	58-54
République tchèque-Lituanie	78-65
Italie-France	64-61

Classement: 1. Italie, 8; 2. République tchèque, 7; 3. Russie, 7; 4. France, 7; 5. Yougoslavie, 6; 6. Lituanie, 6; 7. Allemagne, 4;
Poule B

Moldavie-Croatie	78-76 (a. p.)
Slovaquie-Espagne	72-66
Roumanie-Hongrie	67-59

Classement: 1. Ukraine, 7; 2. Slovaquie, 7; 3. Croatie, 7; 4. Espagne, 7; 5 Moldavie, 7; 6 Hongrie, 5; 7 Roumanie, 5.

FOOTBALL

COUPE D'ITALIE
Finale (retour)

Parme-Juventus de Turin	0-2

Victoire finale de la Juventus.

COUPE DU MONDE FÉMININE EN SUÈDE
6e journée
Groupe C

Etats-Unis-Australie	4-1
Chine-Danemark	3-1

Classement: Etats-Unis, 7 pts; 2. Chine, 7; 3. Danemark, 3; 4. Australie, 0.
Groupe B

Angleterre-Nigéria	3-2
Norvège bat Canada	7-0

Classement: 1. Norvège, 9 pts; 2. Angleterre, 6; 3. Canada, 1; 4. Nigéria, 1.

Une étude sur les accidents de rugby

LE DRAMATIQUE accident cervical dont a été victime le rugbyman ivoirien Max Brito lors de la rencontre opposant, le 3 juin, la Côte d'Ivoire aux Tonga, en Coupe du monde, est-il la dernière preuve en date que le rugby est un sport à très haut risque? L'évolution des règles de ce jeu a-t-elle une conséquence importante sur la fréquence et la nature des accidents observés? Les données fiables permettant de répondre à ces questions sont rares. En effet, les grands journaux médicaux internationaux réduisent généralement à la portion congrue la place qu'ils accordent aux conséquences pathologiques des compétitions sportives.

L'hebdomadaire médical britannique *The Lancet* vient de faire exception à cette règle en publiant, dans son dernier numéro (daté du 10 juin), une étude concernant l'épidémiologie des accidents liés à la pratique du rugby. Conduite par un spécialiste de santé publique d'Edimbourg, cette étude a porté sur l'ensemble des matches opposant vingt-six clubs du sud de l'Ecosse.

Une série de données médicales précises ont pu être recueillies chaque semaine chez près de 1 200 joueurs. Une blessure était enregistrée dès lors qu'elle se produisait sur le terrain durant un match ou un entraînement. Ces blessures furent ensuite classées en quatre groupes en fonction de la durée d'incapacité sportive des victimes: blessures transitoires (moins de 7 jours), bénignes (de 7 à 28 jours), modérées (de 28 à 84 jours) et sévères (plus de 84 jours).

Sur les 1 541 matches disputés par les 26 clubs d'août 1993 à avril 1994, 361 joueurs (soit 1 sur 4) ont été blessés, le nombre cumulé des lésions étant de 584. Les joueurs de 20 à 24 ans sont les plus concernés (43 %), la proportion étant cinq fois supérieure à celle établie chez les moins de 16 ans. L'analyse montre que 22 % des blessures sont transitoires, 38 % bénignes, 24 % modérées et 16 % sévères.

L'ÉVOLUTION DES RÈGLES

Durant les 30 750 heures de rugby analysées par cette étude, aucune lésion de la moelle épinière n'a été à déplorer. Les blessures les plus fréquentes qui aient été enregistrées sont les luxations et les entorses du genou. Pour les fractures, les membres supérieurs sont les plus touchés. Plus généralement, les blessures sont plus fréquentes au début de la saison (septembre et octobre) que durant le printemps. C'est le plaquage qui semble le geste le plus dangereux (49 %), devant la mêlée fermée ou le maul.

Comme on pouvait le pressentir, les joueurs de la mêlée sont trois fois plus exposés que ceux des lignes arrière, chez lesquels les plaquages représentent toutefois la principale source de traumatismes. Un joueur est blessé après avoir joué en moyenne 2,7 saisons sur la base de 20 matches par saison.

Les auteurs de l'étude notent que c'est peut-être l'évolution récente des règles et la volonté de voir s'ouvrir et s'accélérer le jeu qui sont à l'origine des blessures importantes dues au plaquage – habituellement qualifié de « tampon » ou de « bouchon » – pratiqué de manière spectaculaire et à grande vitesse.

Dans le commentaire qui accompagne cette étude, *The Lancet* estime qu'une telle surveillance épidémiologique prospective n'est pas seulement possible mais bien vitale pour la santé de ceux qui pratiquent le rugby ainsi que pour la santé et la vitalité de cette discipline sportive.

J.-Y. N.

Solidarité pour les grands blessés

MAX BRITO a été rapatrié, lundi 12 juin, d'Afrique du Sud en France, où il doit être placé dans un hôpital spécialisé de Bordeaux. L'accident du trois-quarts aile de l'équipe de Côte d'Ivoire, âgé de vingt-quatre ans et père de deux enfants, qui restera paralysé des quatre membres, a suscité une vive émotion en Afrique du Sud, où de nombreuses actions de solidarité sont lancées.

Une partie des bénéfices de la kermesse de la Coupe du monde, qui doit commencer le 16 juin, sera reversée au joueur et une collecte devrait être organisée dans les deux stades des demi-finales. Les fonds recueillis seront versés sur le compte spécial ouvert par la société qui organise la Coupe du monde (RWC). L'un de ses directeurs, Marcel Martin, a également assuré que le contrat d'assurance pris par la RWC permettrait d'aider financièrement le rugbyman.

En France, plusieurs joueurs sont victimes chaque année de paraplégies ou de tétraplégies. Ces grands blessés, dont le taux d'incapacité est égal ou supérieur à 66 %, n'ont longtemps bénéficié d'autre aide que le maigre capital d'environ 80 000 francs versé par les assurances souscrites en même temps que leur licence de la Fédération française de rugby (FFR). Réunis ao sein de l'association Rugby amitiés, une cinquantaine d'entre eux ont convaincu la FFR et Albert Ferrasse, alors président, de la nécessité d'améliorer l'aide à ces joueurs et à leur famille. Une rente de 4 500 francs par mois leur a été versée jusqu'en 1989, date à laquelle elle a été remplacée par un capital de près de 1,8 million de francs.

Albert Ferrasse a voulu améliorer cette assistance avant de quitter la présidence de la FFR, en 1991. Il a donc créé une fondation qui porte son nom. Elle apporte, depuis trois ans, son aide aux quatre-vingt- quatorze grands blessés du rugby recensés en France. La fondation participe à l'achat de fauteuils roulants, de soulève-malades, ainsi qu'à l'aménagement des maisons et des automobiles. Elle donne aussi des conseils et un diagnostic financier aux familles des blessés, ainsi que des possibilités de prêts. Par son intermédiaire, Serge Blanco offre des cures de thalassothérapie et Air Inter des voyages gratuits.

« La fondation a permis de passer de l'assistance à la solidarité », dit Albert Ferrasse. Avec les matches de gala, les *« bourriches »* de la mi-temps, des surtaxes sur certains billets, le monde du rugby apporte chaque année sa contribution au capital de la Fondation Ferrasse, qui atteint 7 millions de francs. Celle-ci a également engagé une action de prévention et d'information pour améliorer la préparation physique des joueurs et pour interdire les remplacements, à certains postes spécialisés, par des joueurs non préparés.

C. de C.

★ Fondation Albert Ferrasse, FFR, 7, cité d'Antin, 75009 Paris.

■ **COUPE DU MONDE:** un joueur des Samoa occidentales a été suspendu pour 90 jours par la commissioo disciplioaire de la Coupe du monde. Mike Umaga est jugé coupable d'un plaquage dangereux au cours du quart de finale contre l'Afrique du Sud. L'équipe des Samoa a fait appel.
■ **CHAMPIONNAT DE FRANCE:** un contrôle antidopage s'est révélé positif à l'issue de la finale du championnat de France entre Toulouse et Castres, le 6 mai. Patrick Soula, talonneur du Stade toulousain, aurait utilisé un produit interdit pour soigner une hernie discale. Une contre-analyse doit avoir lieu avant toute sanction.

HORS-COTE
36 15 LEMON

TABLE

Le goût toscan

Où retrouver, à Florence ou à Paris, la personnalité d'une cuisine d'excellence qui a gardé le caractère de son terroir

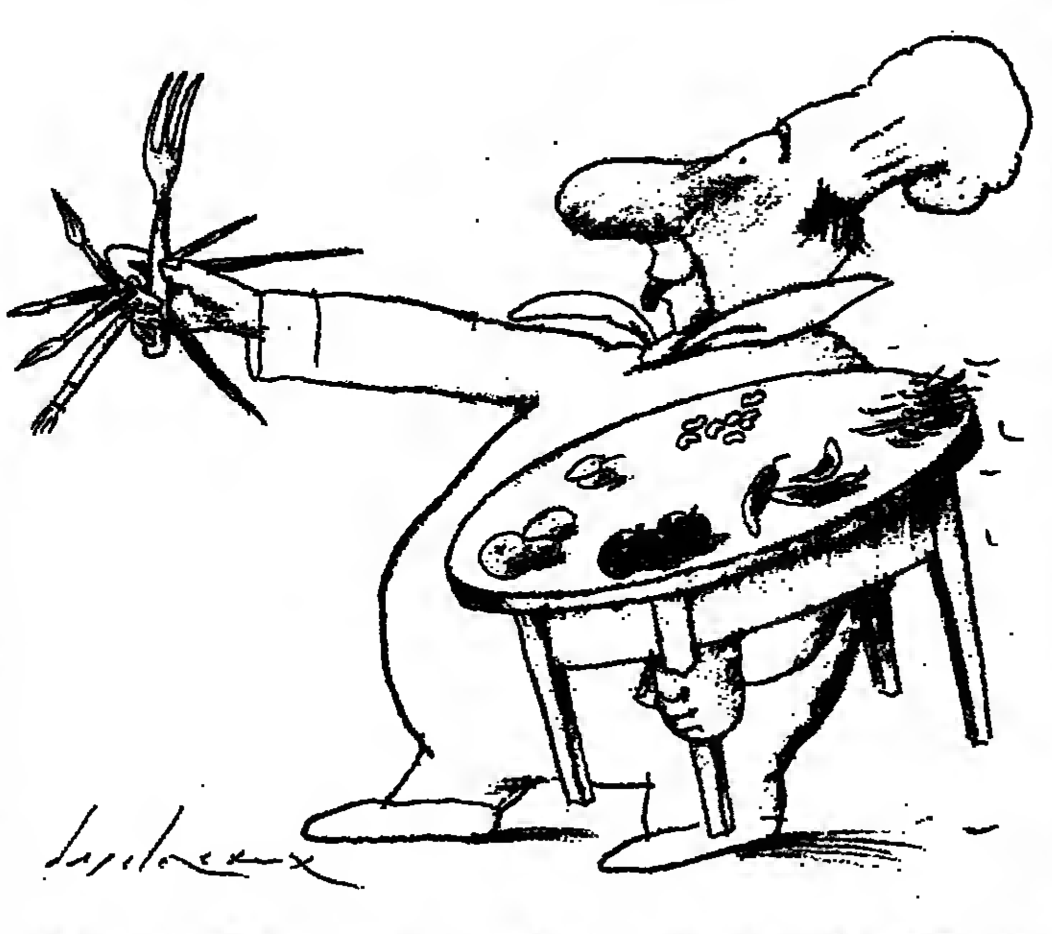

ALLER ET VENIR entre la Toscane et Paris, c'est le chemin des reines de France. Il est d'usage dans notre culture de faire *« la descente vers l'Italie »*, soit sur les ailes des soldats de l'an II, comme le Fabrice de Stendhal, ou bien à l'appel révolutionnaire de 1830, pour *Le Hussard sur le toit* de Giono – cet Angelo que mettra en scène le prochain film de Jean-Paul Rappeneau. Le *« bonheur fou »* côté table est esquissé par le même écrivain dans son *Voyage en Italie*. Ainsi parle-t-il du poisson : *« Voici ma méthode : très peu d'huile (et d'olive) dans la poêle. Il faut à peine la faire rire, et, dès qu'elle rit, on y dépose le poisson. »*

Bonheur de l'écriture, cela commence avec Bartolomeo Sacchi, dit *Il Platino*, auteur de *De Honesta Voluptate*, vers 1473. Il reste bien sûr quelque chose à Florence de l'excellence culinaire que n'ont pas monopolisée nos chefs français étoilés.

Comme sur une table figurée de la peinture florentine, c'est une abondance de légumes, de salades, de sorbets avec le profil perdu d'une beauté de Botticelli. Il est de coutume d'associer l'amour de la *pasta asciutta* et celui de l'opéra, non point tant par dérision que pour les beaux souvenirs italiens de soupers en plein air. Car la cuisine italienne est définitivement baroque, comme *Le Trouvère* ou *La Tosca*.

A Florence, seul le style domine la cuisine, bien qu'elle n'ait plus grand-chose à voir avec celle de la première Renaissance. L'art de la table ne prit forme, à Florence, qu'au XVIe siècle et les ingrédients essentiels et originaux venaient du Nouveau Monde. Les sauces italiennes sont des juxtapositions – aromatiques ou condimentaires – comme la *salsa verde*, l'*agrodolce*, le *pesto*. Elles accompagnent la *pasta asciutta*, aux herbes, aux noix, au fromage... *Maccheroni, tagliatelle, ravioli*, c'est, déjà vers 1300, la nourriture du petit peuple de Boccace. Qu'est-ce que les pâtes ? Un monument culinaire fait de farine et d'eau, au goût neutre, associé à l'ingéniosité d'un univers de formes et de saveurs ajoutées.

LE LUXE, OBJET DE SURENCHÈRE

La nature ici est artiste, et la côte de bœuf se sert *alla fiorentina*, le poulet *all'aretino*, le lièvre à l'*agrodolce*, une sauce acidulée de vinaigre, de raisins secs et de pignons. C'est le chef-d'œuvre des *colli* de la région de Chianti. Montalcino, carmignano, vernaccia sont des vins rouges de grande qualité. Le *vino santo*, c'est le dessert des couvents. Il se déguste au Monte Oliveto Maggiore, à la sobriété toute bénédictine, et sa douceur proscrit la macération et la tristesse.

A Florence, les vins se dégustent à l'Enoteca Pinchiorri, via Ghibellina. La magie de cette table est complète lorsque le pinot blanc pur, cépage unique du vasario 1993 – un vin blanc à la robe jaune paille dédié au peintre Vasari – se révèle combatif sur une entrée de filets de rouget aux cèpes séchés, anchois et câpres, ou bien avec quelque grosse crevette au lard. Annie Feolde, la maîtresse de maison, Française établie depuis vingt-huit ans en Toscane, a la haute main sur la cuisine de l'endroit, ses admirables gnocchis mêlés de ricotta et d'épinards, ou bien farcis de *pesto* aux petits calamars.

Les quelques très grandes tables d'Italie, dont fait partie l'Enoteca, sont parfois jugées sévèrement, par les Italiens même. Le luxe, il est vrai, y est souvent objet de surenchère. Au taux de change actuel de la lire, lequel de nos compatriotes s'en plaindrait ? Le plaisir de la cuisine simple et savoureuse des *trattorie* que nous fait partager Patricia Wells dans son dernier ouvrage, n'épuise pas les accords qu'un tignanello 1990 *(Antinori)* – le plus bordelais des vins de Toscane – est capable d'exprimer à cette table, en accompagnement d'une pintade aux herbes ou d'un pigeon rôti et de légumes cuits à l'étouffée (Enoteca Pinchiorri, via Ghibellina 87, Florence. Tél. : (055) 24-27-77).

A Paris, la cuisine de Toscane est discrètement présente sur les cartes des restaurants italiens. A la Villa Toscane naturellement (36, rue des Volontaires 75015-Paris Tél. : 43-06-82-92). Mais le plus souvent, il ne s'agit que de rares spécialités au milieu de plats « génériques » et souvent passe-partout. *« Les produits sont difficiles à trouver à Paris »*, regrette l'excellent Paolo Petrini, originaire de Pise. Umberto Creatini, le chef du Otto e mezzo (8 1/2, le restaurant qui porte le nom du film de Fellini), est l'exception. Natif de Castagneto Carducci, sur la côte près de Livourne, il fait régulièrement le voyage et revient chargé des condiments et ingrédients du pays. Sa carte de printemps est un heureux florilège des doux parfums de la cuisine de Toscane, une démonstration aussi d'un talent qui doit moins au hasard qu'à une solide formation et une réelle expérience professionnelle, assez rare chez les Italiens de Paris.

A l'italienne, le repas se termine avec le cortège de sorbets, de massepains et de nougats tendres. La fourchette arrive droit de Venise, elle renouvelle l'étiquette de la table. Le verre somptueux d'Italie magnifiera le rubis du *« vino nobile di Montepulciano »*.

« COUP DE CŒUR »

Mais le formidable changement, importé de Toscane, c'est l'usage des plantes de l'Amérique, vers 1560, dédouanées, *civilisées, policées*. Ce sont la tomate, le piment, le haricot, la pomme de terre, le cacao. Qui a parlé, à propos de l'Italie, de cuisine des terroirs ? Quelque sauvage aborigène, peut-être, au lointain Brésil ? L'opéra italien et la *pasta asciutta* ont atteint des sommets où brille d'abord Rossini à l'époque de Brillat-Savarin. L'Italie gourmande et la Toscane ont droit à notre éternelle reconnaissance !

Le supplément d'émotion que le hussard Angelo trouve en Italie, c'est toujours notre *« coup de cœur »*. Encore convient-il de bien choisir sa table, citadine ou *contadine* (campagnarde) dans les *colli*, vers Fiesole ou San Gimignano. C'est de là que Giono observe Florence : *« Du haut du col de la Futa, on a sous les yeux un pays qui avec sa noblesse a gardé le sens de la soupe. »* Et sur la Toscane encore : *« La terre est d'un noir doré sur lequel toutes les voleurs jouent à merveille. C'est une harmonie d'une distinction telle qu'elle oblige à l'élégance de la raison. »* A Florence, c'est aussi la définition de la gastronomie.

Jean-Claude Ribaut

★ ***Voyage en Italie***, **de Jean Giono, Folio, 1979, 224 p., 27,50 F.**
★ ***La Trattoria***, **de Patricia Wells, Lattès, 1995, 350 p., 149 F.**
★ **A Paris : Ecole de cuisine italienne (Leda Vigliardi-Paravia) 4, rue La Vrillière. 75001 Paris. Tél. : 42-61-07-13. Sessions de six leçons consacrées aux cuisines régionales.**

TOQUES EN POINTE

■ **8 1/2.** Le décor contemporain, en hommage à Fellini, s'est patiné, la cuisine s'est affirmée. On commence par quelques *rollini* d'aubergines parfumées à l'huile de truffe blanche et un peu de *porchetto*. La crêpe *(migliocci)* est fourrée de *ricotta* et parfumée de *pesto* : farine, huile d'olive, fromage et basilic sont des éléments de base de la cuisine de Toscane. Umberto Creatini, le chef, est enfant du pays. Tout aussi savoureux est le bœuf – *tagliata in salsa di verdure* – aux oignons nouveaux et vert de blette croquant. Il s'accommode d'un aimable *vino nobile* de Montepulciano. Le dessert est une meringue à la pistache et une mousse en sabayon. La *grappa* (le *Pergole torte*), servie à température ambiante, nous rappelle que tout plaisir se mérite, comme cette ambassade florentine qu'il faut chercher dans le onzième arrondissement, en vue du Père-Lachaise. A la carte, pâtes et risotto, dont l'épatant risotto à la trévise *(radicchio)*. Comptez environ 250 francs. Menu du jour : 150 francs.
★ **Paris. 10, rue de la Vacquerie (75011). Tél. : 44-64-11-50. Fermé le samedi midi et le dimanche.**

■ **IL RISTORANTE.** La table de Rocco Anfuso est accueillante et luxueuse. Les beaux produits sont traités avec soin. Petits artichauts poivrade au basilic, ou salade tiède de haricots et chipirons, cuits et aromatisés à la perfection. Point d'emphase dans cette cuisine qui aligne les spécialités des régions d'Italie : jambon de Parme « à l'os », filets de rougets à l'éolienne, filet mignon à l'émilienne, calamars à la vénitienne. Nous avons aimé les larges pâtes *(pappardelle)* aux légumes de saison (85 francs). La friture de langoustines, calamars, soles et courgettes, qui n'a d'autre intérêt que la perfection des produits, emporte l'adhésion. Service bon enfant, requis par les nombreux habitués. Menu : 165 francs. A la carte, comptez environ 250 francs.
★ **Paris. 22, rue Fourcroy (75017). Tél. : 47-63-34-00. Tous les jours.**

■ **LA TIMONERIE.** Les sauces, aujourd'hui, n'ont pas bonne presse auprès des jeunes chefs. On préfère parler de *« jus »*, de bouillons, voire d'infusions. Philippe de Givenchy évoque la *« sensibilité épidermique »* qui doit guider la pratique du *« lié »* des sauces, plus que la tradition. Alors, ses petits pois et cœurs de canards semblent un régal, proche des délices paysans parfumés, légèrement croquants, un ensemble à l'*amertume contrôlée*. Ajoutez à cela un santenay 1988 « Les Charmes dessus », vous tiendrez la mesure de ce chef, en réserve de la république des étoiles. Très méfiant à l'égard de sa provenance, Givenchy travaille le cochon : joue de cochon, légumes au jus, et un épatant chou farci au cochon de lait mijoté dans son jus. La petite sauge viendra donner sa note vive et maligne à une viande qui, souvent, n'est plus ce qu'elle était. Baba et caramel au jus d'orange, en dessert, certains clients ne viennent que pour cela ! Excellents vins de propriétaires. Menu au déjeuner : 210 francs. A la carte compter 350 francs. Parc souterrain (boulevard Saint-Germain).
★ **Paris. 35, quai de la Tournelle (75005). Tél. : 43-25-44-42. Fermé dimanche et lundi midi.**

■ **CHEZ MOI.** *« Chez Moi*, nous dit Danyèle Mori, *cela veut dire que l'on est ici comme chez soi »*, avec des plats tout simples, dont on a perdu l'habitude. Le lieu, un restaurant d'hôtel qui connut des épisodes *difficiles*. Le jeune chef, Jean-Luc Béland, prépare un menu-carte (148 francs). Nous avons choisi un croustillant de volaille mimosa. Cuisson juste et qualité des produits, on les retrouve avec le canard mikado, tendre, à la farce délicate, accompagné de légumes. Ce jour-là étaient proposés un poisson – julienne et calamars – ainsi qu'une paupiette de volaille farcie au jus de thym. Les figues rôties au miel, comme le vacherin, sont sans faille. Le crozes-hermitage de Dubœuf est à l'unisson (115 francs). Sérénité et liberté d'esprit, avec des prix aussi calmes. C'est comme « chez moi », peut dire le client. La partie est gagnée. Menu à 108 francs le midi.
★ **Paris. 3, rue de Ponthieu (75008). Tél. : 42-89-93-50. Fermé le dimanche.**

■ **LE CHAMBORD.** L'idée de broyer la carcasse d'un homard (femelle) dans une presse à canard est d'autant plus justifiée qu'il provient de Bretagne, juste rôti et arrosé d'un peu de beurre pendant la cuisson. Le jus pressé, lié avec le corail, exprime sur le homard, servi bien chaud, une intéressante gamme de saveurs. *Philippe Lempereur* – dont nous avons déjà vanté les qualités truffières – propose aussi un homard rôti au coulis d'estragon, d'aspect classique, mais dont la sauce est obtenue après réduction d'échalotes et de vin blanc par l'adjonction du même corail. La crème est absente de ces deux préparations. Le goût de l'ensemble – rehaussé par quelque meursault – n'en est que plus délicat. Prix : 45 francs les 100 grammes, au sortir du vivier. Carte du Sud-Ouest et décor rustique à souhait. Menu à 150 francs. A la carte, avec un homard-portion, comptez environ 350 francs.
★ **Neuilly-sur-Seine. 17, rue Paul-Chatrousse (92200). Tél. : 47-47-73-17. Fermé le dimanche.**

■ **ALLO SUD-OUEST.** La multiplication des services de livraison de repas (?) à domicile devait bien finir par donner quelques (bonnes) idées à un petit malin : Patrick Gaillard, du Bistrot de d'Artagnan (19, rue Félix-Faure 75015 Paris, tél. : 45-57-29-89) livre, gratuitement, en 30 minutes, 7 jours sur 7, un cassoulet au confit, une choucroute du Sud-Ouest (pourquoi *pas !*), un confit de canard, le haricot de mouton aux lingots, les manchons de mulard aux lentilles et même le boudin noir aux châtaignes pour des prix situés entre 59 et 65 francs la portion, en assiette de polystyrène avec couvercle. Matériau disgracieux, mais efficace pour conserver la chaleur. Egalement plats froids de circonstance : gésiers, rillettes, foie gras et desserts. Cuisine d'assemblage, copieuse et savoureuse.
★ **Allo Sud-Ouest : 45-57-00-00. Livraison à domicile.**

J.-C. Rt

Gastronomie....

PARIS 5è

ALSACE A PARIS T.l.j. 43.26.89.36
9, pl. St-André-des-Arts, 6è - SALONS
CHOUCROUTES, GRILLADES
FLAMMEKÜECHE, POISSONS
HUITRES ET COQUILLAGES

PARIS 7è

La meilleure formule
"LE BISTROT DE BRETEUIL"
Le restaurant que l'on aimerait trouver souvent. Qualité-prix, pas de pièges, c'est clair et net, sûrement une des meilleures formules à ce prix-là : 172 F.
Apéritif, vrai vin de propriété (1 bout. pour 2 pers.), café.
Excellente sélection de produits parmi les plus chers. Foie gras, jambon de Parme, asperges sauce mousseline, carré d'agneau, cœur de rumsteak, haddock florentine. Carte des desserts.
Repas d'affaires. 7/7.
3, pl. de Breteuil.
Tél : 45.67.07.27 - Fax : 42.73.11.08.

PARIS 8è

FELLINI À VOTRE TABLE
«Huit et demi»
Un décor typiquement milanais créé par un designer italien et voué à la dolce Vita, pour savourer les spécialités du chef Umberto Creatini, dont la cuisine, au fil des saisons, sait rester simple et authentique. Un nouveau rendez-vous gastronomique situé au coeur de l'espace culturel Kiron. A découvrir ! Menu 150 F, carte env. 200 F. Fermé sam. midi et dim.
1, rue Maillard - Tél : 44.64.11.92

PARIS 12è

La Distillerie
RESTAURANT - RHUMERIE CRÉOLE
aux saveurs authentiques des îles,
50, rue du Fg St-Antoine, Paris - 40.01.99.00
Ouvert T.L.J. Jusqu'à 4h du matin

PARIS 14è

LE MONIAGE GUILLAUME
Spté de Poissons et Bouillabaisse
Salons Particuliers de 10 à 30 pers.
Menu carte : 180 F/ 240 F - F.D.
Chambres confort ••
88, rue Tombe-Issoire, 14è. Tél. 43.22.96.15

NEUILLY

FOC LY
RESTAURANT
CHINOIS ET THAILANDAIS
Salons particuliers
Neuilly
79, av. Charles de Gaulle, 46.24.43.36
et 71, av. de Suffren (7è), 47.83.27.12

RENSEIGNEMENTS
PUBLICITÉ
"GASTRONOMIE"
Tél : 44.43.77.36

AUTOMOBILE ..... AUTO..

PORTE DE VERSAILLES AUTO
45.31.51.51
• ROVER 111 SL - 92
• RENAULT 21 Manager - 93
• LANCIA Y10 Avenue Autom. - 94
• SAAB 9000 CD Turbo - 90
• JAGUAR Sovereign 3,6L - 88
• BMW 318 I Coupé - 93

GOLF STDI
18.000 km - rouge - 95
CLIO 1,4 RT
10.700 km - gris métal - 95
PASSAT TDI Bk.
14.000 km - bleu nuit - 95
(1) 44.18.10.65
07.84.10.33

Vente de Véhicules récents
Faibles kilométrages
Millésime 95
Garantie 1 an ou 12.000 Km
Possibilité d'essai ou financement intéressant
AVIS CENTRE OCCASION
5, rue Bixio - 75007 PARIS
(1) 44.18.10.65
Pascal Bonnet
07.84.10.33

OCCAS. Loiret (Nat. 60)
(16).38.95.50.13
AUDI 80 Turbo D. Confort (91) - 42.000 F
AUDI 80 2L (85) - 15.000 F
POLO Junior (85) - 12.000 F
306 Berline à partir de 85.500 F (neuf)
et diverses Occasions PEUGEOT

CHEROKEE Limited
4 L. - 92
OPEL Moterey Turbo D
Climat. - Marche pied - 94
Tél : 45.31.51.51

PEUGEOT 205 GR (87)
53.000 Kms - Rouge
Bon état - Contrôle tech. OK
Prix à débattre au :
44.43.76.42 bur. / 39.65.97.23 dom.

POUR PASSER DANS CETTE RUBRIQUE,
CONTACTEZ :
LE MONDE Publicité
Tél. 44.43.76.23

Nuages, averses et fraîcheur

MOTS CROISÉS

ABONNEMENTS

هكذا صدر الأصل

Nuages, averses et fraîcheur

JUSQU'À JEUDI, il y aura encore beaucoup de nuages sur le pays et le temps restera frais pour la saison. La dépression qui stagne depuis plusieors jours sur les pays scandioaves ne s'évacuera vers l'est que vendredi tandis que l'anticyclone des Açores se rapprochera de la France, apportant plus de soleil et de douceur sur le pays en fin de semaine.

Mercredi matin, du Nord - Pas-de-Calais à la Picardie jusqu'à l'Alsace-Lorraine, le temps sera maussade avec de la pluie et des orages. De la Haute-Normandie à l'Ile-de-France jusqu'à la Bourgogne, le temps sera très ouageux en début de matinée. De la Basse-Normandie jusqu'au Centre, les nuages seront oombreux avec de timides éclaircies. Le vent de nord-est sera modéré sur les côtes de la Manche.

Prévisions pour le 14 juin vers 12h00

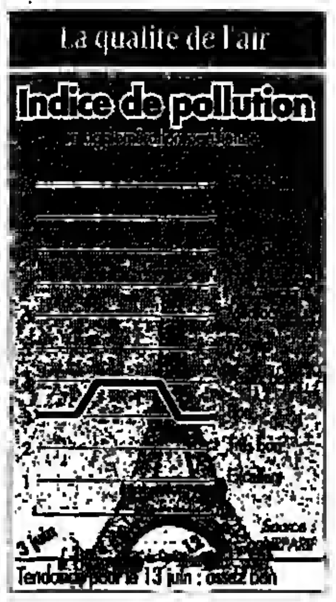

De la Bretagne aux Pays de la Loire jusqu'en Aquitaine et Midi-Pyrénées,les nuages et les éclaircies alterneront avec une impressioo agréable pour ce débot de journée. De la Franche-Comté aux Alpes du Nord, les nuages seront aboodaots avec des averses et quelques orages isolés. De la vallée du Rhôoe aux Alpes-Maritimes jusqu'à la Côte d'Azur, le ciel sera très nuageux. Sur le reste du littoral méditerranéen, le soleil sera prédominant avec uo vent de oord-ouest à ouest soufflant à 50 kilomètres à l'heure en rafales. Sur les Pyrénées, le ciel sera couvert dans les vallées et très ouageux sur le relief.

Mercredi après-midi, des régions Nord à l'Ile-de-France jusqu'au Nord-Est, Franche-Comté, Bourgogne et Alpes du Nord, le ciel sera couvert et menaçant avec de la pluie et des orages. Les orages seront plus marqués sur le relief des régions Est. Sur le littoral méditerranéen et eo Corse, les nuages et les éclaircies alterneront. Le ciel restera très nuageux sur la Côte d'Azur. Sur les Pyrénées, le temps sera couvert avec quelques ondées. Sur le reste du pays, le temps sera maussade avec beaucoup de nuages et des averses.

Les températures au lever du jour iront de 7 à 9 degrés au nord et de 10 à 13 degrés au sud. L'après-midi, le thermomètre indiquera entre 16 et 18 degrés au nord et de 19 à 22 degrés au sud. Elles restent inférieures de 3 à 4 degrés aux normales saisonnières.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

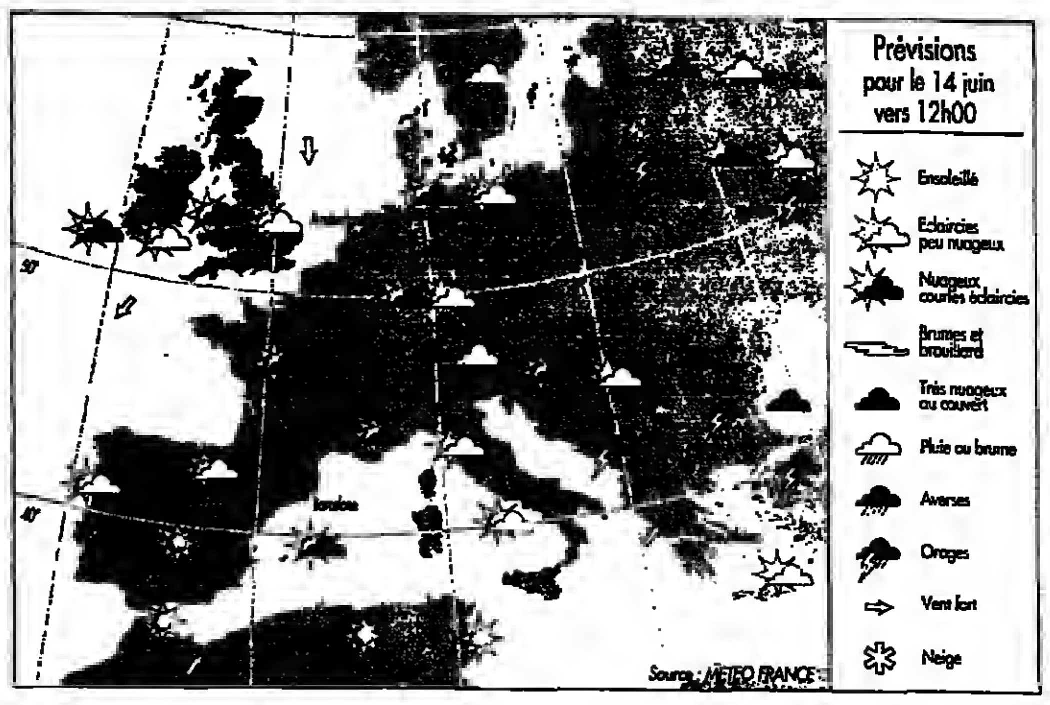

TEMPÉRATURES du 12 juin 1995 maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	19/9	TOURS	17/10	CHICAGO	21/9	LISBONNE	21/14	PRETORIA	21/8
AJACCIO	21/11	LILLE	14/8	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	19/11	LONDRES	15/8	RABAT	23/14
BIARRITZ	18/11	LIMOGES	18/10	ALGER	26/12	DAKAR	28/23	LOS ANGELES	24/16	RIO DE JAN.	28/22
BORDEAUX	21/10	LYON, BRON	19/9	AMSTERDAM	14/5	DJAKARTA	32/25	LUXEMBOURG	15/9	ROME	22/15
BOURGES	18/9	MARSEILLE	22/13	ATHÈNES	29/21	DUBAI	38/26	MADRID	28/13	SAN-FRANC.	16/11
BREST	16/8	NANCY	17/10	BANGKOK	38/25	DUBLIN	14/4	MARRAKECH	27/14	SANTIAGO	20/7
CAEN	15/10	NANTES	18/11	BARCELONE	19/13	FRANCFORT	19/10	MEXICO	27/17	SÉVILLE	26/16
CHERBOURG	14/9	NICE	20/12	BELGRADE	28/15	GENÈVE	16/10	MILAN	15/6	ST-PETERS.	29/18
CLERMONT-F.	8/10	PARIS	17/10	BERLIN	16/11	HANOÏ	31/26	MONTRÉAL	25/12	STOCKHOLM	12/10
DIJON	19/9	PAU	18/10	BOMBAY	34/28	HELSINKI	18/16	MOSCOU	28/14	SYDNEY	19/9
FORT-DE-FR.	31/26	PERPIGNAN	23/14	BRASILIA	27/12	HONGKONG	32/25	MUNICH	14/10	TENERIFE	27/19
		POINTE-A-PIT.	32/27	BRUXELLES	14/10	ISTANBUL	30/20	NAIROBI	25/10	TOKYO	20/16
		RENNES	17/10	BUCAREST	30/12	JÉRUSALEM	32/20	NEW DELHI	43/31	TUNIS	24/19
		ST-DE-RÉUNION	25/18	BUDAPEST	24/14	KIEV	29/15	NEW YORK	29/15	VARSOVIE	24/15
		ST-ÉTIENNE	16/8	BUENOS-AIRES	17/8	KINSHASA	31/20	PALMA DE MAJ.	21/15	VENISE	21/12
		STRASBOURG	18/12	CARACAS	31/24	LE CAIRE	40/27	PÉKIN	31/20	VIENNE	19/13
		TOULOUSE	18/13			LIMA	23/14	PRAGUE	12/10		

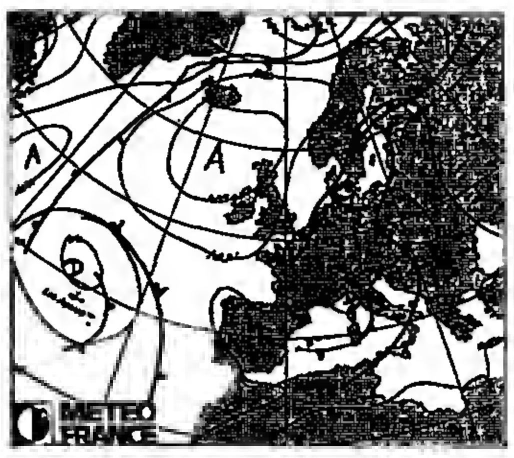

Situation le 13 juin, à 0 heure, temps universel

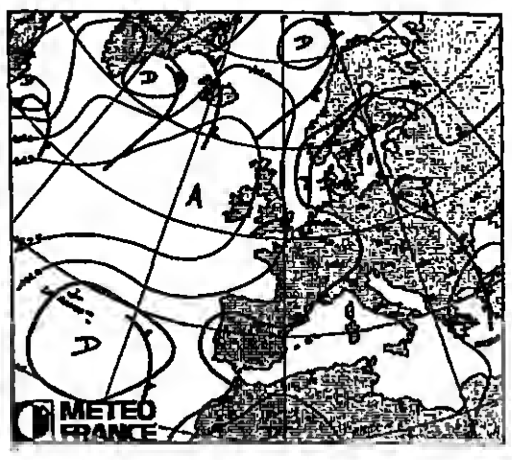

Prévisions pour le 15 juin, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Eisenhower à Paris

LE CHEF VICTORIEUX que Paris acclamera demain est né, voici cinquante-cinq ans, dans une petite ville du Texas. Ses goûts le portent vers la carrière des armes. Il entre à l'école de West Point, dont il sort sous-lieutenant en 1915. A vingt-huit ans, il est le plus jeune lieutenant-colonel de l'armée américaine. Pressentant le rôle que jouera l'aviation dans un conflit futur, il acquiert de cette arme une connaissance qui sera l'un des éléments de ses succès futurs.

Le 12 décembre 1941, cinq jours après l'attaque de Pearl Harbor, le général Marshall, chef de l'état-major général, le nomme chef adjoint des opérations à ce même état-major. En juin 1942, enfin, il se voit confier le poste de commandant en chef des forces américaines en Europe, en même temps qu'il est promu lieutenant général (général de corps d'armée).

Préludant à l'attaque de la « forteresse Europe », le 8 novembre 1942, les forces américaines et britanniques, sous son commandement, débarquent en Algérie et au Maroc. Trois mois plus tard, lors de la conférence de Casablanca, Eisenhower est nommé commandant en chef des forces alliées en Afrique du Nord. Il assume en conséquence la direction suprême des opérations qui aboutiront à la capitulation de l'Afrika Korps et des troupes italiennes acculées à la mer en Tunisie.

Puis ce sera le débarquement en Sicile le 10 juillet 1943, le débarquement en Calabre huit semaines plus tard. A la fin de décembre de la même année, le président Roosevelt et M. Chorchill décidaient, d'un commun accord, de nommer le général Eisenhower commandant en chef du corps expéditionnaire anglo-américain destiné à libérer l'Europe. Les événements qui suivirent sont présents à toutes les mémoires.

G.-Jean Reybaz
(14 juin 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6582

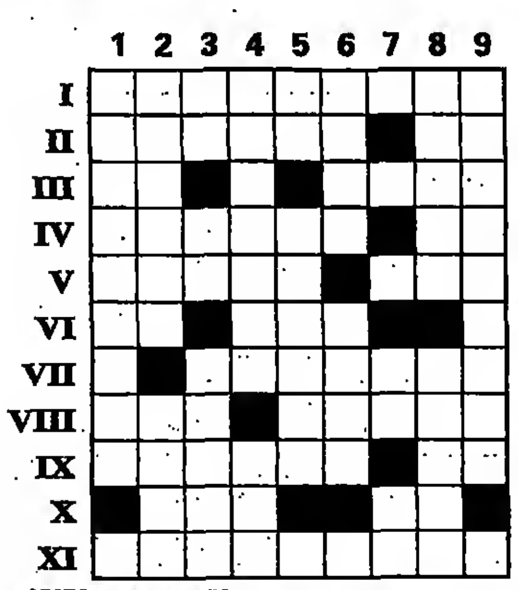

HORIZONTALEMENT

I. Qui semblent être à l'abri des brûlures d'estomac. – II. Il est tout sucre tout miel. Symbole. – III. Participe. Ne desserre pas les mâchoires pendant le travail. – IV. Nez de chasseur. Abréviation. – V. Eau. Dans une devise latine prônant la modération. – VI. Chef de train. Légumes. – VII. Débarrasser d'un liquide. – VIII. Rondement ou carrément. Chambre ardente. – IX. Bonnes, que ne feraient-elles pas pour l'amour de Dieu ! Préposition. – X. Plus inconnus. Fait un numéro à lui tout seul. – XI. Respectueuse.

VERTICALEMENT

1. Voies à sens unique. – 2. Juger au palais. Ventilateur de grande puissance. – 3. Lettre. Caractères d'imprimerie. Se saisissait à la volée. – 4. Se déplacent ventre à terre. Fatigué à l'extrême. – 5. Ordre de mise en route. Répandre. – 6. Que l'on a fait disparaître. Des buses ou des dindes. – 7. Berceau d'un futur grand lit. Article. – 8. On apprécie le grand et pardonne généralement le petit. Altération. – 9. Se mettent à table avec le ventre plein.

SOLUTION DU N° 6581

HORIZONTALEMENT

I. Cafetière (allusion à la tête). – II. Harmattan. – III. Araucaria. – IV. Patelle. – V. Eue. Aï. Lô. – VI. Sebou. – VII. Lune. Our. – VIII. Epiphanie. – IX. Rasées. Se. – X. Isée. Ples. – XI. Sens.

VERTICALEMENT

1. Chapellerie. – 2. Aarau. Upas. – 3. Fraterniser. – 4. Emue. Epée. – 5. Taclas. Hé ! – 6. Italie. Aspe. – 7. Etre. Bon. In. – 8. Rai. Louises. – 9. Enamourées.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉGYPTE.** Après une suspension d'un mois et demi due à un regaio de violeoces intégristes, les croisières touristiqoes sur le Nil vers le sud de l'Egypte ont repris. Le 3 juin, 46 touristes français oot quitté Le Caire pour Assouan, à bord do *Safari-Queen*. – *(Reuter.)*

■ **POLOGNE.** Les autorités suédoises soot revenues sur leur décisioo de restreindre à 200 le nombre de passagers pouvant embarqoer sur le oouveau ferry polooais *Polonia* qui doit desservir la ligne Ystad (Suède)-Swinoujscie (Pologne). Elles l'oot autorisé à naviguer avec 1 000 personnes à bord, comme prévu initialement. – *(AFP.)*

■ **ÉQUATEUR.** Air France et la compagnie aérienoe équatorienne Tame ont conclu un accord pour rétablir la liaison Quito-Paris-Quito, à raison de deux fréqoences par semaine. Tame prend eo charge la ligne Quito-Bogota-Quito et Air France assure les vols entre la capitale colombienne et Paris. – *(AFP.)*

■ **TOULOUSE.** L'iotersyndicale CFDT-CGT de la société des transports publics de l'agglomératioo de Toulouse a appelé les employés des bus et du métro à des arrêts de travail mercredi 14 juin. – *(AFP.)*

■ **PAYS BALTES.** Les ministres des affaires étrangères des pays baltes, Estonie, Lettonie et Lituanie, ont décidé d'abolir les visas pour les natiooaux des trois Etats. – *(Reuter.)*

■ **EUROPE.** American Express a lancé lundi 12 juin la versioo européenne de soo *Airfare Index* (indicateur des tarifs aérieos), très utilisé aux Etats-Uois par les entreprises pour établir leurs budgets voyages. Cet indice mesurera chaque trimestre les variations en pourcentage des tarifs aériens sur des liaisons intraeoropéennes et entre l'Europe et le reste du monde. – *(AFP.)*

■ **MOSCOU.** Un restaurant Maxim's ouvrira ses portes le 30 juin à Moscou. Situé ao rez-de-chaussée du tout nouvel hôtel National, face à la place Rouge, l'établissement pourra servir une centaine de couverts. – *(Reuter.)*

PARIS EN VISITE

Jeudi 15 juin

■ **LA MAISON DE VICTOR HUGO** (45 F + prix d'entrée), 10 h 45, 6, place des Vosges (Découvrir Paris).

■ **L'HÔPITAL SAINT-LOUIS** et son quartier (60 F), 11 heures, sortie du métro Jacques-Bonsergent (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE GUIMET** : la civilisation chiooise (50 F + prix d'entrée), 13 heures, 6, place d'Iéna (Pierre-Yves Jaslet) ; exposition « Les ors de l'archipel indonésien » (34 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les petits bronzes de la Renaissance, 11 h 30 ; *Portrait de Gabrielle d'Estrées avec une de ses sœurs*, 12 h 30 ; exposition Memling, 14 heures (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : expositioo Chagall, 12 h 30 (25 F + prix d'entrée) (Musées de la Ville de Paris) ; 13 heures (50 F + prix d'entrée), 16, avenue du Président-Wilson (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** (25 F + prix d'entrée) : parcours littéraire dans l'exposition Carthage, 12 h 30 ; un autre regard sur la sculpture, le moulage et la taille, 12 h 30 ; exposition Carthage, 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **DES HAUTEURS DE PASSY** aux jardins du Trocadéro (50 F), 14 h 30, sortie du métro Passy (Paris pittoresque et insolite).

■ **GALERIES ET PASSAGES** autour du Palais-Royal (45 F), 14 h 30, place du Palais-Royal devant le Louvre des antiquaires (Découvrir Paris).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

■ **MUSÉE CARNAVALET**, 14 h 30 (50 F + prix d'entrée), 23, rue de Sévigné (Elisabeth Romann) ; Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 15 heures (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 158, boulevard Haussmann (Odyssée).

■ **MUSÉE D'ORSAY** (34 F + prix d'entrée) : visite par thème, les impressionnistes, 14 h 30 ; visite par artiste, Manet, 19 heures (Musées nationaux).

■ **PALAIS GALLIERA** : exposition « Dessins de mode » (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (Musées de la Ville de Paris).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** do XIXe siècle (50 F), 14 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

■ **L'ARSENAL** : les salons et les cabinets peints (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 1, rue de Sully (Paris et son histoire).

■ **HÔTELS ET ÉGLISE DE L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MONTMARTRE** : du Moulin-Rouge au Musée Poulbot (60 F), 15 heures, sortie du métro Blanche (Vincent de Langlade).

■ **GRAND PALAIS** : expositioo « Chefs-d'œuvre du Musée de Lille » (55 F + prix d'entrée), 16 heures, dans le hall d'entrée de l'exposition (Paris et son histoire).

■ **LES JARDINS ET LE MUSÉE DU LUXEMBOURG** : exposition « Les peintres de la couleur en Provence » (45 F + prix d'entrée), 18 h 30, devant l'entrée du Sénat (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

ABONNEMENTS

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. : 33 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tél. : 800/428.30.03

Nom : .... Prénom : ....

Adresse : ....

Code postal : .... Ville : ....

Pays : .... 501 MQ 001

Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bleue n° ....

Signature et date obligatoires

Changement d'adresse :
● par écrit 10 jours avant votre départ.
● par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

PP. Paris DTN

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.
● Par Minitel 3615 code LE MONDE, accès ABO.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

BAC 95
Certaines occasions méritent une bonne révision.
3615 LEMONDE

BOSNIE Malgré les bombardements, les tireurs embusqués, le blocus, les privations, les morts et les destructions, la vie culturelle à Sarajevo connaît une étonnante vitalité. Cinéastes, dramaturges, peintres, écrivains continuent de créer envers et contre tout, forme de victoire de la vie sur le mort voulue par leurs ennemis. Les Sarajeviens en éprouvent une grande fierté. ● LA TENTATION de quitter ce lieu de destruction pousse cependant certains à emprunter les chemins de l'émigration, mais beaucoup aussi reviennent partager les souffrances des leurs et assumer le rôle qu'ils considèrent devoir être celui d'un artiste dans la guerre. ● DES ASSOCIATIONS étrangères, notemment Paris-Sarajevo, apportent aussi leur aide pour que, dans son huis-clos de ville assiégée, Sarajevo conserve une fenêtre ouverte sur le monde.

Dans Sarajevo assiégée, l'art comme antidote à la guerre

Les privations, la mort au coin de la rue n'empêchent pas les artistes de travailler. Une nouvelle génération de créateurs est née, surgie des bombes et de l'horreur. L'activité culturelle n'a jamais cessé dans la ville, et ses habitants en sont fiers

SARAJEVO
de notre correspondant

Les routes d'accès sont de nouveau coupées, les convois humanitaires stoppés. Les corvées d'eau ont repris à Sarajevo où l'électricité arrive par intermittence, la mort est toujours au coin de la rue, et pourtant... Rarement une ville en guerre, assiégée de surcroît, aura connu une telle effervescence culturelle.

Les Sarajeviens en tirent une grande fierté. Pas tant de la Palme d'or emportée à Cannes par le cinéaste d'origine bosniaque Emir Kusturica, et sa grande fresque « yougoslave » controversée *Underground*. Non. Ils sont fiers simplement de cette volonté créatrice qui ne se dément pas, ici même, envers et contre tout : théâtre, cinéma, peinture, photographie, littérature, sculpture, musique...

Non seulement les artistes déjà renommés n'ont pas abandonné leur travail, mais une nouvelle génération est née, jaillissant des bombes et de l'horreur. « *L'art fut l'unique moyen de courir après l'essentiel, c'est-à-dire l'humanie*, dit Dino Mustafic. *Dans la rue, il n'y a que le sang et la destruction. C'est pourquoi nous avons offert nos vies à l'expression artistique.* »

Le milieu culturel sarajevien parle de Dino Mustafic comme d'un don précieux. Il a vingt-six ans, il a mis en scène *Le Rhinocéras* de Ionesco. Il envisage de monter *Cyrano* à l'automne. « *Ma carrière démarre sur tant de réalisme. C'est la tristesse de ma génération*, pense-t-il. *Je rêve de comédie, de travailler enfin sans l'idée de tragédie et de cruauté. Il y a trois ans, jamais je n'aurais imaginé que ma première pièce parlerait de murs.* » « *A travers Cyrano, j'évoquerai les hommes hannêtes* », poursuit Dino.

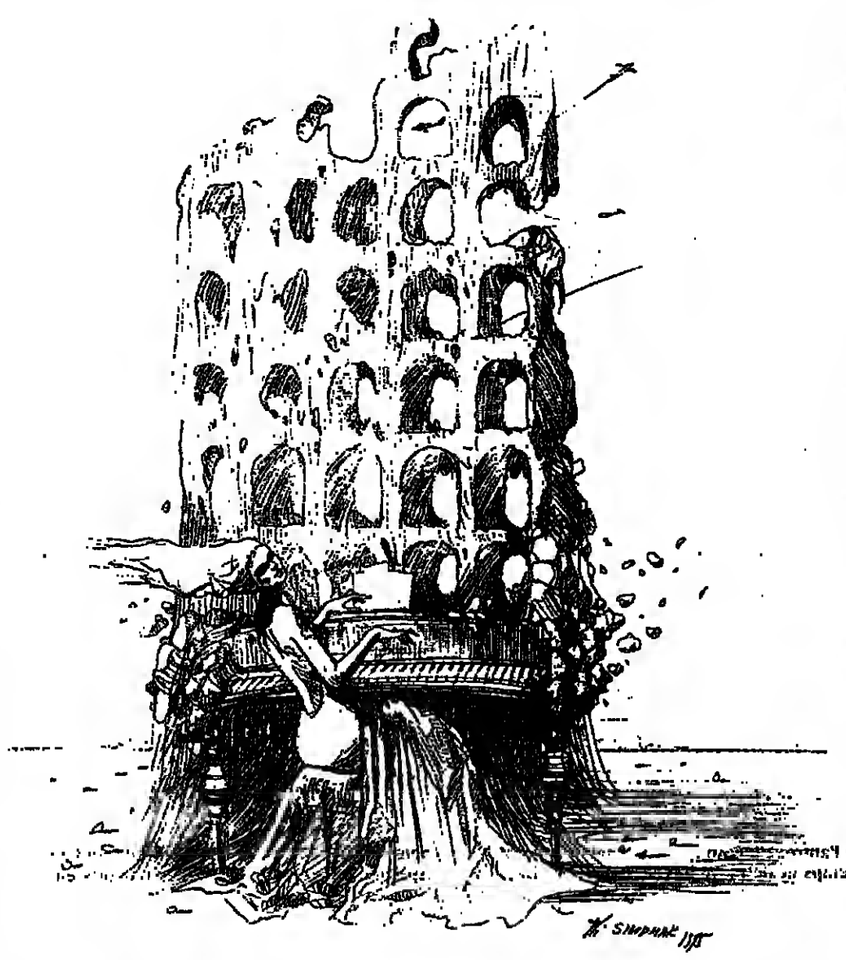

PRISONNIERS DE LA POLITIQUE

Le jeune metteur en scène a aussi réalisé, depuis 1992, trente clips de propagande de l'armée bosniaque. Des hommes musclés, bandanas noués autour du front, fonçant de maisons brûlées en collines verdoyantes, le lance-roquettes sur l'épaule. Dino Mustafic échappe ainsi aux critiques, parfois adressées aux artistes, qui disent que les « *planqués* » seraient mieux inspirés de se battre pour leur pays. Dino ne se dérobe pas ni ne cache ses opinions. « *Je crois en l'armée gouvernementale, parce que des soldats de chaque ethnie s'y battent ensemble. Ils ne détruisent pas les lieux de civilisation serbe ni les édifices arthadoxes. L'armée est notre unique chance de sauver la Bosnie et son héritage culturel.* »

Les artistes bosniaques sont prisonniers de la politique. S'ils tentent de s'en évader, la guerre les rejoint. Douloureusement parfois. Affan Ramic est un vieux peintre, il était célèbre dans toute la Yougoslavie. S'il se clame « *pacifiste* », « *étranger à ce conflit* », il reconnaît que « *la guerre a évidemment une influence* » sur son travail, puisqu'elle eo a sur lui.

« SURVIVRE AU CATACLYSME »

Lorsque les premiers combats ont éclaté, Affan o'a pu retourner à soo atelier de Grbavica, uo quartier désormais en zone serbe. « *J'ai perdu deux cent soixante-dix toiles, et une vie de documents et de correspondance* », racoute-t-il, les doigts crispés autour de son verre de whisky. « *L'art est un moyen de survivre au cataclysme, et surtout une nécessité personnelle.* » Affan, lorsqu'il travaille, rageusement, dans son nouvel atelier, rue Obala, oublie les bombes. Il tente d'effacer un moment sa tragédie secrète, la perte d'un enfant. « *Si le fracas d'un obus m'énerve, je jette mes pinceaux et je vais au café rejoindre mes amis. Il est peut-être impoli de révéler que, grâce aux toiles que je vends aux « casques bleus », j'ai bu du vrai whisky toute la guerre, et jamais ces foutues eaux-de-vie trafiquées.* »

La capitale bosniaque a vécu soo premier cboc culturel de guerre en 1992, au Théâtre 55. Pilonnée depuis six mois par les artilleurs serbes, meurtrie, ensanglantée, la ville découvre uo après-midi de novembre, émerveillée, que la joie de vivre o'a pas été assassinée.

JOIE DE VIVRE

Sur scène, vingt danseurs, acteurs et chanteurs offrent, sous la direction de Slavko Prvan, la comédie musicale *Hair* aux Sarajeviens époustouflés. Chaque jour, ils se bousculent aux portes du théâtre. Certains viennent de quartiers éloignés, malgré les bombardemeots intensifs, pour apprendre souvent que la représeotatioo est annulée, faute d'électricité. Quand les ampoules se rallument, que les micros et les corps s'agiteot, *Hair* est jouée deux fois à la suite par des artistes exténués. Sur cette scène illuminée, Admir et Amila se sont rencontrés. Ils se souviennent qu'ils désiralent « *montrer au monde que Sarajevo pauvait encore produire un spectacle de qualité* ». « *Magré la guerre, ou peut-être grâce à la guerre* », songe Admir Glamocak.

Hair fut un succès, et des critiques étrangers venus à Sarajevo oot salué la performance artistique. Admir, comédien, et Amila, chanteuse, ont flirté lors des répétitions. Ils se sont mariés le jour de la « première ». Amila est restée sur scène jusqu'au huitième mois de grossesse. Aujourd'bui, Admir poursuit son travail de directeur de l'école d'acteurs de Sarajevo, et a joué dans vingt et une pièces durant la guerre.

« *C'est un miracle. J'ai accompli en trois années ce que j'aurais fait en dix ans, en temps de paix.* » « *A Sarejevo, nous travaillons sincèrement*, dit Admir. *Une étudiante habite sur une ligne de front, à cinq kilomètres de l'école. Chaque jaur, elle marche, accomplit une partie du trajet à genoux à cause des snipers et entre à l'académie par un trou dans le mur de derrière, parce que la façade est trop exposée aux tirs. Elle n'a jamais raté un cours. Quand elle arrive enfin, elle chante, danse et joue la comédie. Ça, c'est l'esprit de Sarajevo.* » Amila Glamocak, elle, accorde son temps à son bambin, et à la préparation d'un premier album solo. « *Sans natre travail, sans* Hair, *nous serions morts* », disent-ils.

Ainsi survit Sarajevo. Sur les planches, dans les cafés, les ateliers, les artistes créent. Ils sont paisibles ou torturés, heureux ou malheureux. « *Ils s'entêtent, ils combattent*, estime Dino Mustafic. *Si quelqu'un veut nous séparer, nous allons nous aimer. S'il veut nous tuer, nous allons survivre. S'il veut nous chasser, nous resterons. Ces sauvages échouent à détruire la civilisation.* » Il n'est pas rare de voir des soldats, tout juste redescendus du froot, rejoindre leur groupe de rock sur une scène caverneuse, attraper une guitare et jouer, des grenades encore accrochées à la ceinture. Muha (« La Mouche ») a écrit ses premières chansons à l'hôpital, cloué au lit après une blessure au combat. La télévision bosniaque diffuse actuellement son clip, *Hare Krisna Mashalloah*, l'air en vogue à Sarajevo. « *Les gens se réveillent*, dit Muha. *Moi, je suis plus heureux depuis qu'il y a la guerre. Sans réelle raison.* »

CARREFOURS MORTELS

Le matin, tandis que Sarajevo s'éveille, que les soldats rejoignent leurs brigades, que les cafés entrouvrent leurs portes aux promeneurs de l'aube, les artistes sillonnent la ville. De jeunes étudiantes traversent des carrefours mortels en prenant garde à leurs cartons à dessin. Les studios d'enregistrement de la télévision accueillent les musiciens, de fantomatiques rockers on de très classiques violonistes. Quelque part, une caméra se déclenche, un assitant lance : « *Action !* »

Le concierge du théâtre ouvre les portes aux comédiens, régisseurs, techniciens. Les serveuses oettoyent les comptoirs des bars qui fleurissent dans chaque lieu culturel. Des conversations s'enclenchent, qui ne finiront parfois qu'à la nuit tombée, tandis que les policiers signalent le couvre-feu. Les artistes rentrent alors chez eux, ivres de musique oa d'alcool, épuisés par le travail. Affan Ramic, peu concerné par les règles policières, continue de boire son whisky.

Rémy Ourdan

Les lieux de spectacles

La vie culturelle à Sarajevo est concentrée le long de la rivière Miljaca et rue Marsala-Tita (Maréchal Tito), dans le centre-ville austro-hongrois. C'est là qu'on trouve la majorité des salles de spectacles, jusqu'à 20 heures, moment où s'interrompt la vie culturelle.

Trois cinémas sont ouverts. Le Bosna offre des films commerciaux – en majorité américains – an programme dans toutes les capitales européennes, avec simplement quelques semaines de retard. Le Radnik projette un mélange de films internationaux et de films yougoslaves d'avant la guerre contre les Serbes. Le Tesla n'oovre ses portes que ponctuellement pour des festivals organisés par les associations culturelles étrangères travaillant avec la Bosnie. Il faut ajouter deux salles de cinéma-vidéo où sont présentés sur grand écran des films enregistrés sur cassettes à la télévision.

Sarajevo compte trois théâtres, dont deux ouverts en permanence : le Théâtre national et le Théâtre 5S, qui accueillent aussi l'orchestre de la télévision, pour des concerts classiques. Une salle est réservée aux concerts de rock, et cinq cafés ouvrent leurs portes aux musiciens. Deux galeries, enfin, exposent des œuvres d'artistes bosniaques.

L'impérieux besoin de l'aide étrangère

Souvent les artistes sollicités se sont résignés à ne pas affronter le danger

SARAJEVO
de natre correspondant

Anka Pazur est arrivée, un jour de l'été 1994, avec un spectacle parisien pour enfants, tout juste traduit en serbo-croate. Elle a garé sa voiture et posé ses décors au cinéma Bosna. Quatre mille enfants ont assisté à la pièce, venus des quartiers les plus reculés de la capitale. Puis Anka s'en est allée dans les écoles, dans les zones proches de la ligne de front. « *Je voulais leur affrir un peu de poésie et de rêve*, dit-elle. *Durant quarante-cinq minutes, ils regardent le spectacle. Le rêve, lui, se prolange.* »

Francis Bueb est arrivé à la même époque, afin d'ouvrir une librairie dans la rue principale de Sarajevo. Depuis, il revient régulièrement, les bras chargés de bobines de films et de livres pour ses chères étudiantes de la faculté de langue française. Il a créé l'association Paris-Sarajevo qui, grâce aux avions de la Forpronu, inonde la capitale assiégée de culture française.

Anka Pazur et Francis Bueb consacrent leur temps, leur argent, à la défense de l'idée qu'ils se font de la Bosnie. « *Ils permettent aux Sarajeviens de retrouver des repères* », dit un capitaine de l'armée française qui les aide sans relâche à acheminer ce dont ils ont besoin. « *L'idée, pour moi, est de ramener la raisan, de cambattre le natianalisme et la haine*, ajoute l'officier. *La culture est un instrument pour porvenir à la paix.* »

Les artistes sarajeviens se disent toutefois en manque de stars. Joan Baez est certes venue chanter avec la troupe de *Hair*, mais ne fut pas appréciée. « *Les gens d'Europe devraient venir ici, nan pas pour leur promatian personnelle, mais pour affrir une pièce de théâtre, une belle exposition*, pense Bato Cengic. *Ils devraient venir dans Sarajeva meurtrie, discuter avec ceux qui souffrent, mais qui n'ont pas encare perdu la sensation qu'ils appartiennent à la culture européenne.* »

DES PILIERS DE LA CULTURE

Souvent, des artistes furent sollicités mais se sont résignés à ne pas affrooter le danger. Au Théâtre 55, on se félicite d'avoir accueilli Susan Sonntag ou Vanessa Redgrave. « *Qu'ils viennent, tous ces artistes*, renchérit Admir Glamocak. *Qu'il vienne, Kevin Costner, saluer ma femme. Qu'elle vienne me voir, Julia Raberts. Les Serbes tireront sur l'avion de Bill Clinton, jamais sur celui de Depardieu ou de Madonna !* »

En attendant les hommes, au moins l'argent arrive-t-il sur les comptes bancaires de certaines associations, permettant aux artistes de poursuivre leur travail. L'Unesco et la Fondation Soros sont très actives. Un homme, Ibrahim Spahic, récolte sans répit des fonds pour la culture bosniaque. Il dirige le Festival d'hiver de Sarajevo, il est incontournable, puissant. Les productions cinématographiques Saga ou l'association Obala sont également devenues des piliers de la culture grâce à des subventions venues de l'étranger. Les artistes se méfient de leurs anciens collègues qui désormais voyagent, portent costume et jonglent avec les dollars. « *Je ne suis pas jalouse de leur argent*, dit une actrice, *mais ils pourraient nous payer un salaire de temps à autre. Certains n'utilisent jamais leur influence pour promauvoir une autre cause que leur rayonnement personnel.* » Ils préfèrent donc l'énergie d'Anka Pazur ou les bouquins de Francis Bueb.

Mais tous, qu'ils soient sincères ou noo, offrent à Sarajevo un tremplin pour survivre autrement, à mille lieues des éventuels plans de paix diplomatiques, ou des caisses de biscuits, souvent périmés, envoyées par la communauté internationale.

R. O.

Ceux qui ont choisi l'exil et les autres

SARAJEVO
de notre correspondant

Les artistes de Sarajevo, bien souvent, ont le sentiment d'être un peu seuls. Car, à l'image des élites politique, économique ou scientifique, ils ont peu à peu quitté la ville. Des réseaux d'intellectuels ou de journalistes les y ont aidés. Un jour, lassés, ils acceptent une invitation à l'étranger, prennent place dans un avion de la Forpronu ou se faufilent dans l'étroit tunnel sous l'aéroport, et ils partent. Peu reviennent. Certains, les véritables privilégiés, qui ont une carte permanente d'accès aux avions des Nations unies, effectuent de brefs séjours dans la capitale bosniaque. Ils sont parfois rongés par le remords ou ils viennent simplement voir des amis, ou encore Sarajevo est demeuré leur fonds de commerce et ils doivent justifier d'une présence minimale afin de continuer à vendre leurs livres ou leurs films.

Bato Cengic, cinéaste, est allé il y a trois mois, pour la première fois depuis le début de la guerre, voir sa famille sur la côte Adriatique. Mais il est tout de suite revenu. « *Je préfère rester ici, muni de ma caméra. Je suis un témoin. Un jour, je pense que j'utiliserai les heures d'images que j'ai tournées durant cette tragédie*, dit-il. *Je mourrai ici, dans cette fichue ville.* [...] *Je ne suis qu'un pauvre homme en danger, mais je ne me suis pas perdu moi-même. J'ai refusé d'être un réfugié.* » Bato Cengic, sélectionné avant guerre pour les festivals de Cannes, Venise et Berlin, ne trouve pas l'ombre d'un deutschemark pour achever son film. Pourtant, il refuse d'envisager l'exil.

« *Peut-être partirai-je un jour* », s'interroge Affan Ramic, qui a eu l'occasion, lui aussi, d'effectuer un voyage à l'étranger. « *Pourquoi suis-je resté ? N'est-ce pas irrationnel ? Est-ce du patriotisme ?* [...] *Je suis peut-être resté parce qu'ils sont tous partis.* » Affan pense que ses amis, ses voisins, ont quitté Sarajevo par peur des bombes, et non pas afin de poursuivre à tout prix une carrière. « *Ils ne sont sûrs ni de leur avenir ni de leur prospérité. De plus, ils ont mauvaise conscience.* » « *Lorsqu'ils me téléphonent, c'est à moi de leur remonter le moral* », ajoute-t-il en souriant. Les étudiaots des écoles d'art se plaignent souvent de la fuite des professeurs. « *Pour rien au monde, je ne voudrais quitter cette ville, abandonner cette vie, répond Admir Glamocak. J'ai un salaire de 1 deutschemark (3,50 francs), et un verre de cognac de temps en temps. Le paradis !* ».

R. O.

RÉSULTATS DES GRANDES ECOLES

Admissibilité

14/6 : MINES PONTS 1re série
INT Ingénieurs 1re série*
MINES DE NANTES
16/6 : ENSAI*, INSEE*, FSIEE

3615 LEMONDE
* également par téléphone

هكذا من الأصل

La Biennale de Venise dans le gouffre de l'Histoire

Présentent plus de cinq cents œuvres, Jean Clair propose une lecture originale de l'art du XXe siècle. Au risque de déplaire, il développe sa critique de la modernité

IDENTITÉ-ALTÉRITÉ, IMAGES DU CORPS 1895-1995, Palazzo Grazzi et Musée Correr, Venise ; jusqu'an 15 octobre. Catalogue, 620 pages, 800 illustrations, 80 000 lires (240 F) à l'exposition, 98 000 lires (294 F) en librairie.

VENISE
de notre envoyé spécial

Si pour plaire à tous une exposition doit être un spectacle convenu, la vérification de quelques idées reçues et la célébration consensuelle de quelques réputations assurées, « Identité-altérité » est une exposition pleine de défauts. Si elle peut être une démonstration en un certain ordre raogé, uo exercice d'analyse et l'affirmatioo d'une pensée originale, « Identité-altérité » figure au premier rang parmi les expositions de ces dernières années. Quand il conviendra de caractériser la période durant laquelle ont été jetées à bas les certitndes qui régnaient depuis l'après-guerre, quand il faudra tenter de comprendre l'art du XXe siècle dans sa totalité et dans ses rapports avec l'Histoire, il faudra nécessairement revenir à cette manifestation capitale.

L'enjeu est immense, autant que l'ambition du maître-d'œuvre, Jean Clair. Il avait été sollicité par la Biennale de Venise afin de rassembler une belle galerie de tableaux pour le centenaire de l'institution. Il avait été choisi parce que, directeur du Musée Picasso, à Paris, et conservateur de nombreuses expositions internationales, il était capable d'obtenir le prêt d'œuvres rares. De cette tâche, il s'est acquitté et a gagné la confiance du Musée d'art moderne de New York (MoMA) et de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg, des musées allemands et français, des collectionneurs suisses et italiens. Il a constitué un ensemble richissime d'œuvres exécutées entre 1895 et 1995, si riche qu'il faut plusieurs visites pour prendre sa mesure.

Afin de présenter tant de toiles et de sculptures, mais aussi de photographies, il a obtenu le Palazzo Grassi, seul bâtiment de Venise qui garantisse des conditions de sécurité et de conservation compatibles avec les normes internationales. Là, il a pu accrocher comme il l'a voulu Malevitch et Picasso, Matisse et Beckmann, Degas et Bacon, Bonnard et Pollock, Baselitz et Boccioni, Kandinsky et Balthus, Miro et Gauguin, Duchamp et Giacometti, les cubistes, les futuristes et des surréalistes. Ao Musée Correr, il a trouvé des salles afin de déployer un chapitre plus actuel, consacré à des artistes d'entre trente et quarante ans.

Il n'y a là cependant à admirer que l'ampleur de l'entreprise et son accomplissement dans des conditions qne la vétusté des structures de la Biennale rend délicates – l'efficacité et le savoir encyclopédique d'un grand conservateur en somme. Mais ce conservateur, auteur de rétrospectives Dochamp, Magritte, de Chirico, Balthus et Bonnard, est d'abord un historien et un critique. Au Centre Pompidou, il a été l'auteur des « Réalismes 1919-1939 » en 1980 et de « Vienne 1880-1938 » en 1986 ; et, au Grand Palais, celui de « L'Ame au corps » en 1993 – autant d'expositions qui posaient des questions jusque-là négligées. En 1983, il a publié *Considérations sur l'état des beaux-arts*, essai sous-titré *Critique de la modernité*. Douze ans plus tard, « Identité-altérité » est une seconde critique de la modernité, argumentée et provocante.

Elle développe one vision de l'art contemporain qui o'obéit pas aux habitudes en vigueur depuis une cinquantaine d'années. Non seulement elle rend leur place à des pelotres jusqu'ici tenus à l'écart – Corinth, Beckmano, Lucian Freud par exemple –, mais encore elle suggère que l'histoire de l'art au XXe siècle n'est pas simplement celle d'un progrès qui condulrait de Cézanoe au cubisme, puis du cubisme à Mondrian et engendrerait ensuite plusieurs sortes d'abstractions, de plus en plus épurées. La démonstration, pour être efficace, se donne ponr fil conducteur le thème de la représentatioo du corps et du visage humains, thème en forme d'objection. Si portraits et nus sont au centre de l'art moderne, alors il convient de ne plus tenir le cheminement vers l'abstraction pour la voie royale.

L'exposition « Identité-altérité » réunit des artistes ayant en commun une exigence : le refus de la forme trop belle qui rassure et du repli sur soi. Ci-contre « Un soir dans l'atelier », de Lucian Freud.

En guise de centenaire

Il fallait une exposition qui ait la Biennale pour sujet, autocélébration rétrospective. Un étage du Palais des Doges et la Ca'Pesaro abritent donc « Le parcours do goût », divisé en deux parties, beaux-arts d'une part, arts décoratifs de l'autre. L'idée n'était pas mauvaise, mais l'exécution, faute de temps et de moyens sans doute, n'est pas à la hauteur du centenaire, alors que le sujet méritait d'être traité attentivement et exigeait une grande variété de prêts.

Ainsi de la section peinture : après un début encourageant consacré au symbolisme fin-de-siècle, à Von Stuck et à Klimt, elle s'alourdit de trop de toiles du réalisme « novecentiste » italien de l'entre-deux-guerres, en dépit d'œuvres exemplaires de Carra, Chirico ou Casorati. Après 1945, le naufrage est complet : choix aberrants, oubli de tout artiste non italien, accrochage approximatif dans des salles bien trop exiguës. La Biennale méritait que sa longue histoire soit contée avec plus de précautions.

★ Palais ducal et Ca'Pesaro, jusqu'au 15 octobre.

ABONDANCE ET DIVERSITÉ

Dans cette perspective, la variété et le nombre des œuvres ont valeur de preuve. Abondance et diversité ne satisfont pas une boulimie maniaque : elles sont nécessaires au projet – même si quelques-unes ne semblent pas indispensables. Il faut montrer les portraits de Baselitz et de Hockney, ceux de Munch et ceux de Malevitch, quitte à décoocerter ceux qui veulent croire qu'il n'y a plus rien à peindre après le *Carré blanc sur fond blanc*. Il faut rappeler, révéler peut-être, les autoportraits tremblés de Corinth et ceux, ironiques, de Beckmann. Bonnard, Chirico, Miro, Fautrier, Picasso, Dix, Matisse, Mondrian – Mondrian lui-même... – et Pollock ont pratiqué l'autoportrait : les toiles sont là, souvent admirables, tel cet ultime visage de Picasso crayonné de sorte que le crâne apparaît sous la chair, tels ces Bonnard creusés par le temps et la peur.

Il faut que soit rendue visible la violence avec laquelle la conscience du corps s'exprime dans tant d'œuvres, peintures ou installations, croquis ou bronzes. Ce sentiment de la présence physique se dévoile d'abord à travers l'examen des rapports en art et médecine au tournant du siècle, quand Degas se fonde sur la photographie pour étudier les mouvements et se rend au tribunal pour observer des physionomies de criminels.

Parmi les acteurs de cette exploration, déjà détaillée dans « L'Ame au corps », figurent utilement l'Américain Eakins – dont il faudrait comparer les études de lutteurs à la toile de Courbet sur le même sujet – et les futuristes Balla et Boccioni. Artistes d'aujourd'hui, Nauman et Close, Hockney et Kitaj sont là aussi, et, au Palais Correr, Clemente, Wicki et Fischl, qui examinent le corps dans tous ces états, de l'immobilité la plus glacée à l'excitation la plus amoureuse. Sur ce dernier point, les dessins de Bruce Nauman et une grande sculpture de feutre de Robert Morris se distinguent par leur intensité érotique.

La sensation corporelle est alors à son paroxysme. Elle l'est à nouveau quand Thanatos l'emporte sur Eros, quand règnent douleur et pensée de la mort. Dans les salles, celles-ci s'imposent jusqu'au malaise quand les croquis d'une agonisante de Hodler côtoient un nu décharné de Picasso, les *Trois âges de la vie*, de Klimt, et une cire anatomique à la vue difficilement supportable. Elle blesse le regard, comme le blessent les eaux-fortes de *La Guerre*, d'Otto Dix, et l'autoportrait en proscrit de Felix Nussbaum. Hélion, Fautrier, Bacon, Dubuffet, Leroy ou Rauschenberg, tous peignent des vanités, plus ou moins explicites, plus ou moins émouvantes. Le funèbre étend son empire – ce qui ne saurait surprendre du siècle de Verdun, de Guernica, de Stalingrad, d'Auschwitz et de Treblinka, le nôtre.

Car c'est en vérité de cela qu'il s'agit : de peintres qui prennent le risque du face-à-face avec leurs contemporains, qui est un face-à-face avec l'Histoire. De Kooning – dont l'absence est regrettable – appelait cela *« le mélodrame de la vulgarité »* et se déclarait convaincu qu'il ne pouvait faire autrement que d'y tomber. Faute de cette chute, son œuvre lui aurait paru trop pure, trop belle, trop oublieuse de la réalité du moment. Quelle que soit leur méthode, quels que soient leurs instruments – une caméra ou un pinceau, le plâtre ou l'encre, l'huile ou la vidéo, peu importe –, ceux que réunit « Identité-altérité » ont en commun cette exigence dangereuse. Ils partagent encore le refus de la forme trop belle qui rassure et du repli sur soi de l'artiste qui ne veut plus entendre la rumeur du monde battre contre les murs de l'atelier. En ce sens, il y a bien plus qu'une leçon d'histoire à recevoir au Palazzo Grassi : une leçon de lucidité qu'il faut entendre, comprendre et méditer.

Philippe Dagen

La figuration se retrouve en tête du Palmarès

Un Lion d'or à Ronald B. Kitaj, un autre au vidéaste Gary Hill, un troisième au pavillon égyptien

DEUX DES TROIS grands prix de la Biennale de Venise, décernés samedi 10 juin, appuient les choix artistiques et la démonstration de Jean Clair. Le Lion d'or de la peinture (l'Américain Ronald B. Kitaj) et celui de la sculpture (le vidéaste Gary Hill) ont, en effet, été attribués à des artistes présentés dans l'exposition « Identité-Altérité, images du corps de 1895 à 1995 ». Comme si en art il n'y avait rien de valable en dehors de la figuration. D'une figuration traditionnelle, dans le cas de Kitaj.

Né à Cleveland en 1932, Kitaj, qui a vécu en Angleterre et fréquenté Francis Bacon, est un ami de David Hockney, d'Auerbach, de Kossof. Jean Clair, qui le défend depuis longtemps, l'a inscrit dans l'exposition du Palazzo Grassi, avec quatre portraits de 1977, et un autoportrait en femme de 1984, ce dernier un peu moins classique que les autres, comme pris par la vague des jeunes figurations sauvages du début des années 80. Dans la section « Le retour du corps 1962-1985 », Kitaj se trouve tout prêt, justement, de David Hockney, et d'Avigdor Arikha, d'Antonio Lopez, de Chuck Close, et de Lucian Freud.

Le vidéaste Gary Hill (né à Santa Monica en 1951), prix de sculpture, apparaît dans la section « Corps réel et corps virtuel 1985-1995 », éclatée entre le Musée Correr et le pavillon italien des Giardini où ont été regroupées les installations de vidéo. La sienne est un parcours labyrinthique qui amène à frôler l'image répétée d'un homme de face et de dos, dont les doigts esquissent lentement des figures géométriques simples. L'image de face est cadrée sur les mains, celle de dos, sur l'arrière de son crâne. Une pièce subtile et troublante comme tout ce que fait Gary Hill.

UNE PERSPECTIVE UNIVOQUE

Ce choix du Jury, qui appuie la perspective déjà univoque de Jean Clair, a un aspect amusant, car, si deux Américains obtiennent les premiers prix, c'est sur un troisième Américain que beaucoup misaient : Bill Viola, présenté au pavillon des Etats-Unis. Quand d'autres pouvaient se demander si César et son monument de compressions avait, étant donné l'ambiance de la Biennale, plus de chances d'être mentionné que l'Anglais Léon Kossof, qui occupe le pavillon voisin avec des toiles de nus, de scènes de rue, d'églises, peintes en pleine pâte dans le droit fil de l'expressionnisme figuratif le plus traditionnel.

Le palmarès a le mérite de casser les bonnes vieilles habitudes d'une compétition qui tourne, d'une Biennale à l'autre, autour des quatre ou cinq mêmes pavillons : Etats-Unis, Allemagne, France, Grande-Bretagne..., dans l'oubli de tout ce qui n'est pas porté par la scène dite internationale. Cela dit, avoir donné le Prix des pays (soit au pavillon qui présente la meilleure participation nationale) à l'Egypte n'est pas forcement ce qu'il y avait de mieux à faire. Dans ce pavillon, trois artistes, qui d'ailleurs vivent en Italie, sont intervenus. L'un, Hamdi Attia, est plutôt sculpteur, l'autre, Medhat Shafik, d'abord peintre, le troisième, Akram El-Magdoub, architecte puis designer. Ce dernier a fédéré les deux autres en dessinant un parcours serpentant dans la salle, pleine de murs, de murauz, de reliefs à base de tôles découpées, rivetées, et de ciments sablonneux marqués d'empreintes. Si la prestation ne manque pas de cohérence interne, il n'est pas sûr que le langage employé, qui est tributaire d'un art de l'assemblage le plus banal, porte haut l'idée développée : une mise en relation entre les traces et déchets de ville et celles d'un désert ancien habité.

G. B.

★ Le Jury international de la Biennale de Venise était composé de Tomas Llorens (Espagne), Carlo Arturo Quintavalle (Italie), Wenzel Jacob (Allemagne) et Shuji Takashina (Japon).

■ **DESIGN : les archives du Raymond Loewy (1893-1986)**, le designer américain d'origine française, à qui l'on doit le logo-coquillage de la Shell, celui du Frigidaire ou de Pepsodent, ont été vendues 3,2 millions de francs lors d'une vente aux enchères, samedi 10 juin à Rambouillet (Yvelines). Ces archives regroupent d'innombrables mémos, correspondances, manuscrits, dessins, photographies, maquettes, films, enregistrements, livres, coupures de presse. – *(AFP)*.

■ **MUSIQUE : Bob Dylan** ne peut empêcher la diffusion d'enregistrements pirates, a décidé, vendredi 9 juin, la Cour d'appel de Karlsruhe en Allemagne. Le chanteur avait attaqué en justice une maison de disques allemande de Paderborn (oord), qui avait commercialisé des CD pirates de concerts avec une photo du chanteur. La commercialisation d'enregistrements pirates d'artistes américains étant autorisée en Allemagne, Bob Dylan avait porté plainte pour atteinte à la propriété de l'image. La Cour a décidé que la commercialisation du CD était légale, et l'utilisation d'une photo justifiée par le fait que Bob Dylan est *« entré dans l'histoire »*. – *(AFP)*.

RÉSULTATS DES GRANDES ÉCOLES

Admissibilité

14/6 : MINES PONTS 1re série
INT Ingénieurs 1re série*
MINES DE NANTES
16/6 : ENSAI*, INSEE*, ESIEE

3615 LEMONDE
également par téléphone au 36-70-30-70

* 2,19 F/mn (+ 2,23 F/appel tél.)

CONCERTS

MARDI 13 JUIN - 20 h 30
THÉÂTRE des CHAMPS-ÉLYSÉES
SONY CLASSICAL présente :
TRIO WANDERER
Jean-Marc PHILLIPS, violon
Raphaël PIDOUX, violoncelle
Vincent COQ, piano
MENDELSSOHN, DVORAK, SMETANA
Places 40 F à 290 F.
Tél. : 49-52-50-50

JEUDI 15 JUIN - 20 h
THÉÂTRE DU CHATELET
Ensemble Intercontemporain
David Robertson
direction musicala
LONDON SINFONIETA VOICES
Luciano Berio
création mondiale

Du 15 au 21 JUIN
Auditorium du Louvre
MUSIQUE FILMÉE
LE PHILHARMONIA ORCHESTRA DE LONDRES
dans les Archives de la B.B.C.
BARENBOIM, BOULEZ, DAVIS
DU PRE, GIULINI, KLEMPERER
SARGENT, STRAVINSKI, TORTELIER
Œuvres de : BOULEZ, ELGAR
RESPIGHI, STRAVINSKI, VERDI
BEETHOVEN (Intégrale des Symphonies. Dir. KLEMPERER 1970)

Horaires des spectacles
3615 LEMONDE

LUNDI 19 JUIN - 20 h 30
THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
JEAN-PIERRE RAMPAL, flûte
REGIS PASQUIER, violon
BRUNO PASQUIER, alto
ROLAND PIDOUX, violoncelle
Mozart
Loc. Caisses 11 h à 19 h sf dim.
Loc. Tél. 49-52-50-50

Salle Pleyel : 45-61-53-00
Lundi 19 juin - 20 h 30
Maurizio POLLINI
Chopin - Schumann

JEU. 22, VEN. 23 JUIN - 20 h
CITÉ DE LA MUSIQUE
La Villette/Mo Porte-de-Pantin
44-84-44-84
3615 citémuaique
Java - Paris - Bali
Georges Aperghis
Faust et Rangda
Trio Le Cercle
Danseurs et gamelan de Saba/Bali

MARDI 25 JUIN - 16 h
THÉÂTRE DU CHÂTELET
PHILHARMONIA ORCHESTRA
ESA-PEKKA SALONEN
direction
Olivier Messiaen
Turangalila Symphonie

La mort du pianiste italien Arturo Benedetti-Michelangeli

L'un des plus grands interprètes du siècle, qui s'est éteint dans la nuit du dimanche 11 au lundi 12 juin, à l'âge de soixante-quinze ans, laisse le souvenir d'une inégalable pureté sonore

Arturo Benedetti-Michelangeli est mort à Lugano, dans la nuit du dimanche 11 au lundi 12 juin, à l'hôpital Civico, où il était soigné pour des problèmes cardiaques. Il était âgé de soixante-quinze ans. Il s'était installé en Suisse à Pura, dans le Tessin, il y a une vingtaine d'années. Né en 1920 à Orzinuovi, localité proche de Brescia, dans le nord de l'Italie, le *maestro* avait été victime d'une première crise cardiaque en 1988, en plein concert, à Bordeaux. La maladie l'avait éloigné des salles de concert, lui qui était déjà avare, par nature, de ses apparitions. Considéré comme l'un des plus grands pianistes du siècle, capricieux, mystérieux, il avait la réputation d'avoir annulé presque autant de récitals qu'il en avait donné. Maître de la technique, ses interprétations, que certains de ses critiques jugeaieot parfois trop froides, irradiaient d'une inimitable beauté sonore. Mais, en grand seigneur solitaire aux gestes raffinés, un peu las, il plongeait d'emblée l'auditeur dans le monde mystérieux qui était le sien et qui en faisait un interprète unique.

C'ÉTAIT un des plus grands et des plus étranges poètes do piano. Lorsqo'il entrait eo scène, sa lente démarche, sans bruit, sans un sourire, son visage aristocratique *ombré de mélancolie fascinaient* le spectateur. Et, d'emblée, l'auditeur était plongé dans un moode sonore très original, à la fois plantureux et quiotessencié, riche eo couleurs et mystérieux.

Avec des gestes raffinés et un peo las, il apparaissait au piano comme un grand seigneur solitaire, un « Guépard », et un interprète d'une individualité digne de celle des plus grands interprètes du début du siècle.

Non qu'il fût exubérant et excessif, mais il ne se souciait guère de retrouver une tradition, un climat historique, voire psychologique, dans les œuvres. Il vivait avec la musique et elle devenait lui-même, en toute simplicité, comme greffée sur son propre arbre généalogique. Cette sonorité abondante et dorée, sans mollesse ni dureté, cette technique déliée de toutes eotraves comme si elle n'en avait jamais connu, ces arcbitectures rêveuses et baroques, cette perpétuelle transmutatioo du tempo, du rythme, des figures mélodiques mêmes, qui semble inventer à chaque oote *une autre vérité*, on *en* retrouverait difficilement ailleurs d'aussi

ARTURO BENEDETTI-MICHELANGELI

beaux exemples, sinon cbez de très grands comme Richter.

Il almait jouer les premières sonates de Beethoveo, effaçant gaucherie et grandiloquence, doonant à ce lyrisme encore un peu empêtré une richesse d'étoffe et une élégance chevaleresque parfois miraculeuses ; mais, dans ses trop rares enregistrements, brille aussi la dernière, une splendide sonate *Opus* 111.

Son Mozart était plein de sève, de jeunesse, d'une *rayonnante* beauté ; les *Ballades* de Brahms voguaient dans un extraordinaire climat de légendes germaniques, éclairées par un soleil comme émergeant de brumes vénitiennes.

Avec Debussy, il pénétrait ao plus intime de son art. Le trait gorgé de lumière se brouillait soudain en profondeurs moirées, les traces de la réalité s'effaçaient comme « *des pas sur la neige* » et il ne restait plus dans les *Images* qu'un paradis de la sonorité où le mouvement des lignes mariait la noochalance rêveuse à la splendeur architecturale. La volupté sooore confinait à l'extase.

Né le 5 janvier 1920 à Brescia, cet homme paradoxal, qui avait un nom flamboyant appelant le souvenir de Michel-Aoge et de Toscanini, affirmait qu'il n'était eo rien italieo, mais « *d'origine slave, d'âme slave et de culture autrichienne* », qu'il avait voyagé à travers l'Europe avec sa grand-mère et travaillé le piano tout seul...

> Il fut la terreur des organisateurs, toujours anxieux de ses désistements légendaires

Il avait commencé le violon à quatre ans, mais à la suite d'une pneumonie il se tourna vers le piano. Sa biographie nous apprend tout de même qu'il étudia la musique au Conservatoire de Milan et travailla trois ans son instrument avec Giovanni Anfossi. Mais, autre paradoxe, le pian*a* n'était pas sa principale passion ; il avait fait des études de médecine pendant cinq ans, adorait le ski et les voitures et, en 1939, il remporta à la fois le concours international de piano de Genève et une course automobile !

Sa carrière avait pris un brillant départ lorsqo'il tomba gravement malade, en 1949. Immobilisé à Brescia, *il se consacre alors* à l'enseignement de la musique et à un festival de piano. En 1959, il reprend ses concerts, mais de façoo parcimonieuse, et il sera la terreur des organisateurs, toujours anxieux de ses désistements légendaires, parfois à la veille d'un récital ou même à l'entracte, comme à Pleyel en oovembre 1978. En 1972, pour échapper au fisc, il s'installe en Suisse. Mais, cinq ans après, ses dettes ayant été annulées, il revient se fixer dans les montagnes du Trentin et donne un récital au Vatican devant lmit mille personnes.

Excellent artisan, il entourait ses pianos de soins méticuleux, les mainteoant toujours à une température constante et emportant l'uo d'eux dans tous ses concerts, même lointains.

Jacques Lonchampt

Discographie

On trouvera la plupart des enregistrements d'Arturo Benedetti-Michelangeli chez Deutsche Grammophon. On retiendra surtout : les *Sonates n° 4* (DG) et *32*, opus 111 (DK) ; les *1er* et *5e Concertos* de Beethoven (avec Giolini) (DG) ; les *Ballades*, de Brahms (DG) ; les deux cahiers d'*Images* (DG), *Children's Corner* (DG) et les premier et second livres des *Préludes*, de Debussy (DG) ; *Carnaval* opus 9 de Schumann (EMI) ; Rachmaninov : *Concerto n° 4*, et Ravel : *Concerto en sol M* (EMI). Il existe également des enregistrements de jeunesse (Teldec) et de très oombreux enregistrements pirates dans des marques italiennes, doot le coocerto *L'Empereur*, de Beethoven, avec Sergiu Celibidache et l'Orchestre national de France, et la *Totentanz*, de Franz Liszt dirigée par Rafael Kubelik.

Dix-sept mille jeunes réunis à Bercy pour la sixième « dance machine »

DEHORS, devant le Palais omnisports de Bercy, c'est la banlieue. Bonnets de laine enfoncés jusqu'aux oreilles, casquettes de rappeur, ils aiment la musique et ils ont la haine : ils n'ont pas de place pour « Dance machine ». Dedans, dix-sept mille jeunes, parfois très jeunes, sont venus faire la fête avec Fun radio et M 6. Ils sont arrivés dès 18 heures, samedi 10 juin, pour être « *dans la fosse* », tout près des groupes comme Ice MC, Snap, MN 8, 20 Fingers, Haddaway, leurs stars. Des filles ont écrit « *East 17* » au marqueur, sur leur front, sur leurs joues : à Paris, comme en Italie, en Allemagne ou en Belgique, ces quatre musiciens anglais hystérisent les adolescentes.

Avant 23 heures – selon la pendule de M 6, qui retransmet « Dance machine » –, rien de sérieux. Lolitas en pulls moulants, garçons en jeans extra large, image de marque reprise par le magazine *XL*, qui raconte les *dance-machines*, on danse sur la *dance*... commerciale. Cette musique-là est faite pour ça : vague floue venue d'Europe, héritière de la musique disco, grosse de multiples familles – la techno, la house, l'acid jazz –, elle repique tous les sons, toutes les tendances, toutes les mélodies sur une rythmique basique, pour faire « *bouger* » les gens.

Un tee-shirt « Dance machine 6 », estampillé par les sponsors, est donné à l'entrée : on le porte par-dessus l'autre, comme dans les meetings de la présidentielle 1995 ; on le garde précieusement, pour le collège ou la plage des vacances. Les filles montent sur les épaules des garçons, la vie est belle. « *Na coke* », chante Dr Alban, star parmi les stars. L'Orangina – parrain de l'émission et seule boisson autorisée – coule à flots.

La *dance*, avec sa rythmique basique, est « *tap efficace* », comme ils disent. Surtout quand les DJ's (disk jockeys) la jouent à fond (70 000 watts). Quand le générique de M 6 s'affiche, en direct, sur l'écran géant, la salle est chaude. Difool, le trublion de Fun Radio, et Ophélie Winter, la « Mademoiselle dance » de M 6, bondissent sur la scène. « *Ce soir, vous allez danser, et ils seront des millions à vous voir, à la télé* ». Lorsque les *loumas, ces drôles de caméras* à long cou, survolent les têtes, c'est la folie : on hurle, on lève les bras, on envoie un baiser ou un coucou aux copains de Pontoise ou de Boulogne qui dansent devant le petit écran. « *Dance machine, c'est comme une boîte, avec en plus les chanteurs, et la télé* », explique une fan.

Sur la scène, les grands noms de l'« eurodance » se déchaînent. Tous sont sportifs et sculpturaux. Tous sont sexy et fiers de l'être. Adidas et shorts satin, bodys fluo et pantalons *seventies*, ils chantent la nostalgie d'one époque inconnue, célèbrent la beauté et le corps. Le marketing commence très tôt : pour mettre toutes les chances du côté de « Dance machine 6 », la « compil » numéro 6, produite par Fun, M 6 et Airplays Records, un label spécialisé dans la *dance*, est déjà dans les bacs des disquaires... depuis le 23 mai.

A 2 heures, les groupes partent, les DJ's arrivent. Les parents attendent dans la voiture ceux qui avaient la permission de 3 heures du matin. Etrange et sage ballet qui croise les indésirables : ceux que les CRS ont repérés, parce qu'ils « *planquent dans les stations de métro et fondent à sept ou huit sur les gamins pour leur voler leurs billets* » ; ceux que le service d'ordre a jetés hors de Bercy, parce qu'ils « *piquent les chaînes de baptême ou balancent la bombe lacry dans les yeux* », explique une fille. « *Ici, il n'y a pas de physionomistes qui sélectionnent sur le faciès, comme dans les boites parisiennes branchées* », justifie fièrement Benoît Sillard, le patron de Fun. Pas la peine : la place, samedi, valait 180 francs.

Ariane Chemin

Une réussite bâtie sur les compilations de titres

La *dance* s'organise autour de marchés jusqu'alors négligés par une industrie basée à Londres, New York ou Los Angeles. Italiens, Allemands, Scandinaves et Belges sont les piliers de ce genre musical. « *L'Europe continentale riche est devenue le lieu de production de la dance* », résume Henri Maurel, président de Radio FG. Comme pour la pop music, le succès de la dance s'est bâti sur des compilations de titres. Scorpio, un label spécialisé dans la dance (2 Unlimited, Haddaway), a organisé la première fête du genre, à Bercy, le 5 mai 1990. Les dix compilations de « *la plus grande discothèque du monde* » oscillent entre 350 000 et 500 000 exemplaires vendus. Les six « Dance machine », produites par Airplay Records, ont déjà atteint 1,7 million de ventes cumulées. Ce genre populaire ne pouvait que séduire la télévision. « *Les écrans publicitaires doublent les ventes* », affirme Frédérick Segrell-There, directeur général d'Airplay Records. Sur M 6, les « Dance machine » réunissent plus d'un million de téléspectateurs nocturnes.

Catherine Ringer et Richard Galliano en duo radieux

La chanteuse des Rita Mitsouko et l'accordéoniste ont enflammé la Cité de la musique

TROIS JOURS durant, do 9 au 11 juin, la Cité de la musique, à Paris, a donné carte blanche à l'un des instrumentistes français les plus doués de sa génération, l'accordéoniste Richard Galliano. Amour-obsession, l'instrument fétiche du Niçois, dont les ascendances se situent du côté de l'Italie, maison mère de l'accordéon, a servi de fil conducteur au voyage.

Galliano, qui préside, chaque *fin* d'été, aux destinées artistiques du Festival de Tulle, l'un des plus beaux panachés accordéonistiques du temps, est un habitué de ces voyages en terres virtuoses. Ainsi avait-il convié à ces festivités parisiennes les Brésiliens Oswaldinho, sorte de bûcheron qui découperait de la dentelle à la hache sans l'abîmer, et Sivuca, albinos multi-instrumentiste, grand mélangeur de styles et de rythmes, deux Nordestins adeptes du *forro*, danse de la Saint-Jean, style musical hérité du Portugal et marqué du sceau indigène.

Mais ces fous de *forro* ont follement mélangé la musique autochtone avec le jazz, le funk oo la chanson. Sivuca fut le comparse de l'harmoniciste Toots Thielemans, celui de Harry Belafonte ou de Myriam Makeba. Oswaldinho compose et improvise avec le même appétit que Clayton Chenier, fils de Clifton et repreneur de l'orchestre familial, le Red Hot Louisiana Band, que Richard Galliano avait aussi invité à « *faire du jazz* » à la Cité de la musique – l'expression est ici synonyme de liberté et d'improvisation.

Avant de reprendre le *Concerto pour accordéon et orchestre* de Jean Wiener, créé en 1957 par l'accordéoniste Gilbert Roussel, ou d'exposer, en trio, ses idées sur le new musette, le pendant musette du tango rénové selon Piazzola, Richard Galliano fut accompagnateur, tâche ingrate du point de vue de la notariété, heureuse du point de vue de la complicité, surtout quand les chanteurs ont pour nom Juliette Gréco ou Claude Nougaro.

ENFANT TERRIBLE

Nougaro est un habitué du duo intimiste depuis sa tournée marathon avec le pianiste Maurice Vander. Il aurait bien renouvelé l'expérience, comme le lui avait demandé Richard Galliano, mais, convalescent, après des ennuis cardiaques, il avait passé la main à Juliette Gréco. Avec ses musiciens et sans Galliano, la dame en noir eut ainsi, dimanche 11 juin, le bonheur d'introduire la chanson française classique à la Cité de la musique, six mois après son ouverture au public.

La surprise, la cerise sur le gâteau, s'appelle Catherine Ringer. La chanteuse des Rita Mitsouko est l'enfant terrible du rock fraoçais, chanteuse extrême à la voix suspendue sur la corde raide des dérapages électriques et des révoltes contenues. Richard Galliano l'avait croisée dans une émission télévisée pour un hommage à Edith Piaf.

A la Cité de la musique, ils ont repris ensemble des standards de la Môme Piaf, *Mon Dieu*, *Padam Padam*, glissés entre *Heaven*, de Mick Jaegger, *Les Assis*, de Rimbaud mis en musique par Ferré, *Inda*, une chanson sud-américaine reprise par Caetano Veloso, ou encore *Où sont-ils donc ?*, de Charles Trenet. Tout d'orange-pourpre vêtue, Catherine Ringer, concentrée, la voix sûre et le geste maladroit, s'approche de ces chansons qui la touchent de très près, comme s'il fallait les sculpter, les arroodir et les cisailler avant de les pénétrer, graves en profondeur, aigus au bord du cri.

Anarchiste par penchant, heureose, infiniment heureuse, devant ces gouailantes de cour d'immeuble, Catherine Ringer mime le linge qu'on étend, les cœurs qui ont soif de rêve, les jours perdus, avec des allures de grande fille intimidée. Derrière, Galliano swingue, souligne, précipite, rattrape, brode, et Ringer s'amuse beaucoup.

La salle oe se lasse pas de cet excercice inaccootumé – une star du rock hésite rarement eo France à remettre en question son statut en sortant du moule qu'elle s'est forgé. Aux rappels, Ringer se paye une tranche de Rita Mitsouko (*Les Histoires d'A*), reprend *Padam Padam* pour la secoode fois, si à l'aise, si contente, que la poésie coule de source.

Véronique Mortaigne

Polémiques autour de la projection, dans Central Park à New York, du dernier dessin animé des studios Disney

NEW YORK
correspondance

Quatre écrans de trente mètres de haut sur quarante de large, buit projecteurs, trois cent cinquante camions, soixante-cinq kilomètres de câble, assez de watts et d'ampères pour illuminer le World Trade Center... Samedi 10 juin, à New York, Disney o'a pas fait les choses à moitié. Sur les dix mille mètres carrés de la grande pelouse de Central Park, le studio présentait non pas un habituel concert mais, en première mondiale, *Pocahantas*, son trente-troisième dessin animé – le premier dont l'héroïne, indienne, appartienne à une mioorité ethnique.

Dès 14 heures, New-Yorkais et touristes installaient couvertures et paniers de pique-nique sur la pelouse. Le soir, oo comptait près de cent dix mille spectateurs. Après un spectacle musical (les meilleures bandes sonores des films de Disney), le dessin animé était enfin projeté. Il y a eu de la pluie, on a ouvert les parapluies, on a fait la queue aux toilettes (trois cent neuf installations portables), aux buvettes, aux boutiques de souvenirs (25 dollars la couverture, 15 la casquette de base-ball). Personne ne s'est plaint de ce Woodstock pour enfants.

Les polémiques, elles sont apparues les semaines précédant l'événement . Pour installer scènes, écrans et sono, la grande pelouse de Central Park a été fermée au public peodant près de trois semaines. D'où l'avalanche de protestations.

> Disney a donné 1 million de dollars à la municipalité pour la projection de « Pocahontas »

De plus, par tradition, les concerts à Ceotral Park sont gratuits et libres d'accès. Pour *Pocahantas*, il fallait un ticket, délivré gratuitement certes, mais les premiers arrivés ont été les premiers servis. Soixante mille billets oot ainsi été distribués au cours d'une loterie. Un important marché noir s'est oaturellement mis en place – des places oot atteint jusqu'à 50 dollars. La municipalité est enfin critiquée pour avoir prêté Central Park à la première d'un film. Ancien maire de New York (démocrate), Ed Roch parle, dans le *New York Post*, de « *détournement d'espaces publics* ». Réponse du maire actuel (républicain), Rudy Giuliani : « *Disney a donné 1 million de dollars à la ville pour cet événement* »

Reste le film. *Pocahantas* était l'un des vingt enfants du chef de la tribu Powhatan (Virginie). Seloo les historiens, bien des détails de sa vie demeurent flous, mais deux faits sembleot indéniables : elle avait *anze* ans lorsqu'elle entra en contact avec les Européens. Plus tard, elle épousa un Blanc. La Pocahontas *da* film a vingt ans, des yeux de biche, une bouche eo boutan de rose, uoe crinière brune, une peau à peine bistrée et porte une peau de bête plus moulante qu'un maillot en Lycra. Son corps ? Celui d'un mannequin (selon l'hebdomadaire *Entertainment Weekly*, la top model Christy Turlington servit de modèle). Dans le film, elle tombe amoureuse du beau capitaine John Smith, vingt-sept ans, blond aux yeux aussi bleus que ceux de Mel Gibson qui lui donne sa voix.

Sans doute était-il trop difficile – du moins pour un film « tous publics » – d'imaginer une liaison entre un adulte et une fillette de douze ans. Mais, affirment des historiens, le film ignore le rapt de Pocahontas par les colons britanniques – enlèvement qui entraîna sa conversion au christianisme (elle prit le nom de Rebecca) et son mariage avec le colon John Rolfe. Surtout, elle o'eut jamais, dit-oo, de liaison avec John Smith.

Parce que la culture indienne est esseotiellemeot orale, pour nombre de spectateurs, *Pocahontas* de Disney fera office de version définitive. Soucieux du « politiquement correct », échaudé par les protestations des Arabo-Américains à propos d'*Aladin*, Disney s'est entouré de conseillers iodiens. Le studio ajoute que, s'inspirant d'une légende, il *n'aspirait* pas à réaliser un documentaire, et souligne que l'histoire de la princesse est source de controverse parmi les Indiens eux-mêmes.

Deux des coosultants s'opposent. Shirley « Little Dove » Custolow, fille d'un chef Powhatan, servit (entre autres) de modèle au visage de la Pocahontas animée. Elle espérait que le film « *rétablirait une partie de la vérité* », mais elle est sortie effondrée de la projection et a même souhaité que le nom de la princesse soit éliminé du titre. Pour sa part, l'activiste indien Russell Means, qui prête sa voix au père de Pocahontas, préfère voir le bon côté des choses : « *Pour la première fois, vous avez une héroïne indienne positive, l'Indien n'est pas, comme d'habitude, uniquement associé à la guerre. Voilà ce qui sera perçu par les générations futures.* »

Henri Béhar

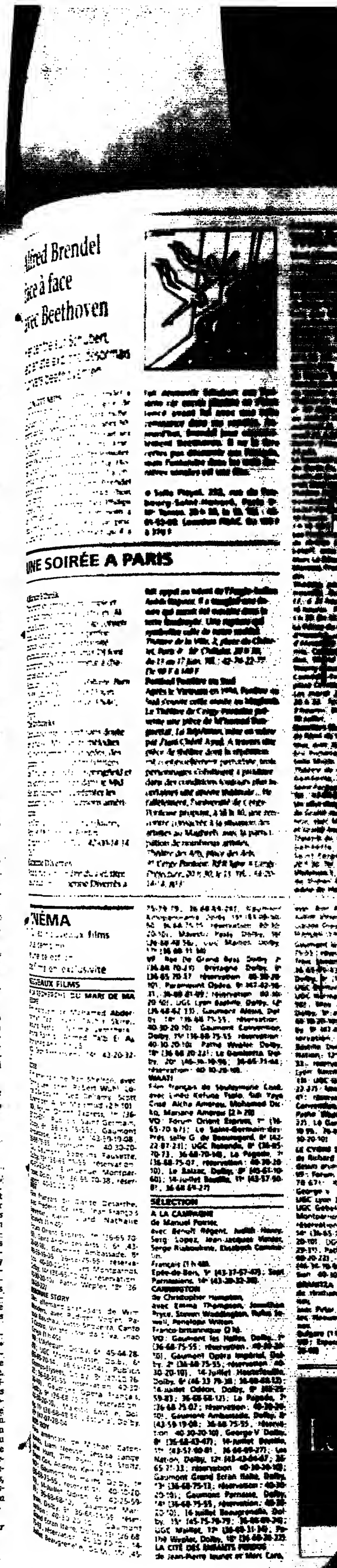

Alfred Brendel face à face avec Beethoven

Hier centré sur Schubert, le pianiste explore désormais l'univers beethovénien

LONGTEMPS, Alfred Brendel a fait honneur à un catalogue de disques sans prestige mais richement doté : pendant les années 50-60, le jeune pianiste y côtoyait ses collègues Guiomar Novaes, Friedrich Wührer et Vlado Perlemuter, les chefs d'orchestre Jascha Horenstein et Otto Klemperer. La critique appréciait le jeune Brendel sans trop savoir qui il était (bon signe). Puis il est entré chez Philips en 1971 et, d'un coup, son nom a été connu du public. Pour un peu, il serait possible d'affirmer qu'il a fait découvrir Schubert aux Parisiens car aucun pianiste ne s'était lancé avant lui avec une telle constance dans ses sonates. Aujourd'hui, Brendel joue essentiellement Beethoven. Il ne le fera certes pas découvrir aux Français, mais l'entendre dans les trois dernières sonates est une fête.

★ **Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, le 13. Tél. : 45-61-53-00. Location FNAC. De 120 F à 370 F.**

UNE SOIRÉE A PARIS

Alliance Ethnik
Préférant les ambiances *simple et funky* aux rimes revendicatrices, Alliance Ethnik a réussi un rap consensuel. La vigueur de leurs performances scéniques, la virtuosité spectaculaire de leurs deux DJ font triompher la bonne humeur à chacun de leur concert.
Batacian, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. 20 h 30, le 13 juin. Tél. : 47-00-55-22. Location FNAC, Virgin.

The Jayhawks
Leur classicisme dessert sans doute les Jayhawks. Mais leurs mélodies folk-rock finement ouvragées, des guitares tintinnabulantes héritées des Byrds et de Buffalo Springfield et une sérénité enracinée dans le Middlewest, suffisent à contenter les amateurs de belles chansons américaines.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 21 heures, le 13 juin. Tél. : 42-00-14-14. 100 F.

Catherine Diverrès
Pour porter son *Ombre du ciel*, titre de sa création, Catherine Diverrès a fait appel au talent de l'Anglo-Indien Anish Kapoor. Il a imaginé une fissure qui aurait été ouverte dans la terre foudroyée. Une rupture qui symbolise celle de notre société.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 20 h 30, du 13 au 17 juin. Tél. : 42-74-22-77. De 90 F à 140 F.

Festival Fenêtre au Sud
Après le Vietnam en 1994, Fenêtre au Sud s'ouvre cette année au Maghreb. Le Théâtre de Cergy-Pontoise présente une pièce de M'hamed Benguettaf, *La Répétition*, mise en scène par Ziani Chérif Ayad. A travers une pièce de théâtre dont la répétition est continuellement perturbée, trois personnages s'obstinent à produire dans des conditions toujours plus incertaines une œuvre théâtrale... Parallèlement, l'université de Cergy-Pontoise propose, à 18 h 30, une rencontre consacrée à la situation des artistes au Maghreb, avec la participation de nombreux artistes.
Théâtre des Arts, place des Arts, 95 Cergy-Pontoise. RER ligne A Cergy-Préfecture. 20 h 30, le 13. Tél. : 34-20-14-14. 80 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Île-de-France

NOUVEAUTÉS

Le Grand Retour de Boris Spielman
de Serge Kribus, mise en scène de l'auteur, avec Gilles Segal, Serge Kribus et Layla Nabulsi.
Théâtre de l'Est parisien, 159, avenue Gambetta, Paris 20e. Mo Pelleport, Saint-Fargeau. Le mercredi 14, à 20 h 30. Tél. : 43-64-80-80. 40 F.

Lunch ; Dog
de Steven Berkoff, mise en scène de Patricia Kessler et Les Clack, avec Patricia Kessler et Les Clack.
Théâtre de Nesle, 8, rue de Nesle, Paris 6e. Mo Odéon, Pont-Neuf. Du jeudi 15 au samedi 17, les lundi 19, mardi 20, mercredi 21, jeudi 22, vendredi 23, samedi 24, à 20 heures. Tél. : 46-34-61-04. Durée : 1 heure. 60 F et 80 F. Jusqu'au 24 juin.*

La Lune et l'ampoule
de Dario Fo, mise en scène de Cathie Blasin et Luciano Travaglione, avec Patrick Dray et Luciano Travaglione.
Théâtre de l'Est parisien, 159, avenue Gambetta, Paris 20e. Mo Pelleport, Saint-Fargeau. Le samedi 17, à 19 heures. Tél. : 43-64-80-80. Durée : 1 h 10. 40 F.

Les Pieds dans l'eau
de Jérôme Deschamps et Macha Makeleff, avec Lorella Cravotta, Jean-Marc Le Bihour, Bruno Lochet, Yolande Moreau, François Morel et Olivier Saladin.
Théâtre, place Jacques-Brel, 78 Sartrouville. Du mercredi 14 au samedi 17, à 21 heures ; la dimanche 18, à 16 heures. Tél. : 39-14-23-77. Durée : 1 h 30. De 55 F à 120 F.*

La Prince de Hombourg
d'Heinrich von Kleist, mise en scène d'Alexander Lang, avec Catherine Sarnie, Catherine Ferran, Gérard Giroudon, Muriel Mayette, Michel Favory, Thierry Handisse.
Comédie-Française salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Les mardi 20, jeudi 22, lundi 26, à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 25 F à 170 F. Jusqu'au 30 juillet.

Quartiers libres
de Rémi de Vos, mise en scène de l'auteur, avec Xavier Béja, Francis Benoît, Eric Forterre, Nadine Marcovici et Isabelle Mazin.
Théâtre de l'Est parisien, 159, avenue Gambetta, Paris 20e. Mo Pelleport, Saint-Fargeau. Le jeudi 15, à 20 h 30. Tél. : 43-64-80-80. 40 F.

Un aller simple
de Grand-Jouan, mise en scène de l'auteur, avec Michel Robin, Jean Mourat et Grand-Jouan.
Théâtre de l'Est parisien, 159, avenue Gambetta, Paris 20e. Mo Pelleport, Saint-Fargeau. Le vendredi 16, à 20 h 30. Tél. : 43-64-80-80. 40 F.

Violences 1, corps et tentations
de Didier Georges Gabily, mise en scène de Pierre Pirol, avec Hélène Dubault, Frédéric Schmitt, Michel Pavloff, Danièle Boccacino, Sofia Bardini, Armelle Houkanrin, Nathalia Sosson.
Studio-théâtre du TEM, 19, rue Antoinette, 93 Montreuil. Les jeudi 15 et jeudi 22, à 21 heures ; les samedi 17, dimanche 18, samedi 24, dimanche 25, à 17 heures. Tél. : 48-58-92-09. Durée : 1 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 25 juin.

SÉLECTION

Cahiers de Malte Laurids Brigge
de Rainer Maria Rilke, mise en scène de Camila Saraceni, avec Fatima Manet et Gilles Nicolas.
Lavoir moderne parisien-Procréart, 35, rue Léon, Paris 18e. Mo Château-Rouge, Marcadet-Poissonniers. Du mardi au vendredi, le lundi, à 30 h 30. Tél. : 42-52-09-14. Durée : 1 h 15. 60 F et 90 F. Jusqu'au 7 juillet.*

Les Chutes du Zambèze
de Daniel Soulier, mise en scène de Jean-Christian Grinevald et Daniel Soulier, avec Annie Girardot, Jean-Christian Grinevald, Laure Guillam, Olivier Jeannelle et la voix de Jacques Debary.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 heures. De 80 F à 150 F. Jusqu'au 2 juillet.*

Les Crabes
de Roland Dubillard, mise en scène de l'auteur, avec Simon Bakhouche, Ariane Dubillard, Maria Machado et Alain Payen.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. Du mardi au samedi, à 21 h 15 ; le dimanche, à 17 h 15. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 15. 70 F et 100 F. Jusqu'au 2 juillet.*

Dedans notre maison
de Roland Dubillard, mise en scène de l'auteur, avec Simon Bakhouche, Annabel de Courson, Ariane Dubillard et Alain Payen.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. Du mardi au samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 15. 70 F et 100 F. Jusqu'au 2 juillet.*

Hopscotch ; The Problem
d'Israël Horovitz et A. R. Gurney Jr, mise en scène de Judith Burnett, avec Lisa Jacobs et Fabrice Scott.
Théâtre de Nesle, 8, rue de Nesle, Paris 6e. Mo Odéon, Pont-Neuf. Du mardi au samedi, le lundi, à 19 h 45. Tél. : 46-34-61-04. Durée : 1 heure. 60 F et 80 F. Jusqu'au 1er juillet.*

Il Campiello
da Carlo Goldoni, mise en scène de Laurent Serrano, avec Cendre Chassana, Nicola Fallat, Marc Michel Georges, Juliot Gillet, Cécile Leterme, Bobette Levesque, Marion Maret, Julien Muller, Sylvain Savard et Claire Zuber.
Lycée Fénelon, 13, rue Suger, Paris 6e. Mo Saint-Michel. Du mardi au samedi, le lundi, à 21 h 15. Tél. : 42-45-67-05. Durée : 1 h 30. 80 F et 100 F. Jusqu'au 1er juillet.*

Le Journal d'Anne Frank
de Frances Goodrich et Albert Hackett, d'après Anne Frank, mise en scène de Pierre Franck, avec Marie Gillain, Catherine Arditi, Danièle Arditi, Maurice Bénichou, Jean-Marie Bernicat, Barnard Combrey.
Théâtre Hébertot, 78 bis, boulevard des Batignolles, Paris 17e. Mo Villiers, Rome. Du mardi au vendredi, à 20 h 45 ; le samedi, à 16 h 30 et 20 h 45 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 2 h 30. De 100 F à 250 F. Jusqu'au 30 juillet.

Mille francs de récompense
de Victor Hugo, mise en scène de Jean-Paul Roussillon, avec Simon Eine, Nicolas Silberg, Dominique Rozan, Catherine Ferran, Jean-Yves Dubois, Jean-Pierre Michaël, Pierre Vial, Thibault de Montalembert.
Comédie-Française salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Les jeudi 15 et mardi 27, à 20 h 30 ; le dimanche 18, à 14 h 30 et 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 10. De 25 F à 170 F. Jusqu'au 28 juillet.

La Mort d'Auguste
de Romain Weingarten, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Dominique Pinon, Jacques Le Carpentier et Luce Mouchel.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Du marcradi 14 au samadi 17, à 20 h 30 ; la dimanche 18, à 15 h 30. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 1 h 30. De 100 F à 150 F. Dernières.*

Ni bon ni méchant
de Rainer Werner Fassbinder, mise en scène de Jacques Oursin, avec Emmanuelle Bon, Aymeric Demarigny, Etienne Fague, Eduardo Feletti, Zakariya Gouram.
Théâtre Lucien-Paye, 45, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire, Mo Porte-d'Orléans. Du mercredi au samedi, le lundi, à 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 42-55-25-45. Durée : 1 h 25. 60 F et 80 F. Jusqu'au 22 juin.*

Peines d'amour perdues
de William Shakespeare, mise en scène de Laurent Pelly, avec Gilles Arbona, Nathalie Bensard, Pierre Berriau, Charlotte Clamens, Eric Elmosnino, Pascal Elso, Hervé Falloux, Rémi Gibier, Régnald Huguenin.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon. Les mercredi 14, vendredi 16, samedi 17, mardi 20, mercredi 21, vendredi 23, samedi 24, à 20 h 30 ; les jeudi 15 et jeudi 22, à 19 h 30 ; le dimanche 18, à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 3 heures. De 30 F à 170 F. Jusqu'au 24 juin.

Le Retable des damnées
da Francisco Nieva, mise en scène d'Agathe Alexis, avec Gauthier Baillot, Guy-Pierre Couleau, Sylvie Debrun, Benjamin Knobil, Nathalie Ortega et Patricia Pottier.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Le mercredi, à 12 h 30 et 21 heures ; les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 2 h 40. De 100 F à 150 F. Jusqu'au 25 juin.*

La Thébaïde
da Jean Racine, mise en scène de Yannis Kokkos, avec Catherine Samie, Jean-Yves Dubois, Michel Favory, Anne Kessler, Nathalie Nerval, Redjep Mitrovitsa.
Comédie-Française salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Les mercredi 14, samedi 17, samedi 24, à 14 h 30 et 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 25 F à 170 F. Jusqu'au 24 juin.

Trois Labiche
d'après Eugène Labiche, mise en scène d'Hervé Petit, avec Patricia Dinev, René Hernandez, Hervé Petit, Antoine Roux, Valérie Stroh, Radha Vall et en alternance Antoine Rosset ou Christian Roux (pianistes).
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mo Porte-de-Vanves. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; la dimanche, à 17 heures. Tél. : 45-31-10-96. Durée : 2 h 15. 90 F et 120 F. Jusqu'au 25 juin.*

True West
de Sam Shepard, mise en scène de Nick Calderbank, avec Robert William Bradford, Thomas D. Kaufman, Robert Barr et Irene Hilda.
Théâtre de Nesle, 8, rue de Nesle, Paris 6e. Mo Odéon, Pont-Neuf. Du mardi au samedi, à 21 heures. Tél. : 46-34-61-04. Durée : 1 h 30. 60 F et 80 F. Jusqu'au 29 juillet.*

Un air de famille
d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, mise en scène de Stephan Meldegg, avec Claire Maurier, Agnès Jaoui, Catherine Frot, Jean-Pierre Bacri.
Théâtre de la Renaissance, 20, boulevard Saint-Martin, Paris 10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au vendredi, à 30 h 30 ; le samedi, à 17 h 30 et 20 h 30. Tél. : 42-08-18-50. Durée : 1 h 45. De 60 F à 220 F. Jusqu'au 8 juillet.

Voyageur immobile
de Philippe Genty, mise en scène de l'auteur, avec Bérangère Altieri-Leca, Damien Bouvet, Martin Chaput, Jorge Pico Puchades, Catherine Salvini.
Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 16, boulevard Saint-Martin, Paris 10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au samedi, à 21 heures. Tél. : 42-08-00-32. Durée : 1 h 30. 90 F et 180 F. Jusqu'au 24 juin.*

Zoo Story
d'Edward Albee, mise en scène de Bob Meyer, avec Bob Meyer et Edmund Robinson.
Théâtre de Nesle, 8, rue de Nesle, Paris 6e. Mo Odéon, Pont-Neuf. Du mardi au samedi, le lundi, à 21 h 30. Tél. : 46-34-61-04. Durée : 1 heure. 60 F et 80 F. Jusqu'au 24 juin.*

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité

NOUVEAUX FILMS

A LA RECHERCHE DU MARI DE MA FEMME
Film marocain de Mohamed Abderrahman Tazi, avec Bachir Skirej, Mouna Fettou, Naïma Lemcherki, Amina Rachid, Ahmed Taïb El Aj, Mohamed Afifi (1 h 28).
VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

COBB
Film américain de Ron Shelton, avec Tommy Lee Jones, Robert Wuhl, Lolita Davidovich, Ned Bellamy, Scott Burkholder, Allan Malamud (2 h 10).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Publicis Saint-Germain, Dolby, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, Dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).

FAST
Film français de Dante Desarthe, avec Frédéric Géiard, Jean-François Stévenin, Karin Viard, Nathalie Schmidt (1 h 45).
Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, Dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

LISBONNE STORY
Film allamand-portugais de Wim Wenders, avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José da Silva, Joao Canijo (1 h 40).
VO : L'Arlequin, Dolby, 6e (45-44-28-80) ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Publicis Champs-Elysées, Dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, Dolby, 11e (36-68-48-56) ; Escurial, Dolby, 13e (47-07-28-04).

ROB ROY
Film américain de Michael Caton-Jones, Liam Neeson, Jessica Lange, John Hurt, Tim Roth, Eric Stoltz, Brian Cox, Andrew Keir (2 h 17).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, Dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, Dolby, 17e (36-68-31-34).
VF : Rex (le Grand Rex), Dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, Dolby, 6e (36-65-70-37, réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

WAATI
Film français de Souleymane Cissé, avec Linéo Kefuoe Tsolo, Sidi Yaya Cissé, Aïcha Amerou, Mohamed Dicko, Mariane Amerou (2 h 20).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, Dolby, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

SÉLECTION

A LA CAMPAGNE
de Manuel Poirier,
avec Benoît Régent, Judith Henry, Sergi Lopez, Jean-Jacques Vanier, Serge Riaboukine, Elisabeth Commelin.
Français (1 h 48).
Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CARRINGTON
de Christopher Hampton,
avec Emma Thompson, Jonathan Pryce, Steven Waddington, Rufus Sewell, Penelope Wilton.
Franco-britannique (2 h).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, Dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).
LA CITÉ DES ENFANTS PERDUS
de Jean-Pierre Jeunet et Marc Caro, avec Ron Perlman, Daniel Emilfork, Judith Vittet, Dominique Pinon, Jean-Claude Dreyfus, Geneviève Brunet.
Français (1 h 52).
Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, Dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; Max Linder Panorama, THX, Dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, Dolby, 11e (36-68-48-56) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, Dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, Dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LE CYGNE ET LA PRINCESSE
de Richard Rich,
dessin animé américain (1 h 28).
VF : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; George-V, Dolby, 6e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, Dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

GRANITZA
de Hristian Notchev et Ilian Simeonov,
avec Petar Popyordanov, Marian Valev, Naoum Schopov ; Nicolaï Dugonov.
Bulgare (1 h 25).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA HAINE
de Mathieu Kassovitz,
avec Vincent Cassel, Hubert Kounde, Saïd Taghmaoui, Karim Belkhadra, Edouard Montoute, François Levantal.
Français, noir et blanc (1 h 35).
Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, Dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, Dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, Dolby, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, Dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, Dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).
HAUT BAS FRAGILE
de Jacques Rivette,
avec Marianne Denicourt, Nathalie Richard, Laurance Côte, André Marcon, Bruno Todeschini, Anna Karina.
Français (2 h 49).
Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
LA JARRE
d'Ibrahim Pzouzesh,
avec Bahzad Khodavelsi, Fatemah Azrah, Alireza Haji-Ghaseini, Ramazan Molla-Abbasi, Hossein Balai, Abbas Khavaninzadah.
Iranien (1 h 26).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
JEFFERSON A PARIS
de James Ivory,
avec Nick Nolte, Greta Scacchi, Gwyneth Paltrow, Thandia Newton, Seth Gilliam.
Américain (2 h 19).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Action, Dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; UGC Odéon, Dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Champs-Elysées, Dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Bastille, Dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, Dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).
JLG/JLG
de Jean-Luc Godard,
avec Geneviève Pasquiar, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza, André S. Labarthe, Louis Séguin.
Français (1 h 20).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).
KISS OF DEATH
de Barbet Schroedar,
avec David Caruso, Nicolas Cage, Samuel L. Jackson, Kathryn Erbe, Helan Hunt, Michael Rapaport.
Américain (1 h 40).
Interdit – 12 ans.
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Biarritz-Majestic, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, Dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).
KRIM
d'Ahmed Bouchaala,
avec Hammou Graia, Elisabeth Rose, Philippe Clay, Zakia Tahiri, Mireïlla Perriar, Jean-Claude Dreyfus.
Français (1 h 25).
Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67).
LAST SEDUCTION
de John Dahl,
avec Linda Fiorentino, Peter Berg, Bill Pullman, J. T. Walsh, Bill Nunn, Bill Pullman.
Américain (1 h 50).
VO : Forum Oriant Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, Dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George-V, THX, Dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, Dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, Dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27).
MÉCANIQUES CÉLESTES
de Fina Torres,
avec Ariadna Gil, Ariella Dombasla, Evelyne Didi, Frédéric Longbois, Lluis Homar, Alma Rosa Castellanos.
Franco-vénézuélian-belge-espagnol (1 h 25).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts II, Dolby, 6e (43-26-80-25) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
MERCEDES, MON AMOUR
de Bay Okan,
avec Ilyas Salman, Valérie Lemoine, Micky Sebastian, Alexandar Gittinger.
Franco-allemand (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
SALAM CINÉMA
da Mohsen Makhmalbaf,
avec Azadah Zanganah, Maryam Keyhan, Feyzolah Ghashghai, Shaghayegh Djodat.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

REPRISES

EN COMPAGNIE DE MAX LINDER
de Maud Linder,
Français, 1963, noir et blanc (1 h 24).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).
FALSTAFF
d'Orson Welles,
avec Orson Welles, Jeanne Moreau, Margaret Rutherford, John Gielgud, Marina Vlady, Fernando Rey.
Espano-suisso-français, 1965, noir et blanc (2 h).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
FRONTIÈRE CHINOISE
de John Ford,
avec Anne Bancroft, Sue Lyon, Flora Robson, Margaret Leighton, Mildred Dunnock.
Américain, 1965 (1 h 26).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE, MAX LINDER
de Maud Linder,
Français, 1983, coulaur et noir et blanc (1 h 36).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).

Le retour des méduses
Demain dans les pages « Sciences »
Le Monde

■ **SUISSE** : l'éditeur suisse Edipresse (*La Tribune de Genève, Le Matin, Le Nouveau Quotidien*, etc.) a dégagé en 1994 un bénéfice net de 28 millions de francs suisses (près de 120 millions de francs français). En 1993, le groupe avait enregistré une perte de 6 millions de francs suisses. Le chiffre d'affaires a connu une progression de 13,4 % en un an pour s'élever à 430 millions de francs suisses (environ 1,7 milliard de francs). En rapide augmentation depuis trois ans, les activités du groupe à l'étranger représentent 22 % du chiffre d'affaires. En Suisse, la plupart des publications d'Edipresse ont vu s'accroître leurs recettes publicitaires et leurs ventes. Edipresse détient 0,56 % du capital du *Monde*. – *(Corresp.)*

■ **AUDIOVISUEL** : Alain Ayache a annoncé, jeudi 8 juin, que son groupe de presse (*Le Meilleur, Spécial Dernière, Réponse à tout* et *Réponse à tout-Santé*) sera candidat au rachat « *d'une partie des actions de la station RMC afin d'éviter qu'un seul opérateur ne s'approprie le réseau* ». Alain Ayache demande que « *la mise à prix du gouvernement s'avère raisonnable et les conditions acceptables* » (*Le Monde* du 9 juin).

■ **PRESSE MAGAZINE** : le groupe Rustica a racheté *Votre Maison*, qui appartenait depuis 1989 aux Editions du Croissant. Le groupe édite *Rustica Hebdo* (maison-jardin, *287 523 exemplaires en 1994*) et *Détours en France* (tourisme, 76 131 exemplaires en 1994). Le groupe a également lancé en 1975 une collection de livres pratiques qui compte 136 titres. Le chiffre d'affaires de Rustica SA a atteint 127,7 millions de francs en 1993 pour un bénéfice net de 9,9 millions de francs.

■ **CSA** : Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), a nommé Roger Gicquel, directeur délégué à la gestion de France 3, au poste de directeur administratif et financier du Conseil. Michel Fansten, ancien directeur délégué de LMK, la filiale audiovisuelle du *Monde* et de MK2, a été nommé directeur des études.

Guerre des magazines en Allemagne

L'échec de *Tango*, un titre du groupe Bertelsmann lancé un peu trop rapidement, n'empêche pas les éditeurs d'avoir des projets

BONN
de notre correspondant

« *Un fiasco* », ainsi ses propres concepteurs qualifient-ils l'échec de *Tango*. Le dernier-né des hebdomadaires de la maison Gruner & Jahr (filiale presse du groupe Bertelsmann, qui édite par ailleurs *Stern, Brigitte, Capital*, mais aussi *der Spiegel*...) vient de cesser sa parution après six mois d'existence seulement. Le 2 juin, un bref communiqué de presse, publié à Hambourg, a servi de faire-part de décès : « *Nous n'avons pas réussi, avec* Tango, *à occuper une place satisfaisante sur le marché. Le développement de la diffusion et des annonces a été bien en deçà de nos espérances. Nous ne voyons pas de perspective de relance* », a déclaré Gerd Schulte-Hillen, président du directoire de Gruner & Jahr.

L'échec de *Tango* n'est pas une surprise. Conçu à la va-vite, le news grand public n'a pas dépassé 160 000 exemplaires, au lieu des 500 000 espérés. Dirigée par Hans-Hermann Tiedje, un ancien de la *Bild Zeitung* (4 millions d'exemplaires quotidiens), la rédaction était animée d'un projet éditorial plutôt mince : bâtir un « *magazine d'informations illustrées* » pour séduire un public plutôt jeune et sans exigences intellectuelles (avec six rubriques chaque semaine : nouvelles, politique, argent, plaisir et amour, consommation, vie mondaine).

La couverture de l'avant-dernier numéro, paru le 24 mai, annonçait, entre autres, « Claudia Schiffer nue » et des « *révélations sur le virus Ebola* ». Le produit, en fait, était essentiellement destiné à jouer un rôle défensif dans la guerre que les magazines se livrent en Allemagne. L'automne 1994, disait-on, devait être « chaud ». Encouragés par le succès de *Focus*, lancé avec succès par Burda en janvier 1993 contre la forteresse *Spiegel* (*Focus* tire aujourd'hui à plus de 500 000 exemplaires), les éditeurs de presse allemands annonçaient les uns après les autres de nouveaux projets.

ANALYSE DE MARCHÉ ERRONÉE

Face à la concurrence, les dirigeants de Gruner & Jahr avaient choisi de positionner *Tango* sur le marché du jeudi, prenant ainsi le risque d'ôter des lecteurs à un de leurs propres hebdomadaires (*Stern*). Mais dans leur esprit, cela valait mieux que de les céder à autrui.

L'expérience *Tango* aura coûté au total 57 millions de deutschemarks (environ 200 millions de francs) à Gruner & Jahr. Même si la somme n'est pas négligeable, le patron de G&J, n'a « *absolument pas de soucis à se faire sur son avenir* », estiment des observateurs. En fait, c'est toute l'analyse du marché faite par les hommes de presse de Bertelsmann qui s'est avérée erronée. Après le lancement de *Tango*, la concurrence, loin de se renforcer, s'est faite très discrète.

Sans cesse reporté, le lancement de l'hebdomadaire *Feuer* (« Feu»), du groupe Heinrich Bauer n'a toujours pas été effectué. Il devait être réalisé à l'automne 1994, puis en avril 1995. « *Nous ne sommes pas encore prêts. Le produit n'est pas encore assez satisfaisant* », dit-on aujourd'hui chez Heinrich Bauer à Hambourg (un groupe spécialisé dans les revues grand public du type *neue Revue* et les programmes de télévision). Le nom de code *Feuer* a été troqué pour un titre définitif, *Ergo* (« Donc » en latin), et paraîtra le lundi. La direction du projet a été confiée à un homme de presse hollandais, Will Blok (qui vient du groupe VNU). *Ergo* ambitionne d'être un nouveau concurrent pour le *Spiegel* et *Focus*, avec pour objectif 250 000 exemplaires par semaine. La rédaction est en place depuis un an, et les numéros zéro s'accumulent.

Quant au projet news, du groupe Springer (contrôlé par Leo Kirch, le Berlusconi allemand, Springer édite notamment *Die Welt*), il en est encore à un stade embryonnaire. « *L'idée d'un nouveau magazine n'est pas abandonnée*, a déclaré le président du directoire Juergen Richter, en présentant les résultats de son groupe, *mais nous ne voulons pas nous laisser entraîner dans des batailles de marché aventureuses.* » Même si l'échec de *Tango* encourage les éditeurs à redoubler de prudence, aucun d'entre eux ne semble penser que le marché des magazines allemands est définitivement saturé.

Lucas Delattre

Les chaînes publiques européennes renforcent leurs liens

LES RESPONSABLES des principales chaînes de télévision publiques européennes – BBC (Grande-Bretagne), RAI (Italie), RTVE (Espagne), ARD et ZDF (Allemagne), France Télévision (France) – se sont rencontrés vendredi 9 et samedi 10 juin à Versailles pour évoquer la situation de la télévision publique en Europe. L'Union européenne de radiodiffusion (UER), organisme regroupant les chaînes publiques européennes et quelques chaînes privées – était également représentée à ce sommet, qui devrait maintenant avoir lieu régulièrement chaque année.

Au-delà de l'aspect symbolique que représente ce front commun des représentants d'un secteur particulier, cette rencontre avait pour objectif d'« *affirmer la légitimité des télévisions publiques en Europe* » notamment vis-à-vis de la Commission européenne de Bruxelles. Ce sommet devait aussi favoriser la participation, « *en tant qu'acteurs privilégiés* », des représentants des chaînes, à l'introduction du numérique tant au niveau des techniques que des programmes. C'est pourquoi les chaînes publiques sont convenues d'être particulièrement « *vigilant[es]* » sur le « *principe du libre accès aux réseaux et aux systèmes de contrôle d'accès* ». Elles se sont mises d'accord également pour coopérer au développement d'un « *système ouvert de décodeur numérique en Europe* ».

Désireux de limiter l'inflation des coûts de certaines émissions, notamment les retransmissions sportives, les représentants des chaînes publiques ont plaidé pour « *une nouvelle politique européenne d'échange de programmes* ». Ils ont imaginé de travailler à des rapprochements en matière de coproduction ou de distribution, dans les secteurs des programmes pour la jeunesse, du documentaire et de l'animation. S'agissant des retransmissions sportives, ils se sont engagés à faire preuve de « *solidarité* » pour « *résister* » aux détenteurs de droits. Dans un communiqué, publié samedi 10 juin, les participants ont annoncé la mise à l'étude d'une « *émission commune de prestige* » qui serait diffusée le 1er janvier de l'an 2000.

Concernant le contenu des programmes, les différents participants se sont engagés à agir pour « *maintenir et promouvoir des programmes de qualité* » évitant « *la vulgarité et la brutalité* ». Les présidents des chaînes publiques ont par ailleurs lancé un avertissement sur la mise en place de l'audiovisuel numérique en Europe, faisant part de leur détermination – à « *combattre ensemble tout abus de position dominante dans ce secteur* ». « *Nous ne voulons pas*, disent-ils, *risquer d'être privés de capacités autonomes de diffusion* », a déclaré Jean-Pierre Elkabbach, qui se déclare prêt à « *résister aux grands groupes multinationaux en voie de constitution* » dans l'industrie du numérique.

Jérôme Clément, le président de la chaîne franco-allemande Arte, qui n'avait pas été convié à la réunion – « *une mise à l'écart surprenante et discourtoise* », nous a-t-il déclaré –, doute fort que ce sommet ait des retombées concrètes. « *La collaboration européenne, nous nous employons à la construire tous les jours. Nous ne nous contentons pas de vagues déclarations de principe* », a-t-il ajouté.

S. K.

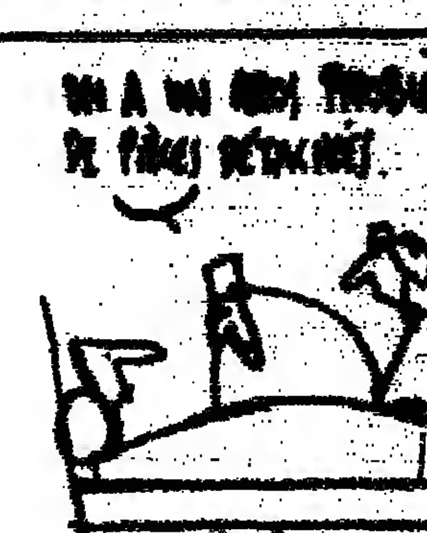

MARDI 13 JUIN

TF 1

12.18 Tout compte fait.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.50 Club Dorothée.
17.25 Série : Les Garçons de la plage.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : K 2000.
19.15 Magazine : Coucou !
19.50 Le Bébête Show (et 1.20).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 Cinéma : Le Maître d'école. ■
Film français de Claude Berri (1981).
22.30 Les Films dans les salles.
22.35 Téléfilm : Jeux défendus.
De Lawrence L. Simeone.
0.15 Magazine : Je suis venu vous dire.
Présenté par Florence Belkacem. Invités : Alain Cangnon, Jacques Weber.
1.25 Journal, Météo.
1.40 Programmes de nuit.
Côte cœur ; 2.00, TF 1 nuit (et 3.05, 4.05) ; 2.10, *Histoire des inventions* ; 3.15, Les Aventures du jeune Patrick Pacard [4/6] ; 4.15, Histoires naturelles (et 5.10) ; 4.45, Musique.

FRANCE 2

12.20 Jeu : Les Z'amours.
12.55 Météo (et 13.35).
12.58 Journal, Bourse.
13.45 Série : Inspecteur Derrick.
14.45 Série : L'Enquêteur.
15.40 Tiercé.
En direct de Saint-Cloud.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.05).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Les Années collège.
18.15 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 3.55).
19.55 Bonne Nuit les petits.
19.59 Journal, Météo.

20.55 Cinéma : La Baule-les Pins. □
Film français de Diane Kurys (1989).
22.40 Magazine : Ça se discute.
Doit-on prendre le rire au sérieux ? [2/2] La comédie n'a pas de prix. Invités : Gérard Oury, Michel Boujenah, Gérard Jugnot, Bruno Solo, Jean-Jacques Jelot-Blanc.
0.10 Les Films Lumière (rediff.).
0.15 Journal, Météo, Journal des courses.
0.40 Le Cercle de minuit.
Invités : Malek Chebel, Marc-Alain Ouaknin, François Burgat.
2.00 Théâtre : Lundi 8 heures.
Pièce de Jacques Deval, George S. Kaufman et Edna Ferber, mise en scène de Régis Santon, avec Marie-France Santon, Samuel Bonnafil.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Presse-citron.
13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
14.35 Série : La Croisière s'amuse.
15.30 Série : Simon et Simon.
16.25 Les Minikeums.
17.35 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Nocturne le jeudi, de Sylvie Brunet.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.50 Spectacle : Les Onzièmes Grands Prix magiques de Monte-Carlo.
Au cours de la soirée, la princesse Stéphanie de Monaco remettra les baguettes magiques d'or et d'argent.
22.25 Météo, Journal.
22.50 Décrochage régional : Mardi chez vous.
Programme des treize télévisions régionales.
1.10 Musique Graffiti.
Concerto pour trompette et orchestre, andante et final, par l'Ensemble orchestral de Normandie, sol. Maurice André, dir. Jean-Pierre Berlinger (15 min).

M 6

12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : Les Routes du paradis.
13.25 Téléfilm : Miss Kangourou.
De John L. Moxey.
15.10 Musique : Boulevard des clips (et 1.20, 5.35).
17.00 Variétés : Hit Machine.
Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : V. L'Évasion.
19.00 Série : Robocop.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : E = M 6.
Présenté par Mac Lesggy et Guillaume Stanzik. Les sangsues.
20.45 Magazine : Grandeur nature.
Hollywood et les animaux célèbres du cinéma.

20.50 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
Résurrection. Retour vers le passé. *Loïs et Clark enquêtent sur un chercheur qui aurait inventé une pilule permettant de ressusciter.*
22.45 Téléfilm : Appels au secours.
De Robert Markowitz.
0.25 Série : Les Professionnels.
Coupable ou pas coupable.
2.30 Rediffusions.
Culture pub ; 3.00, Fanzine ; 3.25, Jazz 6 ; 4.15, Fréquenstar ; 5.10, La Tête de l'emploi.

CANAL +

EN CLAIR JUSQU'À 13.35
12.30 La Grande Famille.
Présenté par Michel Field.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : La Nage indienne. ■
Film français de Xavier Durringer (1993).
15.05 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.00 Le Journal du cinéma.
16.05 Cinéma : Sauvez Willy. □
Film américain de Simon Wincer (1993).
17.50 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Mot.
EN CLAIR JUSQU'À 20.35
18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs.
Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Sliver. □
Film américain de Phillip Noyce (1993).
22.15 Flash d'informations.
22.25 Cinéma : King of the Hill. ■
Film américain de Steven Soderbergh (1993, v.o.).
0.05 Cinéma : Macho. ■
Film espagnol de Bigas Luna (1993, v.o.).
1.35 Cinéma : Body Snatchers. □
Film américain d'Abel Ferrara (1993, v.o., 82 min).

LA CINQUIÈME

12.00 ▶ Feuilleton : La Nouvelle Malle des Indes [2/7].
13.00 Jeu : Ça déménage.
13.30 Défi. Radio Vésuve.
14.00 Documentaire : Le Roi des dinosaures.
15.00 Embarquement porte n° 1. Oxford.
15.30 Les Grands Châteaux d'Europe. Edimbourg (rediff.).
16.00 Documentaire : L'Energie éolienne.
16.25 Attention santé.
16.30 Feuilleton : Schulmeister, l'espion de l'Empereur.
17.30 Rintintin.
18.00 Les Enfants de John.
18.30 Le Monde des animaux. Venin.
18.57 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
Les gens qui travaillent la nuit en Europe.
19.30 Documentaire : Palettes.
D'Alain Jaubert. [2/6] Henri Matisse, La Tristesse du roi (1952).
20.00 Documentaire : Contacts.
[2/4] Henri Cartier-Bresson ; Edouard Boubat.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Transit.
Présenté par Pierre Thivolet. Les Nouveaux Croisés islamistes.
21.45 Soirée thématique : Christo et Jeanne-Claude.
17 juin 1995, le Reichstag emballé.
21.46 Dans l'atelier de Christo à Berlin.
21.55 Documentaire : Le Symbole.
Un petit rappel à propos du Reichstag, de Pia Frankenberg.
22.10 Documentaire : Les îles encerclées.
D'Albert et David Maysles.
23.10 Documentaire : Christo in Paris.
Le Pont-Neuf emballé, d'Albert et David Maysles.
0.10 Débat.
Animé par Gabrielle von Arnim, avec Christo et Jeanne-Claude.
0.35 Documentaire : La Barrière qui court.
D'Albert et David Maysles, avec Charlotte Zwerin.
1.35 Bibliographie.
1.40 Oscar Peterson Quartet.
Concert enregistré au Festival d'été de Munich 1994. Oscar Peterson (piano), Lorne Lofsky (guitare), Martin Drew (batterie), Niels-Henning Ørsted Pedersen (contrebasse) (rediff., 55 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR En direct. 20.00 Envoyé spécial. Rediff. de France 2 du 8 juin. 21.30 Perfecto. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Bouillon de culture. Rediff. de France 2 du 9 juin. 23.50 Viva. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.40 Nous l'avons tant aimée, la révolution. De Steven Winter et Daniel Cohn-Bendit [2/4] Le Prolétariat. 20.35 Dix ans de destruction. D'Adrian Cowell [3/5]. Massacre pour une terre. 21.30 Fleur de scène. De Marie-Claire Quiquemelle. 22.00 Michel Serres. De Claude Lorne. 22.55 Mr Zeizig. De Christian Tran. 23.50 La Danse interrompue ou l'Eldorado des rétrovirus. De Frédéric Tangy. 0.50 Que la lumière soit. De John Huston (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.15). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.45). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Premières loges. 21.00 Jean-Edern's Club. 21.55 Premières loges. 22.20 Voyage en Italie ■■■ Film italien de Roberto Rossellini (1955, N., v.o.). 0.25 Paris modes (55 min).

CANAL J 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Où est Charly ? ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Skippy ; 18.55, Cinéma ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, Cinéma ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Océane. 20.00 Cajou.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 21.25 Série : Michel Vaillant. 21.55 The Muppet Show. Invitée : Julie Andrews (25 min). 22.20 Chronique bakélite. 22.25 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. 23.15 Cambouis. 0.05 Série : Monty Python's Flying Circus. 0.35 Top bab (45 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Le Grand Chaparral (et 23.15). 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Flipper le dauphin. 20.45 Série : Supercopter (et 0.00). 21.35 Le Club. 21.40 Série : Mission impossible. Butterfly. 22.30 Série : Flash. Rien ne va plus. 0.50 Série : Hong-Kong Connection. Les Boîtes chinoises (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 MCM Mag (et 22.30, 1.00.). 20.40 MCM découvertes. 21.00 X Kulture. 21.30 MCM Rock Legends. Spécial Pink Floyd. 22.25 MCM Home vidéo. 23.00 MCM Backstage. 0.30 Blah-Blah Metal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Série : The Real World 1. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 20.00 Motors. 22.00 Boxe. En direct. Championnat du monde WBO : poids super-coqs. Michael Alldis (G.-B.)-Laureno Ramirez (Esp.). 0.00 Snooker. Ligue européenne 1995 : 15e match. Jimmy White-Alan McManus. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 18.45 La Mort de Belle. ■■ Film français d'Edouard Molinaro (1961, N.). 20.30 Eva. ■ Film franco-italien de Joseph Losey (1962, N.). 22.15 Les Aventures de David Balfour. ■ Film américain d'Alfred L. Werker (1938, N., v.o.). 23.50 Têtes de pioches. ■■ Film américain de John G. Blystone (1938, N., v.o.). 0.50 Mariage incognito. ■■ Film américain de George Stevens (1938, N., 85 min).

CINÉ CINÉMAS 18.55 De bruit et de fureur. ■■ Film français de Jean-Claude Brisseau (1987). 20.30 J'ai tué Raspoutine. ■■ Film français de Robert Hossein (1967). 22.05 Rocky 3 : L'Œil du tigre. □ Film américain de Sylvester Stallone (1981, v.o.). 23.45 Qiu Ju, une femme chinoise. ■■■ Film chinois de Zhang Yimou (1992, 100 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Patrick Forestier (Le Train du Négus). 19.30 Perspectives scientifiques. Mécanismes mentaux, mécanismes sociaux. 2. Socialité et modèle sacrificiel. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Yves Nat par ses élèves (2). 20.30 Archipel science. La science des ballons. 21.28 *Poésie sur parole*. Fables et poèmes pour rire avec Dieu (2) (rediff.). 21.32 Spécial Salon du Bourget. 22.40 Les Nuits magnétiques. Le miroir japonais. 1. Aspects de la psychologie japonaise. 0.05 *Du jour au lendemain*. Jean-Loup Trassard (Nous sommes le sang de cette génisse). 0.50 Coda. Montmartre en liesse (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Peter Diamand, conseiller artistique de l'Orchestre de Paris. 20.00 Concert. Donnés les 11 et 12 septembre 1994 au Festival de Berlin, par l'Orchestre symphonique allemand de Berlin, dir. Vladimir Ashkenazy : Fugue (Ricercata) n° 2, de Webern ; Concerto pour violon et orchestre, de Goldschmidt, Hans Maile, violon ; Symphonie n° 5, de Mahler. 22.00 Soliste. Alfred Brendel, piano. Sonate pour piano n° 4 D 537, de Schubert. 22.25 Dépêche-notes (rediff.). 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Singier, Manoury. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de D'Indy, Chausson. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Ponce (Allemagne), Bachir (Irak), Cano (Andalousie), Garcia-Zarate (Pérou), Aguado (Canada). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Les interventions à la radio

RTL, 18 heures : Pierre-André Périssol, ministre du logement.

هكذا أمنه الأصل

TF 1 tente de sensibiliser les Français au don d'organes

Une désaffection grandissante et la découverte de dysfonctionnements dans l'utilisation des tissus prélevés peuvent remettre en question cette pratique chirurgicale

PEUT-ON AGIR face à la pénurie d'organes humains transplantables, à l'allongement des listes des malades en attente de greffe de rein, de cœur ou de foie ? Y a-t-il un remède à la crise du don *post mortem*, qui, en France plus qu'ailleurs, prend de dramatiques proportions ?

Certains le pensent, comme les organisateurs de la journée nationale du don d'organe, qui, sous la houlette du professeur Christian Cabrol, reçoivent mercredi 14 juin l'aide de nombreuses vedettes du spectacle et le soutien logistique de TF 1 et de RTL. Houlette contestée : plusieurs responsables d'équipes de transplantation ne cachaient pas leur agacement devant la publicité faite à un homme, aujourd'hui député européen, et à une association – France Transplant –, dont les missions ont déjà été confiées par les pouvoirs publics à l'Etablissement français des greffes, structure curieusement absente de cette « journée nationale ».

A la différence du « Sidaction » ou du « Téléthon », on ne cherche pas ici à recueillir des fonds pour la recherche médicale ou pour une catégorie de malades. Il s'agit, plus simplement, d'une entreprise de solidarité visant, pour l'essentiel, à informer le plus grand nombre de la nécessité du don d'organes et de ses modalités. Mais est-ce si simple ? Suffit-il de sensibiliser par voie médiatique pour convaincre ? Sans doute pas, le problème dépassant de toute évidence la mauvaise information.

Une chirurgie de plus en plus performante, la découverte de médicaments susceptibles de freiner les phénomènes immunologiques de rejet, l'extension des indications de greffe et du nombre des équipes spécialisées, ont en effet considérablement augmenté les besoins dans ce domaine. Parallèlement, alors que la communauté médicale française respectait les règles d'éthique qu'elle s'était initialement imposées, une série d'informations et d'événements ont, au fil du temps, terni l'image de cette pratique chirurgicale. Ce fut, par exemple, la découverte que la greffe d'organe pouvait, en Asie, sur le continent américain ou en Angleterre, conduire au développement de trafics marchands à partir de cadavres ou de donneurs vivants.

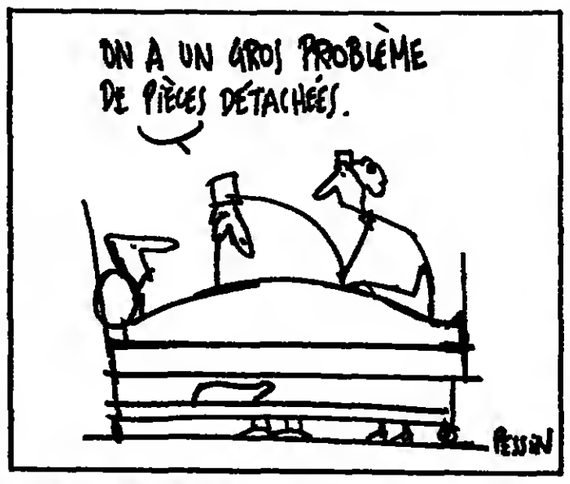

PÉNURIE CROISSANTE

En France, plusieurs épisodes malheureux ont rapidement conduit à une désaffection grandissante pour le don. Ce fut notamment le cas de l'affaire dite d'Amiens, où des parents accusent les chirurgiens de l'hôpital de cette ville d'avoir prélevé, sans les en avoir préalablement informés, les globes oculaires de leur fils. Ce refus du don coïncide aussi avec la découverte d'importants dysfonctionnements dans le secteur de l'utilisation des multiples tissus prélevés sur des cadavres. Et la situation devient de plus en plus difficile à gérer puisque la pénurie croissante conduit à augmenter le nombre des prélèvements sur les rares cadavres disponibles, interdisant souvent de rendre ensuite une dépouille mortelle « présentable » à la famille du défunt.

Comment, dans un tel contexte, concilier les impératifs sanitaires et le droit de chacun à disposer de son corps après sa mort ? Plus que de campagne nationale, l'urgence est dans l'amélioration de la qualité des rapports entre les membres du corps médical concernés et la famille du mort.

L'urgence est aussi dans la mise en place – prévue par la loi de bioéthique – d'un registre national informatisé qui permettra à chacun de faire connaître, de son vivant, son opposition à toute forme de prélèvement sur son cadavre. C'est lorsqu'un tel registre, actuellement à l'étude, sera créé qu'il conviendra de chercher à mobiliser de manière récurrente les grands médias afin que l'objectif visé par le législateur ait une chance d'être atteint et que la relecture tant attendue de la loi Caillavet ne devienne pas une nouvelle source de conflits et de drames. Que cette loi ne devienne pas non plus un nouvel obstacle à l'établissement de cette prodigieuse, mais si fragile, chaîne biologique de notre temps.

Jean-Yves Nau

★ **« Unis pour vaincre », mercredi 14 juin, TF 1, 20 h 45.**

Hallali

par Agathe Logeart

UN DOSSIER à la main, Michel Noir, aux côtés de son ami Henry Chabert et d'une poignée de fidèles, descendait un escalier. Il n'y avait là rien de bien étrange, sur ces images diffusées par France 2, sinon que le maire de Lyon avait l'air hilare. L'effet en était curieux. Comment le toujours-maire de Lyon pouvait-il en ce moment faire si bonne figure ? Un instant, on crut à des images d'archives du temps du noirisme triomphant, de ce temps pas si lointain où Lyon s'offrait un maire jeune et beau comme on s'entiche d'une danseuse.

Mais ces images étaient toutes fraîches et la bonne mine de M. Noir n'était qu'un masque, qu'il s'était collé sur le visage pour affronter, une fois encore, la voracité des caméras, ces guetteuses de trouble, ces impénitentes fouilleuses d'âme. Il l'avait accroché, comme on enfile un déguisement pour tromper l'ennemi, recourant, faute d'artillerie, à cette pauvre ruse des apparences. Mis en déroute par la justice, il avait déjà battu en retraite en ne se présentant à l'élection municipale que derrière un paravent. La ficelle était un peu grosse, mais dans son esprit, sans doute, s'agissait-il là déjà d'un gros effort. Il s'accrochait encore et espérait bien qu'on lui laisserait un peu de répit, et ce petit lot de consolation. Funeste erreur.

Pour une fois qu'il condescend à sortir de sa quiétude pour se présenter à une élection, pour une fois qu'il a même une chance de la gagner, Raymond Barre, avec son allure de bon gros chat sommeillant, est bien décidé à ne pas faire de quartier. Il ne tolérera pas d'autre matou dans la basse-cour. On l'a vu soulever sa paupière lourde. On a senti son regard s'aiguiser sur sa proie. Il n'y a pas de temps à perdre, plus que six petits jours pour spéculer sur six longues années. On trancherait donc dans le vif, au nom de la *« morale »*, sur l'autel de la *« fusion »*. Et le sacrifice exigé s'appelle, on l'aura deviné, Michel Noir.

Les marmitons du rabibochage s'affairent en attendant autour du chaudron de l'entre-deux-tours. C'est l'heure où l'on touille et patouille, où l'on pèse et soupèse au cours d'interminables réunions d'état-major, d'où ces beaux messieurs sortent toujours l'air important et satisfait. L'affaire paraît bien engagée, si l'on en croit l'un des lieutenants de M. Barre, André Soulier, qui sur TF 1 lâche que les négociations avancent rondement et qu'il ne reste plus qu'une *« petite pomme de discorde »*. Sur France 2, M. Barre ne paraît pas mécontent non plus. La petite pomme s'accroche, met du temps à rouler à terre, mais on sent bien que ça vient.

Intraitable procureur, l'ancien premier ministre arrive au bout de ses peines. La tête qu'il réclame ne devrait pas lui échapper. Il lui faudra attendre quelques heures encore car le camp adverse a demandé une nuit de grâce avant d'annoncer lui-même sa reddition. Bon prince, M. Barre joue les élégants et accorde cette faveur, comme le dernier verre de rhum au condamné. L'hallali approche. Le chat, déjà, se lèche les babines.

MERCREDI 14 JUIN

TF 1

13.40 Série : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Série : La Croisière fait l'amour.
16.50 Club Dorothée. Chansons ; Jeux.
17.25 Série : Les Garçons de la plage.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : K 2000.
19.15 Magazine : Coucou !
19.50 Le Bibêtes Show (et 0.50).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.45 Soirée spéciale : Unis pour vaincre. Présentée par Jean-Pierre Pernaut, avec Christian Cabrol et Thierry Lhermitte. La journée nationale du don d'organes.

22.40 Magazine : 52 sur la Une. Chasseurs de top-models.
23.45 Les Rendez-vous de l'entreprise. Jean-François Gauthier (Salomon).
23.55 Série : Paire d'as.
0.55 Journal, Météo.
1.05 Programmes de nuit. Peter Ströhm ; 1.50, TF 1 nuit (et 2.55, 3.55) ; 2.00, Histoires naturelles (et 4.05, 5.10) ; 3.05, Les Aventures du jeune Patrick Pacard [5/6] ; 4.35, Musique.

FRANCE 2

13.45 Série : Stryker.
15.20 Cheb Mauresen. Hartley cœurs à vif ; Mister T.
17.05 Série : Seconde B.
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.20).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 1.50).
19.50 Bonne Nuit les petits. Retour chez maman.
19.55 Tirage du Loto (et 20.50).
19.59 Journal, Météo.

20.55 Téléfilm : Jeux d'enfants. De Michel Léviant, avec Olivia Capeta, Mireille Perrier. *Une petite fille de neuf ans réconcilie ses parents divorcés depuis cinq ans par l'entremise de son grand-père qui ignore tout de la situation familiale.*

22.25 Magazine : Bas les masques. *J'ai été miss.* Reportages : L'élection de miss Anjou 1995 ; Mini miss 1990 ; L'éducation d'une miss.
23.35 Les Films Lumière.
23.40 Journal, Météo, Journal des courses.
0.10 Le Cercle de minuit.
1.30 Programmes de nuit. Histoires courtes : Ma villa Médicis, entre le soufre et l'encens, de Michel Jaffrennou ; 2.25, Emissions religieuses (rediff.) ; 3.50, 24 heures d'infos ; 4.10, Jeu : Pyramide ; 4.40, L'Ecume des nuits ; 4.50, Outremers (rediff.) ; 5.45, Dessin animé.

FRANCE 3

13.40 Série : La croisière s'amuse.
14.45 Le Magazine du Sénat.
14.55 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.45 Les Minikeums. Popeye ; Tintin ; les Bijoux de la Castafiore (2).
17.35 Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Les Pionniers du cinéma*, de Kevin Brownlow.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.45 Elections municipales. Emission spéciale en direct des régions.
21.45 Téléfilm : Amnesia. De Paul Lynch, avec Robert Urich.

23.20 Météo, Journal.
23.45 Documentaire : Un siècle d'écrivains. Présenté par Bernard Rapp. Anatole France, de François Chavy. *Ce fils de libraire, qui obtint son premier succès romanesque à trente-sept ans avec* Le Crime de Sylvestre Bonnard, *bénéficia par la suite d'une renommée universelle et obtint le prix Nobel de littérature en 1921.*
0.35 Documentaire : Les Cinq Continents. Tigrero (rediff.).
1.35 Musique Graffiti. *Caprice*, de Paganini, par Tedi Papavrami, violon (15 min).

M 6

13.30 M 6 Kid. Présenté par Caroline Avon et Paul Grandpascal. Mighty Max ; 14.05, Conan l'aventurier ; 15.05 Moi, Renart ; 15.35, 20.000 lieues dans l'espace ; 16.00, Highlander.
16.25 Variétés : Hit Machine.
17.00 Magazine : Fanzine (et 0.40). Présenté par Christophe Crenel. Les dinosaures sont de retour. The Rolling Stones, Marianne Faithful, John Lee Hooker, Pink Floyd, Police.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : V. Déception.
19.00 Série : Robocop.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6. Chauves-souris, la crise du logement.

20.45 Téléfilm : Les Aventuriers d'Eden River. De Don Kent, avec Jean Reno, Carole Laure. *Accompagné d'une ravissante jeune femme médecin canadien, un pilote de chasse français part à la recherche d'un ami qui a disparu dans le nord du Canada.*

22.30 Téléfilm : Main basse sur Hawaï. De Fred Walton. *Un ancien flic new yorkais qui a sombré dans l'alcoolisme est appelé à l'aide par la police d'Hawaï.*
0.15 Série : Sexy Zap.

CANAL +

13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Documentaire : Les Plus Beaux Jardins du monde. 10, L'Heure de la mécanisation, de William Howard Adams.
14.50 Téléfilm : Les Rois de l'évasion. D'Adrian Shergold. *La tentative d'évasion de trois cent-vingt sept Anglais, pendant la seconde guerre mondiale.*
16.35 Téléfilm : Traque à Manhattan. De Tom Mankiewicz.
18.00 Canaille peluche. Mot.

EN CLAIR JUSQU'À 21.00

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs.
19.20 Zérorama.
19.55 Les Guignols.

20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
21.00 Cinéma : L'Irrésolu. □ Film français de Jean-Pierre Ronssin (1994).

22.20 Flash d'informations.
22.25 Cinéma : Un faire-part à part. ■ Film américain de Charlie Peters (1993).
23.58 Pin-up.
0.00 ▶ Cinéma : Let's Get Lost. ■■ Film américain de Bruce Weber (1988, v.o.). Avec Chet Baker, Carol Baker, Vera Baker.
2.09 Série : Babylon 5 [6/22]. Guerre mentale.

LA CINQUIÈME

13.30 Défi. Des artistes en herbe.
14.00 Documentaire : Georges Marshall.
15.00 Embarquement porte n° 1. Saint-Pétersbourg (rediff.).
15.30 Va savoir. Mont Doré.
16.00 Documentaire : L'Astronomie.
16.25 Attention santé. Secours à un accidenté.
16.30 Feuilleton : Schulmeister, l'espion de l'empereur [5/13].
17.30 Rintintin.
18.00 Les Enfants de John.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.25 Documentaire : Les Mystères du vagabond des mers. De David Parer et Elizabeth Parer-Cook.
20.20 Le Dessous des cartes. De part et d'autre du Jourdain [3/3]. La Cisjordanie.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Les Mercredis de l'Histoire. Cuba, histoire d'un mythe, de Marie-Monique Robin. [1/2] Prologue : 1952-1956.
21.40 Documentaire musical : Franz Peter Schubert. Grand amour, grande souffrance, de Christopher Nupen. Avec Vladimir Ashkenazy (piano), Andreas Schmidt (baryton), Michael Sanderling (violoncelle), Antje Weithaas (violon), The Peterson Quartett, l'Orchestre et les Chœurs de la Radio bavaroise.

23.00 Magazine : Musicarchive. Proposé par Christian Labrande. Leopold Stokowski.
23.35 Le Beaux-Arts Trio joue Schubert. Le Trio n° 1 en si bémol Majeur. Avec Menahem Pressler (piano), Isidore Cohen (violon), Peter Wiley (violoncelle).
23.50 Cinéma, de notre temps. La Nouvelle Vague par elle-même.
0.45 Cinéma : Morocco. ■■■ Film américain de Josef von Sternberg (1930, N., v.o.). Avec Gary Cooper, Marlene Dietrich, Adolphe Menjou (rediff.).
2.20 Court métrage : Supergrass. De Tom Vaughan (rediff., 12 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Rediff. de France 3 du 9 juin. 21.00 Telescope. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Feuilleton : Desjardins. 23.25 Bas les masques. Rediff. de France 2 du 31 mai. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.35 Alcan Highway, la route de l'Alaska. De Dale Johnson. 20.35 ▶ A la rencontre du ciel et de la terre. De Jacques Dubuisson. 21.30 Ballerina. De Derek Bailey [4/4]. La Relève. 22.30 Nous l'avons tant aimée, la révolution. De Steven Winter et Daniel Cohn-Bendit [2/4]. Le Prolétariat. 23.25 Dix ans de destruction. D'Adrian Cowell [3/5]. Massacre pour une terre. 0.20 Michel Serres. De Claude Lortie (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première Infos (et 0.45). 19.15 L'Album. 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Buzz. 20.30 Paris Match Première. 21.25 Paris modes. 22.20 La Vérité sur Bébé Donge. ■■ Film français de Henri Decoin (1951, N.). 0.15 Tout Paris. 1.00 Concert : Joan Baez. Enregistré en Californie en 1989 (55 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 18.00 Coup de bleu dans les étoiles. 18.15 Cajou. 19.15 Domino. 19.30 Série : Océane.

CANAL JIMMY 20.00 Série : Au nom de la loi. 20.30 Série : Private Eye. Vive Hollywood. 21.20 Série : Au cœur du temps. Pearl Harbour. 22.10 Chronique de mon canapé. 22.15 Série : Seinfeld. L'incendie. 22.35 Série : Les Incorruptibles de Chicago. Truand par amour. 23.25 T'as pas une idée ? 0.25 Série : Dream On. Une pour deux. 0.55 Série : New York Police Blues (45 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Le Grand Chaparral (et 23.15). 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. Plus on est grand. 20.15 Série : Flipper le dauphin. 20.45 Série : L'Age de cristal (et 0.00). Ombres dans la nuit. 21.40 Série : Mission impossible. Retour au pays. 22.30 Série : Flash. 0.50 Série : Hong-Kong Connection (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 MCM Mag (et 22.30, 1.00). Spécial Festival du film de Paris. 20.40 MCM découvertes. 21.00 Radio Mag. 21.30 MCM Rock Legends. Spécial Pink Floyd. 22.25 MCM Home vidéo. 23.00 X Kulture. 0.30 Blah-Blah Métal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The Worst of Most Wanted. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Football. En direct. Festival espoirs : finale. A Toulon (Var). 22.00 Formule 1 Magazine. 22.30 Moto Magazine. 23.00 Motocyclisme. International Tourist Trophy. Sur l'île de Man (Angleterre). 0.00 Athletic Magazine (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.05 Le Club. 19.25 Don Quichotte. ■■ Film français de Georg Wilhelm Pabst (1933, N.). 20.30 Mariage incognito. ■■ Film américain de George Stevens (1938, N., v.o.). 21.55 Le Retour de Topper. ■ Film américain de Roy Del Ruth (1941, N.). 23.25 La Mort de Belle. ■■ Film français d'Edouard Molinaro (1961, N.).

CINÉ CINÉMAS 18.15 L'Apprenti salaud. ■ Film français de Michel Deville (1977). 20.00 Séquences. 20.30 Le Solitaire. ■■ Film américain de Michael Mann (1980). 22.30 Le Chat et la Souris. ■ Film français de Claude Lelouch (1975). 0.15 Documentaire (55 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Danièle Lavallée (Promesse d'Amérique. La Préhistoire de l'Amérique du Sud). 19.30 Perspectives scientifiques. Mécanismes mentaux, mécanismes sociaux. 3. Autonomie et spécificité des mécanismes mentaux. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Yvas Nat par ses élèves (3). 20.30 Tire ta langue. Nom et Re-nom. Les changements d'appellation. 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. A nos amours : Danielle Dufrane-Dumont. 22.40 Les Nuits magnétiques. Le miroir japonais. 2. Naître et transmettre. La femme et l'enfant. 0.05 Ou jour au lendemain. Lorand Gaspar (Apprentissage). 0.50 Coda. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Marina Vlady, comédienne. 19.30 Concert. En direct du Musikverein de Vienne, par les Arts florissants, dir. William Christie, Susan Bullock, soprano, Susan Bickley, mezzo-soprano, John-Mark Ainsley, ténor, Thierry Félix, basse : Missa solemnis op. 123, de Beethoven. 22.30 Musique pluriel. Concert donné le 16 décembre 1992, par les contrebassistes de l'Orchestre national de France, de l'Orchestre philharmonique de Radio-France, de l'Orchestre de l'Opéra de Paris et de l'Orchestre de Paris : Anro pour 24 contrebasses, de Gagneux. Et le monde ne connaît rien d'eux que leur voix pour octuor à vents, par l'Octuor da Ponte ; Op. 41 pour clarinette et basson, de Gagneux, par les lauréats du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris ; Etudes pour piano (extraits), de Lenot, Dominique My, piano. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Mozart, Brahms. 0.00 Jazz vivant. Concert donné au Festival de Vienne et de Juan-les-Pins, par Michel Portal et Louis Sclavis. Concert donné au Festival du théâtre de Boulogne-Billancourt, Michel Portal et Louis Sclavis en duo. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : Catherine Trautmann, député européen, maire de Strasbourg. (« Objections »).

Le Monde

MERCREDI 14 JUIN 1995

Front communal

par Pierre Georges

LE FRONT NATIONAL ? Encore, toujours et plus que jamais ! Jean-Marie Le Pen pavoise. Il le peut. Car cette fois son parti, les candidats de son parti, les idées de son parti, ont remporté un notable succès au niveau le plus quotidien, le plus basique, le plus nécessaire de la politique, les municipales.

Le Front communal est né, avec ou sans Jean-Marie Le Pen. Et ce dernier ne s'y est pas trompé qui déjà voit l'occasion d'y expérimenter *in vivo* quelques-unes de ses idées. A commencer par celle de la préférence nationale-municipale. Vitrolles aux Vitrollais, Dreux aux Drouais, Mulhouse aux Mulhousiens, etc., etc. La déclinaison peut se faire à l'infini. Elle se fera selon la fortune des urnes et le désir des électeurs.

Le Front national s'enracine. Profondément. Sous ses couleurs, sur ses idées, sur ses hommes et ses femmes qui militent, jour après jour, et labourent, à larges sillons, sur les craintes, les fantasmes mais aussi les réalités de la vie quotidienne locale. On peut disserter à l'infini sur le dévoiement du discours, sur la démagogie ou le danger des solutions, sur l'arrière-fond xénophobe ou recroquevillé des projets. Il n'empêche. Le discours porte et il ne trouve plus seulement pour auditoire ce fameux et introuvable électorat protestataire qui voterait par défaut, provocation, égarement ou illusion. Le discours porte et suscite désormais une adhésion aux idées du discours. Chômage, immigration, insécurité, voilà désormais le triptyque le mieux partagé dans le paysage local. Le Front national en se municipalisant ne fait pas que se banaliser. Il s'installe dans ses meubles, espère s'installer dans ses mairies, installe ses idées. Il s'installe aussi dans la durée, six ans pour convaincre, pour consolider ses réseaux, pour expérimenter sur le terrain. Faute, pour l'instant, de pouvoir espérer vaquer aux affaires nationales, il peut envisager de s'essayer aux affaires municipales et d'en user comme d'un marchepied.

On pourrait déjà, comme toujours, se rassurer, s'illusionner, en se disant qu'après tout, au contact du réel, des difficultés quotidiennes, des solutions à apporter à des problèmes concrets, le parti ne pourra plus se satisfaire de mots, de propositions démagogiques, de propos de tréteaux. Ce serait illusoire. La gestion de la vie quotidienne des cités, sauf à en faire le pire des usages – et encore, à voir le sort réservé par de nombreux électeurs à leurs édiles faillis judiciairement –, reste la meilleure position de pouvoir.

Le Front national-communal, s'il parvient à s'installer dans ses villes comme chez lui, n'y viendra ni en intrus, ni par surprise. S'il triomphe, en médecin du pire, c'est simplement que la France est sérieusement malade de ses villes et de ses peurs. C'est que le vaste chantier urbain, célébré par chacun et esquivé par beaucoup, est resté en friches, entre belles paroles et vaines promesses. C'est que la fameuse fracture sociale, entre nantis et exclus, se vit aussi au niveau le plus quotidien de la vie quotidienne, d'un quartier à l'autre. Et cela ne se résoudra pas d'un coup de baguette magique. Pas même à coup de front, fût-il républicain, contre Front.

L'amnistie sera moins généreuse qu'en 1981 et 1988

Les délits économiques et financiers sont exclus du projet de loi examiné au conseil des ministres

CONFORMÉMENT à la tradition républicaine, l'amnistie – éthymologiquement, la perte de mémoire – sera le premier texte examiné par le Parlement. Ce projet, qui devait être adopté mardi 13 juin au conseil des ministres sur la proposition du garde des sceaux, Jacques Toubon, comporte deux volets : une amnistie de droit, qui met fin dans certains cas à l'exercice de l'action publique, et une amnistie au *quantum*, qui efface les condamnations à des peines de prison ferme ou avec sursis inférieures à un certain seuil.

Sauf exclusion, l'amnistie de droit concernera cette année les contraventions de police et les délits punis d'une amende infligés avant le 18 mai, c'est-à-dire au lendemain de la passation de pouvoirs entre François Mitterrand et Jacques Chirac. Pour le permis à points, qui n'existait pas à l'époque des dernières présidentielles, la chancellerie a retenu le seuil de deux points : au-delà, l'amnistie ne jouera pas. Les conducteurs qui se sont vu retirer moins de deux points – pour un chevauchement de ligne continue ou un dépassement de vitesse de moins de 30 kilomètres/heure, par exemple – ne paieront pas l'amende mais leurs points ne seront pas reconstitués.

CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dressée au terme d'une longue consultation interministérielle, la liste des délits exclus du bénéfice de l'amnistie est éminemment politique : symboliquement, elle exprime la politique pénale du gouvernement. En 1981, les infractions à la législation sur le séjour avaient ainsi été très largement amnistiées, tout comme les infractions commises par les radios « libres » qui venaient tout juste d'éclore. En 1988, la polémique était venue du pardon accordé aux salariés « protégés » condamnés pour faute lourde, qui avait été annulé par le Conseil constitutionnel.

Cette année, la chancellerie, qui a retenu dix-neuf exclusions, a respecté la tradition : le terrorisme, le trafic de stupéfiants, les violences infligées à des mineurs de moins de quinze ans, les infractions à l'environnement et les délits fiscaux et douaniers ne seront pas pardonnés. Au nom de la lutte contre l'insécurité routière, tous les délits prévus par le code de la route – notamment la conduite en état d'ivresse et le délit de fuite – seront exclus de l'amnistie, tout comme la contrefaçon et la police des étrangers. Pour les délits économiques et financiers – le domaine le plus surveillé –, M. Toubon a été clair. *« Le texte ne pourra pas être utilisé pour effacer les affaires »*, a-t-il déclaré. Les faits de corruption, les délits d'initiés et les pratiques anticoncurrentielles ont donc été exclus.

L'amnistie dite au *quantum* sera nettement moins généreuse qu'en 1981 et 1988. *« Je considère que notre politique pénale doit être plus ferme qu'elle ne l'a été »*, avait noté M. Toubon. La chancellerie est donc revenue aux principes posés par les amnisties qui se sont succédé de 1953 à 1974 : seules les condamnations à moins de trois mois de prison ferme et neuf mois de prison avec sursis seront effacées. Ce seuil est inférieur à ceux qui avaient été définis en 1981 et 1988 : en 1981, il était de six mois de prison ferme et un an d'emprisonnement avec sursis et en 1988 de quatre mois de prison ferme et un an d'emprisonnement avec sursis. Cette disposition devrait aboutir à la libération d'environ 1 500 détenus.

Anne Chemin

Le gouvernement suspend les plans sociaux de GEC-Alsthom

LE GOUVERNEMENT vient de prendre deux décisions, en apparence contradictoires, concernant des suppressions d'emplois chez GEC-Alsthom (groupe Alcatel Alsthom) et chez Chausson (filiale de Peugeot et de Renault). Les pouvoirs publics ont suspendu *de facto* lundi 12 juin le plan social en cours à GEC-Alsthom pour son usine de transformateurs du Havre : ils cessent de verser les quelques dizaines de millions de francs prévus au titre des reclassements annoncés en 1994.

Pour le préfet de région, Jean-Paul Proust, qui refuse de discuter tout nouveau plan social, cette décision est justifiée par *« le non-respect par GEC-Alsthom des engagements pris »*. En février 1994, le groupe avait dû sérieusement amender un projet de restructuration de l'usine du Havre et s'engager sur la pérennité du site. A l'époque, Antoine Rufenacht (RPR), président du conseil régional de Haute-Normandie, en lice pour le second tour des élections municipales du Havre, était monté au créneau, rejoignant le maire communiste de la ville. En mai, GEC-Alsthom a annoncé 172 suppressions d'emplois sur les 362 que compte encore ce site avec le départ de l'activité transformateurs à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) et au Petit-Quevilly (Seine-Maritime). Le groupe justifie son nouveau projet par la dégradation du marché et par l'étalement sur trois ans des commandes d'EDF, initialement prévues sur deux ans.

Au-delà du Havre, l'Etat refuse de négocier tout nouveau plan social avec l'ensemble du groupe franco-britannique. Or la CFDT de GEC-Alsthom à Belfort a révélé lundi 12 juin que 984 suppressions d'emplois allaient être effectuées dans les trois prochaines années. Si l'usine de Belfort est la plus touchée (289 emplois concernés), les autres sites de la division transport, La Rochelle, Tarbes, Le Creusot, le sont également. Selon les syndicats, ces suppressions d'emplois, qui représentent plus de 11 % des effectifs de cette division, sont motivées par une décision de la SNCF de ne commander que 17 rames TGV alors que les options portaient sur 47 rames. Ces informations seront rendues officielles au cours du comité central d'entreprise du 20 juin.

La CFDT a également révélé que le plan social d'Alcatel-CIT, présenté le 11 mai, avait été suspendu par le tribunal de grande instance de Versailles. Celui-ci a fait observer que le plan social comportait 542 suppressions d'emplois alors que le dossier économique en envisageait 1 128 dans les dix-huit mois. Le juge en a conclu que *« Alcatel-CIT tente de dissimuler au CCE l'ampleur de son véritable projet de licenciement collectif pour motif économique »*.

Concernant le dossier Chausson, le ministre de l'industrie, Yves Galland, a déclaré qu'il *« n'est de l'intérêt de personne de poursuivre l'exploitation de l'usine au-delà du 31 mars 1996 »*. Jacques Chirac avait pourtant promis le 10 février dernier, lors de sa campagne électorale, qu'il ne laisserait pas fermer l'usine de Chausson à Creil (Oise). *« Je m'oppose à la fermeture de l'usine de Creil qui serait un drame pour le personnel mais aussi pour la région. Je ne vois que deux solutions : une réindustrialisation totale du site ou une incorporation de Chausson dans Renault ou Peugeot »* avait alors déclaré M. Chirac. Lundi, des manifestants s'en sont pris à la permanence et à la voiture de Serge Dassault, député (RPR) de l'Oise.

SOMMAIRE

INTERNATIONAL
Bosnie : les Serbes de Bosnie maintiennent leur rhétorique guerrière ; la réunion des Quinze à Luxembourg 2
Italie : M.Berlusconi annonce la vente de son groupe 3
Japon : un entretien avec le premier ministre 3
Burundi : l'armée n'est pas parvenue à chasser les miliciens hutus 4
Corée du Nord : accord avec Washington sur la modernisation du parc nucléaire 5

FRANCE
Elections municipales 6-9
Social : un entretien avec Nicole Notat (CFDT) 10
Santé : le patronat veut s'attaquer au dossier de l'assurance-maladie 11

SOCIÉTÉ
Justice : l'énigme demeure entière à l'issue du procès Jacomet 13

HORIZONS
Enquête : les « repentis » de la Mafia 14
Débats : Bâtir l'Europe du XXIe siècle, par David Davis ;
Génocide en Tchétchénie, par Alexandre Belavine, Vladimir Drinfeld et Boris Feigine ;
Bonne chance, M. Toubon !, par Henri Leclerc 15
Editoriaux :
Détente nucléaire en Corée ; Front républicain 16
Le palmarès du Concours général 1995 17

ENTREPRISES
Privatisations : les actions d'Usinor-Sacilor sont d'abord destinées aux institutionnels 20

AUJOURD'HUI
Basket : portrait du patron de la NBA 25
F 1 : Jean Alesi récompensé de sa fidélité à Ferrari 25
Table : le goût toscan 26

CULTURE
Sarajevo : l'art comme antidote à la guerre 28
Biennale de Venise : dans le gouffre de l'Histoire 29

COMMUNICATION
Presse : guerre des magazines en Allemagne 32

SERVICES

Carnet 17
Finances et marchés 23-24
Abonnements 27
Agenda 27
Météorologie 27
Guide culturel 31
Radio-Télévision 32-33
Annonces classées V-XVIII

Ce numéro comprend un deuxième cahier « Initiatives », folioté de I à XVIII

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 13 juin, à 10 h 23 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	14813,50	−1,53	−25,97
Honk Kong index	9121,45	−1,58	+11,35

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 12/06	Var. en % 09/06	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1907,75	+0,57	+1,41
Londres FT 100	3344,60	+0,21	+9,10
Zurich	1299,77	+0,28	+4,79
Milan MIB 30	967	−1,53	−5,65
Francfort Dax 30	2119,56	−0,10	+0,61
Bruxelles	1412,14	−0,53	+1,61
Suisse SBS	1171,95	+0,81	+12,88
Madrid Ibex 35	293,99	−0,80	+3,15
Amsterdam CBS	288,50	−0,17	+3,77

DEMAIN dans « Le Monde »

LA « MACHINE » « GUIGNOLS DE L'INFO » : extrêmement rentables, les impertinentes marionnettes de Canal Plus n'en sont pas moins des petites bêtes fragiles, sujettes à des états d'âme. L'équipe va être élargie pour éviter tout effet d'usure.

Tirage du *Monde* daté mardi 13 juin 1995 : 893 798 exemplaires

DANS LA PRESSE

Le Front national et le second tour

LIBÉRATION

Si le maintien des listes FN au second tour va coûter à la droite de nombreuses municipalités, il pose à la gauche une question d'avenir redoutable, qui est la récupération d'une partie notoire de ses électeurs, sans rien concéder sur le plan des « valeurs ». Empêcher le FN de faire main basse sur des mairies est moralement nécessaire, mais politiquement insuffisant.

Jean-Michel Helvig

LE PARISIEN

En risquant de perdre plusieurs villes, la majorité va payer dimanche d'un prix non négligeable la montée en puissance du Front national. Les états-majors n'agissent pourtant pas seulement par grandeur d'âme. Ils trouvent aussi un intérêt électoral dans leur refus de s'allier avec l'extrême droite : ils estiment qu'il vaut mieux rater quelques élections locales à la proportionnelle que de perdre les législatives et la présidentielle après avoir fait éclater la majorité pour cause d'alliance avec Le Pen.

Fabien Roland-Lévy

LCI (LA CHAÎNE INFO)

Le Front national n'est pas un courant éphémère. Il s'installe progressivement dans notre vie nationale. Il y prend pied solidement. Hier dans les conseils régionaux. Aujourd'hui dans les municipalités. Demain au Sénat. Après demain à l'Assemblée. Il est hypocrite de nier le caractère inéluctable de ce mouvement. Se voiler la face, dénoncer pieusement, tenter le compromis ou refuser la moindre compromission ne sont pas plus efficaces. Ce n'est pas affaire de morale mais de lucidité.

Pierre-Luc Séguillon

Nouvelle polémique sur les logements de la Ville de Paris

Le père des Guignols

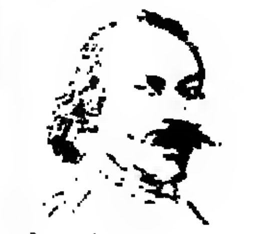

La reprise p… est vivemen…

Les ultranati…

POINT DE VUE

Poker et mat…